Le Rempart

Le Rempart L'hebdo des francophones du sud-ouest ontarien

Windsor, Ontario 3 juin 1992 25ième année, No 22

L'école E.J. Lajeunesse sera au même endroit en septembre

(JCM) Suite au refus du Conseil des écoles catholiques de Windsor d'entamer des pourparlers en vue de l'acquisition de l'ancien édifice de la Faculté d'éducation de l'Université de Windsor sans l'assurance d'octrois du ministère de l'Education, et du rejet d'une autre solution possible au problème de l'insuffisance des locaux actuels, la Section de langue française du Conseil a décidé que l'école secondaire E.J Lajeunesse restera malgré tout dans les mêmes locaux en septembre prochain.

Les élèves de l'école avaient fait plusieurs démonstrations en avril dernier de leur désir que leur école soit transférée à l'édifice de la Faculté. Mais, vu sa situation financière très difficile, le Conseil a refusé de s'y engagé sans l'assurance de participation financière par le Ministère.

La SLF a tenu des pourparlers avec des représentants de l'université et en est arrivé à la possibilité d'un échange de propriété avec compensation financière à déterminer. Le projet paraît sur la liste de dépenses capitales projetées soumise au Ministère depuis trois ans, mais n'a pas encore été approuvé.

Ce sont les élèves eux-mêmes qui ont rejeté l'autre mesure considérée pour palier au fait que les locaux actuels sont tout à fait inadéquats: le partage de l'édifice de l'école secondaire L'Essor. A une réunion spéciale des membres de la SLF et d'une vingtaine de parents, les membres du personnel ont souligné certaines difficultés inhérentes à cette "solution", mais il semble que ce soit le fait que les élèves avaient voté contre l'idée dans une mesure de 90% qui a pesé le plus dans la décision de l'écarter.

L'école demeurera donc dans l'ancienne école élémentaire où elle se trouve pour au moins une autre année, et l'administration songe à diverses mesures pour combler les lacunes qui s'y présentent, surtout en vue du fait que l'on doit ajouter les études de onzième année au programme en septembre.

Le surintendant Denis Levert a indiqué que l'on a demandé d'y installer une portative double sur plancher en ciment pour l'enseignement de certains cours techniques, en particulier pour permettre d'y faire entrer une voiture pour le cours de mécanique automobile. On tentera aussi d'avoir accès aux ateliers d'une des écoles secondaires anglaises Holy Names et Assumption.

M. Levert a aussi indiqué qu'il cherche à faire une entente selon laquelle un enseignant ou une enseignante de l'école L'Essor enseignerait le cours de chimie de onzième année à l'école Lajeunesse l'an prochain.

D'autre part, on songe à mettre sur pied le programme d'études coopératives, ce qui pourrait être fait pour le deuxième semestre.

Et en plus, en attendant, la SLF poursuit toujours ses démarches pour l'édifice de la Faculté. On attend une réponse du Ministère en novembre.

Radio-Canada présente «Kashtin» à la Saint-Jean



Les billets gratuits seront disponibles au Centre international Cleary dès lundi, 5 juin, pour le spectacle par le duo Kashtin que présente Radio-Canada à l'occasion des fêtes de la Saint-Jean.

Le spectacle aura lieu le mercredi 24 juin au théâtre Chrysler du Centre Cleary à compter de 19 h 30.

Kashtin, ce sont deux montagnais, Claude McKenzie et Florent Vollant, de la réserve Maliotenam, située près de Sept-Iles au Québec. "Kashtin, dit leur matériel publicitaire, chante encore et toujours la vie, aux fils du soleil, aux filles de la lumière, aux enfants de la Terre."

Leur carrière a pris un nouvel élan suite à un reportage à leur sujet à l'émission Le Point il y a trois ans. Depuis, ils ont produit deux albums, et se sont exécutés, entre autres, à l'émission Champs Elysées en France, et en spectacle là-bas à La Cigale et au prestigieux Printemps de Bourges, au Théâtre Saint-Denis à Montréal, puis encore en France, au Zénith, à le Fête de l'Humanité et au Théâtre de la Ville, à Paris.

En 1990, Kashtin a reçu 4 félix au Gala de l'ADISQ.

La FAFO en pleine campagne de prélèvement de fonds

(C) "Nous devons investir beaucoup de temps, d'énergie et d'argent pour nous assurer une qualité de vie qui réponde adéquatement aux besoins et aux attentes de tous les aînés de l'Ontario français. Du temps, nous en avons peut-être un peu plus que les plus jeunes... de l'énergie, nous sommes toujours capables d'en générer... de l'argent, c'est une autre question. L'argent des sources d'octrois se faisant de plus en plus rare, nous lançons cette vaste campagne de prélèvement de fonds," a déclaré M. Lucien Côté, président de la Fédération des Aînés francophones de l'Ontario, au lancement de la deuxième phase de la campagne.

La campagne est véritablement d'envergure, s'échelonnant sur cinq années, avec un but global de 195 000 $ en montants grandissants chaque année. La Fondation Trillium de l'Ontario soutient la campagne en octroyant annuellement des sommes pour son fonctionnement en autant que les objectifs sont atteints.

Le 10 000 $ visé en 1991 a été atteint et le 20 000 $ visé pour 1992 est en voie de l'être. Mais pour atteindre les objectifs plus élevés des trois années suivantes, la Fédération met déjà en marche diverses mesures spéciales.

En fait un comité spécial dirige la campagne. Son président, M. René Fontaine, ancien ministre du Développement du Nord et des Mines, a annoncé des projets spéciaux s'ajoutant aux activités régulières de prélèvement de fonds dont la loterie provinciale annuelle.

Dans la cadre d'un projet "Un Don pour un Souvenir", la FAFO met en vente divers objets-souvenirs portant son sigle: chandails ouatés, porte-clés, et jeux de cartes, entre autres. Selon un autre volet mis sur pied en conjonction avec la compagnie d'assurance Les Coopérants, la Fédération se verra remettre une portion des primes payées pour une police d'assurance-vie contractée par un aîné ou une aînée.

Dans le volet "Lettres de Reconnaissance", les individus, les associations ou les compagnies qui contribuent des montats de 250 $, 500 $ ou 1 000 $ annuellement pendant trois ans verront leur nom inscrit en bronze, en argent ou en or, respectivement, sur le papier en-tête de la FAFO. L'organisme invite aussi les associations et les compagnies à contribuer pour faire imprimer leur nom et leur sigle sur ses objets-souvenirs.

Les gens de cette région qui voudraient contribuer à la campagne ou avoir d'autres renseignements à son sujet peuvent communiquer avec Mme Claire Beaulne; qui est membre de l'exécutif provincial de la FAFO, au 974-6436.

Fondée en 1978, la FAFO regroupe environ 12 000 membres en une centaine de clubs affiliés. Elle véhicule divers dossiers dans les domaines des services de santé, des droits civils, du logement et de l'aide juridique, entre autres.

Dossier: La violence faite aux femmes: pp. 4, 5

Semaine de l'environnement



(C) "Il importe de continuer à accroître nos effrots pour encourager les industries canadiennes, les petites entreprises, les autorités municipales, les associations communautaires et tous les Canadiens et Canadiennes à songer aux gestes qu'ils peuvent poser dans le but d'améliorer et de protéger notre environnement." C'est dans ces mots que la ministre d'Etat à l'Environnement, Mme Pauline Browes, a lancé la Semaine de l'environnement, qui a lieu du premier au 7 juin.

L'idée de consacrer une semaine à mettre ce sujet en lumière a vu le jour au Canada il y a plus de 20 ans.

"Le Plan vert du Canada se veut un programme d'action environnementale complet pour tout le pays, signale la ministre, mais les seules initiatives du gouvernement ne sauraient suffire à résoudre tous les problèmes dans ce domaine."

Les projets organisés dans le cadre de la semaine vont de campagnes de recyclage aux foires de l'environnement.

A Windsor, une exposition au mail Devonshire, du 4 au 8 juin, met en relief la sensibilisation à l'état de l'environnement local et aux gageures environnementales de l'heure qui affectent la vie dans le comté d'Essex.

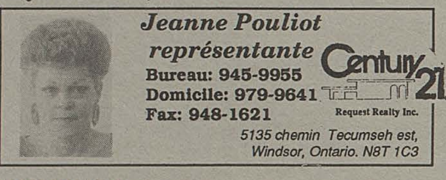
"L'objectif, écrit la ministre, est d'inciter tous les Canadiens et Canadiennes à s'impliquer de manière à ce que la protection de la planète en vienne à faire partie de leur quotidien."

Le Plan vert rappelle qu'il y a des centaines de petits gestes que nous pouvons poser et qui, ensemble, peuvent changer le cours des choses, peut-on lire dans un communiqué du Ministère. "En fait, le Plan vert vise à faire de **chaque** semaine la Semaine de l'environnement, pour notre mieux-être et celui de nos enfants, pour le bien du pays et celui de la planète, conclut-il.

Index des Services en Français

AGENCES DE VOYAGE
House of Travel, Mme Chantal Kosnik, M. Robert Sylvestre, 2575 ave Ouellette, Windsor **972-1365**; 13576 ch Tecumseh, St Clair Beach, **979-3757**

AGENTS D'IMMEUBLE
M. Rénald Paquin, Royal-Le page Real Estate Realty Services Ltd, 3120 Dougall. Bur.: **969-0330**; Dom.:**735-2552.**



ALUMINIUM (Voir **RÉNOVATIONS** et **CONTRUCTIONS**)

APPAREILS ÉLECTRONIQUES (Voir **STÉRÉOS, TÉLÉVISEURS, VCRs**, et voir aussi **APPAREILS MÉNAGERS**)

APPAREILS MÉNAGERS (Voir aussi **MEUBLES**)
Belisle TV Appliances Ltd., M. Robert Belisle, 535 rue Notre-Dame, Belle Rivière, **728-2844**

ARTICLES RELIGIEUX
Brisebois Christian Book Store, M. Maurice et Mme Béa Brisebois, 3315 est, ch. Tecumseh, Windsor. **944-9780.**

ARTISANAT (Voir aussi **SERVICES AUX FEMMES**)
L.A. Wool Shop, Mme Louise Andrée Leduc, Mme Cécile Hockley, 6711 est, chemin Tecumseh East Park Centre. **944-8112.**
Le Trésor de laine Tecumseh Wool and Sweater Boutique, Mme Irène Roy, 12325 ch. Tecumseh, Tecumseh **735-1235.**

ARTS ET CULTURE
Centre culturel Tournesol Windsor/Essex, 7515 prom. Forest Glade, Mme Mireille Whissell, **948-5545**
Centre culturel St-Cyr Pointe-aux-Roches, Mme Ursule Leboeuf **798-3275**, Mme Elmire Rondot **798-3241**, Mme Hélène Chauvin **798-3048**

ASSOCIATIONS (Voir **SERVICES AUX FEMMES, SERVICES D'INFORMATION ET DE SECRÉTARIAT, SPORTS**)

ASSURANCES
Lajeunesse-Lanoue, 5915 ch. Malden, Windsor. **966-6112.**
La Métropolitaine, M. Denis Pinsonneault, 75 Keil Drive South, Chatham; Bur.: **352-2414**; Dom.: **354-5031**
The Co-operators, M. Luc Mailloux, C.P.9, Emeryville (Puce), Bur.: **727-3855, 727-6479**; Rés.: **979-8581**

AUTOMOBILES-PIÈCES (Voir aussi **AUTOMOBILES - VENTE ET SERVICE**)
A. & L. Auto Recyclers Ltd., MM. John Lanoue et Guy Desmarais, Route 2, angle ch. Comber (77) **1-800-265-2128** comté; **798-3525** Windsor.

AUTOMOBILES-RÉPARATIONS ET DÉBOSSAGE (Voir aussi **GARAGES**)
Johnny's Spring Service, M. Michel St-Louis, 223 ave Glengarry, Windsor, **254-8661**

AUTOMOBILES-VENTE ET SERVICE (Voir aussi **AUTOMOBILES - PIÈCES**)
André Lanoue Pontiac Buick Inc., M. Craig Lanoue (Vente), M. Duane Lanoue (Service) 85 rue Mill Ouest (Hwy 2) Tilbury **798-3533, 682-2424**
Central Chrysler-Plymouth, M. Paul J. Perrault, 790 rue Goyeau, Windsor, **256-7891**

AVOCATS
Clinique juridique bilingue Windsor/Essex, Me Lorraine Shalhoub, 595 est, ch. Tecumseh, Windsor. **253-3526**
Me Brian Ducharme, 600-176 ave Université ouest, Windsor, **258-6490** 12127 est ch. Tecumseh, Tecumseh, **735-1445**; 527 rue Notre-Dame, Belle-Rivière. **728-1840**
Me Robert Jutras, 50 rue Queen Sud, Tilbury, **682-3100**
Me Marianne P. Kroes, 700-176 ave Université ouest, Windsor , **971-7311**
Levesque, Levesque; Me Gérard Levesque, 1218 rue Ste-Anne, Tecumseh **735-9928**

BANQUETS (Voir **RÉCEPTIONS -SALLES À LOUER**)

CAISSES POPULAIRES (Voir **"INSTITUTIONS FINANCIÈRES"**)

CAMIONNAGE
Jacques & Son Trucking, Mlle Estelle Vaillancourt, 12056 ch Tecumseh. **735-3192**

CAMPING
Windsor South/Amherstburg KOA, la famille Florian Brousseau, RR1, 6480 ch Texas, McGregor, **726-5200**

CENTRES CULTURELS (Voir **ARTS ET CULTURE**)

Suite page 8

Calendrier des activités

TOUS LES MARDIS MATIN
10h30
L'HEURE DE "RACONTE DES HISTOIRES EN FRANÇAIS"
Bibliothèque de Forest Glade, 3211 ch Forest Glade
Information: Mme Simone Hobson 735-6803

JEUDI 4 JUIN
19h30
ASSEMBLÉE MENSUELLE
UNION CULTURELLE DES FRANCO-ONTARIENNES WINDSOR-ESSEX
Place Concorde
Information: Laurette Lapointe 944-3000

JEUDI 11 JUIN
18 h 30
SOUPER DE FIN D'ANNÉE
UNION CULTURELLE DES FRANCO-ONTARIENNES WINDSOR-ESSEX
Casey restaurant, 7995 ch Tecumseh est
Information: Laurette Lapointe 944-3000

Essence à mélange éthanol bientôt disponible

(JCM) UCO Petrolem Inc., propriété à 50% chacun des United Cooperatives of Ontario et de la compagnie Sunoco, vient de mettre sur le marché une essence contenant jusqu'à 10% d'éthanol. Elle sera disponible aux postes d'essence de coopératives agricoles de la province, et probablement par la suite, à divers postes Sunoco.

L'éthanol est produit à partir de blé d'Inde récolté en Ontario et ouvre donc un nouveau marché pour cette denrée.

"Le plus important est cependant la protection de l'environnement, signale M. Charles Desmarais, gérant de la Coopérative agricole de Pointe-aux-Roches. Cette essence produit jusqu'à 10% de moins de dioxide de carbone et jusqu'à 30% de moins de monoxide de carbone, deux produits qui sont nuisibles à la couche d'ozone."

Deux variétés seront offertes: "Co-op Ethanol Plus" et "Co-op Ethanol Premium."

M. Desmarais indique qu'elles seront disponibles aux pompes de la Coopérative à Pointe-aux-Roches ainsi qu'à sa succursale à Belle-Rivière dans environ deux semaines.

Des jardins d'enfance à temps plein dans Kent

(JCM) La jardin d'enfance sera offert à temps plein dans les écoles St-Joseph à Tilbury, Ste-Catherine à Pain Court et St-Philippe à Grande-Pointe du Conseil des écoles catholiques de Kent dès septembre 1992. On prévoit 22, 16 et 18 inscriptions respectivement à ces écoles.

"Le jardin était offert à temps plein il y a une vingtaine d'années, rappelle M. Paul Bélanger, adjoint au directeur d'éducation du Conseil. Mais le Ministère avait alors réduit les octrois pour ne viser que le jardin à demi-temps."

Cependant, un nouvel intérêt existe maintenant au sujet de la petite enfance et les argents nécessaires au jardin à temps plein ont été remis en place. La Section de langue française du Conseil de Kent s'est donc hâtée à réaliser une étude qui en a vite confirmer le besoin.

"Le besoin est particulièrement important pour les francophones pour qui il y a pénurie de services de garde en leur langue, souligne M. Bélanger. C'est un outil puissant pour contrer l'assimilation."

Le jardin à l'école Ste-Marie à Chatham ne pourra être à temps plein faute d'espace, indique l'adjoint au directeur, mais il continuera à y être offert à demi-temps pour 33 tout-petits.

L'école Ste-Marie ajoutera la troisième année à son programme en septembre. Jusqu'à présent, les jeunes qui y complétaient la deuxième année devaient ensuite se rendre à Pain Court.

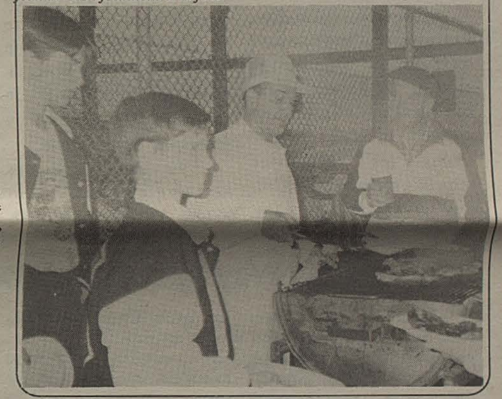
La construction d'une nouvelle école pour la population scolaire Ste-Marie figure parmi les priorités de la SLF, qui veut cependant compléter d'abord les améliorations à l'école secondaire de Pain Court.

Et le gagnant est . . .



M. André Dubois de Belle-Rivière(à droite) se prépare a tirer le nom du gagnant ou du gagnante du gros lot de 2 500 $ de la Loto L'Essor/Lajeunesse, sous la surveillance de M. Joseph Gratton, directeur de l'école L'Essor, samedi soir dernier au Centre communautaire de Belle-Rivière. C'est le nom de Mme Marie-Antoinette Monette de Windsor qui fut tiré. M. Dubois, comme à chaque année, a vendu environ 125 billets pour le tirage. Cinquante-quatre autres prix ont été gagnés; la liste complète des gagnants et gagnantes sera publiée dans LE REMPART la semaine prochaine.

Avant le tirage, on s'était régalé, comme le veut la tradition, à un souper BBQ au steak. On voit ici M. Roger St-Pierre qui surveille la cuisson des steaks d'un groupe de participants. Musique, danse et jeux divers ajoutaient à la fête.



Plus de regroupements d'élèves dans les écoles de Windsor en septembre

(JCM) Chacune des écoles élémentaires françaises de Windsor devra déterminer d'ici juin les regroupements possibles d'élèves "parlant français" pour septembre prochain, et l'Association Parents-Instituteurs de l'école devra définir pour son école "élève parlant français" de concert avec la personne à la direction.

Ces mesures ont été décidées à la dernière réunion de la Section de langue française du Conseil des écoles catholiques de la ville.

"Le but des regroupements, écrit le surintendant Denis Levert dans une lettre adressée aux parents, est d'amener tous les élèves à aimer et à vouloir s'exprimer en français." La lettre précise également que les regroupements ne sont pas basés sur des tests ou des mesures d'habileté mais sur des observations faites par le personnel ainsi que les demandes de parents.

Depuis quelques années, des parents dont les jeunes apprennent à la maison à parler couramment français expriment leur crainte que la présence dans leurs classes de nombreux élèves de foyers anglophones nuise au progrès des premiers. Leur suggestion d'établir une école distincte pour ces jeunes a été rejetée par la SLF, mais la Section a déclaré reconnaître le problème et cherche à y rémédier par d'autres façons, dont des regroupements aux niveaux du jardin et de la maternelle depuis l'an dernier.

Ces regroupements pourront s'étendre jusqu'en première et deuxième années, indique M. Levert. Pour les autres niveaux, les regroupements pourront varier d'une école à l'autre, ne se faisant que pour quelques activités spéciales dans certains cas, ou se faisant dans les classes mêmes pour l'enseignement de diverses matières, par exemple, la lecture, a-t-il expliqué au REMPART.

Malgré le peu de temps avant la fin de l'année scolaire, M. Levert souligne l'importance d'avoir identifié pour chaque élève le genre de regroupement qui lui convient, car bon nombre d'entre eux se retrouveront dans de nouvelles écoles en septembre, suite à la fermeture deux d'entre elles et au transfert d'une autre.

"Chaque parent a le droit de demander que son enfant soit regroupé avec d'autres enfants qui parlent aussi couramment le français que lui," de résumer le surintendant.

Commentaire

Mai: mois de la prévention des

L'agression

Collaboration spéciale: Suzanne Cubaynes du Chatham-Kent Sexual Assault Center

D'abord, définissons l'agression sexuelle: une agression sexuelle est "tout acte d'ordre sexuel non désiré, imposé à une personne par une autre personne", et cela inclut le viol et tout autre contact ou toute caresse non désirés. Quelque soit la forme d'agression sexuelle, c'est un "crime" et non un exploit, même si cela se produit entre personnes qui sont mariées ou qui se fréquentent.

D'après les statistiques, il est estimé qu'une fille sur 4 sera agressée sexuellement avant qu'elle ait atteint l'âge de 18 ans et qu'un garçon sur 7 le sera lui aussi. Presque toutes les agressions sexuelles, soit entre 90 et 97%, sont commises par des *hommes envers des femmes* ou des filles. Un très bas pourcentage d'hommes sont victimes d'agression sexuelles.

Toutes les femmes peuvent être victimes d'agressions sexuelles; cela n'arrive pas seulement à certains types de femmes en particulier. L'âge, les caractères physiques, l'origine raciale ou ethnique, le milieu riche ou pauvre, le fait que la femme travaille à l'extérieur du foyer ou non, aucun de ces facteurs ne fera de différence; personne n'est à l'abri.

Les hommes qui sont les agresseurs ne sont pas non plus d'une catégorie particulière; ça peut être le mari, un ami, un employé, un collègue de travail, un médecin, un avocat ou un professeur de la victime.

Environ 67% des agresseurs sexuels sont connus par leurs victimes, d'où le fait que les victimes ne considèrent pas l'attaque comme étant une agression sexuelle. De plus, elles craignent qu'il est peu probable qu'on la croira.

Les causes

Quelles sont les causes d'une agression sexuelle?

L'agression sexuelle est un problème sociologique et non biologique, c'est une question de contrôle et de force imposés par une personne, l'agresseur, à une autre personne.

L'agression sexuelle se produit lorsque l'agresseur pense que ses droits, ses désirs et ses sentiments sont plus importants que ceux de sa victime. Cette attitude reflète bien le fait que notre société ne considère pas encore la femme comme étant l'égale de l'homme.

Selon la loi, les femmes ont le droit de dire non à toute forme d'acte sexuel ou de contact sexuel, même si elles sont mariées à l'homme en question ou le fréquentent. "NON" veut dire "NON"... peu importe la situation, même si certains hommes se plaisent à croire que, secrètement, la femme veut dire "OUI" ou "PEUT-ETRE".

La seule personne responsable d'une agression sexuelle est l'agresseur lui-même; ce n'est pas la victime qui "invite" l'agression. PERSONNE NE MÉRITE D'ETRE AGRESSE OU VIOLE. CE N'EST PAS LA FAUTE DE LA VICTIME.

Les remèdes

En lisant la première partie de cet article, vous venez de franchir la première étape de la lutte contre l'agression sexuelle en vous sensibilisant davantage sur les agressions sexuelles et pourquoi elles se produisent. Nous devons combattre les mythes, réfléchir sur notre attitude, et surtout éviter de rejeter la responsabilité des crimes sur les victimes.

Toutes les victimes souffrent et sont traumatisées à la suite d'une agression sexuelle, même plusieurs années plus tard. Elles peuvent le démontrer de différentes façons ou pas du tout.

Si vous connaissez quelqu'un qui a été victime d'agression sexuelle, écoutez-la, dites-lui que ce n'est pas de sa faute et qu'elle n'est pas seule.

Et si vous avez été victime vous-même d'une agression sexuelle, cela fait du bien d'en parler. Vous pouvez choisir de le dire à quelqu'un en qui vous avez confiance, un ami intime ou un parent, un professeur ou un conseiller, ou une personne coordonnatrice des soins hospitaliers pour les victimes d'agression sexuelle, un centre d'aide aux victimes de viol ou d'agression sexuelle, un service de consultation

Message de Wayne Lessard, Député provincial de Windsor-Walkerville

En ce mois de mai, l'Ontario est la première province à lancer une campagne de sensibilisation du public sur la question du consentement, à préciser lorsqu'un homme a le consentement et lorsqu'il ne l'a pas.

Même si les journaux rapportent l'ampleur des agressions sexuelles, Hollywood continue à se servir de ce crime pour vendre ses films en les qualifiant de "romantique", "d'action" ou "croustillant" (comme dans *Basic Instinct* et *Autant en emporte le vent!*).

Sans parler de ces comédies qui ont pour vedette "le gars ordinaire" qui déclenche les rires (les siens et les nôtres) lorsqu'il séduit les femmes. Avez-vous déjà pensé que, dans la vraie vie, des accusations pourraient être portées contre Sam Malone et Al Bundy pour leur exploits de "Don Juan" dans les séries *Cheers* et *Married with children?*

"C'est y aller un peu fort", direz-vous peut-être. "Ces gars ne sont pas des violeurs. Ce n'est pas ça une agression!"

Une agression sexuelle est toute acte de nature sexuelle imposé par une personne à une autre. En vertu de la loi, ces actes comprennent notamment des baisers, des caresses et des attouchements non désirés, du harcèlement ainsi que le viol. Et toujours en vertu de la loi, toute forme d'agression sexuelle est un crime, même entre les personnes mariées ou celles qui se fréquentent.

Madame Marion Boyd, ministre déléguée à la Condition féminine, a bien expliqué la question de consentement en disant: "Toute comme non veut dire non, il en est de même lorsqu'une personne résiste, se retourne ou ne réagit pas. Les hommes ont la responsabilité de reconnaître et de respecter ces messages. Pour leur part, les femmes ont le droit de refuser des avances sexuelles à tout moment, peu importe la situation."

Les nouveaux messages saisissants diffusés sur les chaînes de télévision en Ontario illustrent les propos de Madame Boyd. Dans un message, un homme et une femme racontent une version différente de ce qui s'est passé la veille au soir. Il dit: "On s'est laissé aller". Elle dit: "Il ne voulait rien entendre". L'autre message présente un homme qui critique un ami et lui demande: "Pourquoi tu l'as pas écoutée avant d'avoir des contacts physiques avec elle?"

Pour la première fois la campagne du mois de la prévention des agressions sexuelles s'adresse directement aux adolescentes et adolescents au moyen de messages radiophoniques très directs. Celui s'adressant aux adolescents souligne que tout acte sexuel survenu sans le consentement d'une femme, c'est un crime et non un exploit, tandis que celui s'adressant aux adolescentes souligne qu'elles ne doivent pas se culpabiliser parce que finalement, une femme ne demande pas ou ne mérite pas d'être victime d'une agression sexuelle.

Encouragez vos enfants à écouter les messages radiophoniques et télévisés, et faites un effort pour participer aux activités de la communauté. La sensibilisation du public nous donne la possiblité de modifier les attitudes et constitue un investissement très rentable en Ontario.

Un dernier message aux hommes: si jamais vous n'êtes pas sûr d'avoir le consentement, demandez. C'est plus qu'une responsabilité, c'est la loi!

Documents pour les jeunes franco-ontariens sur la violence faite aux femmes

Direction-Jeunesse, un mouvement provincial au service des jeunes de l'Ontario, vient de lancer deux documents de conscientisation sur la violence faite aux femmes.

Ces livrets, qui s'intitulent AYOYE!, s'adressent à la jeunesse franco-ontarienne âgée de 15 à 20 ans. Le premier document a pour but d'informer et d'aider les jeunes femmes à reconnaître les signes prémonitoires de violence dans leurs relations et entourage. Le deuxième document, destiné aux jeunes hommes, offre aussi de l'information et de la sensibilisation tout en les incitant à s'interroger sur le rôle positif qu'ils peuvent jouer pour contrer cette violence.

"Depuis trop longtemps, la violence est restée un phénomène caché. Il est temps de s'ouvrir les yeux, de reconnaître le problème, et de s'unir, femmes et hommes, afin de la faire disparaître. Brisons le silence entourant la violence!", déclare Direction-Jeunesse.

On peut communiquer avec le bureau régional de Direction-Jeunesse à Welland au (416)-732-4050.



Publié tous les mercredis par les **Publications des Grands Lacs Ltée.**
7515 ave Forest Glade (Windsor), R.R. 2, Tecumseh, Ontario N8N 2M1

Éditeur: **Jean Mongenais**
Correspondant national: **Yves Lusignan**

Equipe:
Johanne Gagnon
Céline Vachon
Jean Mongenais

Enregistré comme courrier de deuxième classe. **Permis 02903**

Abonnements: Canada: **16.00$**; Ailleurs: **37.00$**
Téléphones: Général: **948-4139**
Rédaction: **948-4130**
Télécopieur: **948-0628**

Membre de l' APF
Association de la presse francophone

Commentaire

agressions sexuelles

sexuelle

pour les femmes, un travailleur de la santé ou votre médecin.

Les précautions

Etre prévenu, c'est être protégé.

Il faut se fier à son instinct, être conscient de ses limites et connaître son entourage.

Souvenez-vous que l'alcool et la drogue embrouillent votre jugement et font de vous une victime potentielle ou un agresseur potentiel. Utilisez votre bon jugement et votre bon sens.

Démontrez une confiance personnelle dans votre façon d'agir. Cela peut-être exprimé dans votre démarche, si vous démontrez que vous avez un but lorsque vous marchez (même si vous ne connaissez pas les entourages ou si vous êtes perdue depuis une demi-heure!) Agissez toujours comme si vous savez où vous allez et ce que vous faites.

Tenez-vous à une certaine distance des gens avec qui vous vous sentez inconfortables. Reculez, affirmez-vous, dites à la personne de partir, gardez un contact ferme des yeux, ne baissez pas les yeux.

Ne soyez pas embarassée de suivre votre meilleur instinct personnel. Si la personne qui vous suit vous met mal à l'aise, traversez la rue, changez de trottoir, entrez dans un magasin ou encore une maison où il y a les enseignes "Parent-Secours". Il vaut mieux avoir l'air embarassé que d'être désolé de ne pas l'avoir fait. D'autres précautions utiles:

- Munissez-vous d'une porte extérieure avec un trou pour voir de l'autre côté.

- Barrez vos fenêtres.

- Offrez aux étrangers qui frappent à votre porte en cas d'urgence de téléphoner pour eux.

-Exigez l'identification des livreurs, des réparateurs et même des policiers qui frappent à votre porte.

-Si vous demeurez dans un édifice à logements multiples, évitez de vous retrouver seule dans les salles de lavage communes, les sous-sols et les garages.

- Soyez certaine que votre entrée est toujours bien éclairée.

- Si vous vivez seule, n'écrivez pas votre prénom sur la boîte aux lettres ou dans l'annuaire de téléphone.

- Marchez au milieu du trottoir. C'est plus sécuritaire, vous serez moins susceptible d'être poussée dans une voiture ou dans une ruelle.

- Verrouillez toujours vos portes d'auto et de maison quand vous partez.

- Restez avec d'autres gens dans les endroits publics, surtout si vous vous sentez mal à l'aise, inconfortable ou effrayée.

- Restez dans des endroits éclairés.

- Suivez un cours d'auto-défense.

- Sortez avec d'autres couples.

- Ayez toujours une lumière de poche de disponible.

"Criez" si quelqu'un vous poursuit, surtout si vous êtes près des maisons ou des édifices. Criez "AU FEU", ou "A L'AIDE", n'importe quoi pour attirer l'attention.

Si vous êtes attaquée, restez aussi calme que possible. De cette façon, vous pourrez utiliser votre jugement plus clairement. L'agresseur a peur lui aussi et peut réagir de façon très violente envers vous, si vous réagissez de façon inattendue.

Si vous avez besoin d'aide parce que vous avez été ou vous craignez être abusée sexuellement, n'hésitez pas à contacter le SEXUEL ASSAULT CRISIS CENTRE (à Chatham: 354-8688; à Windsor:: 253-3100 service en anglais seulement) ou, pour service en français, la psychothérapeute Anne-Marie Monaghan, 253-5656.

Les mythes au sujet du viol

Le mythe	La réalité
A cause de quelques incidents violents qui ont été montés en épingle, le problème du viol a été grandement exagéré.	*Chaque année en Amérique du Nord, des hommes violent des femmes, des hommes des filles et des garçons par millions.*
Le viol est le résultat d'un désir sexuel incontrôlable.	*Le viol est un acte de violence criminel, où le sexe devient une arme. Les hommes violent pour exprimer leur haine et pour dominer.*
Les plus dangereux sont les étrangers.	*La plupart des viols sont commis par quelqu'un que connaît la victime.*
L'homme "normal" moyen ne viole pas.	*Des maris, des pères,des membres de la parenté, des amis, des "chums" , des confrères commettent la plupart des viols.*
Seuls les cols bleus, les pauvres et les hommes peu scolarisés commettent des viols.	*Le viol est le fait d'hommes de toutes les classes économiques, qu'ils soient médecins, avocats, professeurs, thérapeutes, juges, religieux, policiers, comptables ou gérants.*
La plupart des viols sont commis par une race sur une autre, par des hommes de race noire qui violent des femmes de race blanche.	*Ce préjugé encourage le racisme dans notre société. Seuls 13% des viols sont commis par une race sur une autre. De ce nombre, davantage sont perpétrés par des hommes blancs contre des femmes noires.*
Quand une femme dit non, elle veut dire oui.	*Non c'est non! Sans son consentement, c'est du VIOL.*
Deux personnages ont une relation sexuelle: lui, il n'a pas demandé; elle, elle n'a pas dit non. Il ne s'agit sûrement pas d'un viol.	*L'absence de réponse à une question qui n'a pas été posée ne constitue pas un consentement. La soumission n'est pas un consentement. Une relation sexuelle sans consentement peut devenir un viol.*
Un homme peut deviner au langage corporel d'une femme si celle-ci désire une relation sexuelle.	*Supposer de ce que signifie un mouvement corporel risque de n'être que la projection de ses propres désirs sur sa partenaire. De telles suppositions conduisent souvent au viol.*
Le caractère unique du mariage fait qu'un mari ne peut violer "sa" femme.	*La relation sexuelle sans consentement constitue un viol. Un contrat de mariage n'est pas un permis de viol; il n'enlève pas l'obligation de communiquer et de s'assurer du consentement.*
Les femmes mentent souvent lorsqu'elles prétendent avoir été violées.	*On ne compte que 2 à 4% de faux cas de viol, soit le même taux que pour les autres crimes.*
Un homme ne peut rien faire contre le viol.	*Chaque jour offre une occasion de transformer les attitudes qui encouragent le viol. Parce que ce sont les hommes qui violent, la responsabilité incombe à chaque homme de travailler à mettre un terme à ses comportements sexistes et à ceux des hommes de son entourage.*

On parle d'eux et d'elles





Mme Jeannette Rocheleau — *Mme Lucille Monforton*

Deux grandes amies («inséparables» disent-elles) qui ont fait, presque toujours dans les mêmes écoles, plus d'une trentaine d'années dans l'enseignement, se préparent maintenant à jouir d'une retraite bien méritée.

Mmes **Jeannete Rocheleau** et **Lucille Monforton** ne seront plus à leurs postes à l'école Sacré-Coeur de LaSalle en septembre prochain.

Mme Rocheleau, native de Rivière-aux-Canards, y a fait ses études élémentaires, puis a passé quelques années à l'ancienne Académie Ste-Marie à Windsor avant de se diriger à l'Ecole Normale à Ottawa.

Mme Monforton, elle, avait fait ses études élémentaires et secondaires à son village natal de Pain Court avant de se diriger, elle aussi, à l'Ecole Normale.

Et c'est là que les deux se sont rencontrées et est née une amitié qui n'a cessé de s'approfondir depuis. Au point qu'elles ont fait presque toutes leurs carrières dans les mêmes écoles, d'abord, à l'école St-Joseph de Rivière-aux-Canards, puis, après une courte "séparation" pendant laquelle elles ont enseigné dans deux écoles différentes à Windsor, pendant plus de 25 ans à l'école Sacré-Coeur.

Mme Monforton a presque toujours enseigné aux tout-petits; Mme Rocheleau, elle, aux "grands" des septième et huitième années.

Comme on peut le comprendre, les deux se souviennent avec une certaine nostalgie d'une époque où les élèves acquéraient à la maison certaines habitudes qui favorisaient leur apprentissage à l'école. Mme Rocheleau parle d'habitudes d'assiduité au travail et Mme Monforton du temps où "les jeunes savaient presque tous parler couramment le français en arrivant à l'école."

Elles disent donc reconnaître de nouveaux défis de taille qui se présentent maintenant aux enseignants et enseignantes.

"Il faut que l'enseignante soit psychologue, vu le nombre grandissant de familles dysfonctionelles, et bien plus, qu'elle soit une vraie "maman" pour les jeunes, dit Mme Monforton. Il faut leur démontrer constamment notre amour," ce qu'elle a évidemment su faire elle-même de façon exceptionnelle, diront ceux et celles qui la connaissent.

Mme Rocheleau pour sa part fait ressortir le défi de faire naître et de nourrir la fierté. Et avec la sagesse que confère une longue carrière très bien réussie, ajoute: "Il faut cependant surveiller que les nouvelles pédagogies n'entraînent pas la perte des avantages des précédentes."

On ne sera aucunement surpris que deux dames si actives comptent tout de même le demeurer à la retraite: Tout en profitant des nouvelles occasions de se relaxer, Mme Rocheleau compte faire de la lecture pour laquelle elle n'a pas toujours eu le temps, et voyager. Mme Monforton, elle, en plus de faire plus de lecture, profitera de sa disponibilité pour visiter plus souvent ses filles et ses petits-enfants et faire du bénévolat.

Mais, avant cela, leurs collègues à l'école Sacré-Coeur tiennent à rendre hommage à ces deux enseignantes dévouées. On organise donc un "portes-ouvertes" en leur honneur, le dimanche, 14 juin, qui débutera par la messe à midi à l'église Sacré-Coeur qui sera suivie par une récpetion de 13h à 15 heures à l'école. Tout le monde est bienvenu.

*****

Mme Thérèse Vaillancourt a su, par sa cuisine, régaler les convives au banquet printannier du Club de l'Age d'Or Jean-Paul II qui comptaient, pour l'occasion des invités des clubs de Pointe-aux-Roches, de Grande-Pointe, de Sarnia et de Pain Court.

Les prix du grand tirage, dont une magnifique nappe en dentelle crochetée par **Mme Marie Lavallée** ont été gagnés par **M. Isidore Sertori** de Windsor, **Mme Annette Bisson** de Sarnia et **Mme Régina Beaulieu** de Windsor.

La soirée s'est terminée par de la danse animée par le disc-jockey **Tom Labonté**.

*****

La Section de langue française du Conseil des écoles catholiques de Windsor a désigné les personnes qui seront à la direction de ses écoles en septembre prochain, suite à la réorganisation qui en voit disparaître une et combiner deux autres.

Ainsi, **M. Robert Bisnaire** et **Mmes Marie Paquin** et **Monique Simard** demeureront aux écoles St-Edmond, Georges P. Vanier et Mgr Jean Noël respectivement, alors que **Mme Nicole Krapac** occupera la fonction à l'école Ste-Thérèse.

*****

Un nouveau comité exécutif est à la tête de l'Association Francophone des Sports et Loisirs Windsor-Essex suite aux dernières élections.

M. Emmanuel Chayer occupe maintenant la présidence, alors que **M. Armand Noël** est vice-président, **Mlle Joëlle Rochette**, secrétaire, **M. Luc Hamelin**, trésorier, **M. Jean Pomerleau**, publiciste (LE REMPART est toujours très fier de voir rempli un tel poste!) et **M. Lucien Cyrenne**, directeur jeunesse. C'est **Mme Jeannine Tracey** qui est présidente du Comité de Bingo.

Au cours de la prochaine année, le nouveau président veut, entre autres, augmenter la participation aux ligues actuelles, remettre sur pieds la ligue de fers à cheval et étudier les possibilités d'organiser d'autres genres d'activités de loisir.

PETITES ANNONCES CLASSÉES

A VENDRE: Tuxedo noir, grandeur veston 40, pantalon 34, ainsi que 2 chemises tuxedo blanches, très bonne condition. **945-5051.** 13

A LOUER: Chambre à louer, professeur féminin de préférence, dans la ville de Lasalle. Prix à discuter. **734-7896.** 13

GARDIENNE: Mère d'un garçon de trois ans, aimerait garder chez elle, 5 jours par semaine, cour clôturée, dans Riverside Village, bonnes références. Demander pour Ginette au **945-7195.** 15

A VENDRE: 1985 Ford Escort, 2 portes, manuel 4 vitesses, tel quel, meilleure offre. **253-3746.** 16

FEMME DE MÉNAGE: Aimerait faire du ménage dans maison privée, référence disponible. Contacter Cécile au **737-7603.** 18

A VENDRE: Roulotte "Prowler-Lynx" 1987 de 24 pieds. Peut accomoder 6 personnes pour coucher. Excellent état. Accessoires compris. **728-2589.** 19

A LOUER: Windsor: 1 appartement (1 chambre (3 1/2 pièces); 2 chambres (4 1/2 pièces), poêle, réfrégiration, TRÈS PROPRE. 425 $ - 550 $ (Services inclus). Demande premier et dernier mois. **256-9343 ou 728-4379** 20

A VENDRE: Roulotte motorisée, 1982, 20', GMC, **252-6754** 20

A VENDRE: Robe pour mère de marié(e), grandeur 16 - 18, couleur aqua pâle, **250-8061.** 21

A VENDRE: Bateau: 19 pieds; Glastrom, puissance 85 chevaux, et accessoires. Prix demandé 4 500$. **252-9653** 21

A VENDRE: Air climatisé Kenmore, 8 000 BTU, **735-6489.** 22

1,500 Franco-Ontariens manifestent pour l'obtention de deux collèges

(Toronto APF: Paul de la Riva et communiqués) Des Franco-Ontariens de tous les coins de la province étaient au rendez-vous à Queen's Park le 25 mai à l'occasion de la manifestation en faveur de la création d'un collège francophone dans le Nord et le Sud de l'Ontario.

Les quelque 1,500 manifestants, pour la plupart des élèves, ont démontré encore une fois leur frustration face à la lenteur de l'évolution du dossier collégial.

Le ministre délégué aux Affaires francophones, Gilles Pouliot, a tenté de rassurer la foule en affirmant que les négociations entre le gouvernement fédéral et la province allaient bon train. "Le dossier avance, mais on vous demande un peu plus de patience. Moi aussi je suis frustré et je suis fatigué d'attendre, mais il faut s'assurer que le fédéral paie sa part". Selon le ministre, un annonce pourrait être faite sous peu si les négociations avec le gouvernement fédéral continuent de progresser.

La ministre du Développement du Nord et des Mines, Shelly Martel, affirme que le gouvernement est pleinement d'accord avec les demandes des Franco-Ontariens. "On comprend leurs besoins et comme mes collègues ont eu une rencontre positive avec le Secrétariat d'Etat il y a seulement deux semaines, on croit que ce n'est pas le temps de perdre espoir".

La présidente de l'Association canadienne-française de Sudbury, Mme Hélène Fontaine, croit que la manifestation a démontré à quel point les Franco-Ontariens tiennent à obtenir des collèges francophones.

De dire la présidente sortante de la Fédération des élèves du secondaire franco-ontarien, Julie Mitchell: «Ce sont les jeunes d'aujourd'hui et les jeunes de demain qui sont victimes de l'absence de collèges. On a des ambitions, des rêves et des aspirations. On veux les réaliser, mais ça nous prend des outils».

Pour Jacques Michaud qui est le président de l'Alliance pour les collèges francophones de l'Ontario, il faut être fier de l'enthousiasme démontré par les Franco-Ontariens. "Quand on a à coeur un dossier, on ne lâche pas. La prochaine étape est d'attendre une réponse du gouvernement. Mais on ne laisse pas tomber le dossier. S'il n'y a rien de concret, on reviendra encore une fois dans un mois puisqu'on n'est pas des lâcheux".

Plus tard dans la journée, le Premier ministre de l'Ontario, Bob Rae, ajoutait que les Franco-Ontariennes et les Franco-Ontariens ne sont pas venus pour rien à Queen's Park. C'est là une déclaration significative pour les manifestantes et les manifestants qui ont donné aux gouvernements jusqu'à la mi-juin pour répondre à leur demande.

"Le message a été bien rendu; ça ne pouvait pas être plus clair" a déclaré, satisfait, le Président général de l'Asscoation Canadienne Française de l'Ontario, Monsieur Jean Tanguay. Le ministre des Collèges et Universités, Richard Allen, ainsi que le Secrétaire d'État du Canada, Robert De Cotret, sont attendus avec impatience à notre Assemblée générale annuelle qui se déroulera les 12, 13 et 14 juin prochains à l'Université d'Ottawa. Nous offrons à Messieurs Allen et De Cotret l'occasion rêvée d'annoncer conjointement la mise sur pied des conseils d'administration des collèges du Nord et du Centre/Sud-Ouest. Nous ne croyons pas que c'est demander l'"impossible".

"Bob Rae et le ministre des Collèges et Univesités, Richard Allen, doivent cesser de tourner en rond et agir dès maintenant, a déclaré pour sa part M. Hans Daigeler, député de Nepean et critique libéral aux Collèges et Universités.

Le ministre Allen déclarait le 2 novembre 1990 qu'il était favorable à ce que les Ontariens et Ontariennes de langue française puissent recevoir une éducation de qualité dans leur propre langue. Alors qu'ils étaient dans l'opposition, les députés néo-démocrates Flyod Laughren et Shelley Martel ont déclaré qu'il y avait un besoin pour un collège francophone dans le Nord. Le 10 avril dernier, Bob Rae parlait dans le même sens. Nous attendons toujours des mesures concrètes.

La formation à distance: une voie d'avenir en pleine expansion chez les Franco-Ontariens

Ottawa (APF): On a parcouru beaucoup de chemin en formation à distance depuis l'époque des cours par correspondance. Aujourd'hui avec le développement accéléré des nouvelles technologies, la formation passe de plus en plus par la télématique.

En Ontario français où la formation à distance se pratique depuis environ quarante ans, de plus en plus de cours et de programmes sont offerts par ce mode d'enseignement. Des réseaux ont vu le jour, comme Contact-Nord et le Village électronique francophone. L'Université d'Ottawa explore cette avenue depuis une dizaine d'années.

Pas moins de 3000 francophones sont inscrits cette année en formation à distance uniquement au niveau secondaire et on en attend 5000 l'an prochain, nous dit Marcel Barriault du Centre des études indépendantes.

A l'Université d'Ottawa, la formation à distance existe depuis une dizaine d'années via la téléconférence et des programmes conjoints sont offerts en collaboration avec l'Université Laurentienne. Le programme "le plus spectaculaire" selon le vice-recteur de l'Université d'Ottawa, M. Denis Carrier, est sans contredit la maîtrise en orthophonie qui a été conçue par les deux universités et qui sera disponible, en principe, dès septembre 1993. Ne reculant devant rien, on parle même d'offrir un baccalauréat en sciences infirmières.

Les collèges ne sont pas en reste en ce qui a trait à la formation à distance. Depuis la création de Contact-Nord il y a cinq ans, ils ont développé une centaine de cours à distance, dont un cours d'éducation des petits qui a connu "un succès phénoménal" cette année avec une centaine d'étudiants. Mais L'Ontario a beau offrir 100 cours à distance de niveau collégial, il n'y avait que 350 élèves inscrits à ces cours cette année. "Il faut développer le marché" reconnaît volontiers le directeur de l'Education permanente au Collège Cambrian, M. Daniel Gingras.

Ce ne sont pas les projets qui manquent pour augmenter la clientèle...et réduire les coûts. Car, qui dit formation à distance dit transmission par lignes téléphoniques. Et la facture de téléphone de Contact-Nord s'élève déjà à 600,000$ par année! C'est pourquoi on étudie la possibilité d'utiliser les lignes téléphoniques gouvernementales à Queen's Park après 17 heures pour rejoindre les francophones. Plus impressionnant encore est ce projet d'achat d'une radio francophone par le collège Cambrian, dans le but d'utiliser les ondes radio pour diffuser des cours à certains moments de la journée.

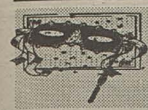
Dernier venu dans le monde des communications à distance en Ontario français, le Village électronique francophone existe depuis deux ans et demi. Le succès de ce réseau télématique ne fait plus de doute, puisque pas moins de 100,000 messages par année circulent entre les abonnés francophones, ce qui surprend même son fondateur, Noël Thomas. La beauté du système, c'est qu'on peut y accéder à partir de n'importe quel ordinateur.

Le Village a aussi des projets en formation à distance et Noël Thomas souhaite même que ses abonnés puissent un jour entrer dans les banques de données des bibliothèques des universités et des collèges de l'Ontario.

La formation à distance progresse à une telle vitesse qu'on a senti le besoin d'organiser récemment un premier colloque franco-ontarien en formation à distance. Objectif: regrouper les forces et créer un véritable réseau provincial de formation à distance en français. Ou plutôt, parachever le réseau existant.

Dans le cadre de la refonte du système postsecondaire le gouvernement ontarien voit d'ailleurs d'un bon oeil toute cette activité entourant la formation à distance, et souhaite que les francophones élaborent une stratégie commune. Selon la directrice de l'enseignement postsecondaire en langue française, Carmen Gauthier, la formation à distance ne peut cependant être qu'un complément aux établissements d'enseignement.

Suite page 11



Spectacles Arts Loisirs Spectacles Arts Loisirs



«Les couleurs de l'été»

La programmation estivale de Télé-Métropole

(C) Pour sa programmation estivale, Télé-Métropole propose à ses téléspectateurs LES COULEURS DE L'ÉTÉ! Des couleurs tantôt chaudes avec des émissions d'affaires publiques bouillonnantes d'actualité, ou tantôt froides et rafraîchissantes avec des jeux et des émissions de variété qui plairont à tous!

Le public sera à nouveau bien servi en heures d'information et de divertissement. Quotidiennement, en semaine, toute l'équipe de SALUT, BONJOUR! sera au poste pour informer les téléspectateurs dès leur réveil. Pour la belle saison, Louis-Paul Allard succède à Jean-Luc Mongrain pour animer MONGRAIN DE SEL et c'est Jocelyne Cazin qui passera en revue avec l'animateur, les nouvelles de la journée dans le cadre du TVA, EDITION MIDI. Cette dernière sera également aux commandes du bulletin de 18 heures.

En après-midi, Yves Corbeil part à l'aventure alors que FAIS-MOI UN DESSIN EN TOURNEE nous propose un véritable circuit touristique avec des émissions enregistrées dans différentes municipalités du Québec. Toujours au chapitre des jeux, SECRETS DE FAMILLE marque le retour de l'animateur Jacques Auger et toute la spontanéité des mots d'enfants.

L'actualité ne prend pas de vacances et c'est pourquoi, chaque mercredi soir du mois de juin, Jean-Luc Mongrain continue de donner L'HEURE JUSTE aux téléspectateurs avec des entrevues serrées qui permettent toujours de découvrir un aspect inexploré de ses invités.

Les variétés et le divertissement sont également de la fête! Toujours dévoué et ne reculant devant rien pour satisfaire son public, Jean-Pierre Coallier continue, jusqu'au 26 juin, d'animer AD LIB le talk-show le plus regardé au Québec.

Puis, profitant de la migration des flamands roses et des vacances de Jean-Pierre Coallier, Jacques Fauteux fait un retour au petit écran avec FAUTEUX... PRISE 2, un tout nouveau talk-show. D'un caractère intimiste, l'émission met en situation l'animateur et des personnalités en vue de notre communauté qui dévoilent leurs grandes passions!

Fait saillant du week-end, le journaliste Stéphan Bureau scrute l'actualité et livre les nouvelles qui font L'ÉVÉNEMENT. Au son et sur les images des meilleurs vidéoclips francophones de la scène nationale et internationale, Francis Reddy poursuit le décompte des "hits" au palmarès TOP MUSIQUE.

Télé-Métropole se tourne vers la ville de Barcelone pour présenter, du 25 juillet au 9 août, la XXVième édition des Jeux olympiques d'été. Près de 120 pays, réunissant plus de 12 000 athlètes regroupés dans 28 disciplines officielles, prendront part à ces jeux. Un spectacle grandiose et des performances sportives uniques. Le Réseau TVA est fier d'être, au Canada, le diffuseur francophone officiel de cette rencontre internationale.

Pendant 16 jours, incluant les cérémonies d'ouverture et de fermeture, le Réseau TVA, par la voix d'une équipe de 25 commentateurs et analystes avec en tête Richard Garneau, diffusera les compétitions olympiques en direct de la capitale catalane de l'Espagne.

Des COULEURS DE L'ETE aux exploits olympiques, Télé-Métropole s'efforce de toujours offrir une programmation variée, informative et divertissante qui rejoint avec émotion chaque téléspectateur.





Venez jouer au BINGO tout en appuyant des organismes francophones. BonneChance!

Lundi 8 juin - 17h45 - 19h
Salle "Big D" Bingo, 2515 rue Dougall
Parrainé par: **L'Association des Sports et Loisirs Windsor-Essex-Kent**

Mercredi 10 juin - 20 h30 - 21h45
Salle Country Bingo, 1699 Northway (angle Huron Line)
Parrainé par: **Les majorettes "Les Papillons"**

Vendredi 12 juin - STW 17h à 19h30; rég. 19h30 à minuit
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **La troupe de théâtre communautaire Soleil-Sud**

Lundi 15 juin - STW 17h à 19h30; rég. 19h30 à 23h
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **L'Association canadienne-française de l'Ontario**

Lundi 15 juin - 18h et 20h
Salle Bingo City, (angle Manning et E.C. Row)
Parrainé par: **L'Association francophone de Basketball du Sud-Ouest de l'Ontario**

Mardi 16 juin - STW 17h à 19h30, rég. 19h30 à 23h
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **Place Concorde**

Jeudi 18 juin - STW 17h à 19h30; rég. 19h30 à minuit
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **Le Club Alouette**

Vendredi 19 juin STW 17h à 19h30, rég. 19h30 à minuit
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **Place Concorde**

Mardi 23 juin - 20h30 - 21h45
Salle Country Bingo, 1699 Northway (angle Huron Line)
Parrainé par: **Les Chevaliers de Colomb St-Jérôme, #8682**

Mardi 23 juin - STW - 17h à 19h30, rég.: 19h30 à 23h.
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **La Place Concordo/Actifit**

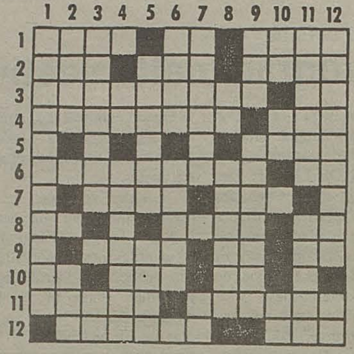
mots cachés

5 lettres cachées

C	L	A	V	I	E	R	E	T	A	M	B	O	U	R
E	V	I	O	L	O	N	H	M	T	E	N	R	O	C
B	T	A	A	N	O	C	E	L	M	O	T	N	A	T
E	R	N	L	I	E	R	C	O	S	A	D	O	C	N
R	I	N	R	E	F	L	L	U	P	E	G	U	N	E
F	O	E	O	E	U	C	L	I	I	P	T	O	O	P
I	S	A	L	T	O	R	A	E	E	V	T	X	U	R
F	O	C	P	R	T	N	N	D	C	Y	R	A	I	E
E	L	E	E	G	O	I	A	I	R	E	Y	E	E	S
I	F	U	N	M	L	L	E	A	S	U	R	R	S	I
D	E	O	T	O	E	A	B	U	T	I	B	C	E	F
O	G	D	D	E	R	H	A	L	G	M	L	H	I	F
L	E	N	U	T	G	P	T	E	I	R	C	L	D	L
E	A	T	E	T	O	M	E	T	A	N	O	S	E	E
M	A	R	C	H	E	S	S	I	A	C	C	E	N	T

accent
alto
anche
art
baryton
bémol
caisse
clavier
clef
coda
cor
cornet
crécelle
cuivre
diaule
dièse
duo
étude
fifre
finale
flûte
gamme
gong
grelot
leçon
mandoline
marche
mélodie
motet
noire
note
orgue
pause
pédale
piano
rebec
ronde
serpent
sifflet
sillet
sixte
solfège
son
sonate
tambour
thème
timbre
ton
trio
tuba
tuyau
valeur
violon

mots croisés



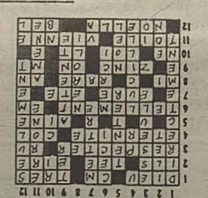
HORIZONTALEMENT

1—L'Être Suprême. — Chiffres romains. — À un haut degré.
2—Eux. — Pièce du jeu de golf. — L'Irlande.
3—Honorer. — Petit ruisseau.
4—Sans fin. — Cou.
5—Le plus âgé.
6—Si. — Éminence.
7—Riv. de France. — Saison.
8—Milieu. — Qui n'est pas commun. — Année.
9—Métal. — Pron. indéf. — Mont.
10—Venu au monde. — Ordonnance. Consonnes.
11—Tissu de lin. — Ville autrichienne.
12—Prén. de femme. — Beau.

VERTICALEMENT

1—Sans détour.
2—Petite île. — Agent d'affaires.
3—Abandonnée. — Fille d'Inachos.
4—Dans pronom. — Prén. féminin.
5—Entreprendre. — Petit-neveu de Jacques Cartier.
6—Cette chose-ci. — Miséricorde.
7—Placer. — Sert à stimuler.
8—Jumelles. — Huile volatile extraite de la fleur d'oranger.
9—Trois fois. — Moment pendant lequel on attend.
10—D'un verbe gai. — Ici. — Notez bien.
11—Qui contient des erreurs. — D'une courtoisie aimable.
12—Uniquement. — Article espagnol.

solutions



MOTS CACHÉS:
HARPE

LE PROF SCIENTIFIX TE RÉPOND

Pourquoi éternue-t-on?

L'éternuement est un réflexe involontaire. Parfois, il se produit sans raison apparente. D'habitude, on éternue quand des particules irritantes (poussières, poivre, pollen ou mucus) entrent dans nos narines. C'est donc un moyen de défense de notre corps.

La muqueuse nasale (la peau qui tapisse l'intérieur du nez) est très sensible: elle contient plusieurs terminaisons nerveuses. Quand elles sont irritées, ces terminaisons envoient un message à la base du cerveau, dans le centre respiratoire. Le message est ensuite relayé aux muscles de la respiration qui commandent au corps d'inspirer profondément. Puis... atchoum! L'air est chassé violemment par le nez et la bouche. Il atteint une vitesse de 160km/h et peut projeter des microbes à plus de trois mètres. Un véritable ouragan!





Sur les ondes de...

Horaire CFTM

Jeudi 4 juin - 19 h 30
FESTIVAL SCIENCE-FICTION - "Cherry 2000"
Am. 1986. Science-fiction de S. De Jamatt avec Melanie Griffith, David Andrews et Ben Johnson. En 2017, un homme cherche dans une zone dangereuse des pièces de rechange pour sa compagne, un androïde dont les circuits ont sauté.

Vendredi 5 juin - 21 h 30
VIE PRIVÉE - avec Reine Malo
Thème: Vivre ou mourir à l'adolescence? Derrière les statistiques sur les suicides et les tentatives de suicide d'adolescents, il y a des jeunes qui vivent, qui souffrent, qui veulent aussi mordre à la vie. Comment pouvons-nous percevoir les signaux de détresse des jeunes que nous côtoyons? Comment pouvons-nous entrer en contact avec eux et leur redonner le goût de se battre, de vivre pleinement leur vie? (#1) (Reprise)

Samedi 6 juin - 16 h 30
VIDEO ROCK DETENTE - avec Nathalie St-Pierre
Thème: Le soleil. Présentation des meilleurs vidéoclips rock détente sur les marchés national et international. (Reprise)

Dimanche 7 juin - 22 h 00
SANTÉ DU MONDE - avec Pierre Nadeau
Thème: L'agressivité. L'agressivité est partout. On dit même qu'elle fait partie de la nature humaine. C'est pourquoi il est très difficile de donner une définition à l'agressivité. Entre le comportement barbare de certains guerriers et le caprice d'un enfant ou une scène de ménage, il y a un monde, et pourtant, il s'agit bien dans tous les cas d'agressivité.
A travers des témoignages et des entrevues avec divers spécialistes dont le célèbre professeur Henri Laborit, cette émission observe divers comportements agressifs. (#2) (Reprise)

Lundi 8 juin - 16 h 30
CLAIRE LAMARCHE
Sujet: J'ai hérité d'un don. Forum populaire où le public en studio discute de ses préoccupations dans la vie de tous les jours. Des voyants, guérisseurs, télépathes racontent comment ils vivent avec un don surnaturel. (Reprise)

Mardi 9 juin - 6 h 30
SALUT, BONJOUR!
(En direct)

Horaire de CBEFT

Jeudi 4 juin - 21 h 00
PASSEPORT - L'EUROPE ASSIÉGÉE
(Début). Série de documentaires choisis parmi les meilleures productions des télévisions étrangères. Anim. Pierre Craig. Réal. Solange Demeules et Hélène St-Martin. Réal.-coord. François Ayotte. Venus d'Afrique, d'Asie ou d'ex-pays communistes, des millions d'hommes et de femmes envahissent l'Europe et tentent d'atteindre le mirage de la société de consommation qui y brille. Tout plutôt que cette famine et ce désespoir, lot quotidien de leur mère-patrie.

Mardi 9 juin - 12 h 30
L'ART DE VIVRE
Magazine traitant des intérêts et préoccupations de gens actifs de quarante ans et plus. Anim. Sylvie Ledoux et Matthias Rioux. Réal. Pierre-André Bouchard et Pierrette B. Forgues, CBVT-Québec. Réal.-coord. Alain Desjardins. Le phénomène Michel Côté. - L'art de vivre au soleil avec Marc Rhainds, spécialiste en santé communautaire au CHUL. - Deux femmes "trappeurs" avec Hélène Raymond.- Inv. Madeleine Arbour, designer d'intérieur.

Vendredi 5 juin - 16 h 30
LES DÉBROUILLARDS
Reportages palpitants, expériences amusantes et sujets divertissants. Anim. Gregory Charles et Marie-Soleil Trougas. Prod. SDA Ltée. en collaboration avec la Société Radio-Canada. LA NUIT.

Samedi 6 juin - 19 h 30
LES GRANDS FILMS
VOYAGEUR MALGRE LUI (The Accidental Tourist), E-U. 1988. Comédie dramatique réalisée par Lawrence Kasdan. Avec William Hurt, Geena Davis, Kathleen Turner et Amy Wright. Macon Leary, un auteur de guides de voyages en instance de divorce, est poursuivi des assiduités d'une dresseuse de chiens originale dont la principale qualité n'est pas le bon goût. (Première).

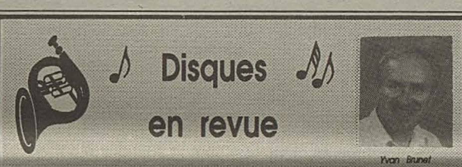
Dimanche 7 juin - 19 h 30
LA SOIREE DU HOCKEY MOLSON A RADIO-CANADA
Finale de la Coupe Stanley. Avec Claude Quenneville, Gilles Tremblay, Jean Pagé et Camille Dubé. Réal. André Latour et Jacques Primeau. Réal.-coord. Michel Quidoz.

Lundi 8 juin - 9 h 00
CINEMA
LE GENDARME ET LES GENDARMETTES,
Fr. 1982. Comédie réalisée par Jean Girault. Avec Louis de Funès, Michel Galabru, Catherine Serre et Claude Gensac. Pour récompense de leurs derniers exploits, les gendarmes sont installés dans une nouvelle gendarmerie et on leur adjoint quatre femmes pour un stage de formation.

Horaire de TV5

Samedi 6 juin - 21 h 00
(rediffusion le dimanche 7 juin à 1 h 30 et le lundi 8 juin à 14 h)
STARS 90
Emission de variétés animée par Michel Drucker. Spécial Michel Sardou. Michel Sardou interprète six chansons de son nouvel album intitulé, Sardou. Avec: Phil Barney, Alain Lanty, Thierry Hazard, Réjane Perry, Jean-Marie Bigard, Guy Bedos, Texas.

Dimanche 7 juin - 22 h 00
(rediffusion le lundi 8 juin à 15 h 35)
FAUT PAS RÊVER
Magazine de l'évasion. L'histoire d'un blouson de cuir nommé Perfecto; rencontre avec des jaïns, apôtres de la non-violence; le carnaval bolivien de la Diablata, véritable psychodrame historique, voit s'affronter le diable et une jeune vierge. Invité: le scénariste Jean-Claude Carrière.



Julie Masse «A contre jour» Select/Victoire VIC-CD-712.
Avec cette deuxième offrande vinylisée, Julie Masse chante de toutes les inquiétudes, des incertitudes et du manque d'amour que vivent les jeunes d'aujourd'hui. On y parle des sans abri, de l'alcoolisme, des sentiments cachés et des amours impossibles (en somme, l'amour dans toutes ses couleurs): "Les idées noires", "Un homme a pleuré", "A contre-jour", etc... Une musique électrisante qui respire le rock.

Les Z'îles à Zabé "Ça Mexique" Musicor/Zabec 92-2.
Musique amusante et entraînante à la Compagnie Créole qui se prête bien à la danse: "Elle s'appelait Florida", "La mâtinique", "Les îles vierges", "Non, non Lulu", etc... Aucunement renversant, mais bien.

Lionel Richie "Back To Front" Polytel/Motown 63384.
Uniquement pour qui a évolué avec la musique romantique et mielleuse de ce grand charmeur, anciennement de la formation The Commodores: "Penny Lover", "Three Times A Lady", "Easy", "Hello", "All Night Long", etc... Un album-ramassis de mérite.

Chris De Burgh "Power Of Ten" A&M 7188.
Chris De Burgh parcourt le circuit de la chanson rock-folklore depuis assez longtemps. Il flirte tout bonnement ici de plage en plage avec le thème d'amour perdu/retrouvé et celui de l'après-vie: "Where Will We Be Going?", "Separate Tables" (le premier extrait), "In Your Eyes", etc... Le tout, brillamment produit par Rupert Hine (Rush/Tina Turner) se prend bien. Du matériel textuellement simple, mais musicalement mélodieux.

Lightnin Hopkins "Double Blues" Fantasy FCD 24702-2.
Sam "Lightnin" Hopkins était un vieux renard du blues terreux américain. L'entendre, c'est le reconnaître. Cette toute nouvelle compilation sur format laser comprend 16 titres endisqués en 1964: "I Got Tired", "Rocky Mountain Blues", "I Asked The Bossman", etc... Un album qui serpente la musique "blues", laquelle s'écoute bien à tout moment.

Arc Angels "Arc Angels" MCA/Geffen 24465.
Du blues-rock à la sauce épicée américaine avec guitares bavardes (Charlie Sexton/Dayle Bramhall II). Cette première aventure discographique est assez intéressante malgré quelques faiblesses au niveau composition. Ça sent un peu le réchauffé (Stevie Ray Vaughan). A noter que le batteur Chris Layton et le bassiste Tommy Shannon étaient tous les deux déjà de la formation de Stevie Ray Vaughan.

L'Écho de la 

Publié par le Conseil d'administration de la Place Concorde Numéro 2, volume 6

Salut tout le monde!

Oh! Une dépêche qui vient tout juste d'arriver, les bénévoles l'ont emporté 5 à 3 dans un match très serré qui les opposaient aux clients du petit-déjeuner du dimanche 24 mai. Vous comprendrez, fidèles lecteurs et lectrices, que suite à cette performance, ce service ne sera plus offert à la Place Concorde, du moins pas de cette façon-là. N'oubliez pas que nous avons toujours le brunch du dimanche et le buffet du vendredi soir. Ne laissez pas les autres déguster ce que vous pouvez déguster vous-même. J'en profite pour remercier les enseignants/enseignantes et leurs conjoints qui ont tout tenté pour faire un succès de cette entreprise... Mais, l'homme propose et Dieu dispose. Ayez d'ailleurs une gentille pensée pour ces professeurs puisque plusieurs d'entre eux ne seront malheureusement plus parmi nous en septembre. La Place concorde perdra quelques amis(e) et les enfants d'excellents titulaires...

Bonne chance!

Vous savez, j'en entends de toutes sortes au sujet de notre Centre francophone, des ouï-dire, des rumeurs, des cancans, et j'en passe. Vous remarquerez que ces individus qui critiquent le dimanche soir sans leur salon ne sont pas toujours les premiers à venir profiter des services de la Place Concorde et à s'impliquer... Travaillons et poussons dans la même direction, les résultats ne tarderont pas à venir!

Notre ami Emmanuel Chayer s'inquiète passablement de la lenteur avec laquelle les billets du 50/50 se vendent. Il s'est engagé à danser la "Lambada" pour chaque 10 billets vendus. Sautons sur l'occasion (pas sur lui, mesdames!) pour se procurer des billets qui pourraient nous enrichir de plusieurs centaines de dollars. Parlez-en à M. Laframboise qui a fait encadrer son billet gagnant avec une partie des 733 $ qu'il a remportés au dernier tirage. Douze dollars/douze chances!

Il a également mentionné qu'il viendrait investir ses deniers au super-casino du vendredi 5 juin, je ne dirai pas que je travaillerai à cette soirée, mon magnétisme a été amplement éprouvé au dernier petit-déjeuner, alors shhh... motus et bouche cousue. Vous êtes donc cordialement invités à venir (perdre) gagner des sous ce soir-là. Bienvenue!

Pour ceux et celles qui rêvent de voir des chromosomes géants depuis longtemps, Richard Rochette et ses comparses Guy Babin et Paul Lapointe vous divertiront de leurs chants et de leurs physiques d'Apollon le 19 juin ici-même à la Place Concorde. Venez fêter la St-Jean avec nous!!!

Si vous pouvez encore penser et marcher après cette soirée mémorable, nous vous réinvitons le lendemain où Georges Hamel charmera vos tympans avec sa musique et sa voix. C'est un rendez-vous à ne pas manquer!

Vous qui êtes inquiets de mes espions lybiens, sachez qu'ils sont toujours en vacances, cette fois quelque part en Europe de l'Est où ils s'entraînent au tir au mortier pour les jeux de Barcelone. Rendons à César ce qui appartient à César: ce sont vraiment de grands travaillants...

Au revoir, n'abusez pas de la bonne chair ni des bons vins, laissez-moi tout ça! Salut!!!

Daniel O'Hara



«Art in the Park» cette fin de semaine

C'est ce samedi, 6 juin, de 9 h au coucher du soleil et le lendemain, de 9 h à 18 h, que l'on pourra se promener dans le parc Willistead pour examiner les oeuvres d'art variées qui y seront offerts en vente. Parmi les oeuvres de plus d'une centaine d'artistes, se trouveront, entre autres, des oeuvres de poterie, de travail sur cuir, de travail sur bois, de sculpture, de verre, et bien sûr, des peintures de tous genres.

On offrira encore, comme par les années passées, le service de navette d'autobus des parcs de stationnement des compagnies Hiram Walker, promenade Riverside, et John Wyeth, rue Ottawa.

Le temps d'aller cueillir les fraises

La récolte de fraises est la première que l'on peut aller cueillir à divers endroits de la région chaque année. D'habitude, elle commence la première semaine de juin et se poursuit environ trois semaines.

Au cours des semaines suivantes, on pourra ensuite cueillir pommes, bleuets, prunes et divers légumes.

La liste des endroits qui permettent aux clients de cueillir eux-mêmes les récoltes est disponible aux kiosques touristiques de la province ainsi qu'aux bureaux du ministère des l'Agriculture et de l'Alimentation.

On recommande toujours, cependant, de téléphoner aux entreprises en question avant de s'y rendre pour s'assurer que la récolte est disponible.

Echec au Crime

ECHEC AU CRIME offre des récompenses allant jusqu'à $1000. pour des renseignements menant à une arrestation en rapport avec le crime décrit ci-bas ou n'importe quel crime sérieux, et garantit l'anonymat à l'informateur qui n'a pas à se nommer ni témoigner en cour, mais qui est identifié par un numéro. Le numéro à composer est **258-8477**, du comté à frais virés s'il y a lieu.

Ne jouez pas à la balle avec des criminels

Le magasin d'articles de sports Nantais, au 2075 ouest de la rue Wyandotte, a encore été victime d'une entrée par effraction. Les portes ont été mises sous clé à 17 h 30 le vendredi 15 mai. Mais quand le personnel est arrivé pour ouvrir le magasin le lendemain matin, ils ont vu que la serrure de la porte avant avait été endommagée et qu'on avait volé une centaine de gants de baseball de marques diverses, environ 25 casquettes de baseball, une vingtaine de manteaux-sports de printemps et d'hiver, une douzaine d'ensembles coupe-vent, ainsi que des gilets de hockey et des souliers de baseball.

Attention si l'on vous approche pour vous vendre l'un ou l'autre de ces items à prix d'aubaine. Non seulement pourriez vous perdre votre argent, mais on pourrait vous accusez criminellement de possession d'articles volés. Plutôt, aidez à Echec au Crime à résoudre ce crime et méritez-vous une récompense financière qui vous permettra d'acheter légalement un gant ou un manteau.

Le Rempart

Le Rempart — L'hebdo des francophones du sud-ouest ontarien

Windsor, Ontario | 10 juin 1992 | 26 ième année, No23

Discussion sur un conseil scolaire de langue française à l'automne

(JCM) C'est à l'automne que ceux et celles qui oeuvrent dans le domaine scolaire, puis la population en général, pourront prendre connaissance d'un rapport sur la faisabilité d'un conseil scolaire de langue française dans le sud-ouest de la province.

La dernière ébauche du rapport commandé par un comité ad hoc mis sur pied par le Conseil régional de l'Association francophone des Conseils scolaires de l'Ontario, et rédigé par le consultant M. Pierre Xatruch, a été présentée aux membres du comité ainsi qu'aux membres du Conseil régional au cours des dernières semaines. L'auteur la retouchera en fonction des commentaires recueillis pour produire un rapport final, probablement d'ici la fin juin.

Le rapport ne recommande pas un scénario particulier, mais présente une analyse des divers facteurs en jeu, a appris LE REMPART.

Pour sa part, la présidente du Conseil régional, Mme Jeanne Mongenais, a laissé entendre qu'elle croit que le projet est tout à fait faisable. Cependant, insiste-t-elle, la population et les gens touchés de plus près par le projet doivent avoir l'occasion de prendre connaissance du contenu du rapport pour participer à l'élaboration d'un plan de réalisation.

Il existe déjà des conseils scolaires de langue française dans les régions d'Ottawa, de Toronto et de Prescott-Russell, et le gouvernement s'est prononcé en faveur d'en établir d'autres. Mme Mongenais ne voit pas pourquoi le prochain ne pourrait pas être dans cette région.



Le canton de Tilbury-Nord en fête

(JCM) Le 17 janvier 1892, un nommé M. Welch présidait à la première réunion du Conseil municipal du canton de Tilbury Nord. Cette fin de semaine, les résidants de ce canton fêteront avec faste le centenaire de leur municipalité.

"Nous avons organisé essentiellement une fête populaire, explique M. Jean-Paul Gagnier, président du comité d'organisation. Il règne ici un véritable esprit communautaire car les gens se considèrent comme faisant partie d'une grosse famille et c'est cet esprit que nous voulons faire ressortir."

Les festivités débutent ce vendredi soir, 12 juin, par une danse suivie d'un goûter à la salle paroissiale de Pointe-aux-Roches. Elle est organisée par les Chevaliers de Colomb et met en vedette l'orchestre Rythm Ramblers. On remettra des prix à la femme, à l'homme, au couple, puis à la famille qui porteront les meilleurs costumes d'époque.

Le lendemain matin, les activités débutent à 8 heures. Un groupe de voyageurs d'époque arrivera près du phare (Lighthouse) à l'embouchure de la rivière Thames et y établira un "village" comme on le faisait il y a cent ans ou plus; on y servira un déjeuner comme à l'époque. Puis vers onze heures, le groupe lèvera le camp pour se diriger vers Pointe-aux-Roches.

A midi juste débutera la parade du centenaire comprenant une cinquantaine de chars allégoriques ainsi que divers groupes de marcheurs, des fanfares et des anciennes voitures de pompiers. Le défilé part de l'église, suivra le chemin Tecumseh jusqu'aux rues Hale, puis Reed, puis Maple où l'on prévoit que les voyageurs s'y joindront. Puis on retournera au chemin Tecumseh, puis au chemin Comber Side Road jusqu'à l'entrée du parc municipal.

A 13 heures donc, on "ouvrira" officiellement les nouveaux jardins qui ont été aménagés à cette entrée, on fera les discours d'occasion, puis on remettra des prix pour les meilleurs chars allégoriques dans cinq différentes catégories.

Divers spectacles se succéderont jusqu'à 20 heures à quel moment débutera une partie de balle mettant en lice une équipe de joueurs de 50 ans ou plus de la région ouest du canton dirigée par M. Mike Zimney et une autre semblable de la région est que dirigera M. Fristz Markham.

La journée se terminera par une danse en plein air avec disc-jockey et une fête sous la tente où le Club Lyons servira breuvages et nourriture.

Dimanche, à compter de midi, on servira un "Strawberry Social" devant les bureaux municipaux au cours duquel on marquera l'ouverture d'un nouveau gazebo qui servira en permanence comme lieu de détente.

Puis à 14 heures on se trouvera de nouveau au parc municipal pour faire un toast officiel au 125e anniversaire du Canada, comme doivent le faire, à la même heure, toutes les autres municipalités.

Ensuite, on remettra une plaque commémorative à 17 familles du canton qui occupent encore le même terrain ou le même lot qu'occupaient leurs ancêtres il y a 100 ans.

Pendant que se poursuivront encore des spectacles on servira le souper en trois services, à 16h, 17h, puis 18h, à la paroisse du village, qui marque, elle, en même temps son 125e anniversaire.

"Nous comptons sur une grande participation" de conclure M. Gagnier en remerciant les autres membres du comité qui ont travaillé avec lui à l'organisation. Ils sont: Mmes Mary-Jane Gagnier, vice-présidente, Lynn Stevenson, secrétaire, Pamela Cowan, Lise Morais, Janet Beaugrand, Marcella Bellemore et Pauline Chauvin.

BOUKALIVRE

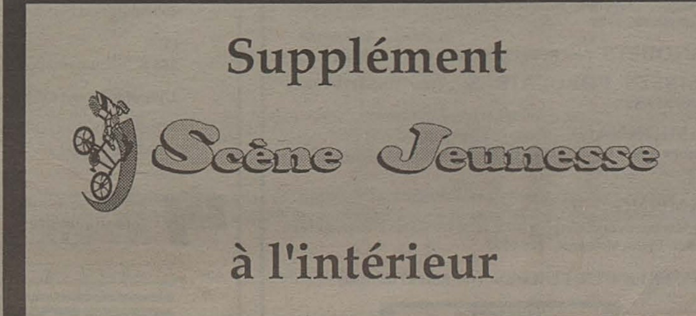
et

LE REMPART

présente

un nouveau concours...

p. 10



Index des Services en Français

AGENCES DE VOYAGE
House of Travel, Mme Chantal Kosnik, M. Robert Sylvestre, 2575 ave Ouellette, Windsor **972-1365**; 13576 ch Tecumseh, St Clair Beach, **979-3757**

AGENTS D'IMMEUBLE
M. Rénald Paquin, Royal-Le page Real Estate Realty Services Ltd, 3120 Dougall. Bur.: **969-0330**; Dom.:**735-2552.**

ALUMINIUM (Voir **RÉNOVATIONS** et **CONTRUCTIONS**)

APPAREILS ÉLECTRONIQUES (Voir **STÉRÉOS, TÉLÉVISEURS, VCRs**, et voir aussi **APPAREILS MÉNAGERS**)

APPAREILS MÉNAGERS (Voir aussi **MEUBLES**)
Belisle TV Appliances Ltd., M. Robert Belisle, 535 rue Notre-Dame, Belle Rivière, **728-2844**

ARTICLES RELIGIEUX
Brisebois Christian Book Store, M. Maurice et Mme Béa Brisebois, 3315 est, ch. Tecumseh, Windsor. **944-9780.**

ARTISANAT (Voir aussi **SERVICES AUX FEMMES**)
L.A. Wool Shop, Mme Louise Andrée Leduc, Mme Cécile Hockley, 6711 est, chemin Tecumseh East Park Centre. **944-8112.**
Le Trésor de laine Tecumseh Wool and Sweater Boutique, Mme Irène Roy, 12325 ch. Tecumseh, Tecumseh **735-1235.**

ARTS ET CULTURE
Centre culturel Tournesol Windsor/Essex, 7515 prom. Forest Glade, Mme Mireille Whissell, **948-5545**
Centre culturel St-Cyr Pointe-aux-Roches, Mme Ursule Leboeuf **798-3275**, Mme Elmire Rondot **798-3241**, Mme Hélène Chauvin **798-3048**

ASSOCIATIONS (Voir **SERVICES AUX FEMMES, SERVICES D'INFORMATION ET DE SECRÉTARIAT, SPORTS**)

ASSURANCES
Lajeunesse-Lanoue, 5915 ch. Malden, Windsor. **966-6112.**
La Métropolitaine, M. Denis Pinsonneault, 75 Keil Drive South, Chatham; Bur.: **352-2414**; Dom.: **354-5031**
The Co-operators, M. Luc Mailloux, C.P.9, Emeryville (Puce), Bur.: **727-3855, 727-6479**; Rés.: **979-8581**

AUTOMOBILES-PIÈCES (Voir aussi **AUTOMOBILES - VENTE ET SERVICE**)
A. & L. Auto Recyclers Ltd., MM. John Lanoue et Guy Desmarais, Route 2, angle ch. Comber (77) **1-800-265-2128** comté; **798-3525** Windsor.

AUTOMOBILES-RÉPARATIONS ET DÉBOSSAGE (Voir aussi **GARAGES**)
Johnny's Spring Service, M. Michel St-Louis, 223 ave Glengarry, Windsor, **254-8661**

AUTOMOBILES-VENTE ET SERVICE (Voir aussi **AUTOMOBILES - PIÈCES**)
André Lanoue Pontiac Buick Inc., M. Craig Lanoue (Vente), M. Duane Lanoue (Service) 85 rue Mill Ouest (Hwy 2) Tilbury **798-3533, 682-2424**
Central Chrysler Plymouth, M. Paul J. Perrault, 790 rue Goyeau, Windsor, **256-7891**

AVOCATS
Clinique juridique bilingue Windsor/Essex, Me Lorraine Shalhoub, 595 est, ch. Tecumseh, Windsor. **253-3526**
Me Brian Ducharme, 600-176 ave Université ouest, Windsor, **258-6490** 12127 est ch. Tecumseh, Tecumseh, **735-1445**; 527 rue Notre-Dame, Belle-Rivière. **728-1840**
Me Robert Jutras, 50 rue Queen Sud, Tilbury, **682-3100**
Me Marianne P. Kroes, 700-176 ave Université ouest, Windsor , **971-7311**
Levesque, Levesque; Me Gérard Levesque, 1218 rue Ste-Anne, Tecumseh **735-9928**

BANQUETS (Voir **RÉCEPTIONS -SALLES À LOUER**)

CAISSES POPULAIRES (Voir **"INSTITUTIONS FINANCIÈRES"**)

CAMIONNAGE
Jacques & Son Trucking, Mlle Estelle Vaillancourt, 12056 ch Tecumseh. **735-3192**

CAMPING
Windsor South/Amherstburg KOA, la famille Florian Brousseau, RR1, 6480 ch Texas, McGregor, **726-5200**

CENTRES CULTURELS (Voir **ARTS ET CULTURE**)

Suite page 6

On parle d'eux et d'elles

Bienvenue à **Allyson Rachel Cross**, née le 16 mai 1992, fille de **M. et Mme Carole (Tremblay) et Jeff Cross.** Allyson, qui pesait 9 lbs est le 8e petit-enfant de **Mme** et **M. Rachel** et **André Tremblay**, et le 2e de **Mme** et **M. Edna** et **Raymond Cross.**

*****

Le conseil d'administration de TVOntario a récemment nommé **Mme Marie-France Alamargot,**



de Windsor, membre du Conseil consultatif francophone (CCF).

Mme Alamargot est assistante du surintendant des écoles françaises au conseil des écoles séparées de Windsor. Elle oeuvre comme bénévole à la Place Concorde, a déjà participé à de nombreuses activités auprès des scouts francophones et a aidé bénévolement des enfants à lire et mieux comprendre la langue française.

Le CCF fait des recommandations au Conseil d'administration de TVOntario sur les besoins des Franco-Ontariens en matière d'éducation et sur les objectifs à fixer, les politiques à adopter et les programmes à concevoir pour satisfaire ces besoins.

*****

Voici la liste des gagnants du tirage Loto L'Essor/Lajeunesse: Tirages anticipés: 200$ chacun: **Camille Thomas, Jean-Paul Fournier**, tous deux de Tecumseh, **Aurèle Bénéteau** de Pointe-aux-Roches; le **personnel de l'école St-Edmond** de Windsor et la **Alvin Marentette Assembly # 2097, K. of C.** de Belle-Rivière.

300$ chacun: **Marc Rivest** de Comber; et **Monique Marentette** de Tilbury; 400$: **Claudio Dozé** de Windsor; 500$ **Mike Disher** de Belle-Rivière et 2500$ **Marie-Antoinette Monette** de Windsor.

200$ chacun: **Eric Champagne, Arnolda Godin**, tous deux de Tecumseh; **Tony Reaume, Roger Beaulieu** de Tilbury, **Rich Laframbroise, Catherine Bishop** d'Amherstburg; **Rita Marcotte & Sue Levasseur** de LaSalle; le **personnel de l'école Lucien Beaudoin, Barbara Holmes**, et **Thérèse Miller** de Windsor. 100$ chacun: **Charles Brachen, Clara Dicaire, Bill Roy, Jeanne Montigny, Micheline Li Wan Po, Dave St-Pierre, Fr. Alvin Marentette Assembly #2097**, de Belle-Rivière; **France Simoneau** (2), **Yvette Lagacé, Gérard Dufault, Corneliu Lazar, Moe Beaudoin, Mary Ninch, Helen Trojand, L'Union Culturelle Franco-Ontarienne, Pauline et Omer Dubuc, Bernadette Grenier, Arthur Kidd, Rudolph Gauthier, Barbara Holmes, Robert Vallée & Gérad Parent** de Windsor; **Pat Jobin, Vivian Chouinard**(2), **Camille Thomas**, de Tecumseh; **Neil Graham, Rémi & Roseanne Bonin** de Woodslee; **Jerry Meloche, Carole Hillier** de Leamington; **Theresa Glasier, Julien Sylvestre** de Pointe-aux-Roches; **Claude Allaire** d'Emeryville, **Michel & Philipe Stewart** de St-Clair Beach; **Pete & Bernadette Donais, Yvette Janisse** (2) de St-Joachim; **Anna Morencie**(2) de McGregoret **Bill Whittle.**

Calendrier des activités

TOUS LES MARDIS MATIN
10h30
L'HEURE DE "RACONTE DES HISTOIRES EN FRANÇAIS"
Bibliothèque de Forest Glade, 3211 ch Forest Glade
Information: Mme Simone Hobson 735-6803

JEUDI 11 JUIN
18 h 30
SOUPER DE FIN D'ANNÉE
UNION CULTURELLE DES FRANCO-ONTARIENNES WINDSOR-ESSEX
Casey restaurant, 7995 ch Tecumseh est
Information: Laurette Lapointe 944-3000

70 pour cent estiment que le Québec a un rôle à jouer

Les Québécois sont très sympathiques aux francophones hors Québec

Ottawa (APF): Il existe une très forte sympathie de même qu'une ouverture d'esprit de la part des Québécois, face aux francophones des provinces canadiennes.

C'est ce qui ressort d'un sondage sur les perceptions des Québécois à l'endroit des francophones vivant à l'extérieur du Québec, réalisé à la fin du mois d'avril par les firmes Nadeau, Beaulieu d'Ottawa et Som de Montréal auprès de 1003 personnes.

Ce sondage, dont la marge d'erreur est de 4,9 pour cent, révèle que 64 pour cent des répondants ont de la sympathie pour les francophones hors Québec. Un peu plus de la moitié estiment que la situation des francophones hors Québec est pire que celle des anglo-québécois. Pas moins de 70 pour cent croient que le Québec a un rôle à jouer auprès de la communauté francophone hors Québec au Canada.

Pour ce qui est des

Suite page 8

Rencontre provinciale de Théâtre-Action

Une nouvelle attention au théâtre communautaire, se réjouit Soleil-Sud

(JCM) La participation de cinq membres de la troupe de théâtre communautaire Soleil-Sud à l'assemblée annuelle de Théâtre-Action tenue à Ottawa à la fin mai, fera retomber des bénéfices de deux façons sur la troupe locale.

La mise sur pied d'une structure renforcée pour le théâtre communautaire figure parmi les six projets prioritaires du plan d'action triennal adopté à l'assemblée. (Au cours des trois prochaines années, Théâtre-Action visera également la création de trois centres de théâtre professionnel à Ottawa, Toronto et Sudbury, l'élaboration des mécanismes de perfectionnement et l'amélioration des programmes d'enseignement). "Les grandes lignes de notre plan d'action permettra au théâtre franco-ontarien de demeurer l'un des principaux véhicules de la culture en Ontario" a déclaré le président, M. Michel Ouellette.

De plus, a indiqué Mme Margo Lavoie, une des représentantes de Soleil-Sud, la participation des gens intéressés de façon particulière au théâtre communautaire a fait qu'ils sont maintenant mieux représentés au Conseil d'administration de l'organisme provincial.

En plus, Mme Lavoie a été nommée membre de la "table sectorielle" sur le théâtre communautaire qui orientera le travail du conseil dans ce domaine. Elle a indiqué qu'un des objectifs sera de rétablir la pratique de Festival provincial de théâtre comme elle existait il y a nombre d'années, mais en l'axant totalement sur le théâtre communautaire.

Les autres représentants de la troupe locale étaient le président, M. Jean-Paul Lavoie, ainsi que MM. Jacques Gagnon et Marcel Bergeron et Mme France Thibault.

"La rencontre nous a permis de faire des contacts avec une foule de gens qui font du théâtre ailleurs dans la province et d'échanger avec eux" souligne M. Lavoie.

Ainsi, des contacts préliminaires ont été faits avec trois groupes en vue d'échange de productions, de sorte que chacune d'elles viendrait présenter son spectacle ici, puis Soleil-Sud ferait de même à l'autre endroit.

"De façon plus générale, ajoute M. Lavoie, nous pouvons profiter, par de tels échanges, de renseignements sur des techniques de production, ou d'expériences diverses qui ont été tentées ailleurs."

Par exemple, les représentants ont entendu qu'en général, les pièces comiques sont plus appréciées que les pièces dramatiques, et Soleil-Sud en tiendra compte dans le choix de ses prochaines productions.

"En fait, de signaler le président, nous aimerions que notre propre public nous fasse part de ses intérêts à ce sujet ou sur tout autre aspect de notre activité. Nous invitons tout le monde à communiquer avec nous à notre nouveau local à la Place Concorde, au 974-8004."

Une élève de l'Essor à la présidence de la FESFO

Par Kathy Bézaire

Une native de St. Clair Beach est devenue présidente de la Fédération des élèves du secondaire franco-ontarien pour l'année 1992-93. Annie Bordeleau, une élève de



l'école secondaire l'Essor, fut élue au premier tour de scrutin, pendant la fin de semaine du 30 avril au 4 mai 1992, quand plusieurs élèves de partout dans la province se sont rendus à Iroquois Falls pour participer à la 16e réunion annuelle de la Fédération.

Depuis sa création en 1975, la FESFO a joué le rôle de porte-parole pour défendre les intérêts et les droits des jeunes francophones auprès des gouvernements. Cette organisation offre aux jeunes un grand nombre de services, tels que des programmes de formation en leadership et des activités d'animation culturelle, pour leur permettre à s'intégrer dans leur milieu francophone.

La FESFO rassemble 25 000 élèves francophones qui fréquentent une des 70 écoles secondaires françaises ou mixtes de la province. C'est une force active, grâce aux différentes générations de jeunes qui y ont participé depuis 15 ans, selon une ancienne présidente.

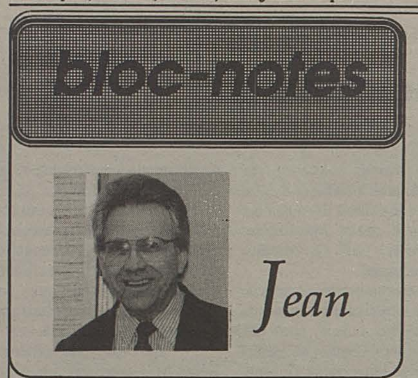
Pour Annie, qui aime le tennis, l'art dramatique et la danse, participer à la gestion d'une organisation n'est pas quelque chose de nouveau; elle a aussi occupé le poste de directrice de l'Association Canadienne-Française de l'Ontario.

Annie a fait ses études élémentaires à l'école St-Antoine de Tecumseh. Dans un an, lorsqu'elle aura terminé ses cours pré-universitaires, elle aimerait poursuivre ses études post-secondaires à l'Université d'Ottawa où elle étudiera la psychologie et l'éducation physique pour devenir professeur. Elle aimerait aussi un jour se marier et avoir des enfants.

Cependant, avant cela, comme présidente de la FESFO, Annie vise à répondre aux besoins des élèves du secondaire. Elle veut faire de bonnes représentations aux niveaux des comités, des associations et des gouvernements pour faire mieux connaître toutes les écoles françaises. Elle veut aussi sensibiliser davantage les 25 000 élèves à la situation des jeunes francophones dans cette province. "Ce n'est pas impossible de combattre l'assimilation. La langue et la culture françaises peuvent survivre même ici dans le sud-ouest; il y existe beaucoup de possibilités", a dit Annie.

Annie aura plusieurs fins de semaine chargées à cause des divers voyages qu'elle fera pour la FESFO. Annie, Nathalie St-Cyr de l'école Ste. Marie de New Liskeard et Benoît Hubert de l'école De LaSalle d'Ottawa, vice-présidente et 2e vice-président respectivement, parcourront la province afin d'obtenir plus de support et de ressources des gouvernements afin de former les "leaders" de demain. Mais elle croit que cette expérience sera passionnante et elle espère être à la hauteur de la tâche.

"Je suis vraiment fière qu'Annie est accédé à ce poste parce qu'elle a beaucoup de potentiel et beaucoup d'idées à faire valoir, concernant les besoins des élèves du sud-ouest. Je lui souhaite une bonne année de représentation", a dit Mme. Louise Proulx, animatrice culturelle de l'école secondaire l'Essor.



Vous trouverez, à l'intérieur de ce numéro du REMPART, un cahier spécial «Scène-Jeunesse».

Nous publions de façon régulière des nouvelles au sujet des jeunes, et parfois des textes qu'ils ont rédigés. Mais ce cahier est notre façon d'accorder une importance toute spéciale à ce sujet.

Il reflète notre conviction qu'il ne faut pas voir en la jeunesse simplement une "relève pour demain", mais plutôt un domaine important d'activité courante à reconnaître, à respecter, à stimuler et même à privilégier.

Les jeunes, autant que les adultes, sont, à présent, membres de plein droit de notre communauté. Leurs réalisations devraient nous rendre aussi fiers que celles de leurs aînés, et méritent de toutes façons cette reconnaissance; leurs spectacles sont en général aussi intéressants à visionner que ceux de leurs aînés (celui présenté à la Place Concorde la semaine dernière par les élèves des écoles élémentaires de Windsor pour marquer le centenaire de la ville de Windsor en faisait bien foi!); leurs besoins culturels doivent recevoir autant d'attention que ceux de leurs aînés; etc.

Notre cahier spécial témoigne bien de la vigueur de ce secteur d'activité. En plus de quelques pages de nouvelles à leur sujet, et de deux pages de renseignements à leur intention, il contient une série d'articles qui résument les faits saillants de la vie scolaire dans les écoles françaises de la région qui ont été rédigés . . . par des jeunes, notons bien.

Nous les remercions de cette collaboration et nous souhaitons à tous, jeunes ET moins jeunes, bonne lecture dans ces pages.

* * * * *

Un petit retour en arrière me permet de souligner d'une autre façon l'apport des jeunes à notre vie communautaire: je songe au concours de rédaction de poésie du Windsor Star auquel LE REMPART a le plaisir de collaborer.

Vous avez pu lire dans LE REMPART il y a quelques semaines les cinq poèmes gagnants ainsi que certains autres qui, selon les membres du jury, méritaient une mention honorable. Et vous avez certainement été impressionnés comme moi par la qualité de ces textes.

Le Windsor Star est à féliciter du fait qu'il invite une participation en français à ses concours de rédaction depuis quelques années et LE REMPART est toujours très heureux d'accepter l'invitation du Windsor Star de collaborer à ce volet de ces concours.

Ce fut d'ailleurs plus satisfaisant que jamais de le faire à cette dernière occasion où il y a eu la meilleure participation que jamais en français: plus de 300 poèmes.

Félicitations aux gagnants, aux autres jeunes poètes qui ont participé, ainsi qu'aux enseignants, enseignantes et parents qui les ont encouragés.

* * * * *

Avant de passer à autres choses, pourquoi ne pas vous annoncer que vous aurez la semaine prochaine encore une autre occasion de lire des textes rédigés par des jeunes.

Pour la section spéciale que nous publierons à l'occasion de la fête de la St-Jean-Baptiste, nous avons choisi comme "thème" la valeur de faire ses études en français; de nombreux jeunes de la région partageront avec vous l'importance qu'ils y voient. Vous trouverez certainement leurs idées intéressantes.

Le cahier contiendra aussi, comme il convient, le programme des activités organisées pour la St-Jean par le Centre culturel Tournesol ainsi que par Radio-Canada, qui sont à remercier chaleureusement, car il s'agit d'évènements bien à la mesure de la fête.

Au plaisir de vous y voir!

* * * * *

Comme vous avez pu le lire dans notre journal de la semaine dernière, ils étaient 1 500 manifestants, surtout des élèves d'écoles secondaires, à manifester à Queen's Park le 25 mai afin de faire bouger le gouvernement sur la question de collèges de langue française dans le nord et dans le centre-sud de la province.

En fait, il y a plus de deux ans qu'une commission d'étude a fait son rapport a ce sujet, et a recommandé l'établissement de ces deux collèges afin que les jeunes francophones de ces deux grandes régions de la province aient les mêmes avantages que ceux de la région de l'est, où le collège de langue française qui a ouvert ses portes il y a deux ans jouit d'un très grand succès.

Or ce qui est assez ironique, c'est qu'un représentant du parti néo-démocrate avait témoigné devant la commission d'étude du bien-fondé des revendications des francophones à ce sujet et donc de son appui au projet. Et chose encore plus cocasse: ce représentant est maintenant le ministre des Collèges et Universités du gouvernement Rae, soit M. Richard Allen.

On peut comprendre que le gouvernement provincial ne puisse pas s'engager envers ce projet sans une aide financière du gouvernement fédéral, comme il y en a eu pour le collège dans l'est, d'ailleurs. Mais il n'y a pas raison de croire que le gouvernement fédéral ne soit pas prêt à collaborer à cet effet. On peut donc se demander ce qui fait tant traîner les "négociations".

M. Allen doit prendre la parole au congrès provincial de l'Association canadienne-française de l'Ontario qui a lieu à Ottawa cette fin de semaine (12, 13 et 14 juin). Et justement, le secrétaire d'Etat du Canada, M. Robert de Cotret, avec qui le gouvernement provincial négocie cette question, doit y être aussi. Quelle belle occasion ont alors ces deux messieurs de répondre enfin aux attentes à ce sujet!

* * * * *

En parlant du gouvernement provincial, je répète qu'il est malheureux qu'il poursuive sa réforme de la Loi du travail, mesure qu'il justifie avec l'affirmation qu'il faut rétablir "l'équilibre" entre les syndicats et le patronat dans les négociations.

Drôle de concept, cet "équilibre"! Il ne s'agit quand même pas d'un concours!

Bien sûr il faut toutes les mesures nécessaires pour empêcher que les employeurs abusent des employés. Mais ces mesures existent déjà; les travailleurs de l'Ontario sont bien protégés; de plus, un grand nombre d'entre eux jouissent d'assez bon salaires; pourtant ce ne sont pas eux qui prennent les risques et les responsabilités d'établir et de maintenir des entreprises qui créent justement leurs emplois. Et l'on n'a pas besoin d'insister sur le défi que c'est que de maintenir une entreprise rentable dans les conditions économiques d'aujourd'hui.

Et c'est dans ce climat que M. Rae veut "renforcir" la position des travailleurs, quand, de toutes parts, on le prévient que cela risque fort de faire perdre des emplois!

En général, M. Rae prétend être bien à l'écoute de l'ensemble de la population. Bizarre qu'à ce sujet, il ne fait qu'accuser ceux et celles qui le préviennent des dangers qu'ils perçoivent de vouloir susciter des craintes non-fondées. Il ne croit pas, dit-il, que ses mesures pousseront les entreprises à quitter la province. Bien non, M. Rae. La très grande majorité des entreprises qui sont déjà établies ne ramasseront pas leurs pénates pour déménager; elles "avaleront la pilule" et s'efforceront de maintenir tout de même leur rentabilité. Mais certaines ne réussiront pas et devront fermer leurs portes, car les conditions actuelles, avant même les modifications à la loi, font que certaines peuvent à peine survivre. Et combien de nouvelles entreprises choisiront, devant l'attitude du gouvernement Rae, de s'établir ailleurs plutôt que dans notre province? C'est ça qu'on veut dire par "faire perdre des emplois", M. Rae.

Il y a, par exemple, un article en particulier des modifications proposées à la loi qui me chicote: celui qui défendrait, à toute fin pratique, à un employeur de faire faire par d'autres le travail de personnes qui sont en grève.

Je comprends qu'il n'est pas agréable pour des grévistes qui cherchent à mettre des pressions sur leur employeur de voir leur travail effectué par quelqu'un d'autre. Et, bien sûr, le monde syndical se réjouit de la perspective de la modification proposée et se plaint même du fait qu'elle ne soit pas assez sévère.

Mais il y a un autre côté de la médaille: supposons qu'un syndicat recherche une entente salariale qui n'est vraiment pas raisonnable dans les circonstances. C'est quand même possible (quoique parfois les Néo-démocrates semblent croire que tout ce que fait le monde syndical est bien et ce n'est que les employeurs qui peuvent être coupables de manque de justice.) Avec les modifications proposées, ce syndicat, qui a tort dans ses demandes, aurait quand même le pouvoir de forcer le propriétaire à fermer ses portes. Est-ce que ce ne serait pas alors une injustice à l'endroit de ce propriétaire?

* * * * *

Au risque de paraître anti-syndicaliste (ce qui n'est de toute façon pas le cas; ce sont les actions de certains syndicats ou les attitudes de certains syndicalistes que je mets en question et non pas le bien-fondé de leur existence), je vous présente un autre exemple d'action syndicaliste que je trouve inappropriée.

Comme on le sait, le service des Postes cherche à rationaliser autant que possible ses opérations, et dans cette optique, transfert à des entreprises privées la prestation de services qu'effectuaient jusque là ses propres employés. Les syndicats postaux ne veulent pas voir disparaître des emplois (même si certains de ces emplois ne sont plus vraiment nécessaires et il y a des façons moins coûteuses d'assurer le service à la clientèle, pourrait-on demander). Mais cela n'est pas la question, car le service des Postes ne met pas d'employés à pied, il les transfert ailleurs.

A Tecumseh, le service des Postes a conclu une entente avec la pharmacie Big V selon laquelle celle-ci s'occuperait de certains services au public. Mais les syndicats n'ont pas aimé cela. Leurs représentants ont donc convaincu le Conseil du travail régional qui regroupe un bon nombre de syndicats de menacer de retirer de toutes les pharmacies Big V toutes leurs demandes d'ordonnances si Big V ne revenait pas sur sa décision. Et il semble que Big V n'aura pas de choix, car il s'agit d'un chiffre d'affaires imposant.

Il me semble que d'utiliser de telles tactiques contre une décision qui relève directement du patronat est carrément une forme de chantage. (Je me demande ce que diraient les syndicalistes si une grande compagnie disait à un de ses fournisseurs pas encore syndicalisé que s'il conclut une entente avec un certain syndicat, elle cessera de faire affaires avec lui.)

* * * * *

Du 21 au 24 mai, les membres du Conseil d'administration de l'Association de la presse francophone sont venus à Windsor pour tenir leur réunion.

J'ai eu le plaisir de les faire visiter l'usine de mini-vans de la compagnie Chrysler en compagnie du directeur des relations publiques de cette compagnie, l'affable Walt McCall, visite qui a fort impressionné. Et, bien sûr, ils ont visité la Place Concorde qu'ils ont bien admirée et ils y ont pris un repas préparé à leur intention qu'ils ont vraiment savouré. (Ce n'est pas dire que nous n'avons pas travaillé: en fait, il y a eu presque 20 heures de réunion)

Pendant leur séjour, ils ont été logés à l'hôtel (Compri) dont je ne connaissais que l'existence avant de faire les arrangements pour cette rencontre. Le service à cet hôtel a été excellent et l'attitude de tous ses employés avec qui nous avons eu affaire était exemplaire. C'est un excellent hôtel que je n'hésiterai pas à recommander.

En tout et partout, donc, mes invités ont été enchantés de leur séjour.

J'en étais fort heureux, évidemment. Mais, aussi,

Suite page 8



Publié tous les mercredis par les **Publications des Grands Lacs Ltée.**
7515 ave Forest Glade (Windsor), R.R. 2, Tecumseh, Ontario N8N 2M1

Éditeur: **Jean Mongenais**
Correspondant national: **Yves Lusignan**

Equipe:
Johanne Gagnon
Céline Vachon
Jean Mongenais

Enregistré comme courrier de deuxième classe. **Permis 02903**

Abonnements: Canada: **16.00$**; Ailleurs: **37.00$**
Téléphones: Général: **948-4139**
Rédaction: **948-4130**
Télécopieur: **948-0628**

Membre de l' APF
Association de la presse francophone

«Ca n'est pas par caprice que les femmes veulent leur place dans l'Eglise. C'est en tant que baptisées» - Marie Graton-Boucher

Summerside Jacinthe Laforest ,APF): "J'ai scandalisé des hommes il y a quelques mois quand je leur ai dit que Jésus lui-même avait comparé Dieu à une ménagère, dans la parabole de la drachme perdue", de lancer Mme Marie Graton-Boucher, professeur de théologie à l'Université de Sherbrooke au Québec, qui était récemment de passage à l'Ile-du-Prince-Edouard.

"Attention leur ai-je dit. Ce n'est pas moi qui l'ai dit. C'est écrit dans la parabole". Cette parabole de la drachme perdue où une ménagère met sa maison sens dessus dessous pour retrouver la pièce perdue suit immédiatement celle du bon pasteur, mieux connue.

Depuis des siècles que les hommes étudient, décortiquent et interprètent les Ecritures, ils croyaient avoir tout dit. Mais voilà qu'en 1983, le droit cannon accorde aux femmes le droit d'étudier et d'enseigner la théologie. "Elles savent maintenant argumenter avec les mêmes outils que les hommes, et elles ont jeté un regard neuf sur la théologie", de dire Mme Graton-Boucher.

"Je ne dis pas cela par méchanceté, mais quand les hommes réfléchissent, ils ont l'impression de traduire l'expérience de toute l'humanité. Les femmes, elles, abordent les problèmes avec leur propre vécu".

"On dit souvent que les piliers de l'Eglise sont les apôtres, mais qui a mis les piliers debout? Ce sont les femmes qui ont lancé la foi chrétienne, ce sont elles qui ont transmis la foi aux apôtres, après la résurrection du Christ" de déclarer la théologienne.

Ce regard neuf, les femmes l'ont jeté sur nombre d'écrits et de paraboles et notamment sur l'épisode de Marthe et Marie, traditionnellement reconnues comme les symboles respectifs de l'action et de la contemplation. Et de Marie la "contemplative" Jésus dit: Elle a choisi la meilleure part, elle ne lui sera pas enlevée". Les femmes interprètent cet écrit de façon différente: Marthe est confinée à la cuisine à se démener pour que les hommes puissent manger. Marie décide de ne pas se laisser imposer ce rôle et de rester avec les hommes pour écouter Jésus parler et celui-ci dit d'elle qu'elle a choisi la meilleure part.

Actuellement au Québec, trois personnes sur quatre engagées à un niveau ou à un autre de la pastorale sont des femmes. "Imaginez un peu ce qui se passerait si toutes ces femmes se retiraient? Les trois quarts des services maintenant offerts en pastorale ne pourraient plus l'être".

Même si les femmes sont omniprésentes au niveau des services, elles ne décident de rien. "Pour offrir un bon service de pastorale, on doit avoir le pouvoir de penser ce service et de l'implanter, en plus de le dispenser", de noter Mme Graton-Boucher.

"Ce n'est pas par caprice ou par principe que les femmes veulent avoir leur place dans l'Eglise, c'est en tant que baptisées. Elles ont reçu la même dose d'Esprit Saint que les hommes lors de leur baptême et lors de leur confirmation, pourquoi dit-on d'elles qu'elles se trompent sur l'appel qu'elles ressentent?"

Même si Mme Graton-Boucher milite pour que les femmes prennent la place qui leur revient dans l'Eglise, elle ne souhaite pas voir des femmes être ordonnées prêtres dans la structure actuelle de l'Eglise. A moins d'arriver en grand nombre et en même temps, dit-elle, elles seraient noyées par le système avant d'avoir pu changer quelque chose.

Oui, c'est vrai. Jésus lui-même n'a pas choisi de femmes pour faire partie de ses apôtres. Nous y voilà. Tout d'abord, il faut tenir compte du contexte social de l'époque et du pays. Mais curieusement, explique la théologienne, l'Église ne s'est pas sentie liée par le fait que tous ces hommes étaient des Juifs, pourquoi se sent-elle liée par le fait qu'ils étaient tous des hommes? Pas de réponse. Jésus n'a pas institué un collège des Cardinaux, l'Église a jugé bon de le faire. Lors de la dernière Cène, à l'instituion de l'Eucharistie, Jésus a dit à ses apôtres, et à ses apôtres seulement: "Prenez et mangez, prenez et buvez". Pourtant, l'Église permet aux femmes de communier. Pourquoi l'Église pense-t-elle que "Faites ceci en mémoire de moi" ne s'applique qu'aux hommes?

Selon Mme Graton-Boucher, il n'existe aucun fondement évangélique à l'exclusion de la femme des pouvoirs de l'Église. Il ne reste que la force des traditions et des mentalités. "Il nous faut changer la mentalité des hommes, c'est bien clair, mais il nous faut aussi changer celle des femmes".




Venez jouer au BINGO tout en appuyant des organismes francophones. BonneChance!

Mercredi 10 juin - 20 h30 - 21h45
Salle Country Bingo , 1699 Northway (angle Huron Line)
Parrainé par: **Les majorettes "Les Papillons"**

Vendredi 12 juin - STW 17h à 19h30; rég. 19h30 à minuit
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **La troupe de théâtre communautaire Soleil-Sud**

Lundi 15 juin - STW 17h à 19h30; rég. 19h30 à 23h
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **L'Association canadienne-française de l'Ontario**

Lundi 15 juin - 18h et 20h
Salle Bingo City, (angle Manning et E.C. Row)
Parrainé par: **L'Association francophone de Basketball du Sud-Ouest de l'Ontario**

Mardi 16 juin - STW 17h à 19h30, rég. 19h30 à 23h
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **Place Concorde**

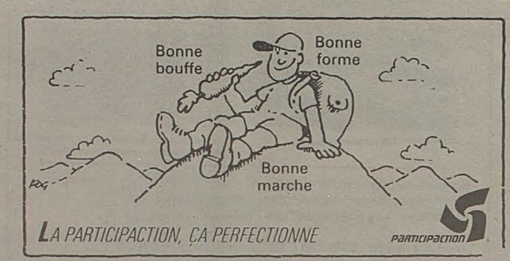
Jeudi 18 juin - STW 17h à 19h30; rég. 19h30 à minuit
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **Le Club Alouette**

Vendredi 19 juin - STW 17h à 19h30, rég. 19h30 à minuit
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **Place Concorde**

Mardi 23 juin - 20h30 - 21h45
Salle Country Bingo, 1699 Northway (angle Huron Line)
Parrainé par: **Les Chevaliers de Colomb St-Jérôme, #8682**

Mardi 23 juin - STW - 17h à 19h30, rég.: 19h30 à 23h.
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **La Place Concorde/Actifit**

Jeudi 25 juin - STW 17h à 19h30; rég. 19h30 à 23h
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **L'Association canadienne française de l'Ontario**



Index des Services en Français

COMPTABLES
Cox, Hyatt & Company, M. Donald Lassaline, B. Comm., C.A. 875 ave Ouellette, Pièce 200, Windsor. **258-4626**
Robert Séguin, 737 Ouellette, (Rez-de-chaussée) Windsor. **253-6326**

CONSTRUCTION (Voir **RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION**)

CUISINES (Voir RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION)

ÉLECTRICIEN
Roy Electric, Richard et Marcel Roy, Pointe-aux-Roches, **798-3205**

ÉQUIPEMENT DE BUREAU
Advance Business Systems, M. Onil Larochelle, 925 ave Crawford, **258-4979**

EXCAVATION (Voir **CAMIONNAGE**)

GARAGES
Mallet Sunoco, M. François Mallet, 925 rue Erie Est, (angle Parent) **973-8316.**

INSTITUTIONS FINANCIÈRES
Caisse Populaire de Pointe-aux-Roches, C.P. 100, Pointe-aux-Roches, **798-3026**
Caisse Populaire de Tecumseh, 1120 ch. Lespérance, Tecumseh, **735-6069**

LAINE (Voir **ARTISANAT**)

LAVEUSES ET SÉCHEUSES (Voir **APPAREILS MÉNAGERS**)

LIBRAIRIES (Voir aussi **ARTICLES RELIGIEUX et SERVICE DE RECHERCHE DE LIVRES**)

MENUISERIE (Voir **RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION**)

MEUBLES
Bergeron Furniture, M. Phil Bergeron, 391 rue Front, Lasalle, **734-6162**
Dan's Appliances and Furniture, M. Dan Thériault, 28 rue William S., Chatham, **351-8777**

MONUMENTS DE CIMETIÈRE
Excelsior Monuments Limited, M. Don Lappan, 11918 Ch Tecumseh, Tecumseh, **735-2445**

OPTICIEN
Union Vision Centre, Mme Carole Jubenville, 573 est, ch Tecumseh (en face du centre médical) Windsor **977-1164**

OPTOMÉTRISTE
Dr Robert Charron, 1101 est, rue Erie, suite C., Windsor. **973-1101;** 54 rue Main est, Kingsville, **733-2282,** 5805 ch Malden, LaSalle (ouvert à l'été '92)

ORDINATEURS-VENTE-SERVICE
Mister Ray's Computers, M. Raymond Marentette, Tecumseh, (heures flexibles.) **735-6774**

PHOTOGRAPHES
St-Louis Studio & Camera Inc., M. Georges St-Louis, 12065 ch. Tecumseh, Tecumseh, **735-2622**
The Photographer, Mlle Jennifer Cybulski, 1335 rue Wyandotte Est, Windsor. **253-4535**
Towne Portraits, M. Dan Gadoury, 5729 ch Tecumseh E, **944-2652**

QUINCAILLERIE
Stoney Point Hardware, M. Gérald Lefaive, ch Tecumseh, Pointe-aux-Roches, **798-3535**

RÉCEPTIONS-SALLE À LOUER
Centre Canadien-Francais, (Club Alouette) 2418 ave Central, Windsor. **945-1189**

RÉFRIGÉRATEURS,CUISINIÈRES (Voir **APPAREILS MÉNAGERS**)

Suite page 8

Congrès mondial acadien

Objectif: 1755 membres et 1 million de dollars

Par: Jocelyne Marchand

Halifax (APF): Les organisateurs du Congrès mondial acadien, qui aura lieu en 1994, espèrent recruter 1755 membres privilégiés au sein d'un club sélect, dans le cadre d'une campagne de financement dont l'objectif a été fixé à 1 million de dollars.

Pour y parvenir, ils ont lancé en fin de semaine à Grand-Pré en Nouvelle-Ecosse le Club 1755, qui rappelle justement l'année de la déportation des Acadiens. Il en coûtera 10,000$ pour être reçu à titre de membre fondateur, 5,000$ à titre de membre de l'odyssée, 1755$ comme membre de la résistance et 500$ comme membre populaire. Ceux qui n'auront pas les moyens financiers pour être des membres privilégiés du club, pourront tout simplement devenir membres du Congrès mondial acadien pour la modique somme de 20$.

"Le colonel Lawrence tourne sûrement dans sa tombe"" a lancé l'écrivaine Antonine Maillet, présidente du Club 1755 lors du lancement officiel. Le colonel Lawrence est celui-là même qui a ordonné la déportation des Acadiens, qui se sont ainsi retrouvés par milliers à Grand-Pré en 1755, pour ensuite être expulsés de leur pays.

L'idée du Congrès mondial acadien a été lancée pour la première fois en avril 1988 lors de la réunion de fondation de la Société des Acadiens de l'Alberta par M. Jean-Marie Nadeau, alors secrétaire-général de la Société nationale des Acadiens. Elle a été reprise par les Acadiens de l'Alberta et de fil en aiguille, le projet d'un grand rassemblement d'Acadiens venus des quatre coins du monde a pris forme pour aboutir à la fondation officielle du Congrès mondial acadien en septembre 1990 à Dieppe, au Nouveau-Brunswick.

Depuis, un organisme sans but lucratif a vu le jour, du personnel a été embauché, et un protocole d'entente a été signé avec neuf municipalités du sud-est du Nouveau-Brunswick, qui a été choisie la région-hôte du congrès.

Le défi? Inciter 200,000 personnes de souche acadienne à revenir en Acadie. Comment? Par le biais d'une grande fête populaire, "Les Retrouvailles 1994", une fête avec de nombreuses activités et qui se déroulera du 12 au 22 août 1994 à Bouctouche, Cap-Pelé, Dieppe, Richibouctou, Rogersville, Saint-Antoine, Saint-Jseph, Saint-Louis-de-Kent et Shédiac au Nouveau-Brunswick.

On espère également attirer 2,000 délégués à une convention qui aurait pour objectif la création d'un système permanent de communication et de soutien pour les différentes communautés acadiennes à travers le monde. Ce rassemblement acadien serait le plus grand depuis la déportation de 1755.

La chanteuse Angèle Arsenault a profité de l'assemblée annuelle du Congrès mondial acadien, pour dévoiler une toute nouvelle chanson intitulée Grand-Pré, qui deviendra sans doute la chanson thème des retrouvailles.

André Boudreau de l'Alberta, qui est le président du conseil d'administration du Congrès, avoue que le projet recueille pour le moment plus d'adeptes ailleurs dans le monde, qu'en Acadie même. Mais il ne doute aucunement que "cette douce revanche sur l'histoire" démontrera au monde entier qu'après plus de deux siècles d'éloignement, le peuple acadien est plus vivant que jamais.

Les coopératives de santé: les possibilités d'expansion sont grandes

Ottawa (APF): Maintenant que les gouvernements tentent de plus en plus de réduire les frais de santé et qu'ils jonglent ouvertement avec la possibilité de ne plus financer certains services, les coopératives de santé pourraient bien jouer un rôle de plus en plus important à l'avenir.

Il existe encore très peu de

Suite page 7

Les francophones tirent leur épingle du jeu constitutionnel

Ottawa (APF): Sans tambour ni trompette, les francophones canadiens ont consolidé leur position dans le dossier constitutionnel.

En l'absence du Québec, les provinces ont confirmé à nouveau leur intention de s'engager à favoriser le développement et l'épanouissement des communautés de langue officielle. Plus encore, elles s'engagent même à ce que les communautés francophones conservent leurs acquis sur le plan linguistique lorsque le gouvernement fédéral cédera des pouvoirs aux provinces. Autrement dit: il n'y aurait pas d'érosion des droits obtenus sous le régime fédéral.

La Fédération des communautés francophones et acadienne, qui représente l'ensemble de la francophonie canadienne a, semble-t-il, encore une fois tiré son épingle du jeu lors de la réunion multilatérale des ministres responsables du dossier constitutionnel, qui s'est terminée récemment à Toronto.

Si les francophones n'ont pas eu besoin de jouer du tambour comme les autochtones pour se faire entendre, c'est un peu grâce au Nouveau-Brunswick et à son ministre de la Justice, Edmond Blanchard. Constatant que la FCFA n'étaient toujours pas officiellement représentée autour de la table des discussions, le ministre a proposé à deux de ses représentants de prendre place au sein de la délégation du Nouveau-Brunswick.

C'est encore le Nouveau-Brunswick, appuyée par l'Ontario, qui a mené le bal pour que les provinces acceptent de respecter les droits acquis des communautés minoritaires lors d'une éventuelle dévolution de pouvoirs du fédéral. Le directeur général de la FCFA, M. Marc Godbout, explique ainsi la surprenante ouverture des provinces envers la communauté francophone: "Il n'y a pas de doute qu'il y a des retombées de la tournée des provinces, où on a rencontré les premiers ministres". La Fédération a en effet rencontré à ce jour neuf des dix premiers ministres des provinces canadiennes.

Même si tout baigne dans l'huile pour les porte-parole de la FCFA, il n'empêche que le Québec a toujours de la difficulté avec la formulation de la clause sur la dualité linguistique, celle-là même qui, si elle faisait partie de la nouvelle constitution, obligerait les gouvernements à favoriser l'épanouissement et le développement de la minorité linguistique.

Là-dessus, Marc Godbout demeure optimiste et assure que le gouvernement du Québec s'est engagé à consulter les porte-parole de la minorité francophone avant de se prononcer définitivement sur cette clause. Qualifiant les relations entre les minorités francophones et le Québec de "très, très bonnes, excellentes", M. Godbout ajoute que la FCFA communique "très souvent" avec le gouvernement québécois pour trouver une formulation acceptable aux deux parties. Mais il qualifie de "non négociable" l'inclusion des mots "développement et épanouissement" dans la clause sur la dualité linguistique.

Pour ce qui est de la crainte du Québec de voir les gouvernements, fédéral surtout, favoriser l'épanouissement et le développement de la communauté anglophone, M. Godbout dit: "Ils (les Anglo-Québécois) gèrent déjà leurs hôpitaux, les écoles, leur collèges, les universités, est-ce que ça change quelque chose dans les faits".

Les coopératives de santé... suite de la page 6

coopératives de santé chez les francophones, mais plusieurs projets sont présentement à l'étude au Manitoba, à l'Ile-du-Prince-Edouard et en Nouvelle-Ecosse.

En Nouvelle-Ecosse par exemple, la communauté acadienne de Chéticamp se prépare à gérer l'hôpital de l'endroit par le biais d'une coopérative. A l'Ile-du-Prince-Edouard, dans la région Evangéline, les Acadiens veulent donner plus d'envergure à leur centre de santé, qui fait déjà la livraison de plusieurs services. La clinique de santé de Saint-Isidore en Alberta, qui a ouvert ses portes récemment, est en fait une coopérative.

Selon la directrice générale du Conseil canadien de la coopération, Mme Sylvie Saint-Pierre Babin, les coopératives de santé offrent un très fort potentiel de développement. Elle affirme même que selon des études, les citoyens qui font régulièrement affaire avec leur coopérative de santé sont hospitalisés moins longtemps, «à cause de la qualité des services».

Il existe un intérêt dans toutes les provinces pour ce modèle original de livraison des soins de santé, qui n'en est encore qu'à ses balbutiements.

Les quelque 200 délégués qui sont attendus à Régina à la fin du mois de juin, dans le cadre du 46ième congrès annuel du Conseil canadien de la coopération, feront justement le point sur cette question sous le thème: «L'intercoopération, un outil pour l'avenir».

Il sera aussi question durant ce congrès des coopératives et de l'option environnementale du Mouvement Desjardins, de l'éducation coopérative, du financement des coopératives, et de l'abolition du programme fédéral des coopératives d'habitation.

Sur ce dernier point, Mme Babin prédit que les délégués adopteront une nouvelle proposition durant ce congrès en faveur du rétablissement du programme. «On a la certitude que le gouvernement est allé trop vite en affaires en coupant ce programme» soutient la directrice générale du C.C.C.

Renouvelé le 17 décembre 1991 ce programme, qui aide les ménages à revenu faible et modeste à se loger, a survécu pendant 45 jours aux nouvelles coupures budgétaires annoncées dans le budget fédéral du mois de février.

Le gouvernement a ainsi économisé 6,1 millions de dollars mais selon Mme Babin, cette somme aurait permis la construction de 2,000 nouvelles unités de logement en 1992. «Dans le fond, c'est pas grand chose (6 millions) puisqu'il va falloir l'investir dans les logements sociaux» dit-elle. Depuis son établissement en 1986, le Programme fédéral avait permis de loger plus de 15,500 ménages.

Les Québécois sont très... suite de la page 2

négociations constitutionnelles, 57 pour cent disent que les gouvernements ne tiennent pas assez compte des revendications des francophones hors Québec. En revanche, seulement 26 pour cent pensent de la même façon en ce qui concerne les revendications des anglophones du Québec.

Même s'ils sont sympathiques à la cause francophone, peu de Québécois savent qu'un million de francophones vivent à l'extérieur du Québec. En fait, seulement 19 pour cent estiment qu'il y a entre 500,000 et 1.5 million de francophones hors Québec, alors que 51 pour cent évaluent à moins de 500,000 le nombre de francophones canadiens. Deux pour cent des répondants estiment même que le nombre de francophones hors Québec ne dépassent pas les...10,000!

A la question: "Si le Québec devenait souverain à la suite d'un référendum, pensez-vous que cela nuirait à la situation des francophones hors Québec?", 45 pour cent ont répondu dans l'affirmative alors que seulement 12 pour cent croient que l'indépendance du Québec aiderait les francophones canadiens.

Enfin, 47 pour cent des Québécois se disent "très ou assez favorable" à la souveraineté du Québec, comparativement à 43 popur cent qui se disent "peu ou pas du tout favorable".

Le directeur de la recherche marketing de Som inc., M. Jean-François Gagné, s'est avoué surpris: "Depuis que nous avons établi un partenariat d'entreprises avec Nadeau, Beaulieu & Associés, nous discutons constamment de l'avenir du Québec et du Canada. J'étais convaincu, tout commes les gens de Nadeau, Beaulieu & Associés, que les Québécois se foutaient complètement du sort des francophones hors Québec. Ce n'est de toute évidence pas le cas."

Selon l'expert-conseil André Nadeau de la firme Nadeau-Beaulieu, il suffirait d'une bonne campagne d'information sur la francophonie canadienne pour convaincre bon nombre de Québécois de vote non à la souveraineté. "Quand ils (les Québécois) pensent aux francophones hors Québec, ils pensent presque à leur famille" ont constaté les sondeurs.

Index des Services en Français

RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION

Rénovations et Constructions, Gaudet's Aluminum Ltée, M. François Gaudet, M. Germain Gaudet, 1307 McDougall, Windsor, **252-4870, FAX: 252-2311**

Jacques Roofing & Trim, M. Jacques Ouimet, **969-1301**

JD Rénovations, Jean Dallaire, 1017, Highway 2, Puce, **727--6583.**

Bathcrest Kitchen and Bath Centre, M. Mike Brisson, 1305 ave Windsor, **254-2284**

LP Cash and Carry Lumber, LP Roofing and Building Supply, M. Léo-Paul et Mme Brochu, Angle Routes 2 et 42. **728-1061**

Paquette Windows and Home Improvements, M. Venance Paquette, M. Pierre Paquette, 2560 rue Jefferson, Windsor. **974-6160**

SABLE, PIERRE BROYÉE (Voir **CAMIONNAGE**)

SALLES DE BAIN (Voir **RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION**)

SALONS DE COIFFURE

Coupe by Rolande & Esthetics by Caroline, Rolande Tremblay, Caroline Meloche, 3338 ch Dougall, **250-0926**

Norma Jean Designs, Mmes Lu-Anne Fauteux, Chantal Gagnon, 331 ave. Ouellette, Windsor **977-1798**

The Gallery Beauty Salon, Mme Linda Nantais, 3919 rue Seminole, Windsor, **945-0855**

SALONS FUNÉRAIRES

Paul Reaume Funeral Home, Comber, **687-2128**

SERVICES AGRICOLES

SERVICE D'ALPHABÉTISATION ET D'APPRENTISSAGE POUR ADULTES

Alphana, Mlle Lise Ratté, 7515, promenade Forest Glade, Windsor, **944-5991.**

SERVICE D'EAU PURIFIÉE À DOMICILE

National Safety Associates, M. et Mme Rénald et Carmen Cyrenne, **254-5357**

SERVICE DE RECHERCHE DE LIVRES

Boukalivre, Christiane Senécal, C.P. 833, Belle-Rivière, **728-4557**

SERVICES AUX FEMMES

Réseau des Femmes du Sud de l'Ontario (Essex-Kent), Activités diverses: **Mme Nicole Germain, 948-9322;** Service de counselling: **Mme Anne-Marie Monaghan, 253-5656**

L'Union culturelle des Franco-ontariennes, Mme Suzanne Cubaynes **351-2746,** Mme Laurette Lapointe **944-3000,** Mme Marcelle Baribeau **354-0083,** Mme Lucille Bondy **734-7936**

SERVICES D'INFORMATION ET DE SECRÉTARIAT

Association canadienne-française de l'Ontario Windsor/Essex/Kent, Mme Nicole Germain, 7515 pr. Forest Glade, Windsor. **948-9322**

SPORTS

Association francophone des Sports et Loisirs, Mme Henriette Michaud, **948-5545,** poste 221

STEREOS-TÉLÉVISEURS-VCRs

Stereo Den, M. Albert Labonté, 2661 ave Howard, Windsor. **972-3055**

TERRAINS DE CAMPING (Voir **CAMPING**)

TRAITEURS (Voir **RÉCEPTIONS-SALLE À MANGER**)

TRICOT (Voir **ARTISANAT**)

VOYAGES (Voir **AGENCES DE VOYAGE**)

APPEL D'OFFRES DU GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO

PAVAGE
Appel d'offres n° 660T-003-92/93

Le bureau de district de Chatham du ministère des Richesses naturelles recevra les soumissions pour son projet de pavage de routes à neuf dans le parc provincial Rondeau.

Les sites peuvent être visités du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30, avant la date d'ouverture des soumissions.

Veuillez indiquer le numéro de **l'appel d'offres (n° 660T-003-92/93)** lorsque vous demanderez les formulaires de soumission auprès du :

Ministère des Richesses naturelles
Parc provincial Rondeau
RR# 1
Morpeth (Ontario)
N0P 1X0
Tél. : (519) 674-5405

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour arranger une inspection de site, veuillez communiquer avec Bill Jenkins, Chef de projet, au (519) 674-5405.

Les soumissions doivent parvenir au bureau de district de Chatham, 1023, rue Richmond, Chatham (Ontario) N7M 5L8, au plus tard le vendredi 19 juin 1992, avant 13 h (heure de l'Est). Les soumissions seront ouvertes publiquement au bureau de district de Chatham, le vendredi 19 juin 1992 à 13 h 30 (heure de l'Est).

La soumission choisie ne sera pas nécessairement la plus basse.

Information in English: (519) 354-7340


Ontario

Ministère des Richesses naturelles

Bloc-notes... suite de la page4

cela m'a fait réfléchir comme les commentaires de gens de l'extérieur peuvent nous faire beaucoup mieux apprécier ce qui se trouve chez nous.

*****

C'est la dernière semaine que passe au REMPART la gentille Kathy Bezaire qui y termine un stage de formation à l'emploi dans le cadre du programme d'études coopératives de l'école secondaire L'Essor.

Mes collègues Céline et Johanne se joignent à moi pour lui dire que nous avons joui de sa présence, nous avons apprécié la qualité de son travail et nous lui souhaitons bon succès dans toutes ses entreprises à l'avenir.

Camps de Basketball

présentés par l'Association Francophone de Basketball du Sud-Ouest de l'Ontario et par l'École Secondaire L'Essor

pour les jeunes de 8 à 14 ans

École Secondaire L'Essor

Trois sessions: 29 juin - 10 juillet; 13 juillet - 24 juillet; 27 juillet - 7 août

Deux catégories: Jeunes de 8 à 11 ans: 9h à midi; **Jeunes de 12 à 14 ans:** 13h à 16h



L'occasion:
- *de bien connaître les règles du jeu*
- *de maîtriser les habiletés de base*
- *d'apprendre à apprécier le jeu d'équipe*
- *de nouer de nouvelles amitiés et développer les anciennes*

L'inscription de 30 $ pour une session comprend l'achat d'un T-Shirt et la participation à des concours pour lesquels des prix seront remis

Pour s'inscrire, remplir le coupon ci-dessous et le poster à M. Lucien Gava, École secondaire L'Essor, 13605 ch. St-Gregory, St-clair Beach, N8N 3E4 ou lui téléphoner au 735-4115.

Camps de Basketball - École Secondaire L'Essor

Prénom et nom____
Date de naissance____
Adresse postale____
Téléphone____
École fréquentée cette année____
Signature du parent ou gardien____
Date reçue____

Catégorie:
☐ 8 à 11 ☐ 12 à 14

Session:
____ 29 juin - 10 juillet
____ 13 juillet - 24 juillet
____ 27 juillet - 7 août

Faites vite! Le nombre d'inscriptions est limité!

Un programme "Défi-Été" du ministère de l'Emploi et de l'Immigration du Canada

Le nombre de fermes diminue moins rapidement au Canada

Ottawa (APF): Après avoir chuté constamment depuis cinquante ans, le nombre de fermes canadiennes n'a diminué que de 4.5 pour cent depuis 1986.

Il s'agit de la plus petite baisse enregistrée entre deux recensements depuis 1941, année où Statistique Canada avait comptabilisé le plus grand nombre de fermes au pays avec 732,832.

A Statistique Canada, on se dit surpris de cette faible baisse. On s'attendait plutôt à une diminution plus marquée, de l'ordre de 8 pour cent.

Les données du recensement de l'agriculture indique qu'il y avait 280,043 fermes au pays en 1991. Non seulement le nombre de fermes n'a diminué que de 4,5 pour cent mais on a même enregistré une hausse de 11 pour cent à Terre-Neuve et de 1 pour cent pour cent en Colombie-Britannique.

Le nombre de fermes a aussi diminué de seulement 1 pour cent en Alberta et de 4 pour cent en Saskatchewan, soit à un rythme moindre que la moyenne nationale.

De toutes les provinces canadiennes, c'est à l'île-Prince-Edouard où ont a enregistré la plus forte baisse du nombre de fermes avec une diminution de 17 pour cent. Cette tendance à des baisses à deux chiffres existe cependant depuis 1961 dans cette province

La Nouvelle-Ecosse (-7 pour cent), le Nouveau-Brunswick (- 8.5 pour cent), le Québec (- 8 pour cent) l'Ontario (- 5.6 pour cnet), et le Manitoba (- 6 pour cent) ont toutes enregistré des baisses supérieures à la moyenne nationale. Presque toutes les fermes canadiennes sont majoritairement (98 pour cent) sous contrôle familial.

En ce qui concerne les recettes agricoles, le quart des fermes ont touches les trois quart des recettes agricoles brutes en 1991. A Terre-Neuve et en Colombie-Britannique, le quart des fermes touchaient même 90 pour cent des recettes agricoles provinciales.

Conscience environnementale

D'autre part, le recensement 1991 laisse croire que les fermiers ont développé une plus grande préoccupation environnementale. Ainsi, on a noté pour la première fois depuis 1970 une baisse de l'utilisation d'engrais chimiques et d'herbicides and une baisse de la superficie des terres traitée avec ces produits.

Le nombre de fermes qui ont déclaré utiliser des engrais chimiques est en effet passé de 66 pour cent en 1985 à 59 pour cnet en 1991. La baisse la plus spectaculaire a trait à l'utilisation des insecticides, alors qu'on a enregistré une diminution de 37 pour cent de la superficie sur laquelle les pesticides sont utilisés au Canada. Il faut dire qu'en 1985, une invasion de sauterelles dans l'Ouest avait forcé les fermiers à faire un usage massif d'insecticides.

Le recensement 1991 nous apprend aussi que le nombre de fermes qui utilisent un micro-ordinateur a connu une hausse important passant de 3 à 11 pour cent. Cette tendance se retrouve surtout dans les fermes ayant des recettes élevées, de 500,000$ et plus.

Le nombre de tracteurs à quatre roues motrices s'est aussi accru du

Suite page 10

Carrières et Professions

La Résidence Richelieu

requiert

Un(e) gérante

Fonctions:

Sous la responsabilité du conseil d'administration superviser et être responsable du bon fonctionnement journalier du bâtiment, qui contient 51 unités sur 5 étages.

Qualités requises:

-Habileté d'entretenir de bonnes relations humaines avec les gens
-Bonne maîtrise du français
-Bonne connaissance d'un traitement de texte et de la routine générale de bureau
-Le (la) gérant(e) doit résider dans l'établissement.

La date d'entrée en fonction est négociable.

Soumettre sa candidature avec résumé

La Résidence Richelieu
3140 Meadowbrook
Windsor, Ontario
N8T 3M5



LA SECTION DE LANGUE FRANCAISE DU CONSEIL DES ÉCOLES SÉPARÉES CATHOLIQUES DU COMTÉ D'ESSEX

REQUIERT LES SERVICES

D'UN(E) TECHNICIEN(NE) EN INFORMATIQUE POUR DESSERVIR LES ÉCOLES DE LANGUE FRANCAISE

Date d'entrée en fonction: le 31 août 1992

Connaissances:
- la configuration matérielle et le système d'exploitation des systèmes informatiques autonomes suivants:
  Commodore C-64, Ordinateurs personnels à disque (PC DOS)
- la configuration matérielle et le système d'exploitation des réseaux informatiques suivants:
  ICON/ARCNET/QNX, Ordinateurs personnels à disques PC DOS/ETHERNET/NOVELL
- les interfaces utilisateurs suivantes:
  ICON LOOK, USERNET, MS WINDOWS - 3.0; 3.1
- l'installation et l'utilisation de logiciels d'application industrielle tels que:
  Wordperfect, Lotus, DBase, Microsof Works
-télécommunications

Aptitudes
- résolution de problèmes; programmation; communication verbale et écrite.

Caractéristiques personnelles:
- capacité de maintenir une attitude positive; personnalité agréable; ténacité; discernement; habileté à travailler en équipe.

Fonctions:
- La configuration matérielle et le système des réseaux et des systèmes informatiques.
- L'installation, l'utilisation et l'évaluation des logiciels.
- L'entretien et le soutien technique.
- Habiletés interpersonnelles.

Les candidats et candidates sont priés de soumettre leur demande d'ici le 18 juin 1992 à l'adresse suivante:
Elizabeth Macnab
Administratrice des Ressources humaines
Conseil des écoles séparées catholiques du comté d'Essex
360, avenue Fairview Ouest,
Essex (Ontario)
N8M 1Y5
Téléphone: (519) 776-6431, poste 371

J. Kenny Président, S.L.F.	G. Pouget Président du Conseil	R.J. Reddam Directeur de l'éducation

Ensemble, on peut rivaliser avec les meilleurs et conquérir le monde.

Pour réussir aujourd'hui, les Canadiens doivent rivaliser avec les meilleurs : c'est une question de sécurité pour nos emplois et de prospérité pour nous et nos enfants. Lorsqu'on parle de prospérité on ne parle pas seulement d'augmentation de la productivité. On parle aussi, entre autres choses, de meilleurs emplois, d'un plus bel avenir pour les jeunes et d'un plus grand soutien aux programmes de santé, aux programmes sociaux et aux personnes âgées.

C'est en misant sur nos capacités que nous démontrerons cette volonté que nous avons de réussir ... absolument !



COREL SYSTEMS CORP., OTTAWA

Cette entreprise ontarienne s'est approprié 50 % du marché mondial grâce à son programme de conception de graphiques Corel-Draw créé pour les ordinateurs IBM et compatibles. 90 % de sa production est exportée en Europe et aux États-Unis. Corel attribue son succès au libre-échange qui lui permet de mener rondement ses activités à partir du Canada et d'employer le talent innovateur canadien.

Les compétences pour réussir ... absolument !

Il suffit de se pencher sur quelques-unes de nos belles réussites pour réaliser que nous avons les compétences pour réussir, au profit des individus, de leurs communautés et de toute l'industrie canadienne.

Des centaines d'entreprises canadiennes connaissent un grand succès sur la scène internationale. Elles contribuent ainsi à créer des emplois, à développer de nouvelles compétences, à ouvrir de nouvelles avenues pour des milliers de Canadiens et à exploiter de nouveaux marchés, à travers le monde, pour les produits canadiens.



DISCUSSIONS POPULAIRES

Le Groupe directeur de la prospérité travaille présentement à l'élaboration d'un plan d'action, issu d'un consensus, qui sera présenté aux Canadiens en septembre. Les Canadiens avaient démontré leur volonté de participer à l'élaboration de ce plan. C'est ce que nous avons fait...

Dans le cadre de 186 "Discussions populaires" tenues à travers le pays, des milliers de personnes nous ont fait part de leurs idées. Ils ont proposé des moyens de relever les défis et de profiter des possibilités qui s'offrent à nous en ce qui a trait à la compétitivité et à la formation. Ils ont discuté des moyens à prendre pour maintenir notre niveau de vie et assurer notre avenir économique. Ils en sont arrivés à la conclusion que nous avons tous un rôle à jouer. Le gouvernement a bien reçu le message.

Les initiatives pour réussir ... absolument !

Depuis longtemps, le Canada coopère, avec d'autres pays, à des projets mondiaux tels que le maintien de la paix dans le monde, la recherche médicale et l'exploration spatiale. Et maintenant que nos entreprises, nos travailleurs, nos gouvernements, nos groupes d'action sociale et notre communauté universitaire travaillent de concert, la compétitivité internationale permettra au Canada de devenir plus prospère. La pleine réussite du Canada dépend du plein engagement de chaque Canadien.



FREEWILL SAUNDERS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

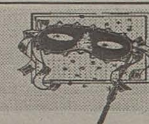
"J'ai dû réorienter ma carrière. J'ai alors décidé de me diriger dans la programmation informatique. J'ai reçu une partie de ma formation sur les lieux de travail, chez B.C. Telephone, où j'occupe maintenant un poste d'analyste-programmeur. Cette formation m'a ouvert les portes d'un avenir meilleur, dans un domaine fascinant!"

L'esprit pour réussir ... absolument !

Plus que jamais, nous devons faire équipe pour relever notre plus grand défi jusqu'ici et préparer un avenir plus prospère.

Ensemble... on peut réussir !

Canada



Spectacles Arts Loisirs Spectacles Arts Loisirs



Biographie de la fondatrice de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises

Les Éditions L'Interligne annoncent la publication de "Almanda Walker-Marchand. Une féministe franco-ontarienne de la première heure". C'est Lucie Brunet, d'Ottawa, qui signe cette biographie de la fondatrice et présidente pendant trente-deux ans de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises.

L'auteure brosse un portrait fort attachant de cette première Franco-Ontarienne de stature nationale. On y découvre une femme soucieuse de corriger les inégalités sociales de son époque et déterminée à améliorer les conditions de vie de ses compatriotes.

D'une page à l'autre, on apprend à connaître une femme d'une très grande énergie, capable de faire avancer des dossiers aussi variés que les secours en temps de guerre, la protection de l'enfance, le soutien des mères nécessiteuses, le droit de vote des femmes, l'éducation et les services en français. Dans bien des cas, on conclut qu'il s'agit d'une leader en avance sur son temps, notamment dans ses ambitions politiques. D'un chapitre à l'autre, on suit Almanda Walker-Marchand dans les nombreuses causes qu'elle épouse: humanitaires, nationalistes et féministes.

L'ouvrage demeure plus qu'une page d'histoire, puisque l'auteure a choisi d'entrecouper son récit d'une trame fictive qui dresse un parallèle entre les visions féministes d'hier et d'aujourd'hui. Pour ce faire, elle a créé le personnage fort sympathique d'une syndicaliste franco-ontarienne du nom de Josette Montreuil qui commente, après chaque chapitre, le leadership d'Almanda Walker-Marchand en le rapprochant du contexte de la société actuelle.

Le volume se vend 15$ aux Éditions L'Interligne, Case postale 358, succ. A., Ottawa, (Ontario) (613) 236-3133.

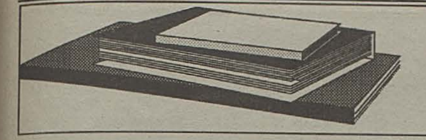
Le nombre de fermes... suite de la page 9

tiers en 1986 et 1991.

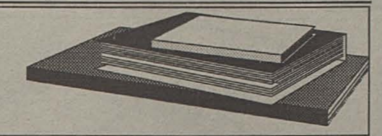
Cultures

En ce qui concerne les cultures, le recensement montre que la superficie consacrée à la culture des légumes a augmenté de 5 pour cent. Elle a aussi augmenté dans le cas de 14 varietés de légumes mais a diminué dans le cas de huit autres.

Le blé occupe toujours la plus grande superficie des grandes cultures avec 43 pour cent, suivi du foin, de l'orge et du canola. La superficie des terres à tabac a diminué de 5 pour cent ce qui en fait presque la moins importante des grandes cultures, après la betterave sucrière.



Le plaisir de lire



La Douleur Des Volcans

Hélène Pedneault, VLB éditeur, 16.95$, isbn 2-89005-494-2, 1992

Chronique littéraire par Christiane Sénécal du service Boukalivre

"La douleur des volcans" est composé d'une cinquantaine de récits, ou de confidences, ayant pour origine des souvenirs.

C'est un livre qui mérite notre attention. On peut décider de le parcourir d'une page couverture à l'autre ou choisir de ne lire que les mémoires qui nous touchent le plus.

Certaines mémoires surprennent par leur sujet ou leur style. Elles sont même difficiles à comprendre. Pourtant d'autres nous rejoignent et nous touchent énormément. Par exemple, personne ne pourra demeurer insensible à " Adieux fondus en vue de vivre" , à la page 131. Ce sont quelques pages d'un journal personnel écrites lorsque sa mère était mourante.

Par l'expression de vérités tellement évidentes elle nous porte à réfléchir. "Il n'y a pas de honte à vivre c'est un exploit" ....tout au long de ce livre de 145 pages, nous sommes confrontés à des "explosions volcaniques" de la sorte.

Hélène Pedneault réussit le tour de force d'exprimer lucidement avec des mots, ce que tous et chacun nous avons ressenti un jour ou l'autre.

Son style direct est en même temps poétique. Elle utilise des expressions de tous les jours d'une façon inattendue, ce qui nous fait sourire.

Même quand elle parle d'injustice ou de souvenirs tristes, il n'y a pas d'amertume ou de haine dans ses propos.

Ses confidences lucides démontrent qu'elle est certaine que tous les humains font partie d'une même collectivité.

On retrouve aussi un humour naturel et spontané qui parsème plusieurs textes, entre autres "Histoire d'amour" , et "Ticket".

Hélène Pedneault a aussi écrit, en 1988, "La déposition" , une pièce de théâtre, publiée chez VLB: une femme est accusée d'avoir tué sa mère sur son lit d'hôpital. Qu'en pensent ses deux soeurs, l'infirmière, l'inspecteur de police? Est-ce l'amour ou la haine qui a inspiré son geste, si geste il y a eu... Egalement en 1988, toujours chez VLB, elle publie les "Chroniques de la vie en rose" : différents sujets qui nous touchent de près sont présentés de façon humoristique et sans prétention. Finalement en 1989, elle nous a offert "Notre Clémence" , aux Éditions de l'Homme.

<u>Addendum:</u> Récemment, notre chroniqueure a eu l'occasion de rencontrer l'auteure qui, au cours de la conversation, lui a remis le billet suivant:

Tous les livres contiennent des feuilles volantes comme celle-ci, mais invisibles, qui volent d'une personne à l'autre.
On ne sait jamais où elles tomberont au moment où on les noircit, seule... parfois elles volent loin... jusqu'à Windsor!
La preuve est donc faite que tous les volcans sont reliés les uns aux autres par un mystérieux réseau souterrain... exactement comme les humains.
Hélène P.
12-5-92.

PETITES ANNONCES CLASSÉES

A VENDRE: Tuxedo noir, grandeur veston 40, pantalon 34, ainsi que 2 chemises tuxedo blanches, très bonne condition. **945-5051.** 13

A LOUER: Chambre à louer, professeur féminin de préférence, dans la ville de Lasalle. Prix à discuter. **734-7896.** 13

GARDIENNE: Mère d'un garçon de trois ans, aimerait garder chez elle, 5 jours par semaine, cour clôturée, dans Riverside Village, bonnes références. Demander pour Ginette au **945-7195.** 15

A VENDRE: 1985 Ford Escort, 2 portes, manuel 4 vitesses, tel quel, meilleure offre. **253-3746.** 16

FEMME DE MÉNAGE: Aimerait faire du ménage dans maison privée, référence disponible. Contacter Cécile au **737-7603.** 18

A VENDRE: Roulotte "Prowler-Lynx" 1987 de 24 pieds. Peut accomoder 6 personnes pour coucher. Excellent état. Accessoires compris. **728-2589.** 19

A LOUER: Windsor: 1 appartement (1 chambre (3 1/2 pièces); 2 chambres (4 1/2 pièces), poêle, réfrigération, TRÈS PROPRE. 425 $ - 550 $ (Services inclus). Demande premier et dernier mois. **256-9343 ou 728-4379** 20

A VENDRE: Roulotte motorisée, 1982, 20', GMC, **252-6754** 20

A VENDRE: Robe pour mère de marié(e), grandeur 16 - 18, couleur aqua pâle, **250-8061.** 21

AVENDRE: Bateau: 19 pieds; Glastrom, puissance 85 chevaux, et accessoires. Prix demandé 4 500$. **252-9653** 21

A VENDRE: Air climatisé Kenmore, 8 000 BTU, **735-6489.** 22

A VENDRE: Ski-Doo 1978 Bombardier F/A 340, 2 carburateurs, en bon état: 400 $. Appeler Bob après 20 h 30 au **1-738-6733.** 23



Sur les ondes de...

...CFTM

Mercredi 10 juin - 14 h 30
CINEMA D'APRES-MIDI - L'homme de Rio

Fr. 1964. Comédie de P. de Broca avec Jean-Paul Belmondo, Françoise Dorléac et Jean Servais. Un soldat en permission se rend au Brésil pour retrouver sa fiancée disparue.

Jeudi 11 juin - 19 h 30
FESTIVAL SCIENCE-FICTION - Mac et moi

(Mac and Me) Am. 1988. Science-fiction de S. Raffill avec Jade Calegory, Jonathan Ward et Christine Ebersole. Ayant réussi à s'enfuir des laboratoires de la NASA, un enfant extra-terrestre se réfugie chez un jeune handicapé qui l'aide à retrouver sa famille.

Vendredi 12 juin - 21 h 30
VIE PRIVEE - avec Reine Malo
Thème: La violence conjugale: les agresseurs parlent

Régulièrement, des cas de violence conjugale défraient la manchette. Chaque année, des milliers d'autres sont enregistrés dont les 2/3 constituent des voies de fait graves. Presque toujours, l'homme est l'agresseur. Pourquoi? La violence est-elle naturelle? Apprise? Est-elle causée par des émotions mal contrôlées? Personnes interviewées: Claude roy, PRO-GAM INC., Michel Huard, chef du service de Psychologie, Hôpital Ste-Justine de Montréal, Jurgen Dankwort, travailleur social, Clément Guèvremont, coordonnateur - OPTION (CLSC du Plateau Mont-Royal) (Reprise)

Samedi 13 juin - 20 h 00
CINÉ-ACTION - La Revanche

(Rocky II) Am. 1979. Comédie dramatique réalisée et interprétée par Sylvester Stallone avec Talia Shire et Carl Weathers. / Après une gloire passagère, un boxeur retombé dans la dèche, accepte un combat revanche.



Dimanche 14 juin - 20 h 00
MINISERIE - Un Simple Petit Sacrifice

(Small Sacrifices) Am. 1989. Drame policier de D. Greene avec Farrah Fawcett, John Shea et Ryan O'Neal. L'histoire d'une jeune femme de l'Oregon qui a été accusée en 1983 d'avoir tiré sur ses trois enfants causant ainsi la mort de l'un d'eux. (Première de 2 parties)

Lundi 15 juin - 19 h 00
SECRETS DE FAMILLE - avec Jacques Auger

Jeu familial réunissant parent et enfant qui font équipe. En l'absence d'un des membres de l'équipe, l'animateur pose une question au joueur en place et ce dernier doit répondre ce qu'il croit que son coéquipier aurait répondu à cette même question.

Mardi 16 juin - 14 h 30
CINEMA D'APRES-MIDI - Un Enfant disparaît

(Adam: His Song Continues) am. 1986. Drame social de R. Markowitz avec Daniel J. Travanti, Jobeth Williams et Richard Masur. / Ayant perdu leur fils, des parents surmontent cette épreuve en se consacrant à la protection des enfants.

...TVO La Chaîne

Jeudi 11 juin - 19 h 00
JEUNE AUTREMENT: Les Filles... et les Gars

Quatre adolescentes parlent ouvertement de leur perception des garçons en abordant les thèmes de l'amour, de la sexualité et de l'égalité des sexes.

Vendredi 12 juin - 19 h 30
TRANSIT: La Légende de Jimmy

En provenance du théâtre Mogador, à Paris, La Légende de Jimmy fait renaître le mythe qui a fasciné plus d'une génération: James Dean. En coulisse, l'auteur Luc Plamondon et les comédiens discutent avec passion de leur participation à cette oeuvre musicale.

Samedi 13 juin - 16 h 30
LES ENFANTS ET LES ANIMAUX: Une véritable histoire d'amour!

C'est génial! Papa a ramené un singe à la maison! Ce genre d'événement est monnaie courante chez les deux jeunes protagonistes du film Jamais je ne quitterai Thérésou présenté sur les ondes de La Chaîne.

Le père et la mère de Robert et de Martin travaillent dans un zoo. Pendant l'été, les deux frères viennent en aide au personnel du zoo en prenant soin des animaux. Pour dépanner le zoo, il arrive à la famille d'héberger un crocodile dans la baignoire ou encore un bébé singe dans la chambre à coucher. Quel enfant ne rêve pas d'être à leur place?

Une bande du quartier, jalouse de tous ces privilèges, décide de kidnapper Thérésou, la jeune guenon récemment ramenée d'Afrique par le père de Robert et de Martin. Misant sur l'attirance du frère aîné pour une jolie fille de la bande, les vilains profitent de sa distraction pendant une conversation avec elle pour enlever la guenon dont il a la garde. Le cadet est horrifié en apprenant la nouvelle de l'enlèvement: "Moi, je quitterais Thérésou pour aucune fille au monde!" Une grande recherche s'organise; le suspense est intense car la vie de la petite guenon est en danger. Puisque Thérésou ne mange que de la main de ceux qu'elle aime, elle risque fort de mourir de faim.

Jamais je ne quitterai Thérésou, un joli film qui nous rappelle l'histoire d'amour qui unit les enfants et les animaux. Sur les ondes de La Chaîne, dans le cadre de Ciné... pour toi.

19 h 30
LE SEUL ET UNIQUE... JEAN LELOUP!

Jean Leloup: un artiste explosif, des fans délirants, un spectacle électrique! Il vous en fera voir de toutes les couleurs en interprétant ses plus grands succès, sur La Chaîne de TVOntario, dans le cadre de Jour six.

...CBEFT

Mercredi 10 juin - 19 h 30
LE BASEBALL LABATT BLEUE DES EXPOS

En direct du stade Olympique de Montréal: match entre les Expos et les Mets de New York. Comm. Raymond Lebrun. Anim. Camille Dubé. Analyste: Claude Raymond. Réal. Jacques Primeau et Michel Aumais Réal.-coord. Michel Quidoz.

Jeudi 11 juin - 16 h 30
MYSTERES ET BULLES DE GOMME

Série dramatique réalisée par Bernard Dumont. Avec Julie Glenn et Barbara Tissier. Prod. fr. Les aventures d'une famille vivant chez la grand-mère à la campagne.

Vendredi 12 juin - 20 h 00
LES GRANDS FILMS - "Une Bringue d'Enfer"

(Fandango), E.-U. 1985. Comédie dramatique réalisée par Kevin Reynolds. Avec Kevin Costner, Judd Nelson, Sam Robards et Chuck Bush. Texas 1971. Cinq camarades de collège sont sur le point de se séparer au terme de leurs études. Tous en mal d'évasion et de liberté, ils décident de partir en voiture pour une randonnée de quelques jours dans le désert. Première.

...TV5

Vendredi 12 juin - 20 h 00 (rediffusion le samedi 13 juin à 1 h 05 et à 13 h)
SAUVE QUI VEUT - Demain la Terre

Le magazine de l'environnement. Du 3 au 14 juin se tiendra, à Rio de Janeiro, le Sommet de la terre. Pour la première fois, une conférence internationale traitera ensemble les problèmes environnementaux et ceux de développement. Pour souligner cet événement, Sauve qui veut a préparé plusieurs reportages et invité sur son plateau des experts, de l'environnement et du développement, venus de France et du monde.

Scène Jeunesse

Scène Jeunesse

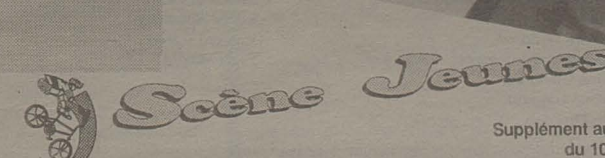
La jeunesse

L'espoir de demain...

Scène Jeunesse

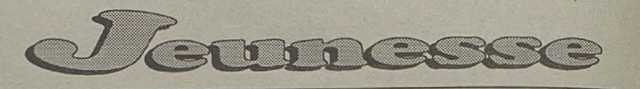
... mais aussi une présence aujourd'hui

Avec ce cahier publié chaque printemps, LE REMPART veut rendre un hommage spécial à la jeunesse, ressource des plus précieuses pour demain mais, tout autant, valeur précieuse d'aujourd'hui. Un merci spécial aux auteurs qui ont contribué des textes.



Supplément au Rempart
du 10 juin 1992





Ecole St-Michel de Leamington

L'équipe de badminton a gagné le championnat lors du tournoi des écoles "D" qui a eu lieu le 4 avril. Melissa George a mérité la première place dans la catégorie de simple-fille, et dans la catégorie de doubles-filles, Jacquelyn Ricci et Melissa Megler se sont classées en première place. Rebecca Merrett et Josée Guindon sont arrivées en deuxième place dans la catégorie de doubles-filles, et dans la catégorie de doubles-garçons, ce sont Jon-Paul Gignac et Jean Zoch qui se sont placés en deuxième place. Patrick Michaud est arrivé en troisième place dans la catégorie de simple-garçon. L'équipe s'est également mérité la deuxième place au tournoi des écoles françaises qui a eu lieu le 15 avril 1992. Patrick Michaud s'est mérité la première place dans la catégorie de simple-garçon, et Meaghan Buschman s'est mérité la deuxième place dans la catégorie de simple-fille. Melissa George est arrivée en troisième place dans la catégorie de simple-fille, et Jon-Paul Gignac et Jean Zoch se sont classés en troisième place dans la catégorie de doubles-garçons.



Dans la photo, en avant (gauche à droite): Jon-Paul Gignac, Eric Pelletier, Danny Roy, Mlle Annette Pinsonneault, entraîneure; 2e rangée: Josée Guindon, Michael Ingratta, Jacquelyn Ricci, Jean Zoch; 3e rangée: Melissa George, Jessica Ouellette, Melissa Megler; 4e rangée: Meaghan Buschman, Patrick Michaud, Denis Gagné; et en arrière, M. Montminy, entraîneur, et Rebecca Merrett.



La semaine Franco-éducative a été bien mouvementée à l'école. Le 4 mai nous avons eu le plaisir d'assister à la pièce "Moi, Mozart". La pièce était fantastique! Mardi, a eu lieu le "portes-ouvertes". Les parents et amis venaient visiter l'école et ils assistaient au concert de leurs enfants. Mercredi, les élèves des 7e et 8e années sont allés à Toronto voir la pièce "The Phathom of the Opera". A l'école, c'était journée de cravates et chapeaux. Tout le monde portait un chapeau et une cravate. Jeudi, les élèves ont eu l'occasion de signer un drapeau du Canada. (Photo). Cette activité faisait partie d'une tournée appelée "Fiers d'être canadiens". Les Kinsmen et les Kinettes font signer des drapeaux du Canada dans le but de développer une fierté pour le pays. En même temps, ils sensibilisent les élèves au fait que le Canada fête son 125e anniversaire cette année. Vendredi, les élèves ont participé à une course au trésor, tandis que les gagnants et gagnantes de notre foire de sciences sont allés à Scientech à Pain Court.



L'école est fière de ses élèves qui ont mérité des prix à Scientech. En 7e année, Jacquelyn Ricci (à gauche) a reçu la 3e place. En 6e année, Amber Brunet et Robyn Paul (à l'arrière) ont reçu la 2e place. En 5e année, Sarah DeLaurentis (à droite) et Krislyn Keller (au centre) ont reçu une metnion honorable. Félicitations!



Le mercredi 29 avril, les élèves ont participé au programme "Sautons en Coeur". Les élèves ont ainsi recueilli la somme totale de 2169.36$ pour la Fondation des maladies du coeur de l'Ontario. Les enfants ont eu beaucoup de plaisir à prendre part aux activités diverses telles que "La grande corde", "Le saut de vitesse", "La course à relais" et "Vidéo sauteurs"; la photo fait voir Kathy DeBenedetti en action. Plusieurs élèves ont gagné des rubans de 1ière et 2ième places. Ceux et celles qui ont rapporté de l'argent seront récompensés avec des prix, comme des cordes à danser, des "Frisbee", des T-Shirts et autres, qui encouragent l'activité physique chez nos jeunes.

Gagnant provincial

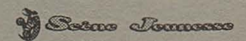


Jean-François Amprimoz, petit-fils de M. et Mme Mark Deslippe de la Rivière-aux-Canards est l'heureux gagnant au niveau provincial du Concours International des Jeunes Desjardins.

L'événement, parrainé par les Caisses Populaires Desjardins, offre des prix pour les meilleurs dessins de la prématernelle à la huitième année et pour les meilleurs essais de la cinquième année jusqu'au niveau CPO. Les travaux des enfants sont jugés aux niveaux local, régional, provincial, national et international. Le sujet cette année était les sports.

La composition de Jean-François a d'abord gagné le concours pour les 8ième années de l'école Immaculée Conception de St-Catharines. Ensuite on a jugé que sa composition sur le tennis était la meilleure dans la région du Niagara et enfin, au niveau provincial. Il a reçu, parmi d'autres prix, un téléphone sans fil et sa classe a reçu un chèque de 150$.

Jean-François est le fils de Jeannette et Alexandre Amprimoz qui ont tous les deux enseigné à l'école secondaire Assumption à Windsor. Alexandre a aussi enseigné au Collège St-Clair avant de devenir professeur à l'Université Brock à St-Catharines.



Scène Jeunesse

Ecole St-Ambroise de St-Joachim



L'équipe d'impro était l'équipe gagnante du tournoi d'impro tenue à l'école St-Ambroise le 12 mai dernier. De gauche à droite, nous reconnaissons Gabrielle Larocque, Jimmy Rovers, Line Ethier, Michael Seguin, Shelley Belisle, Lisa Macameau et leur professeur Mme Denise Lefebvre.



Gabrielle Larocque, 7e année, et Conor Coady, 5e année, exposent fièrement les plaques et une bourse de 1500$ chacun, qu'ils ont mérités avoir été champions provinciaux du concours oratoire des clubs Optimist.

Ecole Ste-Ursule







C'est jusqu'au mercredi, le 6 mai dernier, que se sont *poursuivies des activités variées lors de la semaine franco-éducative.*

On débute avec un lancement de bulles de savon *pour voir qui réussirait à former la bulle la plus grosse.* La première photo nous fait apprécier l'effort de Greg Renaud de la 3e année.

Dans chaque classe, un déjeuner en commun a été servi le lundi, 4 mai. On voit d'abord dans la 2e photo, Mme Hélène Bénéteau et quatre de ses élèves, Alexandra Newton, Natalie Goerner, Danny Roy et Stéphanie Drouillard, qui préparent un bol de fruits succulents. Dans la 3e photo Annette Goerner et Stacy Prieur aident au "cuisinier en chef" Brendan Berthiaume à faire cuire le bacon dans la classe.

C'est avec la lecture des compositions gagnantes qu'on a clôturé la semaine.

Il faut féliciter celles qui ont organisé les événements de la semaine et en ont fait un grand succès!

Les Tigres de l'école Ste-Ursule se sont distingués au badminton. Le 15 avril a vu huit écoles françaises du comté se rendre au centre St-Denis pour un tournoi. Les Tigres sont revenus les vainqueurs du trophée et de la bannière de l'école championne ainsi que la bannière des garçons champions.

Le 25 avril dernier au tournoi à l'école secondaire L'Essor, l'équipe s'est mérité plusieurs médaillons: Jenny Bénéteau et Jean Deschênes se sont classés 3e, Marcel Drouillard, Lauren Olafson et Chantelle O'Gorman se sont classés 2e, Jeff Dufour, Rocky Young et Russel Smith ont remporté une 1ière place et l'équipe a remporté la plaque de L'Essor.

L'équipe a terminé la saison avec un tournoi à Pain Court le 2 mai. Avec 11 autres écoles participantes, Ste-Ursule, s'est classée 4e.

L'équipe comprend Jenny Bénéteau, Sandy Carrier, Marcel Cloutier, Jean Deschênes, Marcel Drouillard, Jeff Dufour, Mélissa Gagnon, Annette Goerner, David Morand, Wendy Morand, Chantelle O'Gorman, Lauren Olafson, Sven Poysa, April Roy, Russell Smith et Rocky Young. Mme Josette Monforton est l'entraîneure.

A l'école secondaire E.J. Lajeunesse



Vous êtes-vous déjà fait vraiment collé au mur? C'est ce que font ici René Crispin, à gauche, et Jennifer Létourneau et Sonjya Cochrane, à droite, à Jordan Cuthbert. L'activité s'inscrivait dans une série d'activités diverses qu'organise de temps à autre l'Inter Franco Scolaire du Sud de l'Ontario dans les écoles. Le concours "L'élève adhésif" se déroulait ainsi: on avait exactement cinq minutes pour coller au mur avec du ruban gommé un élève debout sur un banc. Le groupe gagnant était celui dont l'élève restait collé au mur le plus longtemps après que le banc était enlevé.

Les Castors et Louveteaux de St-Jérôme font de nouveaux amis.

Le 9 mai, les Castors de la 1e Colonie St-Jérôme se rendaient à London, accompagnés de leurs animatrices et quelques parents, pour y visiter le Musée pour enfants et Story Book Gardens. La journée se terminera par un délicieux BQ où tous se sont bien régalés!

Pour la première fois, les scouts (Castors et Louveteaux) du Secteur Windsor rencontreront leurs amis scouts de London, qui se sont joints à notre association l'an dernier. Les animateurs de London et Windsor ont travaillé pour mettre à point une journée remplie d'activités au parc national de la Pointe Pelée, le dimanche, 7 juin.

Nora Mallet

Renseignements

Direction-Jeunesse

(D.-J.)Il y a 22 ans que Direction-Jeunesse oeuvre auprès de la jeunesse franco-ontarienne de tous les coins de la province. Avec trois bureaux régionaux dans le sud, l'est et le nord, D.-J. s'assure de bien desservir les trois régions de la province.

La mission est très simple mais fondamentale à la survie de la langue et de la culture francophone: «de favoriser la création de milieux de vie en français afin de permettre et de développer l'autonomie et l'initiative chez les jeunes Franco-Ontariens et Franco-Ontariennes».

L'organisme oeuvre dans les domaines suivants: la communication, la culture, l'économie, l'éducation, les loisirs, la politique et le social. Ce travail est accompli par le biais des dossiers, activités et services suivants: Modules sur le sexisme, Implication à la politique, Coopératives jeunesse de services, Entreprenariat, Coups de pouce, Animations du Centre\Sud-ouest, Création d'institutions, Revendications\Représentation et Relations extérieures, Etudes socio-économiques, Violence faite aux femmes, Centres de jeunes, Forum des étudiants et des étudiantes, Conseils régionaux, Assemblée générale annuelle, etc.

S'il y a de ces activités qui t'intéressent je t'invite à contacter le bureau régional sud de Direction-Jeunesse soit en appellant le (416) 732-4050 ou en écrivant à Direction-Jeunesse, 670, avenue Tanguay, Welland (Ontario), L3B 4G2.

Peter Hominuk
Bureau régional Sud,
Direction-Jeunesse

"Vidéo-Presse" - le grand magazine des jeunes de 9 à 16 ans

Depuis 1971 que Vidéo-Presse s'efforce de refléter aussi-bien que possible la réalité, les préoccupations et les valeurs de la jeunesse d'aujourd'hui.

Publiée à raison de dix numéros par année, de septembre à juin, la revue véhicule une information passionnante sur des sujets tels les nouvelles technologies, l'écologie, les grandes inventions, les brevets "volés à la nature" et les dossiers-vip; présente le témoignage à son meilleur avec les débats-vip, le babillard, des entrevues, les jeunesses musicales, le sport et l'aventure; et fait appel à l'habileté et l'imagination de ses jeunes lecteurs et lectrices par des articles sur des sujets comme le jardinage, le bricolage et les jeux-concours.

C'est ainsi que les responsables de la revue cherchent à atteindre leurs objectifs d'introduire le jeune dans les domaines de recherche les plus passionnants et les activités humaines et culturelles les plus diversifiées; instruire le jeune quant à l'histoire passée et actuelle de sa collectivité... de ce qu'elle pourrait devenir, et de sa place par rapport aux autres collectivités; respecter et encourager le besoin d'activités du jeune, son besoin de jouer et de créer; et éveiller la curiosité du jeune, son goût pour le divertissement et la communication.

Chaque mois, donc, Vidéo-Presse présente une grande variété d'articles sur les sciences, l'histoire, la géographie, la littérature, la vie artistique et les sports ainsi que des reportages, des contes, des bandes dessinées, des jeux, des concours, des idées de loisirs et d'activités, et aussi diverses rubriques de correspondance.

La livraison de juin, par exemple, contient, entre autres, un article sur une jeune Japonaise qui fait un séjour dans une école canadienne et qui explique les différences entre les deux pays, un article sur une juge québécoise qui a d'ailleurs été la première avocate à ouvrir un bureau privé pour enfants seulement et qui explique que "pour entrer en communication avec les enfants, il est nécessaire de retrouver l'enfant qui est en nous. Je suis certaine, dit-elle, que cette âme-là est ce qu'il y a de plus important sur la terre et que si nous le comprenions, nous ferions attention à nos enfants."

Ce numéro contient aussi un article sur le tourisme en France, sur la façon d'apprendre à aimer les insectes, sur les jeux olympiques de Barcelone et sur la composition musicale électronique.

La jeunesse n'est pas un épisode de la vie. Elle est un état d'esprit, un effet de la volonté, une qualité de l'imagination, une intensité émotive, une victoire du courage sur la timidité, du goût de l'aventure sur l'amour du confort.

Général MacArthur

Renseignements

CL!k, un magazine jeune et franco-ontarien

Le 20 juin prochain à Ottawa le magazine CL!K franchira une nouvelle étape de son développement. Fondé en 1987 par trois organismes, Direction-Jeunesse (D.-J.), La Fédération des élèves du secondaire frranco-ontarien (FESFO) et la Fédération des gens de la presse de l'Ontario (FGPO), CL!K se veut un véhicule et un outil d'information destiné aux jeunes (17 à 25 ans) franco-ontarien(ne)s.

Lors de l'assemblée générale de juin, CL!K se donnera les derniers outils nécessaires pour assurer (et continuer) sa croissance.

Comme son nom l'indique, CL!K veut amener les jeunes francophones de l'Ontario à «cliker», à saisir DANS LEUR LANGUE, le sens des événements qui les entourent et à réfléchir sur les grandes questions qui les intéressent. Chaque numéro explore un thème principal qui touche les jeunes: les femmes, les autochtones, l'éducation, l'humour,.... Des chroniques régulières proposent critiques, rencontres et créations.

Dans la chronique EN VRAC, les collaborateur(trice)s livrent leurs opinions sur des films, des livres et des disques récemment vus, lus et entendus... en français. ET CETERA et AD LIB présentent des textes de fiction humoristique ou sérieux et dans ZOOM, une personnalité francophone est interviewée. CL!K est disponible par abonnement (14 $ pour 1 an, 6 numéros).

CL!K prépare une tournée provinciale (c'est une première) des écoles, collèges et universités afin de promouvoir la revue et de rencontrer les lecteurs et lectrices du magazine. CL!K désire également consolider et élargir son réseau de collaborateur(trice)s. Si vous êtes jeune (ou moins jeune) et que vous avez un talent caché de photographe, de dessinateur, de caricaturiste, de rédacteur ou d'écrivain, informez-vous en téléphonant à CL!K au (416) 367-2545.

Le prochain numéro paraîtra à la mi-juin et aura comme thème le sport.

France Trudel
Promotion-CL!K

FESFO...

La Fédération des Elèves du Secondaire Franco-Ontariens est un organisme provincial qui est dirigé par les jeunes, pour les jeunes. Il regroupe annuellement quelques milles élèves pendant des forums régionaux, le tournoi d'impro, l'assemblée annuelle, ainsi que pendant des camps de formation et de leadership et d'autres activités de sensibilisation. La FESFO est notre porte-parole pour défendre nos intérêts et nos droits auprès des gouvernements. Si notre fédération est tellement vigoureuse aujourd'hui c'est grâce à l'enthousiasme et au dynamisme qui s'est créé chez les jeunes pendant les derniers 16 ans.

Annie Bordeleau,
Président de la FESFO

L'année scolaire 91 - 92

École Ste-Marguerite-D'Youville

Oh non! Les vacances d'été 1991 sont finies! C'est déjà septembre! Une nouvelle année avec les professeurs et élèves de Ste-Marguerite d'Youville commence. Mettons-nous au travail!

Le temps passe si vite! Un mois d'école est déjà fini! Préparons un beau gros gâteau et des chandelles pour la fête de Sainte-Marguerite-d'Youville, la patronne de notre école. Nous célébrons cette fête religieuse le 16 octobre.

Durant l'année, les élèves ont fait plusieurs sorties amusantes et éducatives. En novembre, les élèves de la 6e année sont allés à Kopegaron Wood. Ils ont eu une belle journée. En décembre, les 4e ont visité le Fort Malden. Un voyage formidable!

Les élèves de Ste-Marguerite d'Youville sont très excités pour les vacances de Noël! (Mais ils ne sont pas excités pour la remise des bulletins!) Tous les élèves ont la fièvre de Noël! Peut-être que s'ils travaillent bien, le Père Noël leur apportera un beau petit cadeau! Joyeux Noël!

C'est une nouvelle année! L'an 1992! C'est l'année du singe! Va-t-on prendre de nouvelles résolutions?

Valeurs, Influences, Pairs? Qu'est-ce que cela veut dire? Nous avons trouvé cette réponse à la graduation des 6e du programme V.I.P. tenue à l'école St-Antoine. Les élèves ont présenté des scènes et des petites pièces pour montrer ce qu'ils avaient appris, ensuite il y a eu la remise des diplômes. Félicitations!

Pour leurs programmes de V.I.P. les 6e année sont allés au bureau de la Sûreté Provinciale de l'Ontario et à Brentwood en janvier et février, des visites informatives et excellentes. Aussi en février, les 4e année ont visité John R. Park Homestead; très intéressant.

Congé de mars! Congé de mars! C'est finalement les vacances que les élèves ont longtemps attendues. Qu'est-ce qu'ils vont faire pendant ces deux longues semaines? Se reposer! Mais quand ils reviennent... ils doivent se remettre au travail! Parce que c'est la Foire de science! Bonne chance avec tes projets!

Hourah! C'est enfin avril. C'est enfin le printemps. Au revoir neige, bonjour soleil! Pâques s'en vient, allez chercher vos oeufs en chocolat et reposez-vous bien! C'est la longue fin de semaine. Joyeuses Pâques!

C'est le mois de mai! Ça commence à se réchauffer dehors. Pour le mois de mai, nous avons plusieurs activités planifiées car c'est la semaine d'éducation française à Ste-Marguerite-d'Youville. Nous avons notre première compétition de course de fond et qui pourrait imaginer que notre école aurait gagné la première place?

Youpi! Un autre mois d'école et les vacances approchent. Les élèves ne peuvent pas attendre. Le 3 juin les brigadiers ont leur journée à Boblo. Ils le méritent bien. Bon travail! Le mois de juin a aussi des sorties. Le 2 juin, les 5e année vont à l'Institut de Science Cranbrook à Bloomfield Hills au Michigan. Le 5 juin, les 4e année et une 6e année vont à Greenview Aviaries Park-Zoo. Finalement, mais non le moindre, l'autre 6e année va aussi à Cranbrook. Le 19 juin, nous avons une journée spéciale: la journée champêtre! Les professeurs ont organisé des activités diverses et intéressantes. Le 25 juin est la dernière journée d'école... BRAVO!

Le tout s'est réalisé grâce à la générosité du comité de bingos. On les en remercie beaucoup!

Charlene Yeh et
Erin McDermid,
étudiantes de 6e année

École Ste-Thérèse (Windsor)

Cette année à l'école Ste-Thérèse, nous avons fait et suivi différentes activités et programmes.

Nous avons diverses équipes à notre école. Nous avons l'équipe sportive de ballon-volant, l'équipe de ballon-panier, l'équipe de soccer et l'équipe d'improvisation. Ces équipes ont participé à différents tournois, jeux et des parties hors-série. Notre école a participé à une journée d'athlétisme (piste et pelouse) au centre St-Denis.Nous avons bien réussi en jouant et en nous amusant.

Nous avons aussi une équipe d'échecs qui elle aussi a participé à divers jeux et un championnat d'école.

Notre 7e année a fait un voyage merveilleux à Toronto. Ils sont allés voir «Phantom of the Opera».

Nos élèves de 8e année planifient un voyage à Québec où ils visiteront le vieux Québec. Pour avoir des fonds pour leur voyage ils ont vendu des hamburgers à IGA et ils ont fait des ventes de pâtisseries.

Quatre de nos élèves sont allées à Orléans pour le programme Rendez-Vous Ontario, pour des élèves de 8e années de tout l'Ontario.

Notre concierge Monsieur Parent a pris sa retraite cette année, toute l'école l'a fêté.

Notre école a participé au Festival de la langue. Nous avons eu des concours oratoires dans lesquels nos élèves ont présenté leur discours devant toute l'école. Les gagnants sont allés à la Place Concorde et les gagnants ici sont allés à un concours à travers la province.

Nos élèves ont participé à Scientifête. C'est là où tous les jeunes scientistes du futur commencent leur chemin de l'avenir. Les gagnants de l'école vont à Pain Court pour participer à une autre exposition scientifique.

Pour le centenaire, les élèves de 7e année vont faire le «Phantom de Windsor», les élèves de 2e feront «ma grand-mère» et les élèves de 1ière feront «Vive Windsor».

15 de nos élèves ont participé à une messe à l'église Assomption pour le centenaire.

Notre A.P.I. nous a donné beaucoup cette année. L'A.P.I. nous a présenté de belles pièces de théâtre, le Violon Dingue et Moi, Mozart enfant prodige. Notre piste est finalement finie grâce à notre A.P.I. Nous avons visionné ces films «101 Dalmatiens» et «Suzic Frizette». Nous aurons aussi pour la fête Saint-Jean, la présentation du film «La Belle et la Bête» de Walt Disney. Pour clôturer l'année, l'A.P.I. nous donnera des hamburgers et des hot dogs pour cette occasion.

Nous aurons une danse pour les finissants le 12 juin, de 7h00 à 11h00 pour les élèves de 7e et 8e année des 6 écoles françaises.

Nous aurons aussi une messe des finissants le 18 juin.

Plusieurs de nos élèves continueront leurs études à l'école secondaire L'Essor ou à l'école E.J. Lajeunesse l'année prochaine. Bonne chance à eux tous.

Merci aussi à Monsieur Vallée qui ne sera plus avec nous après cette année. Un grand merci pour tout ce que vous avez fait pour nous pendant plusieurs années. C'est avec le coeur gros qu'on vous dit au revoir!



Rachel Mallet, 8e

École St-Paul (Pointe-aux-Roches)

Ce fut une année excellente. C'était même la meilleure de notre carrière à St-Paul. Il ne faut pas croire cependant que notre classe de 8e année est sans défauts. Notre discipline, notre rendement ne sont pas toujours ce qu'ils devraient être, mais notre classe est spéciale et se distingue par sa joie de vivre, son goût du plaisir et de l'aventure, son esprit de famille et surtout par son excellent guide, Mme Ethier. Cette année, elle nous a fait travailler plus que nous l'avons jamais fait et elle a créé en nous le désir de toujours essayer plus fort pour mieux réussir.

Cette année toute une variété d'événements et de projets ont vu le jour chez nous. D'abord, il y a eu les préparatifs pour la grande célébration de notre 25e anniversaire. Ensuite le projet «... avec coeur». Ce projet venu de «coeur» de notre directeur, M. Larocque, connaît un grand succès. Après 5 mois où l'accent fut placé sur la courtoisie, le respect et l'amour entre les élèves et les professeurs, nous ressentons un esprit de famille grandissant et des relations amicales entre nous.

Nos équipes sportives nous ont vraiment bien représentés cette année. Franchement, ce fut probablement une des meilleures années depuis nos débuts. Nous avons remporté les honneurs au soccer, au volley-ball et au basket-ball. Quelles équipes! Nous avons même brisé un record en course de fond pour filles intermédiaires.

Le voyage de 4 jours à Ottawa fut sans doute le projet le plus excitant de l'année pour les élèves de 7e et 8e. Des visites au Parlement canadien, au Musée de l'homme et de l'aviation, à la galerie d'art et une croisière sur le canal Rideau seront les hauts-points de ce voyage tant attendu.

Quand on reçoit un sacrement, c'est toujours un événement qui nous touche pour le reste de la vie. Cette année cinquante 7e et 8e années ont été confirmés, 19 élèves ont reçu le sacrement de la réconciliation et 20 jeunes de la 2e année ont fait leur première communion. Félicitations à tous ces jeunes qui grandissent dans la foi.

Deux de nos étudiants furent honorés par le Club des Optimistes pour leur participation aux activités et au bien-être de leur communauté. Toute la classe de Keenan Comartin et de Ginette Desaulniers s'est sentie valorisée avec eux!

Le thème de l'année fut «le 25e anniversaire de l'école». En plus de la célébration gala du 26 avril il y a eu la préparation d'une capsule souvenir, la plantation de 25 arbres dans la cour de l'école, un chèque de $10,000.00 remis pas les parents et la grande envolée des pigeons qui marqua le début de toutes nos célébrations.

N'oublions pas non plus notre superbe semaine franco-éducative durant laquelle nous avons reçu nos grands-parents, dégusté de magnifiques crêpes (préparées par la F.F.C.F.) et joui de toutes sortes d'activités intéressantes.

Le manque d'espace nous empêche de continuer cette énumération de nos activités et des points saillants de notre année. Il y en a d'autres. Bravo et merci à tous nos enseignants et à tous nos élèves pour notre belle école et surtout pour l'incomparable esprit.

Michel Giroux 8e
Shaun Towe 8e

École Georges P. Vanier

Comme vous le savez, l'année scolaire est presque finie, mais il ne faut pas oublier la belle année que nous avons eue à l'école Georges P. Vanier, toutes les activités auxquelles l'école a pris part.

Il y a des groupes qui ont donné des idées, comme le conseil étudiant qui est formé d'étudiants des classes de 4, 4/5, 5/6, 6/7 et 7/8. Nous avons aussi un autre comité d'élèves qui a aidé à rendre l'école plus belle, en plantant des fleurs avec leur propre argent; ce sont les "Enfants pour la survie de la terre".

Nous avons eu de belles activités pour amasser des fonds pour le centenaire et pour les voyages de fin d'année. Nous avons vendu des caisses de cannettes pour le réfrigérateur, des calendriers français de la ville de Windsor pour le centenaire.

Nos équipes sportives de ballon-volant, ballon-panier et soccer ont compétitionné avec les autres écoles francophones de Windsor.

Nous avons donné des argents pour les moins fortunés que nous, les élèves ont apporté des huards et pour Noël ils ont donné de la nourriture non-périssable.

Nous avons célébré toutes les fêtes importantes: à l'Halloween nous avons eu un concours de costumes, à Noël les élèves ont fabriqué des crèches de nativité, à la St-Valentin nous avons eu un concours de chapeaux décorés et pour la semaine d'éducation nous avons fait planter une "petite fôret" d'érables qui montrent qu'on est fier d'être Canadiens, d'épinettes qui sont le symbole de la solidité et de la persistance et d'un orme qui est notre arbre du Centenaire. On le voyait souvent en France au XIIe siècle.

Pour l'aspect religieux nous avons eu des messes pour les occasions spéciales et nous avons eu un "rosaire vivant".

Pour le plaisir et le français, l'école nous fait visionner de merveilleux films en français, des pièces de théâtre, une soirée de patin à roulettes à Wheels pour les familles, amis et professeurs de l'école. Nous avons eu une journée de patin sur glace à l'arena de Riverside à la mi-janvier et les 6, 7 et 8ième années sont allées faire du ski.

J'ai certainement oublié des activités mais pour ma dernière année à Georges P. Vanier, ça en a été une très bonne! J'espère que les élèves de l'an prochain auront autant de plaisir et apprendront autant que j'ai pu le faire à Georges P. Vanier.



Marie-Eve Crispin
8e année

> Ce qui attire toute personne normale vers les enfants, c'est qu'ils sont très sérieux et par conséquent très heureux.
>
> **G. - K. Chesterton**

L'année scolaire 91 - 92

École secondaire L'Essor (St-Clair Beach)

En voilà déjà une autre année qui s'achève! L'année scolaire 91-92 fut très mouvementée. Elle débute à coup de batterie avec le trio Franco-Ontarien BRASSE CAMARADE. Ils ont joué dehors pour les quelque 800 élèves le 6 septembre et je vous dis qu'ils nous ont fait «brasser le camarade»! De là, l'année a poursuivi son chemin en formant 30 nouveaux jeunes leaders, avec le CAMP COUCHICHING et le CAMP CEDARWIN, au mois d'octobre. Le 7 novembre, la troupe de THÉÂTRE L'ESCAOUETTE venue de Moncton, Nouveau Brunswick, a su captiver les élèves du niveau junior qui ont apprécié la pièce Pierre, Hélène & Michael qui parlait des problèmes d'amour à distance.

En décembre on a eu la visite d'un Père Noël chantant, STEVE FAULKNER, qui nous a fait vibrer, chanter et même bouger au rythme de musique pop-country-rock. Il a demandé à la foule si quelqu'un avait un linge afin de s'éponger tellement il se démenait.

Au printemps, soit le 24 avril, pour l'ouverture du Festival Francophone du Sud-Ouest, l'animatrice culturelle Louise Proulx a organisé un spectacle de grande envergure en invitant les 7 écoles secondaires françaises et mixtes de la région du Sud-Ouest. En tout 800 élèves de 5 écoles se sont rassemblés afin de fêter leur fierté culturelle avec le chansonnier GASTON MANDEVILLE.

Le dernier spectacle de l'année a eu lieu le premier mai; VOX THEATRE d'Ottawa a présenté une pièce écrite par Pier Rodier. En passant, je trouve que le fait qu'il était si beau ajoute à la performance quelque chose de romantique, que c'était émouvant!!!

Je dois vous faire part que nous n'avons pas juste reçu des vedettes à l'école cette année. Nous avons plusieurs vedettes de l'école qui ont parcouru les routes du comté d'Essex afin de présenter leur production. Il en est ainsi du cours d'art dramatique de Mme Gina Michaud avec la collaboration du cours d'art visuel de M. Stéphane Vallée qui ont fait pour le mois de décembre des marionnettes géantes et pour le mois de juin des masques. Noël a été fêté dans les écoles primaires du comté avec la visite de l'Harmonie scolaire et au mois de janvier, notre groupe musical «Enigme» a donné des ateliers-concert afin de familiariser les élèves à l'utilisation des divers instruments.

Durant toute l'année, la Fédération des élèves du secondaire Franco-ontarien (F.E.S.F.O.) a organisé plusieurs fins de semaine remplies d'activités et d'ateliers pour rassembler les élèves de tous l'Ontario français. Les élèves de L'Essor ont participé aux fins de semaine d'improvisation à Ottawa, de camp de leadership à Couchiching et Cedarwin, de forums du Sud-Ouest à London, d'une rencontre annuelle à Iroquois-Falls et d'une manifestation à Queen's Park afin d'obtenir notre collège francophone, tout ceci afin d'aider les élèves à participer et défendre leur culture pour un meilleur avenir.

En étant la Première Ministre de l'école, j'ai eu le privilège d'assister à la plus grosse rencontre d'artistes, soit Contact Ontarois à Ottawa avec Louise Proulx (l'animatrice culturelle). Pendant deux jours j'ai pu voir et m'informer des diverses tournées provinciales pour 92-93. Je peux vous dire que ça n'a pas été facile de faire un choix mais l'année 92-93 sera «super-capotée» avec, on l'espère, un équilibriste, un duo humoristique, des groupes de musique, dont un très particulier et des comédiens. Pour le gros SCOOP vous allez devoir attendre en août HA! HA! HA! HA! HA! HA! Passez de belles vacances!!!!

An. Reid
Première ministre sortante

École Ste-Catherine de Pain Court

Le 10 septembre: On accueille le groupe «Brasse Camarade», trois jeunes musiciens franco-ontariens gradués de l'université McGill.

Le 22 octobre: Les élèves des 6e années de Mme Martin et M. Bilodeau se sont rendus à Windsor pour une visite au «Windsor Star», «Radio-Canada» et le musée «Hiram Walker».

Le 31 octobre: On fête l'Halloween. Concours de sculpture de citrouilles de la 1ière à la 8e année.

Le 9 novembre: Félicitations - Equipe garçons ballon-volant. Champions de la Zone 4!

Le 11 novembre: Félicitations à Ryan Langan, Mélanie Brophy, Alyna Smith et Julie Robert qui ont remporté des premiers prix au concours de poèmes et d'histoires pour le Jour du Souvenir.

Le 17 décembre: Ce fut le grand concert de Noël à l'église Immaculée Conception à Pain Court, devant environ 1000 spectateurs.

Le 30 janvier: On a eu le concours oratoire anglais au niveau de l'école Ste-Catherine. Gagnants: cycle moyen: Jenny Almeida, Joël Montfort et Chantal Coles; cycle intermédiaire: Brooke Ross, Denise Schinkelshoek et Lynne Martin.

Le 21 février: Félicitations aux équipes de ballon-panier garçons et filles, Championnes\Champions de la Zone 4.

Le 25 février: Les projets de sciences ont été fantastiques. Gagnants: 1ière place: 8e: Laura Vajdik, 7e Michael Carey et Adam Blakeley, 6e: Jenny Almeida et Andréa Brophy, David Paradis et Daniel Wolski, 5e: Jolene Vandyk, et 4e Dana Richardson; **2e place:** 8e: Joël Laprise et Joseph Dubuque, 7e: Lynne Martin, 6e: Jason Larouche, 5e: Camillia Matuk, 4e: Shawn Edwards; **3e place:** 8e: Melissa Shepherd et Laura Beauvais, 7e: Tara Misener, 6e: Stephen Mailloux, 5e: Melanie Erickson, 4e: Taylor Jack.

Le 4 et 6 mars: Les élèves furent séparés en deux groupes pour aller patiner à la nouvelle arène Thames Campus.

Le 3 avril: La chorale des élèves de 3e année de l'école a remporté une 2e place au Festival Kiwanis. **Félicitations à Mme Pinsonneault et à son groupe!**

Le 9 avril: Concours oratoire en français. Félicitations à Chris Braithwaite, Lynne Martin et Olivier Paiement de la catégorie intermédiaire, ainsi qu'à Kim Braithwaite, Joël Montfort et Katherine Logan de la catégorie moyenne.

Le 21 avril: Graduation du cours V.I.P. (Valeurs, Influences, et Pairs, Ste-Catherine) pour les 6e années de Mme Martin et M. Bilodeau.

Le 22 avril: Messe de Pâques à l'église Immaculée Conception. Quelle belle cérémonie!

Le 12 mai: Félicitations à l'équipe de badminton. Gagnantes/gagnants de la Zone 4.

Le 22 mai: L'ouverture de la semaine «Canada en forme» à l'arrière des écoles Ste-Catherine et Secondaire. Ce fut une après-midi d'activités sportives et de jeux. On s'est bien amusé.

Le 27 mai: Les 8e années ont fait le trajet à Toronto pour voir la pièce «Phantom of the Opera».

Le 29 mai: Journée de «Piste et Pelouse» pour tous les enfants de l'école.



Lynne Martin
7e année.

École secondaire de Pain Court

L'année scolaire a passé vite car on a toujours eu des activités pour nous distraire. Quand on a commencé en septembre 1991, on avait approximativement 160 élèves. On est en pleine expension avec 4 nouvelles salles de classe et un gymnase double.

On a bien commencé l'année scolaire en gagnant l'Animal House Olympics avec Centraide de United Way. On a eu aussi un «Fun Day», journée de plaisir avec jeux coopératifs. Le spectacle de Brasse Camarade fut un grand succès pour le mois de septembre.

Une soirée de meurtre et mystère a été organisée pour l'Halloween. On a participé aux différentes activités de la Fesfo, tels que forum régionaux, tournoi d'improvisation... A Noël, on a eu un dîner avec échange de cadeaux, ce qui est devenu une tradition pour notre école.

En février, notre nouveau gymnase était enfin terminé, juste à temps pour le tournoi de SWOSSA; notre équipe de ballon-volant filles junior, gagnante du tournoi de Kent, s'est mérité la 2e place à ce tournoi, perdant par seulement 2 points.

En avril, les classes d'arts dramatiques et de religion on fait un «Godspell» qui parle de justice dans le monde. Dans la ligue d'improvisation, notre équipe «Les foufounes électriques» était finaliste pour la LISSO. Au tournoi de ballon-volant «Smash», les filles ont obtenu la 2e place.

Le mois de mai fut très occupé, Festival Francophone avec le spectacle de Gaston Mandeville, semaine de l'éducation, pièce de théâtre «train train quotidien» présentée par les étudiants de notre école. Enfin comme à chaque année une soirée de talents est organisée afin de découvrir nos jeunes vedettes francophones.

Notre école était l'hôte de Scientech encore cette année et ce fut un grand succès.

J'oubliais: Jamie Lucier s'est mérité la 9e place au javelot pour les régionales de pistes et pelouses à OFSAA.

Cette année nous avons donc eu plusieurs succès et de nombreuses occasions d'être fiers de notre école.

Pour ce qui est de l'année prochaine, nous attendons plus de 200 élèves et pleins d'idées nouvelles, stage de formation animé par Improvision, pièce de théâtre «Lavalléville» ouvrira le festival francophone du sud-ouest. Forts et fiers, en expansion, on vit la francofierté de notre héritage, notre vie!



Diane Normandin
Elève de CPO.

École Abbé Lucien Beaudoin (Windsor)

Au début de l'année la classe de 4e/5e année a célébré le thème de notre école "Ensemble nous réussissons". C'était une très belle célébration. Les parents les élèves et le personnel de l'école y ont participé.

Notre école a eu un grand dîner pour l'action de grâces. Tout le monde y a participé, parents, élèves profs, directeur et concierge. C'était un grand succès.

Nous avons préparé une pièce pour le centenaire de Windsor. Mme Machnik (enseignante de la deuxième année) s'en occupe ainsi que Mme Magali Blanchard (enseignante du jardin). La pièce est à propos de l'hôpital Hotel-Dieu de St-Joseph.

Nous sommes allés patiner deux fois cette année; toute le monde s'est amusé. Après le patinage, les profs nous ont préparé du chocolat chaud. C'était délicieux.

Félicitations à l'équipe de filles Ballon Panier de A.L.B. pour avoir remporté le championnat des écoles catholiques.

La classe de 8ième année est allé à Québec le 7 juin. Ils ont eu l'occasion de vivre la culture française pendant 3 jours.

Une élève de 7ième année, Jessica Lyons a gagné le concours oratoire. Elle est allée représenter notre école au concours Richelieu.

Une élève de 8ième année, Melissa Martin, a remporté le prix de 2ième place à Scientech pour son projet sur le vent et l'anomètre.

Rebecca Joël, du Ghana en Afrique de l'ouest, est venue visiter la classe de 4e/5ième année de Mme Maurice pour parler du Ghana.

Ryans Lyons, Jessica Lyons, Ruth Stanton, Marta Perez.

École Ste-Ursule (McGregor)

Durant cette année scolaire 1991 et 1992, les élèves de l'école Ste-Ursule ont fait beaucoup d'activités. Nous voulons vous en présenter.

Pendant la semaine Franco-Educative, au mois d'avril et mai, nous avons eu une variété d'activités. On a commencé la semaine avec les lancements des bulles. Nous avons joué à Jeopardy chaque matin. On a eu une vente d'un sou pour gagner de petits prix. Les profits de la vente d'un sou ont été envoyés aux missions. On a acheté des billets pour un sou chacun et on les a mis dans des sacs et M. Paquette, notre directeur, a pigé les noms. Aussi on a eu une journée de frisbee, un jeu "Nomme la chanson", et un film, nommé "Pas de répit pour Mélanie". Chaque classe a eu un déjeuner de classe. Pour teminer la semaine, un élève de chaque classe a lu un rapport sur la raison pour laquelle il ou elle est fier d'apprendre le français à l'école Ste-Ursule. Quinze élèves des classes de septième et huitième années ont participé à un concours de mathématiques à L'Essor le 10 mai.

La chorale a présenté des concerts à plusieurs endroits. Les voici: le centre d'achats Devonshire, le foyer Villa Maria, l'école Pavillon des Jeunes et la Chaumière à Emeryville.

Pour la foire de sciences, cette année c'était différent. Tous les projets ont été faits à l'école au lieu d'à la maison. Il y avait en tout cinq gagnants des classes de cinquième, sixième, septième et huitième année.

Suite page 8

L'année scolaire 91 - 92

École Pavillon des Jeunes (Belle-Rivière)

Comme à chaque année, notre directeur, M. Caron rassemble tous les élèves du Pavillon des Jeunes pour nous parler et nous souhaiter une bonne année.

Le premier vendredi, Père Marc Larocque a célébré avec nous une belle messe à nos intentions. Après quelques semaines, quand tout commençait à bien rouler, on a décidé d'avoir une rencontre des parents, des professeurs et des élèves à l'arèna de Belle Rivière. Pour ceux et celles qui sont venus, c'était une bonne soirée. Cela nous a tous remis dans l'esprit de travailler et l'année commença de bon pied.

Vers la fin de septembre, nous sommes allés au concours de labour à Petrolia. Nous sommes partis en partenaires et nous avons passé une journée à faire les indépendants. Nous avons eu beaucoup de plaisir et ce fut une journée très éducative.

Le clou de l'année pour moi était en octobre, quand on avait à faire une invention scientifique avec un ami. Mme Lefebvre n'a pas perdu de temps pour nous faire travailler. Il fallait qu'on invente des inventions de Rube Goldberg. TRES INTERESSANT!!! Mon ami et moi, nous avons construit une sorte de glissoire où l'eau descendait et ensuite quelques autres étapes poussaient une auto qui allumait une ampoule à la fin. Notre groupe et deux autres groupes de la 7e et quelques groupes de la 8e, nous nous sommes rendus à l'Essor lors d'une journée pédagogique pour démontrer nos inventions. Mme Lefebvre faisait une présentation. Elle était très fière de nous. Ce jour-là, j'ai eu le plus de plaisir au monde.

Les spectacles culturels sont d'autres activités très importantes pour moi. On a eu beaucoup de belles présentations au cours de cette année. La 7e et la 8e, nous sommes allés à l'Essor pour voir un mime, Omer Veilleux. Plusieurs groupes musicaux et chorales de différentes écoles sont venus nous divertir vers la fin de l'année. Le meilleur spectacle, à mon avis, était Moi, Mozart - enfant prodige . C'est un personnage tellement intéressant.

Comme à chaque année, les 2e ont reçu le sacrement de l'Eucharistie et les 4e, le sacrement de la Réconciliation. Nous, les 7e et 8e, avons reçu le sacrement de la Confirmation. Pour tout le monde c'était une célébration inoubliable. Nous sommes allés en retraite pour une journée pour nous aider à bien nous préparer.

Les fameux discours oratoires!!! Le concours pour le Club Optimiste était avant Noël et pour deux de nos concurrents c'est allé jusqu'au mois de mai. Gabrielle Larocque et Conor Cody ont tous les deux gagné au niveau provincial. Quel honneur, en plus d'une bourse de 1 500 $ chacun!

Les discours du concours parrainé par les Clubs Richelieu étaient au printemps. Nos deux concurrents se sont rendus à la Place Concorde. Gabrielle Larocque s'est mérité le premier prix ce soir-là. Elle continua au prochain niveau, mais malheureusement n'a pas gagné. De beaux discours!!!

J'ai trouvé que la foire de Sciences cette année était beaucoup plus avancée et plus intéressante que par les années précédentes. Par contre, nous n'avons pas bien réussi.

Notre équipe d'improvisation a mérité la première place dans chacun des tournois au mois de mai. Avec deux élèves de la 7e année et quatre de la 8e année, l'équipe était infaillible. Nous avons remporté le trophée au niveau des écoles françaises d'Essex.

Le 19 mai, quatre élèves de 7e et 8e, moi inclu, se sont rendus au concours de mathématiques Gauss à l'école secondaire l'Essor. Ceci nous a tous invité à démontrer nos talents de mathématiciens.

Comme toujours, nos équipes sportives ont bien fait. Dans plusieurs tournois et rencontres, nous avons soit gagné ou arrivé deuxième.

Nos amis de la 8e année nous arrivent tous/tes enchantés d'un voyage culturel à la ville de Québec. Ensemble, ils ont pu revivre plusieurs faits historiques, bataille des plaines d'Abraham avec Montcalm et Wolfe, visite à la Citadelle, etc. J'ai déjà hâte de passer en 8e année pour avoir l'occasion de vivre moi-même toutes ces belles leçons d'histoire.

Comme vous pouvez voir, le Pavillon des Jeunes est une école active et championne. Tout le monde ici a toujours une bonne attitude envers les autres et envers l'éducation. Je suis fier d'être membre de la famille du Pavillon des Jeunes!

Jason Defoe
7e année

École St-Antoine (Tecumseh)

L'école Saint-Antoine a vécu une année pleine d'activités impressionantes!

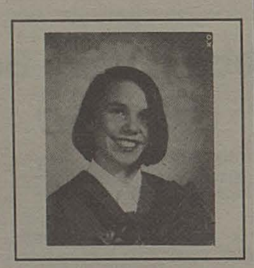
La semaine dernière, les élèves de la 8e année ont passé quatre jours de plaisir à la capitale de notre pays, Ottawa. Une vente de calendriers, de pizzas, un tirage, ainsi que des bingos nous ont permis d'accumuler de l'argent pour notre voyage.

La somme de 600.00 $ a été collectionnée pour les missions au Haiti, grâce à une vente de pâtisseries organisée par les professeurs et les élèves de 7e année.

Nos deux voyages à Toronto (7e et 8e) pour jouir de la pièce «Phantom of The Opera» ont été deux visites mémorables.

Nos équipes de volley-ball ont eu l'expérience de jouer dans un tournoi à Welland au mois de décembre. Merci à M. Poitras, l'organisateur.

On espère que l'année prochaine sera aussi excitante et mémorable que celle-ci!



Sue Sovran

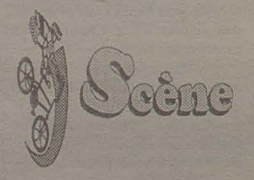
École Ste-Ursule... suite de la page 7

Maintenant, un sujet un peu plus actif: les sports. Nous avons gagné la première place deux fois au badminton et une fois au basketball.

Pour notre dernier sujet, voici les spectacles qu'on a visionné durant l'année scolaire: Le Violon Dingue, Omer Veilleux, qui a été présenté à l'école secondaire L'Essor et Moi, Mozart, enfant prodigue.

Les élèves de l'école Ste-Ursule pensent qu'ils ont eu une année très belle et très productive.

Corrine Siefker
Robbie Savard

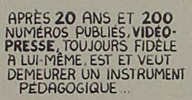




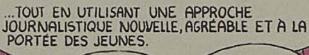

Vidéo-Presse
ÉDITIONS PAULINES
20 ANS
"plus jeune que jamais
Offre d'abonnement
20e ANNIVERSAIRE
EN PRIME
10 numéros gratuits
de Vidéo-Presse

EN AVANT-PREMIÈRE

LE CHARME DU SAVOIR









VIDÉO-PRESSE PIQUE LEUR CURIOSITÉ, LES PROVOQUE ET LES STIMULE À DÉCOUVRIR DES CHOSES TOUJOURS NOUVELLES PAR LE TRUCHEMENT SUBTIL DU SAVOIR.



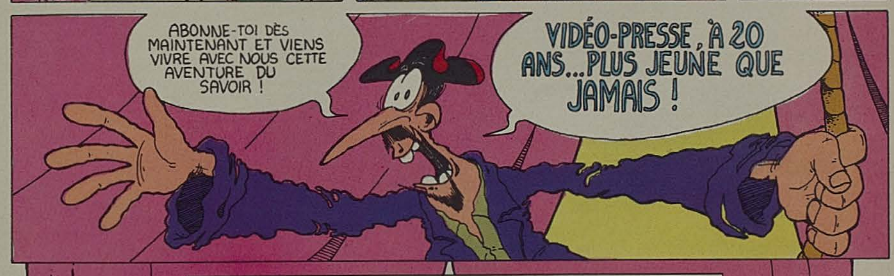














FICHE TECHNIQUE

Vidéo-Presse est la doyenne des revues pour les jeunes au Québec: elle paraît depuis mai 1971. Son contenu toujours intéressant, dense et instructif et sa forme pratique, riche et variée font de Vidéo-Presse «*l'une des meilleures revues destinées aux jeunes, sinon la meilleure*».

(Conseil des Arts du Canada)

* **Âge:** jeunes de 9 à 16 ans
* **Nombre de pages:** 52 pages tout en couleurs
* **Format:** 27,7 × 20,7 cm
* **Prix de couverture:** 2,95$
* **Prix d'abonnement 1991 avec TPS:** 23,54$ pour 1 an
  44,94$ pour 2 ans
* Vidéo-Presse paraît dix fois par année, de septembre à juin.



Chers parents,

Votre enfant de 9, 11, 14 ans, vous le savez, est extrêmement curieux de tout ce qu'il découvre dans le monde qui est le sien et le vôtre également. Pour l'accompagner dans cette étape importante de sa vie, offrez-lui le magazine *Vidéo-Presse*. Des milliers de jeunes comme le vôtre le choisissent chaque mois pour la qualité de ses articles et illustrations sur les sports, les sciences, les animaux. Sans oublier, bien entendu, les vedettes, les jeux, les bandes dessinées et ... les posters.

De plus, à l'occasion de son 20e anniversaire, *Vidéo-Presse* offre une série complète (10 numéros) en prime à tout nouvel abonné. Ne ratez pas cette occasion.

Abonnez votre enfant dès aujourd'hui!

EN PRIME

10 numéros gratuits de Vidéo-Presse

Offre réservée aux nouveaux abonnés



Bulletin d'abonnement 20e anniversaire

Je désire offrir un abonnement à *Vidéo-Presse* pour ainsi que votre prime à la personne suivante : ❑ 1 an (23,54 $ TPS incluse) ❑ 2 ans (44,94 $ TPS incluse)

Nom ____________ Âge ____________
Adresse ____________ App. ____________
Ville ____________ Prov. ________ Code postal ________ Tél. ____________

Mon adresse est la suivante :

Nom ____________ Tél. ____________
Adresse ____________ App. ____________
Ville ____________ Prov. ________ Code postal ____________
Je désire que l'abonnement commence à partir du mois de ____________ (en juillet et août, Vidéo-Presse ne paraît pas).
Ci-joint mon paiement de ________ $ (ajouter 2,00 $ pour les frais d'envoi de la prime)
par ❑ chèque ou mandat-poste ❑ carte de crédit
VISA N. ____________ MASTER CARD N. ____________
Date d'expiration ____________ Signature ____________

La personne que vous abonnez recevra une carte lui annonçant votre cadeau. Veuillez allouer un délai de 4 à 6 semaines pour la livraison du premier numéro.

Retournez ce coupon avec votre paiement à : VIDÉO-PRESSE, 3965, boul. Henri-Bourassa est, Montréal, Qc, H1H 1L1 • Tél. (514) 322-7341

Le Rempart

Le Rempart
L'hebdo des francophones du sud-ouest ontarien

Windsor, Ontario — 17 juin 1992 — 26ième année, No24

Logement des élèves de l'école E.J. Lajeunesse

Le Conseil des écoles catholiques de Windsor sommé en justice

(JCM) Une action en justice a été intentée contre le Conseil des écoles catholiques de Windsor l'enjoignant de fournir des installations adéquates pour son école secondaire de langue française, l'école E.J.Lajeunesse.

L'école, qui termine sa deuxième année d'existence et qui offrira en septembre le programme des 9e, 10e et 11e années, est logée dans une ancienne école élémentaire, qui, en plus d'avoir besoin de rénovations, manque, entre autres, de gymnase convenable pour les compétitions, de casiers convenables, et de locaux convenables pour l'enseignement technique.

Depuis quelque temps, la Section de langue française du Conseil a tenu des discussions avec des représentants de l'université de Windsor en vue de l'acquisition de l'ancien immeuble de la Faculté d'éducation, contre la propriété de l'école actuelle que l'université trouverait utile. Mais en avril dernier, le Conseil a refusé la recommandation de la Section d'entrer en pourparlers avec l'université afin d'effectuer un échange, alléguant l'absence d'assurance de participation financière du ministère de l'Education.

Pour Mme Linda Hébert, mère de deux élèves de l'école Lajeunesse, la question a déjà trop traîné. "Les discussions avec l'université ont duré longtemps mais le Conseil n'a pas voulu y donner suite. Nos représentations depuis n'ont pas porté fruit non plus. Il faut donc forcer le Conseil à agir, déclare celle qui intente la poursuite. La décision de procéder en justice a été prise à une récente réunion de parents et d'élèves et c'est à leur intention à tous que j'agis."

L'avocat de Mme Hébert, Me James Ball du cabinet Gignac et Sutts, a confirmé au REMPART que la cause sera reconnue par la cour comme un recours collectif, et que Mme Hébert agit donc comme représentante de tous les autres individus dans la même situation.

La cause repose sur le droit constitutionnel des parents de voir leurs enfants dans une école française, a-t-il indiqué, mais dépasse de beaucoup le simple fait de fournir des installations physiques adéquates.

Il cite à l'appui le jugement Sirois rendu dans le cas de l'école secondaire à Penetanguishene qui précise que les installations non seulement doivent être équivalentes à celles offertes aux élèves de langue anglaise, mais doivent permettre la même qualité de programme éducatif "de sorte que le statut de l'école, son ambiance et sa perception par la communauté se conjuguent pour que les élèves ne se sentent aucunement de deuxième classe."

"Ce n'était pas l'intention du législateur que des écoles soient établies et que graduellement elles accèdent à un statut équivalent à celui des écoles anglaises, dit M. Ball. Elles doivent être dès maintenant équivalentes sur le plan fonctionnel."

Selon l'avocat, cela oblige le Conseil à fournir plus que le minimum nécessaire. "Il faut songer à des allocations spéciales pour permettre à situer l'école dès maintenant dans le courant éducatif moderne."

Cela rejoint exactement les intentions de Mme Hébert. "Il est *très important, dit-elle, pour bien* promouvoir le français à Windsor, d'offrir une éducation secondaire dans des conditions où les élèves se sentiront bien."

Vingt-neuf nouveaux enseignants et enseignantes diplômés



Il ne manquait pas de personnes pour féliciter Mme Denise Bilodeau qui a reçu le diplôme de la Faculté d'Education de l'Université d'Ottawa, mini-campus Windsor, à la cérémonie de remise des diplômes tenue à la Place Concorde samedi dernier. Elle est entourée de son mari, Richard, ainsi que de ses quatre garçons: debout: Joël-André et Daniel (qui l'embrasse), puis Stéphane et le plus jeune Justin, tous manifestement fiers de la réalisation de leur épouse/maman. Ci-dessous, M. Ronald Guignard reçoit les félicitations de ses parents, M. et Mme Alpha et Léola Guignard. La cérémonie a été suivie d'un banquet et d'une soirée sociale pour les récipiendaires et leurs invités. (Voir la liste de tous les récipiendaires en page 5).



Vive nos cent ans!



Le soleil était de la fête samedi à Pointe-aux-Roches pour les célébrations du centenaire du canton de Tilbury-Nord, dont un long défilé qui a fait le tour du village et qui comprenait plusieurs chars allégoriques dont celui-ci par la Caisse populaire de l'endroit qui faisait voir l'apparence d'une institution financière à l'époque. Les fêtes se sont poursuivies de vendredi soir jusqu'à dimanche soir. (Voir autres photos en page 8).

La Commision nationale d'étude "Vision d'avenir" présente son rapport final sur la jeunesse, l'assimilation et le développement des communautés canadiennes-françaises

N.D.L.R. Il est possible de contrer l'assimilation des communautés canadiennes-françaises si tous les acteurs des milieux communautaires, institutionnels et gouvernementaux créent de vrais partenariats et s'engagent dans une approche de développement axée sur la vie quotidienne et adaptée à la réalité d'aujourd'hui. Voilà essentiellement le message contenu dans le rapport de la Commission nationale d'étude sur l'assimilation qui a complété le mandat que lui avait confié la Fédération des jeunes Canadiens français. La Commission était présidée par Aline Taillefer-McLaren du Manitoba et Gaétan Gervais de l'Ontario. Les cinq autres membres étaient Aline Bandet-Lafrenière de la Saskatchewan, Lyne Michaud de l'Ontario, Kevin Barley du Nouveau-Brunswick, Daniel Dallaire de l'Alberta et Rino Volpé du Nouveau-Brunswick. Lors de la conférence de presse où il rendait public le rapport de la Commission, M. Gervais, ne cachait pas l'urgence d'agir, "La situation est très critique dans certaines régions. Même s'il existe actuellement des signes positifs et encourageants, la réalité toute crue fait voir, chiffres à l'appui, les ravages de décennies de persécution ou d'incurie aux mains de gouvernements insensibles à la survivance des communautés canadiennes-françaises".

La promotion du français passe aussi par l'économie et le travail

Ottawa (APF): Pour contrer l'assimilation, la langue française ne doit pas se limiter aux sphères traditionnels de l'éducation et de la culture. Elle doit être beaucoup plus présente dans le monde du travail et de l'économie.

"Plus la rentabilité de la langue française sera évidente dans le monde du travail, plus les jeunes trouveront une raison valable à son utilisation à l'école" estime la Commission nationale d'étude sur l'assimilation dans son rapport final intitulé: "L'avenir devant nous".

Il faut, dit la Commission, mettre sur pied un plan d'action pour appuyer le développement économique des communautés. Et c'est surtout dans les communautés très majoritairement francophones comme Prescott-Russell en Ontario, Gloucester, Kent et Madawaska au Nouveau-Brunswick, là où la vie se déroule en français, et dans des villes francophones comme Hearst en Ontario, qu'il faut agir.

La Commission constate que, même si elles sont des noyaux de la vie française au Canada, ces communautés n'ont pas été des pôles importants de développement économique, parce qu'elles sont situées dans des zones économiquement périphériques. D'où le paradoxe suivante: Les communautés ayant le plus de succès au niveau du maintien de la langue ont presque toutes une situation économique peu reluisante. Résultat: les francophones quittent ces régions pour trouver du travail dans les centres urbains, où il est alors plus difficile de préserver sa langue.

Il faut plutôt, écrit la Commission, que ces milieux deviennent "propères, dynamiques et compétitifs", de façon à ce que les jeunes ne soient pas obligés de s'expatrier pour gagner leur vie.

Suite page 6

Pour contrer l'assimilation: associer la langue française au plaisir!

Ottawa (APF): Comment rendre la langue française attrayante chez les jeunes francophones de l'extérieur du Québec? En l'associant au plaisir!

Puisque la langue française est synonyme de contraintes ou de sanctions chez beaucoup de jeunes, la Commission nationale d'étude sur l'assimilation propose de multiplier les occasions de vivre en français dans le secteur des loisirs, un secteur jugé prioritaire.

Lors des audiences publiques de la Commission, de nombreux jeunes sont venus dire qu'il était tout aussi important de s'amuser en français, que de s'éduquer ou travailler dans cette langue. Partout, les jeunes ont insisté sur les sports et la musique. Comme les loisirs occupent une place de choix dans la vie des jeunes, la Commission estime qu'il faut suivre cette piste.

La proposition la plus spectaculaire est la création des Jeux du Canada français, sur le modèle des Jeux de l'Acadie, pour permettre aux jeunes de participer à un événement sportif d'envergure en français. Ces Jeux, dit la Commission, permettraient aux communautés francophones au pays de créer des liens et de stimuler des sentiments de fierté.

Puisque les jeunes ont un accès limité à la télévision française, on veut que le CRTC oblige les câblodistributeurs au pays à offrir plus de chaînes françaises, notamment Musique Plus et le Réseau des Sports. Car, pour tous les jeunes rencontrés par la Commission, c'est la chaîne Musique Plus qui leur tient le plus à coeur. Et à défaut de Musique Plus, les jeunes se tournent vers...Much Music. Même chose pour le Réseau des sports.

Il faut aussi, dit la Commission, mettre sur pied un réseau pancanadien de distribution de produits culturels comme les livres, les disques, les cassettes et les revues. Mais il ne suffit pas de favoriser l'accès aux livres. Encore faut-il faire la promotion de la lecture, insiste la Commission, qui propose une campagne de type "LecturAction".

On propose enfin de multiplier les camps d'été pour les jeunes de même que des camps pour toute la famille qui sont, écrit la Commission, des occasions "de créer des environnements français dans une ambiance de vacances".

Mais il n'y a pas que le plaisir dans la vie! Lorsque la Fédération des jeunes Canadiens français a annoncé la création d'une Commission nationale d'étude sur l'assimilation en 1990, ses dirigeants ont beaucoup insisté sur l'urgence de proposer des mesures précises dans de multiples secteurs pour contrer et renverser la tendance assimilatrice dans les communautés et chez les jeunes.

Education

En éducation par exemple, la Commission propose de compléter le réseau des écoles au niveau primaire et secondaire d'ici trois ans et le réseau préscolaire d'ici cinq ans. Comme on se doute que les choses n'iront pas aussi vite dans certaines provinces, on recommande au gouvernement fédéral d'intervenir directement pour faire respecter les droits scolaires des minorités. "Quand les droits scolaires des minorités sont bafoués, le gouvernement fédéral a le devoir moral d'intervenir pour corriger ces

Suite page 6

Il faut créer des lieux de vie en français partout où cela est possible

Ottawa (APF): C'est par la création d'institutions dans tous les domaines et dans toutes les sphères de la vie que les communautés francophones pourront maintenir la langue et la culture françaises.

Après plus de deux années de recherches et trois études réalisées par le sociologue Roger Bernard, après avoir pris connaissance de 247 mémoires, après avoir sondé 4000 jeunes au pays, après avoir parcouru le pays et s'être entretenu avec plus de 500 personnes, la Commission nationale d'étude sur l'assimilation en vient à la conclusion que la seule chance de contrer le phénomène de l'assimilation chez les jeunes, est de créer des lieux où le français est la langue quotidienne au travail, dans les loisirs, dans les sports, dans les communications, dans les arts et, bien sûr, à l'école.

La Commission constate que pour certains jeunes, la langue française est vétuste, dépassée, et ne véhicule pas la modernité mais plutôt un univers vieillot. Pour les jeunes, l'anglais est habituellement associé à tout ce qui est prestigieux ou indicateur de succès. Le français, parce qu'il est moins visible et moins répandu, présente en revanche moins d'attraits.

Pour valoriser la langue auprès des jeunes, il faut, dit la Commission, que cette langue exprime le quotidien des jeunes. "Les jeunes veulent entendre parler d'autre chose que du français, de la qualité du français, de leur ignorance de leurs origines et de leur langue. Ils veulent être en vie et il faudrait sans doute les écouter davantage pour mieux comprendre où se situent leurs motivations" lit-on dans le rapport de la Fédération des jeunes canadiens français intitulé: "L'avenir devant nous". Le rapport contient 17 recommandations, dont plusieurs s'adressent aux associations francophones.

Pour les membres de la Commission, la solution à l'assimilation n'est pas linguistique et juridique, mais communautaire. Et si on veut que la communauté soit en mesure de répondre à tous les besoins des jeunes, la

Suite page 6

La 43 ième AGA de l'ACFO sous le signe du changement

Par: Jacques des Becquets

Ottawa (APF): Alors que plusieurs personnes s'attendaient à la confirmation de la création de deux nouveaux collèges communautaires de langue française qui a été annoncée lors de l'Assemblée générale de l'Association canadienne-française de l'Ontario (voir article ci-dessous), la fin de semaine dernière a par contre donné lieu à quelques surprises qui changeront le visage de l'ACFO au cours des prochains mois et des prochaines années.

Ali Maachar au conseil d'administration

L'un des hauts faits de l'Assemblée générale annuelle de l'ACFO aura été de reconnaître la multiethnicité de la communauté francophone en Ontario. Ainsi, M. Ali Maachar, d'origine marocaine, est devenu représentant des conseils régionaux. Son mandat sera d'une durée d'une an.

"Nous sommes en pleine évolution et les défis sont nombreux. La francophonie ontarienne a besoin de tous. Les dossiers de la gestion scolaire, du développement économique concernent tous les francophones, quelles que soient leurs origines" avait déclaré M. Maachar lors de son discours prononcé avant le vote.

Ali Maachar a depuis longtemps tenté de convaincre l'ACFO d'ouvrir les portes aux groupes ethniques. Dès 1984 et encore en 1989, lui et des amis avaient soumis une proposition en ce sens à l'ACFO.

Élections

Reine Bourdeau de North Bay et Richard Lanthier de Hawkesbury livraient bataille à Ali Maachar pour le poste. La veille, Lanthier avait été évincé de la vice-présidence des conseils régionaux par Michel Rodrigue de Sudbury. Lorraine Gandolfo et Pierre Pellerin ont été élus par acclamation à titre de représentants des groupements affiliés à l'ACFO. L'actuel président, Jean Tanguay, a été réélu par acclamation.

Cofam parallèle

L'Assemblée annuelle a été le théâtre de discussions animées sur la structure du Conseil ontarien de formation et d'adaptation de la main d'oeuvre (COFAM) et de la place des francophones au sein de celui-ci et de ses conseils régionaux.

La création du COFAM, de dire son ministre responsable Richard Allen, allait permettre une "réforme fondamentale du système de formation". M. Allen a aussi assuré les délégués qu'un francophone se trouverait à chacun des comités du COFAM.

Mais cela n'était pas suffisant pour certains délégués, dont les représentants du Regroupement des groupes francophones d'alphabétisation de l'Ontario. Ces derniers ont réclamé non pas une simple présence au COFAM, mais la création d'un COFAM entièrement francophone qui travaillerait parallèlement avec son pendant anglophone, OTAB.

Déménagement à Toronto?

Enfin, l'ACFO produira une étude de faisabilité sur le déménagement possible de ses bureaux d'Ottawa à Toronto. Une décision devrait être prise lors de la prochaine assemblée annuelle. Si l'étude est concluante, le déménagement du siège social se ferait en 1994.

L'Ontario donne le feu vert à la création de deux nouveaux collèges francophones

(Collaboration spéciale: Jacques des Becquets)

Ottawa (APF): C'est décidé! Le Conseil des ministres du gouvernement de Bob Rae accordera l'argent nécessaire pour la mise sur pied des deux collèges communautaires francophones du centre-sud et du nord de l'Ontario.

C'est samedi dernier, sous un tonnerre d'applaudissements, que le ministre délégué aux Affaires francophones, Gilles Pouliot, et le ministre des Collèges et Universités de l'Ontario, Richard Allen, en faisaient l'annonce officielle à l'Assemblée générale annuelle de l'Association canadienne-française de l'Ontario, qui avait lieu à l'Université d'Ottawa.

«La conjoncture économique n'a pas miné notre détermination à faire avancer le dossier des collèges de langue française. Dans ce but, j'ai moi-même appelé le secrétaire d'Etat, M. Robert de Cotret. Je voulais que ça bouge».

M. Allen n'a pas voulu dévoiler la nature des rencontres avec M. de Cotret. «Mais ce que je peux vous annoncer aujourd'hui, et ça me fait un énorme plaisir, c'est que l'Ontario a pris sa décision. Notre Conseil des ministres a donné le feu vert aux autres collèges de l'Ontario». Aussitôt le message transmis cependant, le ministre a lancé un avertissement. «Cette décision peut voir le jour seulement si le gouvernement fédéral partage les coûts. Mais je vous répète, l'Ontario est prête à passer à l'action».

Il y a quelques semaines, quelques milliers de francophones s'étaient rassemblés devant le parlement à Toronto pour réclamer l'éducation en français et deux autres collèges communautaires. Le ministre délégué aux Affaires francophones, Gilles Pouliot, était allé leur parler. Il avait exhorté les étudiants à être patients, avant de déclarer que lui-même, il était aussi «tanné» d'attendre».

Le gouvernement provincial n'est pas encore en mesure de divulguer des chiffres sur le partage des coûts, puisqu'une part doit être assumée par le gouvernement fédéral. M. Allen a cependant réitéré sa confiance en M. de Cotret et il a voulu reconnaître publiquement le rôle qu'ont joué son collègue Gilles Pouliot et le président de l'ACFO, Jean Tanguay. De ce dernier, le ministre des Collèges et Universités a déclaré: «Je tiens à souligner à quel point, pendant toute cette période, j'ai apprécié son engagement envers sa communauté. Son esprit de coopération, son travail et son efficacité sont tout à fait exceptionnels».

Echec au Crime

ECHEC AU CRIME offre des récompenses allant jusqu'à $1000. pour des renseignements menant à une arrestation en rapport avec le crime décrit ci-bas ou n'importe quel crime sérieux, et garantit l'anonymat à l'informateur qui n'a pas à se nommer ni témoigner en cour, mais qui est identifié par un numéro. Le numéro à composer est **258-8477**, du comté à frais virés s'il y a lieu.

Hold-up au Pickwick Plaza

Un hold-up a eu lieu aux bureaux de Canada Trust, Pickwick Plaza, le 15 mai, 1992. Comme l'établissement ouvrait ses portes à 9 heures, un homme seul s'est approché d'une caissière et a dit qu'il avait un fusil.

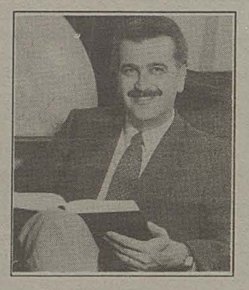
Il a demandé des billets de 10$, 20$ et 50$ et a dit à la caissière de les mettre dans un sac blanc en plastique comme ceux que l'on utilise pour les épiceries.

Une fois l'argent dans le sac, le suspect a quitté les lieux à pied vers l'ouest et s'est dirigé vers une région domiciliaire à l'arrière du Plaza. On n'a pas vu de véhicule, et quoique l'homme s'était dit armé, personne n'a actuellement vu d'arme.

La police recherche un homme blanc dans la vingtaine. Il fait environ 5 pieds 6 pouces, pèse entre 130 et 150 livres, et porte une barbe et une moustache.

Commentaire

Tribune politique



Je suis très heureux de vous parler du programme du gouvernment pour moderniser la Loi sur les relations de travail de l'Ontario.

Après la tenue des plus vastes consultations de l'histoire de l'Ontario, Bob Mackenzie, ministre du Travail, dévoilait le 4 juin dernier son plan pour moderniser la Loi sur les relations de travail.

Pour l'aider à élaborer ce texte de loi, le gouvernement a rencontré plus de 300 groupes représentant le monde des affaires, les syndicats, les travailleurs et travailleuses non syndiqués, les femmes, les chambres de commerce et les groupes communautaires.

Les réformes apportées à la Loi sur les relations de travail aideront à créer un meilleur milieu de travail en Ontario. En modernisant la loi, un plus grand nombre de travailleurs joueront un rôle plus important dans leur milieu de travail. Une meilleure collaboration entre les employeurs et les employés se traduit par une économie plus forte et plus compétitive pour l'Ontario.

Un bon nombre d'entre nous avons entendu parler des réformes proposées et avons également entendu de sinistres prédictions à ce sujet comme les pertes d'emplois et la fuite des investisseurs étrangers. Les critiques négatives et puissantes de certains groupes ont fait circuler de l'information incorrecte et ont mené des études douteuses afin de pousser le gouvernement à abandonner son projet de réforme.

Ce genre de campagne agressive n'aide personne puisqu'elle ne fait que cacher les vrais problèmes et empêche une discussion publique juste.

Laissez-moi vous parler des changements qui ont affecté notre main-d'oeuvre au cours des 25 dernières années. Nous avons assisté à une arrivée massive des femmes dans la main-d'oeuvre et à une nouvelle orientation vers le travail à temps partiel. Nous passons, de plus, d'une économie industrielle à une économie axée sur les secteurs des services, des finances et des commerces de détail Ces nouveaux types d'emplois ne se retrouvent pas dans les usines mais plutôt dans les centres commerciaux et dans les parcs industriels.

Nous avons besoin de réduire les conflits et les confrontations dans les relations patronales-syndicales. Les conflits dans le milieu de travail peuvent nuire considérablement aux relations de travail, à la motivation et à la productivité. En éliminant les points de "friction" contenus dans la loi actuelle, nous pouvons renforcer la collaboration et les partenariats dans les milieux de travail.

Dotée d'une main-d'oeuvre spécialisée et motivée, d'un environnement économique stable et d'un gouvernement désireux d'attirer les emplois et les investissements, l'Ontario ne mérite rien de moins.

Il est important de se rappeler qu'il ne s'agit pas de choisir entre les emplois ou la justice. Il s'agit plutôt de se donner la chance d'avoir les deux.

George Dadamo, député provincial Windsor-Sandwich

Renseigner les enfants sur le magasinage judicieux

(Source: Ministère de la Consommation de l'Ontario)

Certaines personnes affirment que seuls les enfants qui sont assez vieux pour gagner leur propre argent ont besoin de se renseigner sur la consommation. Mais, Madame Carolyn Lentz, coordonnatrice en éducation du ministère de la Consommation de l'Ontario ne le croit pas.

"Des études ont démontré que les besoins d'enfants aussi jeunes que quatre ans sont affectés par la publicité, surtout la publicité télévisée," affirme-t-elle. "Même à cet âge, les enfants ont de l'influence sur les achats de leurs parents. S'ils sont assez vieux pour participer activement aux décisions d'achat, ils sont assez vieux pour commencer à apprendre comment devenir un consommateur averti pour le reste de leur vie".

Madame Lentz suggère que l'apprentissage de base pour les jeunes enfants est la capacité de distinguer entre leurs besoins et leurs désirs. Les activités suivantes pour les enfants de quatre à six ans leur enseigneront cette distinction.

* Demandez aux enfants de faire un calendrier-affiche. Demandez-leur de tracer des carrés assez gros pour dessiner ou coller chaque jour des illustrations de divers articles qu'ils aiment et parlez-leur de l'utilisation de ces articles. A la fin de la semaine, mettez l'accent sur les articles qui sont le plus importants et donnez-en la raison.

* Une visite au supermarché peut les renseigner grandement si vous suscitez leur intérêt pour les produits que vous venez d'acheter. Vous leur ferez ainsi oublier les choses qu'ils désirent.

* "Jouer au magasin" devient de plus en plus intéressant à mesure que les enfants grandissent. Ce jeu peut enseigner à chaque enfant la valeur de l'argent, la distinction entre les besoins et les désirs et comment donner la monnaie.

Les enfants de sept à neuf ans désirent ardemment explorer le monde hors de leur domicile. Madame Lentz suggère des activités qui leur permettront de le faire.

* Aidez les enfants à se fixer un objectif pour économiser, quelque chose dont ils ont besoin ou qu'ils désirent, puis ouvrez-leur un compte d'épargne une banque, une compagnie de fiducie ou une caisse populaire.

De nombreuses institutions financières offrent une excellente documentation aux enfants, et la plupart des employés prennent le temps de répondre aux questions des enfants. Il serait peut-être préférable de prendre rendez-vous pour ce genre de visite.

* Gardez des échantillons de produit qui vous sont envoyés jusqu'à ce que vous en ayiez une gamme variée. Faites-en ensuite comparer la qualité à vos enfants. La prochaine fois que vous irez à l'épicerie, comparez les prix.

* Demandez aux enfants de vous présenter leur annonce publicitaire télévisée favorite et parlez-leur ensuite de la raison pour laquelle le produit est ainsi plus attrayant. Lors d'une visite dans un magasin, comparez l'article en question avec les déclarations publicitaires.

Les enfants de 10 ans et plus peuvent participer activement à ce qui se passe sur le marché. Ils aimeront peut-être quelques-unes des activités suivantes.

* Demandez aux enfants de choisir des produits qui les intéressent et faites-leur comparer les prix, la qualité et les garanties offertes par diverses marques.

* Faites-leur écrire des lettres dans lesquelles ils complimenteront un magasin favori sur la qualité de leur service. Ils peuvent y mentionner les caractéristiques du magasin qui rendent leur visite plus agréable.

* Demandez aux enfants d'écrire une liste des facteurs qui influencent la façon de dépenser de leur famille, discutez-en ensuite avec eux.

* A l'épicerie, demandez aux enfants de comparer des aliments préparés semblables selon le format, le prix unitaire et le contenu.

* Demandez aux enfants d'utiliser un ordinateur à la maison pour calculer le coût d'un achat à crédit important et de comparer le coût final des paiements basés sur des périodes de 12 mois, 24 mois et 36 mois.

Pour obtenir des renseignements sur le programme d'éducation du ministère, veuillez communiquer avec le Centre d'information des consommateurs, ministère de la Consommation et du Commerce, rez-de-chaussée, 555 Yonge St., Toronto (Ontario) M7A 2H6

Factures acquittées

(N.D.L.R.: Un lecteur nous a signalé le récit ci-dessous paru dans le bulletin de la paroisse St-Jérôme et nous a suggéré de le publié pour donner l'occasion à plus de gens de l'apprécier, ce que nous faisons avec plaisir)

Un soir, pendant que maman préparait le souper, son petit garçon arrive dans la cuisine et lui présente un morceau de papier. Maman s'essuie les mains sur son tablier et commence à lire ce qui était écrit:

- Pour avoir tondu le gazon	5.00$
- Pour le nettoyage de ma chambre cette semaine	1.00$
- Pour avoir fait des emplettes pour toi	.50$
- Pour avoir gardé mon petit frère pendant que tu étais au magasin	.25$
- Pour avoir obtenu un bon bulletin	
- Pour avoir sorti les déchets	5.00$
- Pour nettoyage et râtelage de la cour	1.00$
	2.00$
TOTAL	14.75$

Sa mère l'a regardé droit dans les yeux. On pouvait voir, dans ses yeux étincelants, défiler une foule de souvenirs. La maman prit alors une plume, tourna la feuille et se mit à écrire au verso.

- Pour t'avoir porté pendant 9 mois, c'est GRATUIT.
- Pour toutes les nuits passées auprès de toi à prier et à te soigner, c'est GRATUIT.
- Pour tout le temps et toutes les larmes dépensées pour toi depuis ta naissance, c'est GRATUIT.
- Pour toutes les inquiétudes, c'est GRATUIT.
- Pour tous les conseils, les connaissances transmises et le prix de tes études, c'est GRATUIT.
- Pour tes jouets, ta nourriture, tes vêtements et même pour t'essuyer les larmes et te moucher, c'est GRATUIT.

Quand le fils eut terminé de lire ce que sa maman avait écrit, deux grosses larmes coulaient sur ses petites joues. Le petit bonhomme regarda sa mère et lui dit: "MAMAN, COMME JE T'AIME!"

C'est alors qu'il prit la plume et inscrivit sur sa facture en grosses lettres... PAYÉ AU COMPLET.

Le Rempart

Publié tous les mercredis par les **Publications des Grands Lacs Ltée.** 7515 ave Forest Glade (Windsor), R.R. 2, Tecumseh, Ontario N8N 2M1

Éditeur: **Jean Mongenais**
Correspondant national: **Yves Lusignan**

Equipe:
Johanne Gagnon
Céline Vachon
Jean Mongenais

Enregistré comme courrier de deuxième classe. **Permis 02903**

Abonnements: Canada: **16.00$**; Ailleurs: **37.00$**
Téléphones: Général: **948-4139**
Rédaction: **948-4130**
Télécopieur: **948-0628**

Membre de l'



On parle d'eux et d'elles





Voici la plupart des intrépides marcheurs et marcheuses qui ont participé au 4e marcheton annuel des Colombes, dames auxiliaires des Chevaliers de Colomb, dont les profits servent aux dons que fait l'organisme à divers groupes ainsi qu'à financer ses activités. La présidente, **Mme Judith Turcotte**, les félicite de leur vigueur qu'exigeait la mauvaise température qui perdurait et remercie tous leurs parrains. Elle annonce en même temps les gagnantes du tirage tenu en conjonction avec le marcheton: **Mme Hélène McAleer** de Windsor a gagné la fin de semaine au Wheels Inn, **Mme Theresa Desrosiers** de Tecumseh a gagné la fin de semaine à l'hotel Hilton, et **Mme Jeannette Ledoux** de Windsor a gagné l'ensemble de valises.

*****



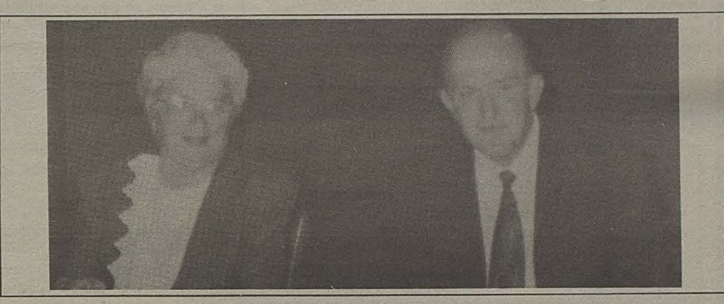
Environ trois cents convives étaient présents au banquet tenu à la salle Fogolar-Furlan vendredi dernier en l'honneur de **M. Carl Morgan** qui vient de prendre sa retraite comme rédacteur du Windsor Star. On le voit ici avec son épouse **Gloria** qui reçoit les félicitations de **M. Jean Mongenais**, éditeur du REMPART. C'est sous la gouverne de M. Morgan que le Star a ouvert ses concours de rédaction à une participation en langue française et a invité LE REMPART à s'associer à ce volet des concours.

*****

La participation de **M. Richard St-Pierre** à la fondation, il y a quelques années, de l'Association franco-ontarienne des enseignants et des enseignantes en Etudes Technologiques a été reconnue par la présentation d'une plaque à la récente assemblée annuelle de l'organisme tenue à Kapuskasing. M. St-Pierre est chef du département d'études technologiques à l'école secondaire L'Essor. L'Association compte déjà plus de 200 membres.

*****

Voici la liste des récipiendaires des diplômes remis par la Faculté d'Education de l'Université d'Ottawa, mini-campus Windsor, à une imposante cérémonie tenue à la Place Concorde samedi dernier (Voir photos en première page): **Colette Alexandre, Robert Benoit, Denise Bilodeau, Kelly Ann Darrer, Magdalena Czrechowia, Ronald Guignard, Bonfenda Khonde, Lynn Ann Johnston, Nancy Joly, Mireille Lacroix, Michelle Larche, Joanne Lavergne, Brigitte Lepage, Gillian Li Wan Po, Beth-Ann Marinacci, Marie-Reine Martin, Yvan Martin, Monique Mazur, Christine Ménard, Donna Messier, France Morais, Marc Luc Pype, Michelle Renaud, Nicole Renaud, Marcel St-Onge, Christine Astrid Sum, Raymond Thérien, Luc Denis Vallée et Marie Vido.**



Une centaine de collègues, actuels et anciens, de **M. Eugène Grondin** se sont réunis à la Place Concorde pour participer à un banquet en son honneur à l'occasion de sa prochaine retraite. M. Grondin a oeuvré pendant 33 ans dans le domaine de l'éducation, d'abord dans quelques écoles élémentaires de la région de Windsor, et ensuite au secondaire au Belle River District High School puis à l'école secondaire L'Essor où il occupait le poste de chef du département de l'orientation. On le voit ici avec son épouse **Claire** qui écoutent un des témoignages qui ont été faits à son égard.

******

Index des Services en Français

AGENCES DE VOYAGE
House of Travel, Mme Chantal Kosnik, M. Robert Sylvestre, 2575 ave Ouellette, Windsor **972-1365**; 13576 ch Tecumseh, St Clair Beach, **979-3757**

AGENTS D'IMMEUBLE
M. Rénald Paquin, Royal-Lepage Real Estate Realty Services Ltd, 3120 Dougall. Bur.: **969-0330**; Dom.:**735-2552.**

ALUMINIUM (Voir **RÉNOVATIONS** et **CONTRUCTIONS**)

APPAREILS ÉLECTRONIQUES (Voir **STÉRÉOS, TÉLÉVISEURS, VCRs**, et voir aussi **APPAREILS MÉNAGERS**)

APPAREILS MÉNAGERS (Voir aussi **MEUBLES**)
Belisle TV Appliances Ltd., M. Robert Belisle, 535 rue Notre-Dame, Belle Rivière, **728-2844**

ARTICLES RELIGIEUX
Brisebois Christian Book Store, M. Maurice et Mme Béa Brisebois, 3315 est, ch. Tecumseh, Windsor. **944-9780.**

ARTISANAT (Voir aussi **SERVICES AUX FEMMES**)
L.A. Wool Shop, Mme Louise Andrée Leduc, Mme Cécile Hockley, 6711 est, chemin Tecumseh East Park Centre. **944-8112.**
Le Trésor de laine Tecumseh Wool and Sweater Boutique, Mme Irène Roy, 12325 ch. Tecumseh, Tecumseh **735-1235.**

ARTS ET CULTURE
Centre culturel Tournesol Windsor/Essex, 7515 prom. Forest Glade, Mme Mireille Whissell, **948-5545**
Centre culturel St-Cyr Pointe-aux-Roches, Mme Ursule Leboeuf **798-3275**, Mme Elmire Rondot **798-3241**, Mme Hélène Chauvin **798-3048**

ASSOCIATIONS (Voir **SERVICES AUX FEMMES, SERVICES D'INFORMATION ET DE SECRÉTARIAT, SPORTS**)

ASSURANCES
Lajeunesse-Lanoue, 5915 ch. Malden, Windsor. **966-6112.**
La Métropolitaine, M. Denis Pinsonneault, 75 Keil Drive South, Chatham; Bur.: **352-2414**; Dom.: **354-5031**
The Co-operators, M. Luc Mailloux, C.P.9, Emeryville (Puce), Bur.: **727-3855, 727-6479**; Rés.: **979-8581**

AUTOMOBILES-PIÈCES (Voir aussi **AUTOMOBILES - VENTE ET SERVICE**)
A. & L. Auto Recyclers Ltd., MM. John Lanoue et Guy Desmarais, Route 2, angle ch. Comber (77) **1-800-265-2128** comté; **798-3525** Windsor.

AUTOMOBILES-RÉPARATIONS ET DÉBOSSAGE (Voir aussi **GARAGES**)
Johnny's Spring Service, M. Michel St-Louis, 223 ave Glengarry, Windsor, **254-8661**

AUTOMOBILES-VENTE ET SERVICE (Voir aussi **AUTOMOBILES - PIÈCES**)
André Lanoue Pontiac Buick Inc., M. Craig Lanoue (Vente), M. Duane Lanoue (Service) 85 rue Mill Ouest (Hwy 2) Tilbury **798-3533, 682-2424**
Central Chrysler Plymouth, M. Paul J. Perrault, 790 rue Goyeau, Windsor, **256-7891**

AVOCATS
Clinique juridique bilingue Windsor/Essex, Me Lorraine Shalhoub, 595 est, ch. Tecumseh, Windsor, **253-3526**
Me Brian Ducharme, 600-176 ave Université ouest, Windsor, **258-6490** 12127 est ch. Tecumseh, Tecumseh, **735-1445**; 527 rue Notre-Dame, Belle-Rivière. **728-1840**
Me Robert Jutras, 50 rue Queen Sud, Tilbury, **682-3100**
Me Marianne P. Kroes, 700-176 ave Université ouest, Windsor , **971-7311**
Levesque, Levesque; Me Gérard Levesque, 1218 rue Ste-Anne, Tecumseh **735-9928**

BANQUETS (Voir **RÉCEPTIONS -SALLES À LOUER**)

CAISSES POPULAIRES (Voir **"INSTITUTIONS FINANCIÈRES"**)

CAMIONNAGE
Jacques & Son Trucking, Mlle Estelle Vaillancourt, 12056 ch Tecumseh. **735-3192**

CAMPING
Windsor South/Amherstburg KOA, la famille Florian Brousseau, RR1, 6480 ch Texas, McGregor, **726-5200**

CENTRES CULTURELS (Voir **ARTS ET CULTURE**)

Suite page 8

Il faut créer des lieux de vie en français partout ... suite de la p.2

Commission croit qu'il faut briser l'isolement dont ils souffrent en renforçant les liens entre les communautés françaises et en augmentant les possibilités d'échange, de l'Acadie à l'Ouest du pays. Car les jeunes, constate la Commission, ont besoin de sentir qu'ils appartiennent à une communauté nationale vivante et vibrante. A force de trop insister sur les identités provinciales, remarque la Commission, on a fini par isoler davantage les individus et les communautés.

Le retour du "Canada français"

On préconise donc un retour en force de l'identité "canadienne-française" et la promotion "d'un nouveau Canada français" à la sauce moderne, c'est-à-dire synonyme de dynamisme, de modernité et d'ouverture: "En d'autres mots, elle doit être attrayante".

La Commission pense en effet qu'il est "possible et même souhaitable" pour les francophones d'adopter un comportement communautaire, mais national. "Pour briser l'isolement et s'offrir une gamme complète de services, les communautés n'ont pas les moyens de se diviser".

L'assimilation fait des ravages dans les communautés francophones. Le taux va de 11,6 pour cent au Nouveau-Brunswick à 77,4 en Colombie-Britannique, avec une moyenne de 36,7 pour cent hors Québec. Pour ce qui est du pourcentage de la population de langue maternelle française à l'extérieur du Québec, il est passé de 7,3 pour cent en 1951 à 5 pour cent en 1986. Conclusion de la Commission: en se basant uniquement sur les nombres, les jeunes ressentent la pression de la majorité anglophone de façon plus aiguë que les générations précédentes.

Qui sont les responsables?

Les responsables de cette situation déplorable sont nombreux et le rapport n'hésite pas à les blâmer publiquement. Il y a les gouvernements, qui par manque de volonté politique condamnent les minorités à se battre indéfiniment pour chaque école ou chaque service, et qui ne respectent pas les droits des francophones reconnus dans la Charte. Il y a le Québec, qui ne se pose pas en défenseur du fait français au Canada mais plutôt en défenseur du fait français au Québec.

Il y a aussi les enseignants et les parents, qui font des pressions pour imposer l'usage du français, avec le résultat que le français devient une langue contraignante aux yeux des jeunes.

Il y a "les militants de la langue" qui, en dénonçant le manque de fierté de ceux qui ne font pas de la langue française le centre de leurs vie ou en entretenant un discours tourné vers le passé et débranché de la réalité, s'aliènent une partie de la population qu'ils veulent justement servir. "L'engagement des militants est en général très fort envers la "cause", mais faible envers les individus" estime la Commission, qui adresse ses reproches "particulièrement aux groupes nationaux et provinciaux". Perçu comme "des revendicateurs perpétuels" par les non militants, la Commission note que les militants de la langue dégagent une image négative "d'éternels insatisfaits".

Enfin, il y a les évêques, qui en prennent aussi pour leur rhume dans ce rapport. Le clergé est accusé d'avoir été parfois un promoteur de l'assimilation en utilisant des paroisses bilingues ou anglaises comme outils d'assimilation. "Encore aujourd'hui dans plusieurs régions du Canada, écrivent les auteurs du rapport, les évêques restent insensibles aux besoins des minorités françaises et continuent leur oeuvre d'agents de l'assimilation des minorités françaises. Tout comme de nombreux gouvernements, ils abandonnent ce que l'on croit être leurs responsabilités envers les communautés".

Ce rapport final est en fait le quatrième d'une série de quatre livres sur l'avenir de la langue et de la culture françaises au Canada. La Commission avait précédemment publié "Le déclin d'une culture", "Le choc des nombres", un dossier statistique sur la francophonie canadienne, et "Un avenir incertain" sur les comportements linguistiques des jeunes.

Pour contrer l'assimilation: associer... suite de la page 2

injustices" estime la Commission, qui veut que le fédéral "impose" aux provinces le respect de l'article 23 de la Charte, qui porte sur les droits de la minorité à une éducation dans sa langue.

On préconise aussi l'établissement de collèges et d'universités de langue française, la création d'un réseau de garderies et l'élaboration d'un modèle pour un réseau pancanadien d'éducation postsecondaire en français.

Chaque école devrait aussi avoir son programme d'animation socio-culturelle et son animateur socio-culturel "pour diversifier les expériences en français". On propose que les ententes fédérales-provinciales en éducation prévoient à l'avenir le financement de ce secteur.

Il faudrait aussi offrir aux enseignants des cours sur la réalité des écoles en milieu minoritaire. Les professeurs venant de l'extérieur devraient participer à des sessions d'intégration pour mieux se familiariser avec le milieu, propose encore la Commission.

Les gouvernements devraient financer la préparation de programmes scolaires, adaptés aux écoles de langue française en milieu minoritaire. Toujours selon la Commission, des cours d'histoire et de culture devraient être obligatoires dans la programmation scolaire. Pour faire du français une langue moderne aux yeux des jeunes, les cours de sciences en français et l'utilisation de technologies de pointe devraient être une nécessité.

La promotion du français passe ... suite de la page 2

Mais d'abord, il faut "démystifier" la notion de risque et "stimuler l'esprit d'entreprise" dans ces communautés. Il faut aussi rendre le capital disponible et développer des entreprises dans des secteurs d'avenir et non pas seulement dans des secteurs traditionnels. On souhaite d'ailleurs que le mouvement coopératif s'engage et supporte davantage le développement économique des communautés.

Pour stimuler l'esprit d'entreprise chez les jeunes, on propose que les écoles organisent des journées thématiques sur le travail et les affaires, offrent des cours sur la mise sur pied d'une entreprise, et mettent sur pied des projets de clubs d'investissement.

La tenue d'une "semaine de l'entrepreneurship canadien-français" permettrait aussi, selon la Commission, de signaler et de reconnaître les initiatives dignes de mention chez les gens d'affaires francophones.



Bureau
de jonction
des enquêtes

2300, rue Yonge
C.P. 2382
Bureau 1201
Toronto (Ontario)
M4P 1E4
416/323-4806
Téléc: 416/323-4997

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

RÉSEAU DE GRAND TRANSPORT À L'OUEST DE LONDON

CH-90-13

Ontario Hydro propose une expansion importante de son réseau de grand transport situé à l'ouest de London. Une commission mixte a été formée pour tenir une audience publique sur la proposition.

La commission mixte tiendra une audience publique pour envisager l'autorisation de l'entreprise d'Ontario Hydro qui prévoit l'acquisition des droits de propriété nécessaires à la réalisation du projet consistant en la conception, la construction, l'exploitation et l'entretien de lignes de transport aériennes à courant alternatif, ainsi que d'installations connexes, installations de télécommunication et de commande y compris,

entre le poste de transformation Longwood, situé au sud-ouest de London dans le canton de Caradoc, et la centrale de Lambton, située au sud de Sarnia;

entre la jonction Cowal, située au sud-est du poste de transformation Longwood, et le poste de sectionnement Chatham;

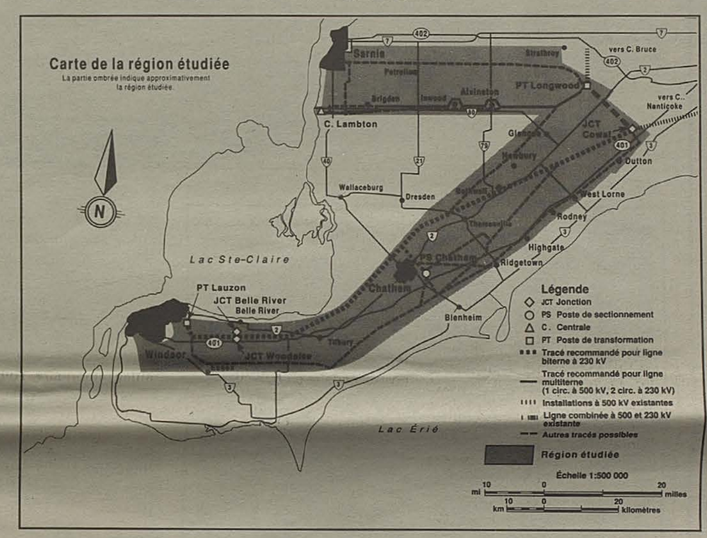
entre le poste de sectionnement Chatham et le poste de transformation Lauzon, situé à Windsor; et

entre la jonction Woodslee et la jonction Belle River, située près de Belle River.

La région étudiée est illustrée sur la carte ci-jointe. Sont indiqués sur cette carte les emplacements des lignes de transport, des nouveaux postes de transformation et de sectionnement et des installations connexes recommandés par Ontario Hydro, ainsi que d'autres emplacements possibles.

Veuillez lire cet avis attentivement. Les résultats de la présente audience pourraient vous toucher directement. Si vous n'assistez pas à l'audience ou que vous ne vous y faites pas représenter, la commission continuera l'audience sans vous, et vous n'aurez plus le droit d'être avisé(e) du déroulement de l'audience.

Si vous désirez participer à l'audience préliminaire et à l'audience principale, veuillez appeler (à frais virés) le Bureau de jonction des audiences au (416) 323-4806 pour demander un formulaire d'inscription relatif à l'audience sur le réseau de grand transport à l'ouest de London. Le formulaire dûment rempli devra être retourné le 17 juillet 1992 au plus tard.



La commission pourra envisager l'approbation des emplacements recommandés par Ontario Hydro ou de tout autre emplacement situé dans la région étudiée. La décision prise lors de l'audience déterminera l'emplacement des lignes de transport, des postes de transformation et de sectionnement et de toutes autres installations qui pourraient être approuvées. *Votre propriété pourrait faire l'objet d'une expropriation pour toute installation qui pourrait être approuvée.* Si vous désirez connaître l'emplacement des installations de manière plus précise, veuillez appeler le (416) 592-3946 et demander où vous pouvez prendre connaissance des cartes tracées à l'échelle.

CALENDRIER ET OBJET DE L'AUDIENCE PRÉLIMINAIRE

La commission mixte ouvrira l'audience publique par une audience préliminaire qui débutera :

à : Best Western Wheels Inn
615, rue Richmond
Chatham (Ontario)

le : 10 août 1992
à 10 h.

Aucun témoignage ne sera entendu lors de l'audience préliminaire. Lors de l'audience préliminaire, la commission :

- demandera aux parties éventuelles de soumettre une déclaration indiquant leurs intérêts et leurs préoccupations relativement à la proposition d'Ontario Hydro;
- déterminera qui sont les participants, les parties et les intervenants;
- déterminera les points qui seront pris en considération lors de l'audience;
- entendra les soumissions des parties sur la procédure;
- entendra les soumissions des parties sur le calendrier de l'audience;
- entendra les soumissions sur le lieu de l'audience;
- entendra les soumissions proposant des lieux supplémentaires pour la présentation des témoignages;
- fixera une date limite pour la réception des demandes d'aide financière aux intervenants;
- fixera une date pour la tenue d'une audience relativement à l'aide financière si une telle audience se révèle nécessaire;
- entendra les soumissions relatives à d'autres sujets si elle le juge approprié.

La commission pourra fixer le lieu et la date du début de l'audience principale, ainsi que le calendrier de l'audience.

GÉNÉRALITÉS

Ontario Hydro propose une expansion importante de son réseau de grand transport. Cette expansion nécessiterait l'élimination de certaines lignes de transport existantes et la construction de lignes de transport, de postes de transformation et de sectionnement sur le site de la centrale de Lambton, d'installations de sectionnement au niveau de la jonction Belle River, et d'installations connexes. Les emplacements recommandés et des emplacements possibles figurent sur la carte ci-jointe.

Ontario Hydro a préparé une évaluation environnementale des installations de transport proposées et l'a soumise à la ministre de l'Environnement. La ministre de l'Environnement a préparé et publié un document d'examen de l'évaluation environnementale. Un avis annonçant la fin de l'examen a été rendu public par la ministre le 31 janvier 1992.

Les documents relatifs à l'évaluation environnementale d'Ontario Hydro et l'examen effectué par les ministères et les organismes gouvernementaux peuvent être consultés, pendant les heures normales de bureau, à certains bureaux de secteur d'Ontario Hydro et à certains bureaux municipaux, ainsi qu'aux adresses suivantes :

Ministère de l'Environnement
Direction des évaluations environnementales
250, avenue Davisville, 5e étage
Toronto (Ontario)

Bureau de jonction des audiences
Bureau 1201
2300, rue Yonge
Toronto (Ontario)

Ontario Hydro
Région ouest
1075, Wellington Road
London (Ontario)

L'audience se réfère aux lois suivantes :

- *Loi sur la jonction des audiences,* L.R.O. 1990, chap. C.29;
- *Loi sur les évaluations environnementales,* L.R.O. 1990, chap. E.18;
- *Loi sur l'expropriation,* L.R.O. 1990, chap. E.26, articles 6, 7 et 8;
- *Loi sur le projet d'aide financière aux intervenants,* L.R.O. 1990, chap. I.13.

L'objet de l'audience principale est de permettre à la commission de prendre toute décision et ordonnance,

a) en vertu de la *Loi sur les évaluations environnementales,*
  (i) sur l'acceptation ou sur la modification et l'acceptation de l'évaluation environnementale;
  (ii) sur la question de savoir si l'exploitation de l'entreprise pour laquelle l'évaluation environnementale a été soumise doit être autorisée ou non;
  (iii) sur la question de savoir si l'autorisation visée à l'alinéa (ii) doit être accordée à certaines conditions et, dans ce cas, sur ces conditions; et

b) en vertu de la *Loi sur l'expropriation,* relativement au fait de savoir :
  (i) si l'expropriation est juste et raisonnablement nécessaire pour permettre la réalisation des objectifs d'Ontario Hydro; et
  (ii) si l'autorisation de telles expropriations, avec ou sans modifications, qui pourraient être nécessaires pour permettre la réalisation de l'entreprise devrait, ou ne devrait pas, être accordée.

AIDE FINANCIÈRE AUX INTERVENANTS

Les personnes intéressées ont le droit de faire une demande d'obtention de statut d'intervenant et d'aide financière. Toute personne requérant le statut d'intervenant et demandant une aide financière pour participer à l'audience, en vertu de la *Loi sur le projet d'aide financière aux intervenants,* L.R.O. 1990, chap. I.13, doit remplir le formulaire de demande dont il est fait mention dans le présent avis et le déposer auprès du Bureau de jonction des audiences au plus tard le 17 juillet 1992.

À l'audience préliminaire, le 10 août 1992, la commission fixera une date limite pour la réception des demandes d'aide financière. Avant que ces demandes soient étudiées, un comité d'aide financière sera formé en vertu de la *Loi sur le projet d'aide financière aux intervenants.* Conformément aux critères énoncés dans la Loi, le comité d'aide financière déterminera qui bénéficiera d'une aide financière, ainsi que le montant de l'aide dans chaque cas.

* * * * *

Les soumissions peuvent être faites en personne au moment de l'audience, et ce, oralement ou par écrit. La commission ne prendra pas en considération toute soumission relative à la proposition qui serait faite après la conclusion de l'audience principale.

C'est à vous qu'il revient de contacter le Bureau de jonction des audiences pour prendre connaissance des dates, lieux et heures prévus pour l'audience, au cours de son déroulement. Le Bureau de jonction des audiences accepte les appels à frais virés.

La commission mixte donnera avis de sa décision par courrier aux parties et participants, et la déposera dans le dossier d'audience publique.

Audience n° CH-90-13
"James Curren"
Secrétaire de la commission
(416) 323-4806
Télécopieur (416) 323-4997

Fait à Toronto, le 22 mai 1992.

(You can obtain a copy of this notice in English by contacting the Hearings Registrar at (416) 323-4806.)

Parade à Pointe-aux-Roches

Un magnifique défilé pour le centenaire du canton de Tilbury-Nord.



Les gens du Centre culturel St-Cyr rappellent comment on s'amusait à l'époque.

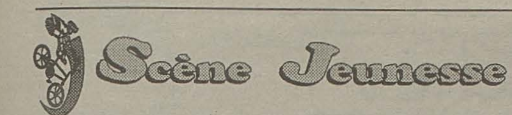


M. Jean-Paul Gagnier, président du comit é d'organisation des fêtes.



Mme Linda Tremblay promène sa petite nièce Chantal Giasson.

Suite page 11



L'année scolaire aux écoles Ste-Anne et St-Jean-Baptiste

N.D.L.R. Les résumés d'activités aux écoles St-Jean-Baptiste d'Amherstburg et Ste-Anne de Windsor nous sont parvenus trop tard pour être inclus dans notre section spéciale Scène-Jeunesse de la semaine passée. Nous sommes heureux de les publier ici et nous en remercions les auteurs.

Ecole St-Jean-Baptiste

Les activités remarquables de notre année scolaire sont les suivantes.

Le 31 octobre, nous avons joué des jeux de fantômes et les élèves de 8e ont monté une maison hantée dans le gymnase. Le 11 novembre, il y a eu une présentation du Jour du Souvenir. Le 12 novembre, l'école est allée patiner à l'arène. Le 17 décembre, c'était le grand Concert de Noël qui était présenté aux parents. Le 19 décembre, la chorale senior est allée à la maison des vieillards Richmond et au mail Devonshire.

Le 22 janvier, il y a eu une présentation musicale au gymnase du Violin Dingue. Le 31 janvier, nous avons été au Cleary voir un spectacle musical de Matt. Le 3 mars, nous avons fait des gaufres pour célébrer, le mardi gras.

Le 5 mars, nous sommes allés au Parc John R. Homestead puisqu'on adore le sirop d'érable. Nous sommes aussi allés à l'érablière Hillhurst où nous avons appris les 3 façons de faire du sirop d'érable: la méthode des Indiens, la méthode traditionnelle et la méthode moderne. Le 29 avril, il y avait une présentation de la chorale junior et senior à la Place Concorde. Le 5 mai, nous avons écouté la merveilleuse pièce "Moi Mozart", l'enfant prodigue". Le 6 mai, c'était le concert du printemps et nous avons présenté la pièce "La Planet sans-dessus dessous" et une chanson. Le 16 juin, nous allons au Parc National de la Pointe Pelée. Là, nous comptons parcourir les sentiers de randonnée faire un pique-nique et marcher sur la passerelle du marais.

Le 24 juin, c'est la Saint-Jean-Baptiste et nous fêteront toute la journée.

Nous avons aussi fait beaucoup de projets intéressants au cours de l'année par exemple, le système scolaire, Les Provinces du Canada et les Invertébrés.

Nous avons fait plusieurs activités amusantes comme la cuisson de gaufres.

Nous avons aussi fait de l'art visuel, avec différents professeurs de notre école.

Nous avons découvert des sujets extraordinaires en faisant des expériences en Science.

Pour terminer on peut dire que cette année sera une année inoubliable. Nous aimerions remercier tout ceux et celles qui ont organisé toutes ces activités remarquables.

Kelly McFadden, Mélanie Bézaire, Stéphanie Bézaire et Julie Robinson



Un sourire qui suit une longue attente

Eric Johnston, de la première année à l'école St-Philippe de Grande-Pointe a dû attendre longtemps pour voir un magnifique papillon émerger du cocon qu'il avait apporté à son professeur au printemps, mais on peut voir ici la joie que lui a enfin procurée l'expérience

Ecole Ste-Anne

Le 6 septembre nous avons débuté notre année scolaire. Pendant le mois d'octobre nous avons célébré l'Halloween avec une danse et nous avons eu un défilé de costumes. Dans le mois de décembre, nous avons célébré avec un échange de cadeaux et une danse de Noël.

Pendant le mois de janvier, l'École Ste-Anne a présenté un spectacle. Puisque le mois de février est le mois d'amour nous avons eu une danse pour les élèves des 5e, 6e, 7e et 8e années.

Le mois d'avril a été un mois vraiment mouvementé. Nous avons vu un spectacle superbe intitulé "Mozart, Enfant Prodige"; notre école a participé dans la course de fond et au tournoi d'Impro. Les élèves à Ste-Anne aiment faire des sports. Il y avait des équipes de: ballon-volant, ballon-panier, badminton, course de fond et piste et pelouse. Les entraîneurs des équipes étaient toujours là pour les équipiers. Ils ont organisé des jeux élèves contre professeurs juste pour le plaisir.

Les élèves de la 8e année attendaient avec impatience et enthousiasme leur voyage à Québec, le 6 juin à leur retour ils auront le plaisir de recevoir leurs diplômes, la tristesse de dire aurevoir à l'école et l'espoir de regarder vers l'avenir.

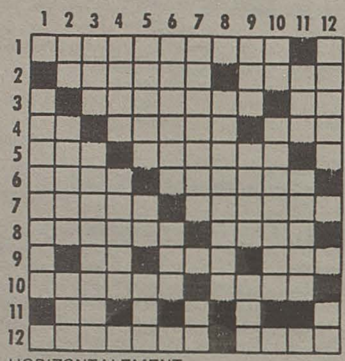
Merci l'école Ste-Anne pour les belles expériences et souvenirs.

Les élèves de la 6/7e année ont étudié l'ère victorienne. On a eu beaucoup de plaisir à se costumer et à visiter certaines places. Le Parkhouse à Amherstburg était la première place qu'on a visitée; la maison était décorée dans le style des 1800's. Nous avons appris comment faire des biscuits. Ils étaient formidables. Le deuxième voyage était au manoir Willistead. On a regardé les merveilleuses décorations de Noël de l'époque. Nous avons aussi eu l'occasion de participer à une émission de Mission-Action un programme de TVO. C'était une expérience positive pour tous les élèvesbien qu'il faisait tellement chaud dans nos costumes victoriens. Il y avait aussi des entrevues à la radio CBEF pour notre thème de l'Ere victorienne.

Avec M. William John et notre professeur Mlle Colette Séguin on a a organisé un journal dans notre salle de classe. C'était très excitant de voir nos pensées publiées dans un journal.

Katie Meeking, Kristy Mailloux, Stacy Pegg

mots croisés



HORIZONTALEMENT

1—Toiture.
2—Donner une teinte crème à. — Greffe.
3—Bâtira. — Ville de Chaldée.
4—À quel endroit. — Lac d'Éthiopie. — Animal mou.
5—Affaibli. — Arbre.
6—De Turquie. — Exprimèrent.
7—Féeries moins deux lettres. — Aller le long de.
8—De la race noire (pl.). — Se servir de.
9—Marque la situation. — Urus. — Adj. num.
10—Objet curieux. — Marquer de la joie.
11—Coups de baguette.
12—Bâtiment affecté au logement des soldats. — Tête d'une tige de blé (pl.).

VERTICALEMENT

1—Tenir par-dessous.
2—Dialecte. — Détérioration. — Gros perroquet.
3—Boeuf sauvage. — Elèveras.
4—Couleur. — Entouré.
5—Mise en circulation. — Symb. chim. — Art de lancer.
6—Ouverture pour faciliter la visite d'un acqueduc. — Romancier français.
7—Cheville qui sert à assujettir les tirefond, dans les traverses de chemin de fer. — Article.
8—Accueillir, traiter, gronder rudement.
9—Roue à gorge d'une poulie. — Ch. -1 de c. (Pas-de-Calais). — Bugle à fleurs jaunes.
10—Dans. — Qui venge.
11—Assassiné. — Malpropre, qui n'a plus de lustre.
12—Local vitré. — Aviateur.

jouez avec nous





Trouvez les 7 erreurs

SOP-743

mots cachés

8 lettres cachées

M	A	N	N	E	Q	U	I	N	T	E	U	Q	O	C
E	L	P	M	I	S	U	C	C	E	S	M	E	E	P
O	R	N	E	A	M	T	E	C	A	E	U	R	B	E
E	O	O	G	O	N	L	Y	T	O	Q	F	T	O	E
R	L	E	D	N	A	E	E	L	I	U	E	F	R	F
U	E	E	A	G	A	M	S	T	E	M	P	B	E	I
S	L	L	E	C	I	C	U	C	U	R	I	O	C	T
E	I	N	L	R	H	O	O	T	O	E	N	U	N	T
M	I	L	P	O	B	A	S	L	N	T	U	E	A	A
A	N	M	I	U	B	O	L	A	A	N	N	L	G	P
N	I	X	R	E	C	J	U	E	V	I	C	B	E	A
T	T	E	R	O	H	S	E	C	R	E	N	U	L	R
E	A	U	T	N	S	C	S	T	L	T	N	A	E	U
A	S	O	C	I	H	C	I	U	A	E	B	A	G	R
U	N	U	T	E	V	V	A	R	T	U	O	C	C	E

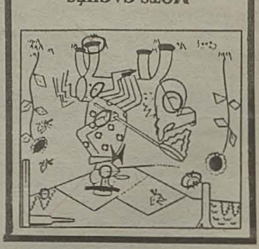
aise
attifée
beau
bien
bleu
boucle
boutique
bure
canevas
châle
chic
choix
coquet
costume
coton
coupon
coût
doré
éclat
effet
élégance
escot
forme
genre
imité
imprimé
inégal
lainage
mannequin
manteau
mesure
Milan
modèle
objet
orné
parure
pli
riche
robe
rôle
satin
simple
style
succès
teinte
tenue
tissu
uni
usage
usure
vêtu
vitrine



solutions



MOTS CACHÉS:
PANTALON





De la musique en conserve

Comment fait-on pour accorder une guitare? Et pourquoi faut-il appuyer sur les cordes pour former des accords? Voici une expérience qui te le fera découvrir.

Rassemble le matériel suivant : deux boîtes de conserve vides, un mètre de ficelle, un clou et un peu de sable (des pièces de monnaie ou des billes de verre feront aussi l'affaire).

À l'aide du clou, fais un trou au centre du fond d'une boîte de conserve. Glisse un bout de la ficelle dans ce trou et fais un nœud pour l'empêcher de sortir (le nœud doit être à l'intérieur de la boîte). Attache l'autre bout de la ficelle à un objet solide (table, poignée de porte, fauteuil, etc.).

Tout en tirant sur la boîte de conserve, pince la corde et écoute le son qu'elle fait. Essaie de faire varier la tension de la corde, en tirant dessus plus ou moins fort. Quand le son est-il le plus grave? Le plus aigu?

Pour la suite de l'expérience, perce quatre trous près de l'ouverture de la seconde boîte de conserve. Relie les trous deux par deux à l'aide de deux bouts de ficelle d'environ 10 cm de longueur. Les deux bouts de ficelles doivent former des «bretelles». Remplis la boîte de conserve de sable, de monnaie ou de billes de verre, pour qu'elle soit plus lourde.

Détache maintenant la première boîte de conserve et attache-la aux «bretelles» de la seconde. Dispose le tout comme sur l'illustration. Maintenant, pince la corde; le son est-il grave ou aigu? Fais varier la longueur de corde en tirant plus ou moins fort sur la boîte de conserve vide. Quand le son est-il le plus aigu : quand la corde est courte ou quand elle est longue?

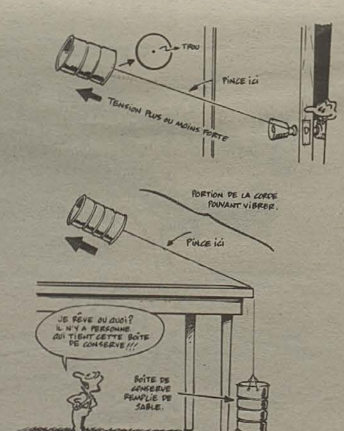
Lorsqu'on pince une corde tendue, elle se met à vibrer et fait vibrer l'air qui l'entoure. C'est la vibration de l'air qui produit le son. Comme la surface de la corde est très petite, le son produit est faible. Mais on peut relier la corde à une caisse de résonance; c'est le rôle de la boîte de conserve. La surface qui vibre est alors plus grande, ce qui amplifie le son.

Tu as sans doute remarqué que plus la corde est tendue, plus le son est aigu. C'est ainsi que le guitariste accorde sa guitare en faisant varier la tension de chacune des cordes grâce aux clés situées au bout du manche de la guitare. Chacune des six cordes joue alors une note différente.

Comme la guitare n'a que six cordes, il faut un autre moyen pour jouer plus de notes. Le guitariste appuie alors la corde sur le manche pour raccourcir la longueur de corde qui vibre. C'est ce que tu as démontré dans la seconde partie de l'expérience.

Il existe une troisième façon de modifier la hauteur du son produit par une corde. Il suffit d'utiliser des cordes de diamètre différent : plus la corde est mince, plus le son est aigu. C'est pour cette raison que les cordes d'une guitare ont des diamètres différents.

Prof Scientifix







Spectacles Arts Loisirs Spectacles Arts Loisirs



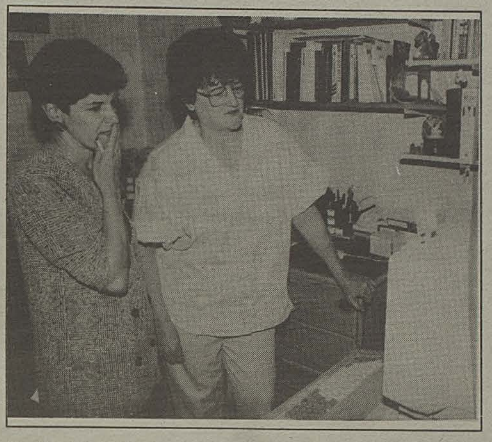
Les gens du sud-ouest en vedette à une nouvelle émission radiophonique de Radio-Canada

(C) La communauté francophone du sud-ouest ontarien est remplie de personnes intéressantes que l'équipe de la nouvelle émission "CHEZ NOUS, CHEZ-VOUS" fera découvrir cet été, tous les matins de la semaine, de 9h12 à 9h30, à compter du 22 juin.

Les invités témoigneront de leur vie personnelle, de leur origine et des raisons qui les ont amenés à vivre ici. On examinera leur vie actuelle, les pourquois et les comments de leurs choix, pimentés de souvenirs et d'anecdotes. "L'émission veut aller au delà des façades pour découvrir la personne derrière l'image, ce qui la motive et comment elle voit l'avenir, explique la réalisatrice de l'émission, Mme Marie-Reine Martin. Ainsi, nous découvrirons des gens bien ordinaires qui laissent leur marque, qui vivent souvent l'extraordinaire et qu'inspirent par leur énergie et leur imagination.

Les invités viendront de Windsor à Sarnia en passant par Pointe-aux-Roches, Pain Court, St-Joachim, Belle-Rivière, Rivière-aux-Canards, Amherstburg, Kingsville, Leamington et Chatham. Pour la première semaine, ils sont Phélonise Lanoue, institutrice et fondatrice de deux écoles française à l'époque du règlement 17 (Luni 22); Céline Frappier, réceptionniste, Tecumseh (mardi 23); Judith Turcotte, femme au foyer qui a maîtrisé la rédaction à l'ordinateur, et qui en est à son deuxième roman (mercredi 24); Nathalie Roy, étudiante (jeudi 25),; et le R. Père Charles McNabb, qui vient de fêter 60 ans de prêtrise (vendredi 26).

La réalisatrice invite tout le monde à suggérer d'autres invités. On peut communiquer avec elle au 255-3451.



Mme Marie-Reine Martin, réalisatrice de la nouvelle émission radiophonique "CHEZ-NOUS, CHEZ-VOUS" et Mme Judith Turcotte qui sera l'invitée à l'émission le mercredi 24 juin.

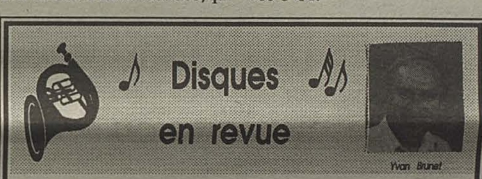
Radio-Canada explique comment fonctionne le parlement canadien

Alors que les pourparlers constitutionnels se poursuivent, la télévision de Radio-Canada a choisi ce moment tout désigné pour diffuser, à compter du 22 juin, à 17h30, une série de six émissions d'une demi-heure intitulée "Pour comprendre le Parlement".

Héritier de la tradition parlementaire britannique, le système parlementaire canadien a quand même ses propres particularités. La série expliquera la procédure parlementaire et les divers rouages, souvent complexes, de l'administration. On verra comment se prépare l'évolution de notre processus électoral et on établiera un parallèle entre le système parlementaire canadien et le système américain.

Voici le calendrier de diffusion: lundi 22 juin: comment fonctionne le Parlement, mardi 23 juin: Le Parlement en action, mercredi 24 juin: Responsabilités constitutionnelles et parlementaires, jeudi 25 juin: Promulgation des lois: le processus législatif, vendredi 26 juin: Systèmes canadien et américain et mercredi 1er juillet: Le processus électoral... marquer son choix.

Une coproduction de Active Productions et de la Télévision de Radio-Canada Ontario/Outaouais (réalisation: Yvonne Lartigau), la série est présenté par Jean-Luc Pépin et animée par Jean Groulx.



Katee «Plus fort que moi» Select ORWCD-20.

Katee qui est douée d'une voix forte et puissante, a fait ses débuts comme chanteuse soliste au Vieux Port de Québec où de milliers de personnes ont pu l'apprécier en spectacle sur le Croisière de Louis-Joliette. Cette première aventure discographique comprend plusieurs titres dont les mélodies collent à la peau et dont le rythme entraînant nous attire irrésistiblement au plancher de danse: "Plus fort que moi", "Amour-éclair", "Rap-moi que tu m'aimes", "Toujours plus fort", etc... Un bon achat.

Les Parfaits Salauds, Joe Bocan, etc.. "Extraits/Musicor".

Pour qui s'intéresse à la musique pop française, voici des extraits du jour tirés par la maison Musicor: "Donne, donne" de Barbeau (KDC-9615), "Trop fragile" des Parfaits Salauds (KDC-9614), "Secrets dévoilés" de Virginie (MPLUS 5), "L'amour extrême" de Joe Bocan (PACD 1023), "Depuis que tu es là" de Diane Guérin (PDGCD 4544), "Où es-tu?" de Stéphanie Biddle (ELAC 1782) et "Parlons d'amour" de Herbert Léonard (KDC 9609).

Anne Murray "Fifteen Of The Best" Capitol/Liberty C2-95954.

Pour qui a évolué avec la musique populaire, parfois romantiquement vôtre de Anne Murray, cet album-ramassis regroupe de bons souvenirs nostalgiques: "Snowbird" (son premier enregistrement pour Capitol), "You Needed Me" (un grand succès sur le palmares country en 1978), "Could I Have This Dance" (un succès monstre sur le palmares pop en 1980), "Danny's Song" (de la plume de Kenny Loggins), etc... Hautement recommandé.

Shenandoah "Long Time Comin" BMG/RCA 66001.

Shenandoah est un bon groupe d'Alabama qui se spécialise dans le country terreux à la Willie Nelson. La plus belle toune de cet album a pour titre "Hey Mister I Need This Job" au tempo ralenti et qui possède une certaine ampleur émotionnelle qui séduit. On prend plaisir également à faire tourner "Rattle The Windows" dont la musique entraînante du country-rock nous invite involontairement à taper du pied. Bref, un album de country avec vocal nasal qui se met à charrier des images et à déverser sur nous du soleil au point qu'on oublie que c'est du country.

L'Écho de la 

Publié par le Conseil d'administration de la Place Concorde — Volume 2, Numéro 7

Allô les copains et les copines!

J'ai la plume enrhumée quelque peu mais je n'ai pas osé vous fausser compagnie cette semaine considérant que c'est l'avant-dernier "Echo" avant les vacances de l'été. Alors me voici!

M. Chayer se pratique toujours en vue de sa démonstration de "Lambada", alors ne vous gênez pas, procurez-vous d'autres billets 50/50. Amenez de ces billets pour votre parenté durant l'été: un p'tit cadeau qui incitera peut-être le beau-frère à vous garder quelques jours de plus, qui sait?

J'ai reçu une plainte formelle de la boîte de commentaires à l'entrée principale de la Place Concorde. (Pas une plainte qui y avait été déposée, mais une plainte de la boîte elle-même). En effet, sans les bons mots d'encouragement de notre carabinier barbu, cette boîte se sentirait pas mal toute seule. Consolez-la, écrivez-nous vos remarques, aidez-nous pour notre programmation d'automne en y allant de vos suggestions; faitez-vous entendre!

Un de mes espions m'a fait remarquer que j'ai omis deux noms lors de la nomenclature des membres du groupe "Les chromosomes". En effet un "X" et un "Y" se sont rajoutés au groupe dernièrement et je l'ignorais. Si mes espions n'avaient pas été à l'étranger si longtemps, ça ne serait pas arrivé! Bon! Néanmoins venez découvrir ce groupe aux talents multiples le le 19 juin; les billets sont en vente au comptoir au coût de 5 $. J'y serai, et toi?

Comme plusieurs de nos bénévoles partent pendant une partie de l'été, il y aura du monde à remplacer, alors pourquoi pas par vous?

Si vous désirez donner un coup de main et ainsi améliorer vos chances de Salut, téléphonez au centre et merci...

N'oubliez pas Georges Hamel et sa musique, ce souper/spectacle au coût de 20 $ vous divertira à coup sûr. Oui, la culture se vend à Windsor, prouvons-le!

Le lendemain, il y aura une messe célébrée ici même dans le cadre de la fête des pères. Quelle façon merveilleuse de vivre cet événement spécial pour nos papas. Évidemment, rassasiés qu'ils seront des paroles de l'Évangile, il ne faudrait pas oublier leurs ventres. C'est pourquoi nous offrirons le brunch au prix habituel et un souper extraordiaire (Voir annonce ci-dessous).

Bon appétit et joyeux anniversaire les "paternels"! Mais... réservez!

Pour revenir aux bénévoles, nous aurons bientôt une galerie où l'on mettra en valeur ces personnes si précieuses à notre centre. Apportez-nous votre photo plasitifiée, nous ferons le reste. (Nous nous réservons le droit de refuser toute photo contraire à la morale). Merci de votre compréhension M. Pelland.

Bon tout est accompli.... Je retourne à mon grabat et à ma pénicilline... Salut

Daniel O'Hara



Quatre lauréats de l'est ontarien au concours Ontario Pop 1992

Quatre finalistes de la région de la Capitale nationale ont remporté les honneurs lors de la finale du concours ONTARIO POP 1992 qui avait lieu à l'Opéra du Centre national des Arts le mercredi 3 juin. Ainsi en a décidé le jury, présidé par le chanteur Gaston Mandeville.

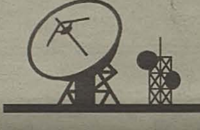
John Warner et Chantal Bourbonnais, tous deux d'Ottawa, se sont classés premiers, respectivement dans la catégorie auteurs-compositeurs-interprètes et interprètes. Ils ont reçu chacun 1 000 $ et verront deux de leurs chansons gravées sur disque audio-numérique et cassette.

Julie Laporte, de Rockland, chez les auteurs-compositeurs-interprètes, et Josée Gagnon, d'Orléans, chez les interprètes, se sont classées deuxième et ont touché chacune 500 $.

Le coordonnateur du concours, Denis Pellerin, s'est dit ravi du niveau élevé de professionnalisme qu'ont démontré les huit finalistes lors de cette soirée qui clôturait la 7e édition du concours. Il encourage les jeunes qui s'intéressent à la chanson à commencer dès maintenant à se préparer pour ONTARIO POP 1993...

Radio-Canada a bénéficié, pour l'organisation de son concours cette année, de l'appui du Centre national des Arts et celui du gouvernement de l'Ontario par l'entremise de l'Office des affaires francophones.

Les meilleurs moments de la finale, animée par le sympathique Jim Corcoran, seront diffusés lors d'une émission spéciale le mardi 16 juin, à 20h, à la télévision.



Sur les ondes de...

...TVOntario La Chaîne

Joignez-vous à la fête La Chaîne au Festival franco-ontarien!

Du 19 au 24 juin se tient à Ottawa le Festival franco-ontarien, le plus grand rassemblement de la francophonie ontarienne, l'expression la plus vibrante de notre identité et de notre culture. Et vous pouvez être sûr que La Chaîne sera de la fête!

La Chaîne sera à Ottawa pour enregistrer quelques-uns des meilleurs spectacles présentés sur la Grande Scène du Festival franco-ontarien ainsi que les nombreux spectacles de jeunes artistes, amateurs et professionnels, présentés sur la scène de «La Sphalte», l'espace jeunesse que se réserve La Chaîne au festival. Si vous ne pouvez pas être de la fête, soyez sans crainte: vous verrez le tout dès l'automne sur nos ondes, de même que les vidéos gagnants du concours de vidéo-reportages de La Chaîne qui se tient sur le site du festival ainsi que les films d'animation qui seront produits par des jeunes pendant cet événement.

Samedi 20 juin - 19 h 30
SPECIAL FRANCO-ONTARIEN

Entre-temps, détendez-vous en regardant les spectacles de la chanteuse Josée Lajoie et de Robert Paquette enregistrés lors du Festival franco-ontarien 1991, le samedi 20 juin à 19 h 30 sur La Chaîne, suivis à 20 h 30 d'une demie-heure en compagnie de Carine Karkour. Cette jeune chanteuse, qui a adopté l'Ontario français comme lieu de résidence depuis quelques années, a un talent fou. Elle embrasse tous les styles musicaux mais préfère la musique où il y a de l'énergie comme vous le verrez au cours de ces extraits de spectacles et de l'entrevue qu'elle nous a accordée.

Horaire de TV 5

Mardi 23 juin - 18 h 00 (rediffusion le mercredi 24 juin à 11 h 45)
NORD SUD

Emission d'information et d'actualités internationales animée par Alain Crevier touchant à la fois les pays industrialisés et ceux en voie de développement. L'industrie de la bauxite en Jamaique, une menace pour l'environnement; la déforestation au Népal; de l'eau et une révolution industrielle pour le village chilien de Chungungo. Invité: Pierre-Marc Johnson.



La Saint-Jean-Baptiste 1992



Photo Marc Morin

Présentation

Nos associations et nos institutions sociales et culturelles ont beaucoup évolué.

La loi sur les services en français a aidé à réaliser certains progrès.

Mais, en 1992, notre système scolaire demeure toujours la pierre angulaire de notre développement communautaire. C'est pour souligner ce fait, et pour rendre hommage particulier à ceux et celles qui y oeuvrent directement, que nous avons invité un nombre d'élèves des écoles de Windsor, Essex et Kent à nous dire pourquoi ils et elles étudient en français. Vous trouverez certainement la lecture de leurs textes intéressante.

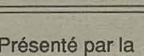
D'autre part, nous félicitons CBEF, le Centre Culturel Tournesol et la Place Concorde qui organisent des événements pour marquer la St-Jean. Vous trouverez les détails à la page 3.

Bonne St-Jean à tous nos lecteurs et lectrices!

PROGRAMME D'ACTIVITÉS POUR la St-Jean

le vendredi 19 juin

20h30
EN SPECTACLE
Richard Rochette et les Chromosones
Guy Babin, batterie
Sylvie Bédard, claviers
Constant Brousseau, basse
Paul Lapointe, guitares
Richard Rochette, textes, musiques et voix
Salon Vigneault, Place Concorde
Entrée: 5,00$



Présenté par la Place Concorde



le samedi 20 juin

Salon Chopin, Place Concorde
17h à minuit:
Exposition d'arts visuels par des élèves des écoles secondaires E.J. Lajeunesse, L'Essor, et Pain Court
17h30:
Ouverture officielle
18h00
Souper à la lasagne
20h00
Spectacle danse avec Georges Hamel

Entrée:
Souper et spectacle: 20$
Enfants 5 ans et mions: gratuits
Réservations requises pour le souper: 948-5545
Spectacle seulement: 15$

Présenté par le Centre Culturel Tournesol Windsor-Essex

le dimanche 21 juin

A la Place Condorde
9h à 14h:
Exposition d'arts visuels par des élèves des écoles secondaires E.J. Lajeunesse, L'Essor, et Pain Court
10h00
Messe de la Fête des Pères Place Concorde
Célébrant: Mgr Jean-Noël
11h00 à 14h00
Brunch de la Fête des Pères de la Place Concorde 8,95 $
17h00;
Premier service:
19h00
Deuxième service
Souper de la fête des Pères
Sur réservation seulement
13,95 $ plus taxes

le mercredi 24 juin

19h30
Spectacle Kashtin
Théâtre Chrysler, Centre international Cleary. Les billets sont gratuits, gracieuseté de la Société Radio-Canada. Il en reste quelques-uns que l'on peut gagner en écoutant les émissions locales de CBEF.



Présenté par la Société Radio-Canada.



Pourquoi j'étudie en français...

La possibilité de communiquer avec beaucoup plus de gens

Moi, je trouve que c'est important d'étudier en français, parce que premièrement, ma première langue est le français, Deuxièmement, c'est un privilège d'avoir la chance d'étudier en français. N'importe où on va, on a plus de chances à communiquer avec les gens si on est bilingue que si on parle seulement une langue.

Ici à Windsor nous sommes très chanceux parce que nous avons six écoles françaises élémentaires et une école secondaire française. Ce n'est pas toutes les villes au Canada qui ont 7 écoles françaises.

Je trouve qu'il faut étudier en français parce que dans une couple d'années il faudra être bilingue. Sinon, on n'aura pas d'emploi. Il y a eu plusieurs gens qui ont dû retourner à l'école pour apprendre la merveilleuse langue française s'ils voulaient garder leur emploi.

Nous sommes aussi chanceux parce que le Canada a été déclaré bilingue.

Mais il faut qu'on pratique notre langue parce que plusieurs personnes ne la pratiquent pas et la perdent. Cela est de leur faute parce qu'ils peuvent la pratiquer au Canada avec tous les services qui existent.

La langue française est une langue spéciale que nous possédons et nous devrions apprécier cela car ce n'est pas tout le monde qui a ces avantages. Nous, les francophones, nous pouvons aller tout partout dans le monde comme en Afrique, en France, en Europe, en Amérique du Sud et communiquer avec les gens parce que nous pouvons parler la langue française. De plus, nous avons au pays une province surtout française qui se nomme «Québec» et si nous voulons continuer à communiquer avec les gens de cette province, nous devrions continuer à étudier en français et en être fiers.

Isabelle Vachon
École Ste Anne

Des avantages... en poésie!

Tout le monde rêve, rêve à un futur,
Tout le monde s'y rend à une bonne allure.
Avec le français et aussi l'anglais,
Il sera bien plus facile, il me paraît.

Pour certains, deux langues c'est peut-être moins important,
Mais moi, je sais que c'est un privilège signifiant.
Aujourd'hui, de bons emplois sont difficiles à avoir
Il faut travailler, et travailler; pas de temps pour s'asseoir!

On peut s'y rendre un peu plus facilement
Si on étudie en français dès maintenant.
C'est beaucoup de plaisir parler le français!
On se sent bien chanceux si on le fait.

Beaucoup de gens vous diront qu'ils regrettent ne pas le parler,
C'est pour ça qu'il faut le travailler et bien le garder.
Montre aux autres que tu aimes le parler
Utilise-le, pratique-le avec beaucoup de fierté.

L'université coûte bien de l'argent
Bien trop pour nos pauvres parents;
Avec le français, nous obtiendrons des bourses
Et nous pourrons faire bon départ à la grande course.

Le français et l'anglais: chacune une langue internationale.
Apprendre les deux ne fera aucun mal.
Moi, je sais comment je suis chanceux
D'être capable de parler les deux.

Melanie Brophy
École Ste-Catherine



Nous sommes chanceux

Etre bilingue, c'est important pour moi. Ca va me donner plus de chance pour mon futur. Dans la société d'aujourd'hui, c'est plus difficile d'accéder à une profession ou un métier. Connaître le français et l'anglais va m'aider. Ceci va aussi me donner un avantage lorsque je vais voyager dans différents pays, un de mes rêves.

Nous sommes chanceux. Il y a beaucoup de personnes qui sauteraient à la chance d'apprendre une nouvelle langue.

J'aimerais bien ça s'il y avait une université ou un collège français dans ma région. Ca serait plus facile de poursuivre mes études en français.

Dana Chevalier
École St-Ambroise

Pourquoi j'étudie en français...

Par nécessité et par plaisir

Je fais mes études en français parce que je pense que c'est nécessaire d'être bilingue. Plus on connaît de langues, meilleures sont les chances d'avoir un meilleur emploi.

Non seulement je suis des cours en français pour mon éducation et mon avenir, mais je les suis par plaisir aussi.

Si je vais en voyage, en Europe, par exemple, je n'aurai pas de difficulté à communiquer avec les personnes là et je ne me sentirais pas mal à l'aise dans la société.

Le français, comme n'importe quelle langue, est un plaisir à apprendre et une nécessité pour l'avenir.

Tammy Matuk
École secondaire de PainCourt





Je suis Canadienne

Je fais mes études en français pour de nombreuses raisons: pour m'aider à trouver un emploi, comme un défi, pour être capable de voyager dans d'autres pays français ou anglais.

Mais il y a une raison par-dessus toutes ces raisons: je suis Canadienne! Comme Canadienne, c'est mon opportunité d'apprendre nos deux langues officielles et de comprendre deux cultures. Je suis fière d'être une vraie canadienne... bilingue!

Lindsay Laurence
École secondaire de PainCourt



Pourquoi j'étudie en français...

Transmettre la tradition

Je poursuis mes études en français parce que si je cherchais un travail, ce travail pourrait être en français, en anglais ou bilingue. Si j'avais le choix, je choisirais un travail dans un milieu bilingue afin de pouvoir parler les deux langues. Afin de continuer mes études en français, je m'en vais à l'école secondaire l'Essor et après ça je veux étudier pour être policier.
Je continue aussi parce que je peux mieux comprendre les films en français, les livres en français, mes grand-parents et mes professeurs.

Je conserve la tradition que mon père m'a transmise et je peux la passer à mes enfants.

Ce sont les raisons pour lesquelles je poursuis mes études en français.

Aaron Piché
École Ste-Ursule





Trois raisons

Pourquoi je fais mes études en français?

Premièrement, quand je suis allée en France avec ma famille, j'étais la seule personne qui parlait le français. C'était bon de savoir que tout le monde avait besoin de moi.

Deuxièmement, je peux avoir des amies qui parlent l'anglais et le français.

Troisièmement, je pourrai avoir un bon poste plus tard car je serai bilingue.

Teri Yamana (4e année)
École A.L.Beaudoin





Pourquoi j'étudie en français...

La capacité de bien s'exprimer

Comme adolescente franco-ontarienne, le bilinguisme a pour moi une très grande valeur. Il est essentiel qu'un étudiant bilingue travaille à améliorer ses moyens de communication en français ainsi qu'en anglais. En Ontario, nous vivons dans une société majoritairement anglaise, en ce qui concerne les médias et l'environnement, alors les francophones souffrent beaucoup au point de vue culturel puisqu'ils font assimiler. Personnellement, je suis une victime de l'assimilation dans le Sud-Ouest Ontarien et c'est pour cette raison que j'aimerais poursuivre mes études post-secondaires en langue française. L'Université d'Ottawa me permettrait d'améliorer la façon dont je m'exprime dans cette langue. Je crois que le succès ne comprend pas seulement nos connaissances mais aussi notre capacité de bien les exprimer oralement et par écrit. En dernier lieu, en fréquentant une université française, mon degré de fierté, étant canadienne française, augmenterait considérablement. Je crois que, sans fierté, il est impossible d'apprécier le français, accompagné de sa belle culture. L'expérience de vivre parmi d'autres gens dévoués à la langue française serait formidable. Comme le dit Daniel Poliquin, dans l'Obomsawin: «La seule façon de réussir pour un Canadien français, c'est de maîtriser sa langue, c'est le seul moyen.» Je crois que cet auteur a raison.

Tammy Savard
École secondaire l'Essor

Une langue riche en mots et en nuances

Moi, comme étudiant, je fais mes études en français, à l'école Ste-Thérèse, parce qu'elles peuvent m'aider beaucoup dans la vie professionnelle à cause du bilinguisme. Si je fais mes études en français, plus tard, j'aurai un avantage sur les autres qui ne connaissent qu'une langue.

Au point de vue personnel, je veux conserver le français en tant que langue et culture de ma famille et de mes ancêtres. A mon avis, la langue française est une langue agréable et riche en mots et en nuances.

Je compte continuer mes études à l'école secondaire française de Windsor, l'école E.J. Lajeunesse, pour renforcer ma langue et mes connaissances, pour me préparer à des études supérieures en chimie ou en sciences à l'Université de Windsor, d'Ottawa ou en France.

Antoine Paulet
École Ste Thérèse



Apprendre le français à l'école Ste-Ursule

En français, c'est important
C'est ce que disaient mes parents.
Lorsque j'avais environ 7 ans,
A Ste-Ursule, mon commencement.

Au jardin et au primaire,
Ce sont les profs qu'on aime à plaire;
Avec le français bien parlé;
Dans l'école et aux récrés.

Au moyen et à l'intermédiaire,
On fait l'orthographe et la grammaire,
Avec les accords et règles infinis,
C'est le français très bien écrit.

Aujourd'hui et pour l'avenir
C'est en deux langues qu'on peut écrire.
Merci chers profs pour le français
A cause de vous on fait du progrès.

Les élèves de 5e année
École Ste-Ursule





Un très jeune interprète

Je suis content de parler en français parce que quand je vais aller à Québec je peux parler en français et quand maman ou papa ne comprend pas, je peux leur aider.

Jordan Goegebeur (1ère année)
École Ste-Ursule



Pourquoi j'étudie en français...

Une école française

En 1982, mes parents ont décidé de me mettre dans une école française. C'était une bonne idée. Mon père est français, ma mère aussi, mais ils n'ont pas eu l'occasion d'aller à une école française. Alors mon père ne sait pas comment lire ou écrire en français, mais peut le parler sans problème. Ma mère peut le lire et l'écrire mais n'est pas encore bonne en le parlant.

Avec mes frères, ma soeur et moi dans une école française, ça nous donne un avantage de plus que nos parents avaient. Etre bilingue est vraiment important pour moi. Maintenant je peux aller n'importe où dans le Canada et je pourrai parler avec les autres. En cherchant un travail, je peux avoir un avantage sur les autres. Je pense que mes parents ont fait une très bonne décision, et je suis fière d'être bilingue.

Claire Quenneville
École St. Joseph (Tilbury)



Avoir sa langue à coeur

La francophonie est une valeur de grande importance dans notre société. C'est pourquoi j'ai choisi de faire mes études en français. Naturellement, c'était d'abord le choix de mes parents, mais par contre, avoir eu le choix, j'aurais fait le même. Le français est une langue tellement riche, mais si peu appréciée! Nous devrions tous être fiers d'être des francophones et ce sont nos écoles qui nous aideront à garder et à promouvoir cette fierté. Puisqu'une grande partie de la population française est en train de se faire assimiler par les anglophones, c'est maintenant que doit se définir notre identité et notre coeur de franco-ontarien. C'est maintenant... aujourd'hui... que mon école joue son plus grand rôle.

Mon école, c'est le Pavillon des Jeunes. Un flot de français qui me forme, qui me donne un sens de la valeur de ma langue, qui me fait goûter sa culture et savourer ses richesses. Au Pavillon, tout est fait pour assurer que notre langue, notre patrimoine soient toujours à l'honneur. Le fait que nous sommes plus de trois cents élèves dans cette école française ajoute au sentiment de solidarité que nous ressentons et nous aide à préserver ensemble notre francophonie. Evidemment il y a des raisons très pratiques aussi pour lesquelles je fréquente l'école française... Mes études me donnent une compétence additionnelle pour ma future carrière; les employeurs préfèrent embaucher des personnes françaises (bilingues); être bilingue me donne beaucoup plus d'occasion de me trouver des ami(e)s, des passe-temps, du travail, que si j'étais simplement unilingue.

J'ai déjà fait le choix personnel de continuer mes études secondaires et universitaires en français. L'année prochaine, je me rendrai à l'école secondaire l'Essor. Ensuite ce sera probablement l'Université d'Ottawa ou de Sudbury. J'étudierai attentivement toutes mes options avant de décider définitivement mais une chose est certaine: le français est/sera prioritaire.

Je sais bien que je pourrais réussir également bien dans n'importe quelle école anglaise. Et ce serait sans doute beaucoup plus facile! Cependant mon coeur ne serait pas à l'aise dans cette atmosphère unilingue. Ma langue c'est une partie importante de ma vie... de moi, et je ne pourrais pas plus laisser de côté ma langue que d'oublier ou de couper mes relations avec mes parents. J'ai maintenant une fierté personnelle qui se reflète dans mes travaux et dans ma participation à la vie de mon école et dans ma vie de tous les jours à titre de jeune fille francophone. L'école française a fait grandir en moi ce désir de valoriser ma langue et ma culture, de la faire connaître aux autres, et de la faire apprécier de tous et enfin de la passer fièrement à mes enfants plus tard, comme mes parents me l'ont passée. C'est tout un héritage que ces derniers et mon école m'ont légués. Quel malheur si à mon tour je me faisais pas de même. Merci papa et maman... merci Pavillon des Jeunes. C'est à cause de vous que je suis franco-ontarienne... UNE VRAIE!!

Gabrielle Larocque
Pavillon des Jeunes

Pourquoi j'étudie en français...

Mieux réussir dans le monde du travail

Nous étudions le français parce qu'aujourd'hui il n'y a pas beaucoup de travail, et si on a le talent de parler et de comprendre le français, on court une bonne chance de réussir dans le monde du travail d'aujourd'hui. Par exemple, si on est bilingue, une carrière de professeur ou de directeur d'école française, un policier aux frontières, un guide touristique, nous intéressera peut-être.

Nous savons que nous pouvons nous faire des amis en France ou au Québec avec cette langue. Le français ouvre aussi les portes à une culture toute différente et merveilleuse.

Plus tard, vous allez remercier vos parents pour toutes les fois que vous avez eu des doutes en apprenant la langue française. C'est un grand avantage d'être bilingue, alors soyons-en fiers!

Matthew Otoupal et
Thomas Murphy
École St-Jean-Baptiste



Un meilleur avenir

Je fréquente une école française et j'en suis très fière. Ce sont mes parents qui ont fait ce choix pour moi et je pense qu'ils ont été très sages. Je suis chanceuse d'avoir l'occasion de parler nos deux langues officielles. Un emploi plus tard m'est quasi assuré à cause de mes efforts maintenant. Mon avenir sera encore plus beau parce que j'aurai deux langues pour toute ma vie. Le Canada a commencé en français et je veux qu'il se termine en français!

Nathalie Bouillon
École St-Paul

Pourquoi j'étudie en français...

Maintenant je comprends

Un jour, quand j'avais quatre ans, je suis partie avec mon père pour ma première journée d'école. Pendant que nous étions en route, mon père m'avait dit que j'allais à une école spéciale. Il m'a dit que j'aurais un professeur, des jouets et il y aurait des tables et des chaises, mais au lieu de parler en anglais, les élèves et les professeurs parleraient le français.

Je lui ai demandé pourquoi je n'allais pas à une école anglaise comme mes autres amies. Il m'a dit qu'il voulait que j'aie des chances dans la vie que d'autres personnes n'auraient pas. Ce jour-là, je ne comprenais pas ce que mon père voulait dire, mais maintenant je le comprends. Il voulait que je sois bilingue, que je sois capable d'aider avec la traduction, que j'aie le double de chances d'emploi, que je puisse communiquer avec plusieurs gens... des chances que mes parents n'ont pas eu.

Linda Harwood
École Ste-Catherine



Etre avocate bilingue

J'étudie en français pour avoir une bonne éducation et aussi pour avoir une meilleure chance d'entrer à certaines écoles secondaires, universités ou collèges.

J'aimerais suivre des cours de droit pour devenir avocate. Avec mes connaissances du français, je pourrai mieux aider mes clients ou clientes qui parlent français ou qui sont bilingues.

Parce que j'étudie en français, je peux mieux communiquer avec les élèves des autres écoles françaises du comté d'Essex.

Melissa Gagnon
École Ste-Ursule




Une responsabilité comme Canadienne

J'étudie en français parce que je pense que c'est ma responsabilité d'être bilingue (pour mon pays). Je demeure au Canada et j'ai l'occasion d'étudier la langue française. Cela me donne la chance de communiquer avec plusieurs individus. Ça me donne plus de choix pour mes carrières à l'avenir, car ça me rend un pas en avant des étudiants anglophones (cela est spécialement avantageux en temps de récession).

Mon père m'a beaucoup aidé à comprendre la langue et il est la raison pourquoi je fréquente une école française. Il a été élevé francophone et il voulait que j'aie le même privilège.

Ma mère est anglophone et elle m'encourage totalement.

Danielle Chénier
École Ste-Anne





Pourquoi j'étudie en français...

Un cadeau

Je suis spéciale,
J'ai un cadeau très cher.
Ca me donne un avantage,
Et pour ça, je suis fière.

Il est invisible.
Vous ne pouvez pas le voir,
Mais on peut l'entendre
Et ça me donne de l'espoir.

Avec mon cadeau,
Je peux communiquer aux gens.
Avec mon cadeau,
Je vais faire de l'argent.

Si vous aussi
Vous voulez un cadeau,
Il s'appelle le français.
Il est le cadeau le plus beau.

Danielle Lazzariz
Ecole Ste-Catherine

J'aime ma langue française

La plupart des élèves de ma classe veulent étudier en français. C'est plus facile d'apprendre une langue quand on est jeune car on apprend plus vite.

J'ai eu de la chance, car je suis née dans une famille francophone. Mes parents ont toujours parlé français. Il y a des enfants qui n'aiment pas cette langue et qui ne s'occupent pas de l'apprendre. Ceux-là se privent de quelque chose dans leur vie.

Moi je pense que si on étudie le français quand on est jeune, on aura plus de chances d'avoir un meilleur emploi plus tard. En connaissant le français, on peut aussi rencontrer plus de personnes et d'amis. Si on va en voyage, en Europe, et on ne connait pas le français, on risque d'avoir des difficultés.

Je tiens le français à coeur et je ne veux pas le perdre!

Aimée Pinsonneault
Ecole St-Ambroise



Pas seulement pour de meilleures chances d'emploi

Je fréquente une école française parce que le français, c'est important... très important pour moi. Pas seulement à cause du fait que j'aurai de meilleures chances d'emploi l'avenir, mais parce que le Canada est pour les francophones aussi bien que les anglophones. Je veux être capable de bien communiquer avec mes amis francophones de partout dans le monde afin de jaser avec eux, de les aider ou simplement pour échanger des renseignements. Je veux continuer mes études en français afin d'en apprendre encore plus au sujet de ma langue et de ma culture. J'aimerais cela un jour travailler dans une école française et participer à l'enseignement de notre belle langue.

Kimberly Jewell
Ecole St-Paul



La chance de bien connaître sa culture.

Etre bilingue, ... qu'en pensestu? Moi, je pense que cela est magnifique. Avoir la chance de connaître la langue française, sa culture, son histoire et ses caractéristiques,... C'est pour ça que je veux faire mes études en français maintenant.

Moi, je veux avoir une position intéressante dans le futur. Je sais que bien maîtriser la langue française et la langue anglaise va me donner une meilleure chance dans la vie. C'est une autre raison pourquoi je veux faire mes études en français. J'aime vivre en français. Je suis très fier de cette langue et j'en suis très content.

Daniel Bornais
Ecole St-Ambroise

Pourquoi j'étudie en français...

Préserver les deux langues officielles du pays

Mes études ont besoin d'être en français pour garder la francophonie vivante! Il est important de faire ceci parce que les langues officielles du Canada sont le français et l'anglais.

Les emplois au Canada parfois demandent de parler les deux langues, et ça peut même donner plus d'argent. Je ne connaissais pas le français quand j'étais petite. C'était comme un autre dialecte que je ne comprenais pas. Mais en grandissant à l'école Pavillon des Jeunes, j'ai compris que le français n'était pas seulement une autre langue, c'était un moyen d'appartenir à une famille complètement différente.

Mes parents ont dit leurs premiers mots de français lorsque mon frère était en deuxième année et moi au jardin. Ils ont appris vite et maintenant ils peuvent lire et écrire en français. Quand je serai plus vieille je vais aller à L'Essor et au Québec pour l'université; je pourrai donc parler les deux langues dans ma carrière.

Il faut étudier fort pour avoir deux langues et il faut mettre l'effort pour garder deux langues officielles du Canada.

Robin Little
Pavillon des Jeunes

Mouler la personnalité

Pour moi, les études en français sont aussi importantes maintenant qu'ils le seront dans l'avenir. Je suis fier de connaître deux langues. Je sais qu'à l'avenir je vais étudier en français au secondaire et peut-être au collège.

Si je n'avais pas appris le français j'aurais probablement une toute différente personnalité. Si je suis ce que je suis aujourd'hui, c'est un peu à cause du français.

Patrice Dufault,
École St-Ambroise





Pourquoi j'étudie en français...

Le français ne sert à rien, SI...

Quelqu'un m'a déjà demandé,
Il y a quelque temps passé,
"Voyons," il avait dit,
"A quoi sert la francophonie?"

"Nous venons à l'école, chaque jour sans arrêt,
Pour que les professeurs nous disent:
Poursuivez vos études en français,
Mais je te demande ma question, et
réponds-moi honnêtement,
Le français ça nous donne quoi,
exactement?"

J'ai pensé un seul instant, car ça ne prend
pas de temps pour savoir,
Que le français nous donne des "extras"
pouvoirs!
J'ai clairé ma voix, et sans réserve je lui ai dit,
Exactement à quoi ça sert, la "francophonie".

"Ca sert à rien... si tu ne veux pas plus de choix,
Ca sert à rien... si tu ne veux pas un meilleur emploi.

Ca sert à rien si tu trouves que ce n'est pas important,
D'avoir des bourses universitaires, pour sauver un peu
d'argent.

Ca sert à rien si tu ne connais aucune personne au monde qui
parle français,
Et si voyager, tu ne voudrais jamais.

Ca sert à rien si la communication,
les livres, les émissions, la radio,
Ne sont pour toi que seulement des mots.

A rien, si tu ne veux jamais avoir
de nouvelles expériences, qui sont
"seulement pour les français",
Ou si tu trouves que ne pas
comprendre quelqu'un d'autre te plaît.

Ah, oui, le français, ça sert à rien,
Si tu n'aimes pas être fier, et dire
"Je suis franco-ontarien."

Ca sert à rien si tu n'aimerais pas
traduire pour quelqu'un qui en a le besoin,
Ca sert à rien si tu n'aimerais pas être
capable de donner un coup de main.

Ah, ça sert à rien, ce langage universel
international, partagé par tout le monde entier,
Ca sert à rien seulement si tu ne
voudrais jamais partir de ton quartier.

Pourquoi pas prendre avantage de cette
langue qui nous est offerte?
Pourquoi grimper par-dessus des portes
qui nous sont déjà ouvertes?

Oui, ça sert à rien si tu ne veux pas
avoir les choses un peu plus faciles,
Si dans la vie, où sont les obstacles
déjà presque insurmontables, tu veux
avoir les choses encore un peu plus difficiles.

C'est ça que je lui ai dit, sans
hésitation, sans difficulté,
Et j'ai fini ce que j'avais à lui dire
avec une parole claire et bien pensée.

"Avoir le français, si tu es assez
chanceux, sert certainement à quelque
chose pour toi et pour moi,
Ca sert à tous, vraiment, mais le choix,
c'est encore à toi."

Lynne Martin, Ste-Catherine

Le français est important pour avoir une bonne éducation

J'aime le français! Je veux que mes parents soient fiers de moi alors j'apprends bien mes leçons de français. Je connais mon français si bien que des fois je dis des mots en français au lieu des mots anglais quand je parle anglais. Cela semble drôle n'est-ce pas?

Je pense que le français est très important pour avoir une bonne éducation et plus tard un bon emploi. L'école Ste-Ursule est la place à venir pour recevoir une bonne éducation en français. Ici nous faisons toutes sortes de belles choses intéressantes.

Melissa Brannagan
Ecole Ste-Ursule





Pour être reconnue comme francophone

Je poursuis mes études en français parce que c'est ma culture. Mes parents parlent le français et je suis privilégiée de connaître deux langues.

J'aime le français, j'écoute la télé en français et même la musique. Je participe à des groupes francophones. Mes idées sont en français et je veux les conserver aussi.

J'espère être reconnue comm francophone et c'est pour ça qu je veux poursuivre mes étude en français.

Terry Levesqu
Ecole secondaire de Pai
Cou



Un gros avantage

Le français à l'école primaire est très important - une nouvelle langue, de nouveaux amis et un nouvel avenir. Vous pouvez trouver toutes ces choses ainsi que les meilleurs professeurs au monde ici à l'école Ste-Ursule. Le plus jeune on commence, le plus c'est facile d'apprendre le français.

Nous apprenons les deux langues officielles du Canada ici à Ste-Ursule. Jouer, parler et chanter en français est vraiment amusant. Savoir parler français est un gros avantage. Les portes du mond de l'emploi sont grand-ouverte à ceux qui savent parler, écrire communiquer en français.

Sven Poys
Ecole Ste-Ursul

Pourquoi j'étudie en français...

Ne pas améliorer sa langue serait une honte

Je m'appelle Jacqueline et j'aimerais vous dire pourquoi je fréquente une école française.

Ma grand-mère vient de Timmins, une ville avec beaucoup de francophones. Je suis donc francophone. Je veux être bilingue, c'est-à-dire parler les deux langues officielles de notre pays. Le français c'est une des plus belles langues du monde. Quelle honte si je ne l'apprenais pas ou si je ne l'améliorais pas!

Mes parents insistent pour que je parle toujours français. Je crois qu'ils sont sages et je les aime beaucoup.

L'école St-Paul est une des meilleures écoles françaises du comté et je l'adore. J'apprends beaucoup et je suis sûre que j'aurai une excellente éducation ici. Après mes années à l'élémentaire je me dirigerai à L'Essor et ensuite ... qui sait?

Soyez fiers de votre langue, soyons fiers d'être francophones!

Jacqueline St-Pierre
École St-Paul



Pour être fière de soi

J'ai décidé d'aller à une école française parce qu'il faut avoir deux langues pour avoir un bon emploi.

Quand j'ai commencé à une école française j'avais juste 5 ans et je ne savais même pas un mot en français. Maintenant je suis une canadienne francophone et j'en suis fière.

J'espère un jour marier un canadien francophone parce que j'aimerais élever mes enfants dans un foyer francophone.

J'espère à l'avenir continuer mes études en français parce qu'un diplôme qui dit que j'ai fait mes études en français ne rend très fière de moi-même.

Valérie Fuller
École Ste-Thérèse





Plus d'élèves verront l'utilité du français

Je fais mes études en français parce que j'aimerais être capable de garder ma langue française et aussi parce que si je choisis une carrière, j'aurai une meilleure chance de la poursuivre.

Une autre raison pour laquelle je fais mes études en français c'est parce que quand je me marierai, j'aimerais que mes enfants aient la chance de le parler.

D'ailleurs, je pense que dans les années à venir beaucoup plus d'élèves vont voir l'utilité du français et vouloir le parler.

Tim Caron
École secondaire
de Pain Court





Une meilleure éducation

La raison que je fais mes études en français c'est parce que quand je serai grande je pourrai être une personne bilingue et avoir une très bonne position.

Je pourrai aller à Paris ou à Montréal pour un poste de journaliste ou de traductrice. Je pense que si je fais mes études en français, je peux avoir une meilleure éducation; j'apprendrai beaucoup plus que les personnes qui étudient seulement en anglais.

Oona Mosna
École Abbé Lucien Beaudoin







Pourquoi j'étudie en français...

Etre bilingue

Cachée dans mon coeur j'ai une fierté spéciale
Une fierté qui est en moi, qui n'est pas partagée par tous

Avec cela, les opportunités se présentent à moi
Des collèges, des universités. Ah! que c'est un grand choix!

La chance de rencontrer les gens d'origines différentes
De parler et comprendre leur langue

Un peu d'intelligence est tout ce que ça prend
Pour vouloir être spéciale dans notre monde aujourd'hui

Avec cette fierté, on reçoit un respect supérieur
La tête est tenue haute avec honneur

Cette fierté n'est pas d'être riche
Non plus d'être mieux que d'autres

C'est la satisfaction d'être bilingue
De connaître plus qu'une langue

Alors tenons la tête haute!
Le monde est rempli de choix pour toi et moi
Nous les explorerons ensemble

Shannon Green
École Ste-Catherine

D e multiples raisons

Je suis fier d'apprendre le français car si je suis bilingue je pourrai avoir un meilleur travail quand je serai adulte. Quand je vais en voyage, presque n'importe où dans le monde, je peux comprendre et parler aux autres. Quand je visite mes grands-parents, mes oncles, mes tantes et mes cousins au Québec, je peux leur parler en français. Je peux comprendre la messe en français le dimanche. Je peux aussi aider à quelqu'un à parler anglais s'il ne le peut pas. Je peux savoir où je m'en vais en lisant les affiches dans des pays français. Je peux être un professeur de français dans une école anglaise ou française. Je peux avoir un travail comme traducteur. Je peux écrire des histoires en français pour les petits ou pour des écoles françaises. Ce sont les raisons pour lesquelles je suis fier d'apprendre le français.

Robbie Savard
École Ste-Ursule



Un jeune littérateur

Je suis content d'aller à une école française parce que j'aime lire en français et j'aime écrire des histoires en français.

John Renaud,
Première année
École Ste-Ursule








Pourquoi j'étudie en français...

Pour s'attirer respect et admiration

Je crois que pouvoir s'exprimer en deux langues, c'est toujours un avantage. En ayant deux langues, je pense qu'on a une meilleure opportunité de s'ouvrir à une culture nouvelle - plusieurs cultures en effet - car nous avons maintenant un fin morceau en commun: la langue.

Etre bilingue peut parfois être utile dans le marché du travail. De nos jours, les gens sont tellement en compétition qu'on peut parfois profiter d'un tel avantage. Dans une société qui est majoritairement anglophone, où les gens bilingues sont un peu plus rares, quelqu'un qui est capable de communiquer en français et en anglais est souvent considéré avec un certain respect et admiration.

Je crois qu'il y a plusieurs avantages à connaître deux langues. Aussi, pour quelqu'un qui a une facilité dans la langue, apprendre une langue seconde serait pour lui un défi qui serait très avantageux.

Personnellement, je suis fière de pouvoir parler couramment en français et en anglais. J'ai beaucoup joui de mes années à une école française et j'ai beaucoup de respect pour les gens qui sont parfaitement bilingues. Je pense qu'ils pourront en profiter dans le futur.

Alysa Smith
École Ste-Catherine



Soigner sa langue

Je suis venue à l'école St-Paul parce que je voulais continuer à parler et à améliorer ma langue française. Je comprends qu'il est très important d'être bilingue et ma langue française a beaucoup besoin de soin et d'amour si je veux la garder longtemps.

Colette Giroux
École St-Paul

Pourquoi j'étudie en français...

Pouvoir parler à plus de gens

J'étudie en français pour être capable de parler et comprendre deux langues. Étudier en français me donne aussi une meilleure chance d'avoir un bon emploi.

Si je visite un pays comme la France, je peux comprendre ce que les gens disent et je peux aussi leur parler.

Je considère que parler une deuxième langue est un avantage sur ceux qui parlent seulement une langue. Par exemple, si je veux parler à un ami et que je ne veux pas que personne me comprenne, je peux lui parler en français. Quand je visite quelqu'un qui parle seulement le français, je peux le comprendre facilement.

Avant de commencer à étudier en français, je pouvais seulement parler une langue et maintenant je suis bilingue. Je suis certainement content d'être bilingue.

Robert Doonan
École Ste-Ursule




Si tout le monde partageait une langue, la vie serait ennuyante

Pourquoi j'étudie en français? J'étudie en français parce que cette langue va m'aider à trouver un travail. Et l'école m'aide à parler français sans hésitation. Je suis chanceuse d'avoir une opportunité d'être dans une école française. Je sais que je m'exprime pas assez en français mais j'essaie de parler français plus à l'école et à la maison.

Si je voulais voyager en Europe ou au Québec je pourrais communiquer avec les francophones et les français.

Si tout le monde partageait juste une langue, la vie serait ennuyante. Il n'y aurait pas de différentes communications, Mais il y a différentes races, donc il faut avoir de différentes langues!

Kristee Pitre
École Ste-Anne

Augmenter son potentiel

Pourquoi je fais mes études en français? Il y a beaucoup de raisons.

Avec un certificat secondaire bilingue, je pourrais obtenir de meilleurs emplois plus vite car on vit dans un pays bilingue.

J'aime voyager au Canada et je pourrais communiquer avec la plupart de la population canadienne, spécialement au Québec. En Europe aussi, on parle beaucoup le français.

C'est une autre façon que je pourrais augmenter mon potentiel au maximum. en apprenant le français. J'accepte le défi de comprendre une nouvelle culture, une nouvelle langue.

Andrew Vandyk
École secondaire
de Pain Court







La langue française: source d'expériences mémorables

Poursuivre mes études en français ça me donne la chance d'aller à de meilleures universités et d'avoir de meilleurs emplois. Je peux communiquer avec ceux qui ne comprennent pas l'anglais.

Ca me donne beaucoup d'autres connaissances et j'ai déjà eu beaucoup d'expériences mémorables à cause de ma langue française. Je peux traduire pour mon père qui ne comprend pas beaucoup de français.

Poursuivre mes études en français me donne une autre raison d'être fière. Je double mes chances d'entrer dans des universités et des collèges et d'avoir de bons emplois. En poursuivant mes études en français j'ouvre des portes qui sont là seulement pour les francophones et les bilingues.

Michelle Rivard
École Ste-Catherine

Pourquoi j'étudie en français...

Une réalité vécue

Moi, je suis très fier de parler français. Depuis que je suis jeune que je parle français. Cela va sûrement me donner un meilleur avenir. Dans le monde du travail, j'aurai une meilleure chance d'avoir un emploi car je suis bilingue. Je suis certain que je vais apprécier mieux un voyage en France ou au Québec beaucoup plus qu'un anglophone.

Les communautés de notre région de Windsor et Essex ne sont pas toutes en faveur de préserver la langue française. La ville d'Essex, par exemple, s'est déclaré ville anglophone. Mais même s'il y a des personnes bornées dans ce monde qui trouvent que les francophones sont moins bons qu'eux, ça ne me fait rien, car je suis encore plus fier d'être francophone!

Je suis aussi fier d'être francophone car c'est la langue d'origine de mes ancêtres. Aujourd'hui c'est la langue de communication dans ma famille. La langue française est une réalité vécue dans notre famille. Mon frère, ma soeur et moi fréquentons tous des écoles françaises et en plus mes parents enseignent tous les deux dans des écoles françaises.

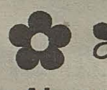
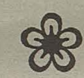
Je commence à réaliser que ma langue maternelle pourra disparaître si moi je ne l'utilise pas. Je veux garder ma langue française pour les générations futures.

Jean Deschênes
École Ste-Ursule

Son rêve est de bien s'exprimer

Je fréquente l'école française parce que mes gands-parents sont de langue française et j'aime ça leur parler. Moi je veux bien parler nos deux langues; cela est mon rêve. C'est pour cela que je suis à l'école St-Paul, car je sais qu'ici les professeurs travaillent très forts pour que tous les enfants aient la meilleure éducation française possible!

Kevin Girard
École St-Paul

Aimer chanter en français

Je suis contente de venir à l'école française parce que j'aime chanter en français et lire en français aussi.

Marla Barnette
(première année)
École Ste-Ursule



Vouloir transmettre sa culture

Ma famille est une famille francophone. Mes deux parents parlent le français et ils ont décidé de m'envoyer dans une école française quand j'étais jeune.

Maintenant que je suis en neuvième année, c'est mon choix de fréquenter l'école française car j'aime le français et ça me donne une plus grande chance d'avoir un emploi. J'aime la langue et j'aimerais continuer de la parler car je me sens privilégiée d'avoir deux langues. Je veux enseigner la langue française à mes enfants car je veux continuer ma culture.

Josée Thibodeau
École secondaire
de Pain Court



Un effet positif sur nos vies

Nous étudions le français parce que c'est un grand privilège d'apprendre une autre langue que l'anglais et d'être bilingue.

Nous savons aussi que plus tard nous apprécierons tous les avantages qu'offre cette langue. Apprendre une deuxième langue au Canada peut avoir un effet très positif sur notre vie.

Nous croyons que le français est une langue merveilleuse et que tout le monde, des plus jeunes aux plus âgés devraient savoir la parler et l'écrire.

Heather Gagnier
Michellyn Mancini
Sarah Ventura
École St-Jean-Baptiste



Communiquer avec différentes sortes de personnes

Je fais mes études en français parce que je veux connaître plus qu'une langue et plus qu'une culture. Ça me donne l'opportunité de communiquer en deux langues et avec différentes sortes de personnes.

Parce que je peux communiquer facilement en français, j'ai une meilleure chance d'obtenir des emplois, car les chances sont que je vais être choisi avant les personnes qui ne parlent qu'une seule langue.

Richard Beaupré
École secondaire
de Pain Court

Pourquoi j'étudie en français...

Connaître les deux langues officielles

Je fais mes études en français parce que le français est ma langue maternelle. J'ai donc choisi de continuer et d'améliorer mon français dans une école française.

Tout le monde sait que si on va à une école française, on est bilingue, et on peut alors trouver une carrière plus vite parce qu'on a bien appris les deux langues.. Je veux avoir une bonne carrière et je pense que le français peut m'aider avec ceci et avec beaucoup d'autres choses.

Julie Bellehumeur
École secondaire de Pain Court



Un bon avenir

Je fais mes études en français parce que je vis dans une société bilingue. Je parle anglais à la maison mais je veux parler français à l'école. J'aime être bilingue parce que ça va me donner un bon avenir.

Je veux que mes enfants aussi aient un bon avenir, en français j'espère.

Melissa Emery
École secondaire de Pain Court

Apprendre de nouvelles choses

Je fais mes études en français parce que je suis bilingue. J'aime le français et quand je serai plus vieille je sais que j'aurai l'opportunité d'avoir un meilleur emploi. Ma mère voudrait que j'aie l'opportunité d'avoir un travail de mon choix.

Je fais mes études en français pour apprendre beaucoup de nouvelles choses.

Sonya Clark
École Abbé Lucien Beaudoin



Améliorer sa langue maternelle

Je vais à une école française parce que mon frère, ma soeur et mon oncle sont allés à l'école St-Paul. Ici j'ai de bons amis et j'apprends à mieux m'exprimer en français. J'apprécie beaucoup être capable de connaître les deux langues officielles du Canada.

Robert Morassutti
École St-Paul

Une fête comme la St-Jean...

... où nous célébrons notre identité

... où nous renforçons notre solidarité

... où nous nous réengageons envers notre épanouissement...

... est une excellente occasion de saluer cordialement tous nos lecteurs et toutes nos lectrices de la communauté franocphone qui sont notre raison d'être:

Salut!

L'équipe du REMPART
Céline, Johanne, Charlotte, Jean

Nous sommes heureux de saluer chaleureusement tous nos amis francophones à l'occasion de la St-Jean et de vous inviter tous à venir participer avec nous aux activités que nous avons le plaisir d'avoir organisées pour vous!

Voir le programme en page 3

Chers amis,



La Société Radio-Canada est heureuse de se joindre au Centre culturel Tournesol et à la Place Concorde pour vous inviter à bien fêter la St-Jean.

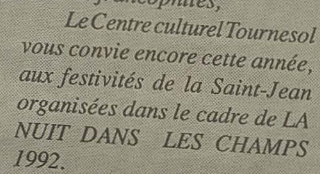
Nous avons encore, cette année, le plaisir de vous présenter un excellent spectacle, celui du groupe "KASHTIN", au théâtre Chrysler du Centre international Cleary. Il reste encore quelques billets que vous pouvez gagner, si vous écoutez les émissions de CBEF...

Pour la quatrième année, notre spectacle s'insère dans le cadre du Festival international de la Liberté, notre façon à nous de signaler à la grande communauté l'importance du fait français.

Bonne St-Jean à tous... vendredi, samedi, dimanche à la Place Concorde et bien sûr, le mercredi 24 juin, au centre international Cleary.

Mina Grossaman
Directrice des services français
Radio-Canada

Chers amis francophones et francophiles,



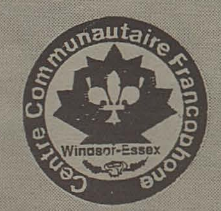
Le Centre culturel Tournesol vous convie encore cette année, aux festivités de la Saint-Jean organisées dans le cadre de LA NUIT DANS LES CHAMPS 1992.

Cette année, nous nous enorgueillissons de pouvoir célébrer notre patrimoine dans le cadre du Centenaire de notre ville de Windsor.

Nous osons croire que nous nous rassemblerons en grand nombre à PLACE CONCORDE le samedi 20 juin pour accueillir avec enthousiasme GEORGES HAMEL, et pour la célébration de notre messe en français le dimanche le 21 juin à PLACE CONCORDE.

Venez partager notre grande fête de la francité culturelle, la main dans la main...

Mireille M. Whissell
Présidente
Centre culturel Tournesol Windsor-Essex



Venez fêter ensemble.
Dans votre cher centre
la Fête de la St-Jean.
Une occasion pour tous les gens
de démontrer leur fierté et identité. De danser,
de chanter, de rigoler.
Raymond Pelland
Président du CCFWE

Fêtons... avec fierté... en amitié!

LE DEVOIR

Montréal, samedi 13 juin 1992

FRANCOPHONIE CANADIENNE

-LAFRANCE-

Combler les espaces

C'ÉTAIT plus simple au temps du Canada français. Du début du siècle jusqu'aux abords de la Révolution tranquille, nous étions soudés, parents, amis de coeur. Les batailles des uns étaient proches de la conscience des autres, « l'unité nationale » avait une langue, le français, et sa survivance était l'objectif commun. Puis le temps s'est accéléré, les rythmes se sont diversifiés, les intérêts se sont contredits, et nous sommes entrés en tension. Nous n'en sommes jamais ressortis. Les mots se sont fragmentés, on n'y reviendra plus. On dit le Québec français, on dit les communautés francophones du Canada, on dit la communauté acadienne.

Tout au long, LE DEVOIR est resté proche de cette vie française, mais il n'a pu tout suivre. En publiant aujourd'hui cette édition spéciale, nous avons voulu combler les espaces. Donner aux lecteurs québécois une heure un peu plus juste que celle du vieux cadran où ils se reportent encore trop souvent. Renouer avec les lecteurs du Canada qui s'interrogent sur le message du Québec et qui (à cause de la dégradation du service de Postes Canada !) ne sauraient compter au jour le jour sur un quotidien qu'ils pouvaient autrefois fréquenter partout au pays. Nous savons gré à l'Association de la presse francophone de cette aventure commune, qui pourrait avoir des lendemains.

Il le faudrait, car on verra que tout est loin d'être lumineux entre nous. L'un des thèmes principaux de ce cahier, l'évolution de la relation entre le Québec et les francophones acadiens et canadiens, s'enchevêtre dans le dossier constitutionnel et souvent se perd. L'intérêt commun semble devenu, pour l'essentiel, institutionnel. Les leaders de la francophonie suivent à la trace les moindres et nombreuses circonvolutions du gouvernement québécois sur la future « clause de dualité linguistique ». Le ministre québécois des Affaires intergouvernementales, M. Gil Rémillard, fait de l'exégèse de vieux textes pour habiller une politique toute nue, et qui se voit aussi à l'oeil nu : dans la réflexion constitutionnelle du Québec, les francophones des autres provinces ont rencontré autant de méfiance que d'indifférence dans celle du Canada. Le juridisme est devenu notre langue de bois ; nous nous parlons, au fond, par jugements passés, présents, futurs et appréhendés.

Et la vie, et l'amitié ? Ce n'est pas non plus dans les thèses passéistes du Parti québécois sur la *diaspora* qu'on la retrouvera, gratuite comme elle devrait l'être. Il nous manque encore, à nous tous, une idée de la francophonie qui se définisse hors des calculs collectifs. Par quels réseaux nourrir l'éducation française, quand les provinces qui violent leurs engagements dans l'espoir d'épuiser les francophones, auront fini par lâcher ? Par quelle forme de coopération continue aurons-nous accès aux créations des uns et des autres ? Comment saurons-nous, tout simplement, ce qu'il advient des uns et des autres ?

L'ancien paternalisme, entre le Québec et le Canada français, avait au moins quelque chaleur. Il s'agira de la recréer dans l'égalité, une fois les hostilités politiques terminées, et aussi bien se dire dès maintenant qu'il vaudrait mieux ne pas trop compter sur les gouvernements. Ils ont pris trop de place dans « l'organisation » de la francophonie, et ont massacré la communication. Ce n'est pas dans le réseau politique qu'apparaîtront les mouvements d'avenir, ni qu'on saura déceler la nouvelle figure de la francophonie, multiple à Vancouver comme à Toronto, comme à Montréal, comme à Moncton.

LE DEVOIR ose croire qu'on en trouvera quelques fils conducteurs ici, et vous engage à les suivre.

— *Lise Bissonnette*

Ce cahier spécial sur la francophonie canadienne sera également encarté dans les hebdomadaires régionaux suivants : *La Boîte à nouvelles* (Iroquois Falls), *Le Voyageur* (Sudbury), *Le Rempart* (Windsor), *Le goût de vivre* (Penetanguishene), *Le Nord de Hearst* (Hearst), *Le Nord de Kapuskasing* (Kapuskasing), *Édition Prescott-Russell* (Rockland), *Express d'Orléans* (Orléans), *Le reflet d'Embrun* (Embrun), *Journal de Cornwall* (Cornwall), *Agricom* (Clarence Creek), *Le Soleil de Colombie* (Vancouver), *Le Franco-Albertain* (Edmonton), *L'Eau vive* (Régina), *La liberté* (Saint-Boniface-Winnipeg), *L'Aurore Boréale* (Whitehorse), *L'Aquilon* (Yellowknife), *Le Madawaska* (Edmonston, N.-B.), *Pro-Kent* (Richibouctou, N.-B.), *Le Moniteur Acadien* (Shediac, N.-B.), *L'Aviron* (Campbelton), *La Voix Acadienne* (Summerside), *L'Action Régionale* (Grand-Sault), *Info-Affaires* (Richibouctou), *Le Courrier de la Nouvelle-Écosse* (Yarmouth), *Le Caboteur* (Stephenville), *L'Acadie Nouvelle* (Caraquet) et *Le Carillon* (Hawkesbury).

ILS SONT VENUS IL Y A 285 ANS ET ILS SONT RESTÉS !

La communauté francophone de l'Alberta salue tous ses cousines et cousins québécois !

La communauté francophone de l'Alberta c'est 65 000 personnes, dix écoles françaises, une faculté universitaire (Faculté Saint-Jean), des centres culturels, une centaine de clubs et d'associations francophones, des professionnels, des entreprises, un hebdomadaire, des librairies, des artistes, etc. Nous continuons à lutter avec acharnement pour l'épanouissement du français en Alberta.

Comme communauté vivant en situation minoritaire, nous avons cultivé de bonnes relations avec les autochtones et les communautés culturelles de notre province.

Nous reconnaissons que vous constituez un modèle au Canada pour le traitement de votre communauté de langue officielle et nous espérons qu'un jour le même traitement nous sera accordé par notre gouvernement provincial avec l'appui du gouvernement fédéral.

Nous appuyons la reconnaissance du Québec comme société distincte. Il est essentiel que le Québec et la communauté franco-albertaine obtiennent des garanties constitutionnelles pour pouvoir grandir, s'épanouir et se développer ensemble sur le continent nord-américain !

FORT MCMURRAY
MCLENNAN
GIROUXVILLE
PEACE RIVER
DONNELLY
FALHER
GRANDE PRAIRIE
BONNYVILLE
ST-PAUL
FORT SASKATCHEWAN
LEGAL
MORINVILLE
ST-ALBERT
HINTON
EDMONTON
BEAUMONT
RED DEER
CALGARY
MEDECINE HAT
LETHBRIDGE

LA COMMUNAUTÉ FRANCOPHONE DE L'ALBERTA

Municipalités dont plus de 250 personnes sont francophones

Pour plus de renseignements:

Association canadienne-française de l'Alberta
8923 82e avenue,
Bureau 200,
Edmonton, Alberta
T6C OZ2

Téléphone : 403-466-1680
Télécopieur : 403-465-6773



RAYMOND BISSON

Pour le respect de la dualité linguistique

Yves Lusignan

« ON NOUS ÉCOUTE beaucoup plus aujourd'hui qu'on ne le faisait il y a six mois ».

Même s'il ne veut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, le président de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA), M. Raymond Bisson, pense que les minorités francophones sortiront gagnantes, à long terme, de l'épopée constitutionnelle, si tous les gouvernements s'engagent à favoriser l'épanouissement et le développement de la minorité linguistique.

C'est que les communautés francophones reviennent de loin dans le présent débat. Mis de côté dès le départ de la « ronde Canada » par un gouvernement fédéral toujours soucieux de ne pas faire de vagues linguistiques, éclipsés un temps par le départ-canon des leaders autochtones qui monopolisaient le débat national par des actions spectaculaires, obligés de se battre avec le bureau du ministre des Affaires constitutionnelles, Joe Clark, pour avoir le droit de participer en février à la conférence de Toronto portant sur la clause de la société distincte et la dualité linguistique, les francophones ont quand même réussi à ce jour à s'inscrire, sans coup d'éclat, dans le débat constitutionnel.

Finalement, c'est sans tambour ni trompette qu'ils ont tiré leur épingle du jeu constitutionnel lors de la rencontre multilatérale de Toronto à la fin du mois de mai, puisque les provinces, sauf le Québec, ont accepté de nouveau que la charte soit interprétée de façon à assurer le développement et l'épanouissement des minorités linguistiques. Il faut dire que la FCFA privilégie depuis longtemps le lobbying politique, plutôt que la confrontation ouverte. Pour reprendre la formule d'un leader francophone de l'Ouest : « Les autochtones sont dans les médias, nous, on est dans les corridors ».

« On a beaucoup plus d'appuis et beaucoup plus de respect de la part de tous les gouvernements, même si on se sent à l'écart au gouvernement fédéral », estime aujourd'hui le président de la FCFA. Car M. Bisson ne cache pas que le gouvernement fédéral n'a pas fait de cadeau aux francophones dans le cadre du processus constitutionnel.

Même dans ses pires cauchemars, le président de la FCFA, n'a jamais imaginé devoir voyager autant d'un bout à l'autre du pays pour vendre la dualité linguistique. Au moment de réaliser cette entrevue pour LE DEVOIR il y a un mois, celui qui préside aux destinées de la Fédération depuis le mois de juin 1991 venait de se taper en quelques jours 7500 kilomètres en avion d'un bout à l'autre du pays.

« Jusqu'à maintenant nous avons rencontré les premiers ministres de neuf provinces, et il ne nous reste qu'une seule province à rencontrer... l'Alberta ! ». On attend encore un rendez-vous avec Don Getty, comme on attend que le bureau du premier ministre Brian Mulroney donne suite à une demande similaire qui date... du 16 mars. Mais les rencontrer pour leur dire quoi au juste ? « Pour leur parler de nos revendications et de l'état des communautés francophones de l'extérieur du Québec », explique M. Bisson.

Si le président de la FCFA connaît maintenant tous les aéroports des capitales provinciales, c'est bien parce que le gouvernement fédéral a refusé de vendre le concept de la dualité linguistique aux provinces et a cédé cette responsabilité à une association sans but lucratif. « Il n'y a pas eu énormément d'intervenants à l'extérieur de nos communautés qui sont venus nous donner le coup de main dont on avait besoin », déplore avec une pointe d'amertume M. Bisson, « surtout au niveau du gouvernement fédéral », prend-il le soin d'ajouter.

Mais comme il y a deux côtés à une médaille, M. Bisson constate que ces rencontres servent à tout le moins à éduquer les premiers ministres à la réalité francophone. « Quand je leur dis que nous représentons un million de personnes, ils sont tout à fait surpris » assure M. Bisson.

« Il y a des premiers ministres qui ont rencontré pour la première fois des représentants de leur communauté francophone dans leur province parce que la Fédération avait servi d'instrument dans l'organisation d'une rencontre. Quand je suis allé à Vancouver, c'était une rencontre historique » Pourquoi ? « Parce que la communauté francophone de la Colombie-Britannique ne se souvenait pas d'avoir rencontré un premier ministre ! ».

Officiellement, une majorité de provinces sont tout à fait d'accord pour que les gouvernements aient « l'obligation constitutionnelle de voir à l'épanouissement et au développement des communautés minoritaires de langue française et anglaise au Canada, comme le suggère le rapport Beaudoin-Dobbie. Mais la partie est loin d'être gagnée et ça, M. Bisson en est tout à fait conscient. C'est que le Québec préfère pour l'instant s'en tenir à la formulation de l'entente du lac Meech, qui donnait aux provinces l'unique responsabilité de « protéger » les minorités de langue officielle.

Mais la grande hantise des communautés francophones, c'est de servir de monnaie d'échange. Le reste du pays veut tellement que le Québec soit réintégré dans le giron constitutionnel, explique M. Bisson, que les provinces pourraient bien être tentées de céder aux exigences du Québec en ce qui concerne la dualité linguistique. Voilà pourquoi les francophones canadiens veulent faire partie de la délégation canadienne, lorsque les premiers ministres se réuniront pour conclure un nouveau pacte constitutionnel. « Si on n'est pas dans la délégation canadienne, le gouvernement fédéral nous aura donné un message et nous en aurons un, en retour, à donner au fédéral », menace M. Bisson.

Il souhaite même que les provinces s'assurent d'une représentation francophone au sein de leur délégation et que les premiers ministres parlent également au nom des francophones de leur province lors des discussions constitutionnelles.

« Ce qui est sûr et certain, ajoute M. Bisson, c'est que dans le débat constitutionnel et en ce qui concerne le débat linguistique, on ira jusqu'au bout ». Et aller jusqu'au bout, cela veut aussi dire que la FCFA ne gardera pas les bras croisés s'il y a un référendum national et qu'elle fera campagne pour sensibiliser les Canadiens à la réalité francophone. Pour ce qui de participer à un éventuel référendum québécois, M. Bisson est plus ardent dans ses propos. « On ne dit pas non à une intervention dans le débat du Québec, tout simplement parce que nous sommes Canadiens et que l'avenir de nos communautés est rattaché à l'évolution à la société québécoise ».

On a toutefois compris avec le temps que les intérêts politiques du Québec peuvent diverger d'avec les intérêts des francophones canadiens. « C'est évident qu'on vit des réalités politiques différentes. Ma réalité au Manitoba comme Franco-Manitobain ce n'est pas la même que pour celui qui vit dans la ville de Québec ». Mais, ajoute M. Bisson, « Cela ne veut pas dire qu'on ne peut pas coexister, qu'on ne peut pas établir des partenariats, qu'on ne peut pas collaborer avec le Québec ».

Que le Québec intervienne selon ses propres intérêts, « en autant que ce ne soit pas toujours à l'encontre de nos intérêts », M. Bisson laisse entendre que cela ne fait pas problème, en autant que les règles du jeu soient claires pour tout le monde. Ainsi lors de sa récente tournée dans l'Ouest canadien, Robert Bourassa a invité le président de la FCFA à lui faire part de ses inquiétudes si le Québec posait des gestes allant à l'encontre des aspirations des communautés francophones au pays. Une invitation qui, selon M. Bisson, « démontre une certaine maturité ».



Raymond Bisson, président de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada.

La grande hantise des communautés francophones, c'est de servir de monnaie d'échange. Le reste du pays veut tellement que le Québec soit réintégré dans le giron constitutionnel que les provinces pourraient bien être tentées de céder aux exigences du Québec en ce qui concerne la dualité linguistique. Voilà pourquoi les francophones canadiens veulent faire partie de la délégation canadienne, lorsque les premiers ministres se réuniront pour conclure un nouveau pacte constitutionnel.

Les défis de la francophonie canadienne

LA FCFA n'investit pas du temps et de l'énergie uniquement en fonction du débat constitutionnel. On pense aussi à l'avenir. Après l'éducation et la culture, qui ont été de tout temps les deux chevaux de bataille des communautés francophones, M. Bisson croit que les francophones doivent prendre leur place dans tous les secteurs de la société.

Dans son projet de société intitulé « Dessein 2000 », la FCFA affirme la volonté des francophones de contrôler et de prendre en charge leur avenir dans les domaines politique, économique, culturel, institutionnel et des communications.

Dans le domaine politique, les communautés francophones devraient être impliquées à tous les niveaux, tant au fédéral et au provincial, qu'aux niveaux municipal et scolaire. « Ça ne veut pas nécessairement dire qu'il faut des élus francophones. Mais il faut exercer de l'influence sur les gens qui sont élus », précise M. Bisson.

L'économie devrait aussi prendre une plus grande place dans les préoccupations des communautés francophones. Sauf en Acadie, il n'existe pas une conscience économique au sein des communautés francophones. « Je pense qu'on est mûr pour cela. C'est pour ça qu'on est en train de penser à un sommet économique pour les francophones ». M. Bisson rêve même à un miracle économique à la sauce beauceronne dans les communautés francophones : « On doit devenir une force économique ».

L'intégration des immigrants francophones est aussi un défi qui attend la francophonie canadienne. La Fédération a déjà lancé un appel aux communautés francophones pour qu'elles s'engagent sans plus tarder dans un processus d'ouverture à leur endroit. « Dans certaines communautés, les nouveaux arrivés ne s'intègrent pas à la communauté francophone. Ils vont s'intégrer à la communauté anglophone », constate le président de la Fédération.

M. Bisson déplore que les communautés francophones n'aient pas toujours facilité cette intégration. « Il y a plusieurs nouveaux arrivés qui ont de la difficulté à s'intégrer à l'intérieur de la communauté canadienne-française ». Dans les assemblées annuelles des associations francophones, on ne voit en effet pas beaucoup de francophones d'origine européenne ou africaine. « Je pense qu'on doit exercer une plus grande ouverture de ce côté-là... mieux vaut que ces gens-là s'identifient à la communauté francophone s'ils demeurent en milieu minoritaire. »

M. Bisson a beau penser à l'avenir, il s'inquiète quand même de la montée en flèche du Reform Party et du Confederation of Regions (CoR) au Nouveau-Brunswick, qui pourraient faire perdre aux francophones canadiens les acquis des 20 dernières années. « On devrait s'inquiéter de tout parti politique qui veut travailler à l'encontre de nos aspirations ».

Et l'élection plus que probable de députés du Reform Party et du Bloc québécois lors des prochaines élections fédérales, surtout si ces deux partis détiennent la balance du pouvoir et font une alliance stratégique, est une perspective qui effraie M. Bisson. « Ils ont quand même un objectif en vue : c'est une seule langue pour leurs citoyens. Il se trouve que ce n'est pas la même langue ».

Que veut dire venir de Moncton ?

Que veut dire venir de nulle part ?

Michel Cormier

CES PAROLES du poète acadien Gerald LeBlanc saisissent dans toute son ironie, son incertitude, sa fragilité la question de l'appartenance et de l'identité des minorités francophones du Canada.

Qu'est-ce que ça veut dire être Canadien-Français, Acadien, Franco-Ontarien au moment ou le Québec est à nouveau tenté par l'aventure de la souveraineté ? Qu'est-ce que ça implique de se dire francophone dans un monde qui se déplie à vue d'oeil et qui invite à une mega-identité culturelle globale, définie, en grande partie, dans les studios américains? Tels sont les grands défis qui se posent aux francophones minoritaires aujourd'hui.

Le maintien de l'identité a été, depuis des générations, un combat quotidien, qui se livre dans les communautés, dans les cours d'écoles comme à la maison, avec, toujours, l'oeil rivé sur le sablier de l'assimilation. La présence du Québec dans le Canada a fourni, et fournit toujours pour l'instant, aux minorités francophones un poids démographique et un support psychologique importants.

Mais la perspective de tomber à 5 % de la population canadienne advenant la souveraineté du Québec amène les francophones à se définir non plus en fonction du Québec, mais en fonction de leurs spécificités particulières, qu'ils soient de l'Acadie, de l'Ontario ou de l'Ouest. Le moment charnière est survenu l'an dernier, lorsque la Fédération des francophones hors-Québec a changé de nom pour la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada.

« Le fait de ne plus nous définir négativement, c'est-à-dire comme des non-Québécois, marque un virage symbolique et psychologique important, dit Marc Godbout, le directeur-général de la FCFAC; nous sommes en mesure d'établir une relation plus saine avec le Québec, mais également de nous préparer à affronter l'avenir dans un Canada sans le Québec, avec tout ce que cela comporte d'incertitudes. »

Il s'agit donc d'affirmer, de reconnaître l'existence de communautés francophones distinctes. Ce sont des spécificités que l'on reconnaît immédiatement à la langue. Depuis le début de l'aventure française en Amérique, la sonorité de la langue s'est en effet transformée, s'est moulée à même les contours du paysage, engendrant la douceur rythmique du parler acadien, l'accent rocailleux du nord ontarien, les harmonies éoliennes du fransaskois, en passant par le franc-parler de la rue montréalaise.

Aujourd'hui, ces parlers reflètent des réalités, voire des identités différentes, qui appellent à des stratégies d'affirmation différentes. Le Québec est le seul pour qui l'idée d'un territoire souverain est encore une option. Ailleurs, les minorités doivent décider entre un repli sur le ghetto, avec tout ce que cela implique de limitations, et une adaptation à la réalité nord-américaine, avec tout ce que cela comporte de risques.

Mais même le repli sur le ghetto francophone s'offre de moins en moins comme stratégie de survie de l'identité. Les communautés francophones isolées, hermétiques, avec leur majorité démographique et leurs institutions distinctes, font de moins en moins partie de la réalité. L'identité francophone, qui s'est d'abord exprimée dans l'idée d'une nation canadienne-française, trouve ainsi davantage son sens aujourd'hui dans l'expérience individuelle.

« Un Acadien de Saint-Jean, ville unilingue anglophone du Sud du Nouveau-Brunswick, est très différent d'un Acadien de Caraquet, qui vit dans un environnement totalement francophone, dit Euclide Chiasson, le directeur de la revue culturelle et politique *Vent d'Est*. « Ils sont tous deux Acadiens, mais leur identité francophone s'exprime dans des contextes très différents ».

Pendant longtemps, ajoute Euclide Chiasson, la stratégie des francophones a été de vouloir assurer leur survie en maîtrisant un territoire donné. Dans les années 1970, au Nouveau-Brunswick, cela a donné lieu à l'émergeance du Parti Acadien et à son projet d'une province acadienne. Euclide Chiasson était le président fondateur du Parti Acadien, quoiqu'il n'ait jamais cru en son projet autonomiste.

« C'était une solution d'arpenteur, précise Euclide Chiasson. Un territoire est loin d'assurer la survie d'une culture. La meilleure stratégie pour maintenir notre identité est d'occuper des espaces, économiques, culturels, de s'impliquer dans toutes sortes de champs d'activité ».

Un sondage mené récemment par la Fédération des jeunes Canadiens-Français révèle d'ailleurs que les jeunes francophones s'identifient de moins en moins à leur province d'origine. Plus de 35 % d'entre eux s'identifient comme bilingues. 20 % se définissent comme Acadien, Franco-Manitobain, etc. Moins de 5 % se disent francophones.

Que le tiers de ces jeunes définissent leur identité à partir d'une catégorie linguistique, le bilinguisme, peut-être interprété comme un autre signe d'assimilation. Mais cela reflète aussi la réalité quotidienne de bien des francophones, qui naviguent entre plusieurs univers linguistiques. Du français à la maison, à l'anglais dans la rue ou au travail. L'identité se définit moins aujourd'hui en fonction du lieu qu'on habite que par un engagement à vivre cette identité peu importe ou l'on se trouve.

Comme bien des francophones de la région de la capitale fédérale, je vis dans un milieu majoritairement francophone, l'Outaouais québécois, mais je travaille dans un milieu anglophone à Ottawa. Quotidiennement, je passe d'un milieu social majoritairement francophone à un milieu de travail totalement anglophone. La question de l'identité pour moi ne tient plus seulement à mes origines acadiennes. En vivant au Québec, je partage la mentalité majoritaire francophone, mais en traversant la frontière ontarienne, je redeviens minoritaire, réalité qui se mesure instantanément dans l'expérience d'acheter un timbre dans les bureaux de postes d'Ottawa.

Les francophones d'Amérique ne sont pas les seuls à s'interroger sur leur avenir dans un monde dominé de plus en plus par la culture anglophone. Un intellectuel catalan interviewé récemment sur la question européenne disait que la clé de la survie, pour les cultures minoritaires, est de s'inventer plusieurs niveaux d'identité. À l'identité fondamentale d'origine, celle qui nous définit tous, on peut ainsi superposer une capacité de communiquer au niveau de la culture populaire anglophone qui s'impose aujourd'hui comme dénominateur commun, et enfin se donner une conscience planétaire sur des questions comme l'environnement. On évite ainsi, disait-il, le choix entre un retranchement dans un nationalisme étroit, qui n'a plus sa place, et l'aculturation.

C'est une stratégie qui demeure pleine d'incertitude, mais c'est peut-être la seule qui puisse nous permettre de concilier notre double identité francophone et nord-américaine.

Un processus croissant de minorisation

Dans le contexte actuel, la survivance surprend plus que l'assimilation

Roger Bernard

Ph.D., Sociologue
Université d'Ottawa

À L'INTÉRIEUR du Canada français nous assistons, impuissants, à la naissance de nouvelles solitudes : ils sont Québécois, Acadiens, Franco-Ontariens, Franco-Manitobains… Depuis la rupture de la Révolution tranquille, la méconnaissance s'approfondit et l'indifférence s'enracine. Alors que nous devrions construire de nouvelles alliances pour lutter pour la même cause (la culture française en Amérique), le fossé se creuse davantage entre les Québécois et les Canadiens francophones parce qu'ils vivent des réalités très différentes.

Pour bien comprendre la situation des francophones hors Québec, il faut d'abord détruire certains mythes : les francophones de l'Acadie, de l'Ontario… ne sont pas une diaspora qui rêve un jour de regagner la mère patrie; nous ne sommes pas tous assimilés; la culture ne se réduit pas à un objet du patrimoine; l'assimilation ne s'explique pas par un manque de volonté et de fierté. Ensuite, il faut dévoiler les conditions sociales et démographiques qui diffèrent grandement d'un milieu à l'autre : la francophonie canadienne n'est pas monolithique.

Le population du Canada, comme celle des pays occidentaux, vieillit : les pyramides d'âge deviennent de plus en plus rectangulaires. Dans le cas des francophones hors Québec, ces tendances s'accentuent au point de compromettre le renouvellement des générations : les pyramides s'inversent.

Le capital démographique

LE FAIBLE POIDS démographique des francophones est sans contredit le premier phénomène qui se dégage de l'analyse des données du recensement de 1986 (1). La population totale de langue maternelle française (français seulement) ne dépasse pas 50 000 dans les provinces et les régions suivantes : la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, Terre-Neuve, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Dans ces milieux, les francophones représentent moins de 5 % de la population totale; lorsque nous considérons la population ayant le français comme langue parlée à la maison, les effectifs diminuent et la proportion baisse à moins de 3 %. Dans ces situations, ce n'est pas l'assimilation qui surprend, mais la survivance.

En Ontario, la population francophone atteint presque le demi-million (424 720), mais elle ne représente que 5,3 % de la population totale. Au Nouveau-Brunswick, le quart de million d'Acadiens (225 590) forme 33,5 % de la population provinciale. Dans plusieurs régions de l'Acadie, dans une région de l'Est de l'Ontario (Prescott-Russell) et dans quelques villes et villages (Hearst, Fauquier, Sturgeon-Falls…), les francophones vivent des situations de majorité linguistique et culturelle qui s'apparentent à celles des Québécois.

Comme nous pouvons le constater, le capital démographique des Acadiens du Nouveau-Brunswick est très différent de celui de l'ensemble des autres francophones minoritaires du Canada : ils forment un tiers de la population de la province; plus de la moitié d'entre eux habitent des divisions de recensement où ils constituent plus de 60 % de la population; ces divisions où ils sont majoritaires sont contiguës; de fait, elles forment une région acadienne. Cette conjoncture démographique et sociale ne se retrouve pas ailleurs au Canada francophone à l'extérieur du Québec. En effet, un tiers des francophones hors Québec (276 500) se retrouvent dans des régions où ils forment moins de 5 % de la population totale.

Dans plusieurs milieux, la population francophone est très minoritaire et le processus de minorisation s'accentue d'un recensement à l'autre; dans toutes les provinces, à l'exception du Québec, la part relative de la francophonie à l'intérieur de chaque province diminue constamment depuis 1951. L'urbanisation a intensifié ce processus. Très souvent, les francophones sont dispersés aux quatre coins de la ville; ils ne sentent pas le besoin de se regrouper dans des quartiers qu'ils associent facilement à des ghettos.

Les pyramides d'âge

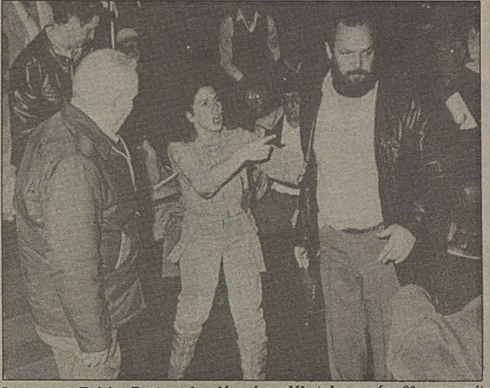
POUR L'ENSEMBLE du Canada, il y avait en 1986, 624 010 jeunes francophones de moins qu'en 1971, une baisse de 21,7 %. Lorsque nous considérons les jeunes francophones hors Québec (24 ans et moins), la perte est de 156 355, une baisse des effectifs de 36,8 %.

De façon générale, le recul des jeunes est plus prononcé dans les régions à faible concentration de francophones; une minorisation et une dispersion poussées entraînent un recul critique. Les jeunes de moins de 15 ans connaissent une baisse encore plus marquée que celle des groupes plus âgés.

Le population du Canada, comme celle des pays occidentaux, vieillit : les pyramides d'âge deviennent de plus en plus rectangulaires. Dans le cas des francophones hors Québec, ces tendances s'accentuent au point de compromettre le renouvellement des générations : les pyramides s'inversent.

En Colombie-Britannique, les jeunes francophones de moins de 20 ans ne représentent que 9 % de la population francophone, alors que les jeunes anglophones forment 30,8 % de la population de langue anglaise. En Saskatchewan, ces proportions sont respectivement de 12,2 % et de 36,6 %. Par ailleurs, les francophones de 45 ans et plus constituent 43,4 % des Franco-Colombiens, mais chez les Anglo-Colombiens cette proportion est à 27,7 %; en Saskatchewan le vieillissement de la population francophone est encore plus prononcé en regard de la population anglophone, les pourcentages étant respectivement de 47,6 % et de 23,3 %. La situation se résume comme suit : trois fois moins de jeunes et deux fois plus de personnes de 45 ans et plus chez les francophones que chez les anglophones.

Dans les autres provinces, nous observons les mêmes tendances, mais moins accentuées : plus les francophones se retrouvent en minorité, plus le vieillissement se fait sentir, et plus le renouvellement des générations est compromis. Au Nouveau-Brunswick, la structure de la population francophone est comparable à celle de la population de langue maternelle anglaise et analogue à celle du Québec.



Le rapport Poirier-Bastarache, déposé au début des années 80, proposait une dualité tellement poussée de la fonction publique néo-brunswickoise que le document a été rapidement mis sur les tablettes.

L'assimilation linguistique

Le vieillissement ne relève pas seulement de la dénatalité, mais s'explique en partie par l'assimilation linguistique. Il y a une relation étroite entre le capital démographique d'une population et son taux d'assimilation : plus le poids démographique augmente, moins l'assimilation a d'emprise.

Les francophones du Nouveau-Brunswick connaissent le taux d'assimilation linguistique le plus faible : neuf personnes sur 10 de langue maternelle française utilisait habituellement le français à la maison. En Ontario et en Nouvelle-Écosse, cette proportion est de six sur 10, mais elle baisse à trois sur 10 en Saskatchewan et à deux sur 10 en Colombie-Britannique.

Les taux d'assimilation varient considérablement selon les groupes d'âge et le milieu de résidence. Il y a très peu de mobilité linguistique chez les jeunes francophones qui ne sont pas encore d'âge scolaire. Les données du recensement détruisent le mythe qui veut que les jeunes s'assimilent plus que les adultes. En effet, les taux de transfert linguistique sont plus élevés chez les adultes que chez les jeunes, à partir de 35 à 39 ans, les taux de transfert linguistique ont tendance à se stabiliser; dans les régions très minoritaires, ce point de chute se fait à un âge plus avancé.

Le capital démographique, les pyramides d'âge et le taux d'assimilation varient beaucoup d'une région à l'autre. Il est évident que la francophonie canadienne n'est pas monolithique. Les milieux de vie française sont très diversifiés : dans certains cas, les conditions démographiques et culturelles ressemblent étrangement à celles que nous retrouvons au Québec; dans d'autres cas, les processus de minorisation et de dispersion sont achevés. Le défi du maintien de la langue et de la culture françaises est alors titanesque. Dans ces conditions difficiles, le courage de ceux qui résistent impressionne; la situation est critique et des mesures de redressement s'imposent. Il n'est pas trop tard, mais il est très tard !

(1) Bernard, Roger, 1990 *Le choc des nombres. Dossier statistique sur la francophonie canadienne*, Ottawa, Fédération des jeunes Canadiens français, 311 pages.

Le « virage » économique acadien

Marc Poirier

DEPUIS une trentaine d'années, les Acadiens du Nouveau-Brunswick se font surtout connaître en raison de leurs succès au niveau social et politique.

Parallèlement à toutes ces luttes et à tous ces succès se dessinait une petite « révolution » presque « tranquille » tellement elle n'a pas fait de bruit : l'essor économique acadien. Et c'est dans ce secteur que les Acadiens du Nouveau-Brunswick risquent de faire le plus de bruit dans les années à venir, quitte à dépasser peut-être les revendications sociales et politiques.

L'un des plus bel exemple de ce « virage » économique acadien est la venue, il y a quelques années, du constitutionnaliste Michel Bastarache à la tête du Groupe Assomption, une compagnie d'assurance et société financière forte de 325 millions $ d'actif. Co-auteur du rapport Poirier-Bastarache, au début des années 80, qui proposait une dualité tellement poussée de la fonction publique néo-brunswickoise que le document a été rapidement mis sur les tablettes, le PDG de l'Assomption a donné un clan dynamique à cette société.

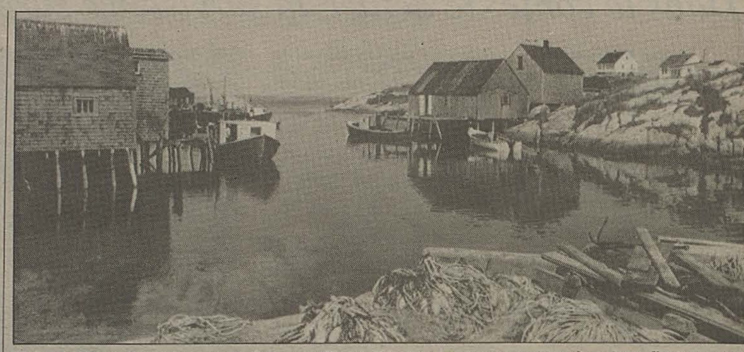
Présente dans toutes les régions acadiennes des Maritimes et certaines régions du Québec, Assomption Vie veut s'étendre dans tout le Québec et l'est de l'Ontario. Elle entend aussi percer le marché anglophone des Maritimes et même les États-Unis où elle a fait l'acquisition d'une compagnie d'assurance-vie, la Mountain States Life Insurance Company, qui a son siège social au Nouveau-Mexique et est présente dans 13 États américains.

La Fédération des caisses populaires acadiennes, grâce à ses 87 caisses et plus de 200 000 membres, vient d'atteindre le milliard $ en actif cette année et constitue la principale force économique de la région.

L'autre grande force économique des Acadiens est la Fédération des caisses populaires acadiennes qui, grâce à ces 87 caisses et plus de 200 000 membres, vient d'atteindre le milliard $ en actif cette année.

Mais l'essor économique acadien c'est aussi (et surtout) la multitude de petites et moyennes entreprises qui ont vu le jour depuis les dernières années. Aucune étude en a déterminé le nombre jusqu'à maintenant, mais on est unanime pour dire que les Acadiens égalent et dépassent même l'entrepreneurship des anglophones de la province.

« Au Nouveau-Brunswick, les membres dynamiques au niveau économique, ce sont les jeunes entrepreneurs francophones », clame fièrement le ministre du Développement économique et du Tourisme, Denis Losier, lui-même Acadien qui a déjà occupé les fonctions de directeur général de la Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick.



Fini le folklore : le tourisme et la pêche ne suffisent plus. Les Acadiens travaillent à se doter d'une structure économique moderne.

Dans la Péninsule acadienne, dans le Nord-Est de la province, ce dynamisme s'est réalisé dans le secteur des pêches. Les usines de transformation, autrefois contrôlées par des intérêts étrangers et anglophones, sont devenus, dans les années 80, propriétés d'Acadiens uniquement.

C'est également dans la Péninsule acadienne qu'est venue l'initiative de l'organisation de sommets économiques partout dans la province. Le sommet de la Péninsule a eu lieu ce printemps, et malgré la décision du gouvernement provincial d'ignorer l'aspect social, celui-ci a néanmoins donné son accord à plusieurs des recommandations à caractère économique.

Comment expliquer cette « révolution économique » ? Le ministre Losier l'attribue à l'Université de Moncton qui a formé une génération d'entrepreneurs complète provenant de toutes les régions francophones et qui transmettent de plus en plus leurs connaissances aux entreprises.

Contrairement aux entreprises anglophones plus vieillies où « il y a un certain conservatisme qui s'est installé », M. Losier voit dans les entreprises acadiennes une plus grande ouverture aux réalités et aux défis d'aujourd'hui. « Ce sont des entreprises plus jeunes, dans des marchés nouveaux, donc qui ont pris soin d'intégrer tout de suite la technologie ».

Un autre responsable indéniable du dynamisme acadien est le Conseil économique du Nouveau-Brunswick, un regroupement d'entreprises francophone ayant vu le jour en 1979 et qui compte maintenant 1150 membres. Celui-ci a fait en sorte qu'il n'est plus honteux pour un Acadien de dire qu'il est en affaires, comme cela pouvait se passer jusqu'à une quinzaine d'an-

nées passées.

Son directeur général, Jean Nadeau, affirme que les entrepreneurs acadiens ont atteint une telle maturité qu'ils se permettent même de critiquer l'approche des gouvernements envers les problèmes économiques des leurs, qui amène selon lui les abus dans l'assurance-chômage et les programmes d'emplois.

Il donne comme exemple le comté de Kent, à majorité acadienne, où le gouvernement avait initié deux projets il y a 10 ans. Le premier était la venue d'une grande entreprise, la Mitel, qui devait créer 1500 emplois, et le second était la création de l'agence ADEL-Kent ayant comme objectif d'effectuer des prêts et de la consultation aux petites entreprises. Malgré l'injection de plus de 10 millions $ et la construction d'un édifice, le projet Mitel ne s'est jamais matérialisé. ADEL-Kent, lui, avec un budget initial d'environ 700 000 $, a aidé à créer ces 1500 emplois dans des petites entreprises. C'est la victoire de la tortue sur le lièvre.

« L'approche du gouvernement à coups de millions, ça ne marche pas. Tu as une petite approche, cas par cas, qui, tranquillement, a bâti sur les gens de la place et a réussi des choses supérieures ».

L'envers de la médaille, c'est que ces petites entreprises ont de la difficulté à faire leur propre recherche et développement. Heureusement, plusieurs centres de recherches existent à l'Université de Moncton pour y pallier, que ce soit en alimentation, en micro-informatique, en pêches etc.

Autre problème : le capital. Il n'y a pas de tradition d'investissement en Acadie. Là aussi, il y a des initiatives. Le Mouvement coopératif acadien a fondé la Société d'investissement acadien et le Groupe Assomption a créé l'an dernier Placements Louisbourg qui gère présentement plus de 200 millions $. Placements Louisbourg pourrait devenir une force économique importante si il réussit à obtenir une partie des milliards $ des fonds de retraite du gouvernement provincial avec qui il négocie actuellement.

Mais peut-on espérer une économie acadienne forte sans géants économiques ? A-t-on besoin d'un Irving acadien ? « Pas du tout, répond Denis Losier. On a actuellement tout le potentiel nécessaire pour devenir suffisamment important dans le développement économique sans avoir de très grandes entreprises. Le réseau de petites entreprises qui a simplement besoin d'être encouragé et développé. Il faut leur fournir le financement en capital de risque nécessaire, la formation nécessaire, et on va être dans la *game* ». Petit train va loin ».



Les gens d'affaires se regroupent

Marc Poirier

MALGRÉ le fait qu'ils soient plus nombreux que les Acadiens du Nouveau-Brunswick (250 000), les Franco-Ontariens sont très loin derrière au niveau économique. Le problème ? L'Ontario est trop grand et trop peuplé. Les Franco-Ontariens ne constituent que 5,3 % pour cent de la population et sont éparpillés dans un vaste territoire.

Il y a par contre des signes encourageants. La Chambre économique de l'Ontario, en gestation depuis quelques années, a accueilli ses premiers membres ce printemps. Il existait déjà quelques regroupements de gens d'affaires francophones ici et là mais pas d'organisme provincial.

« La Chambre veut faire un pas de plus et se positionner davantage politiquement », fait valoir la coordonnatrice, Francine St-Jean.

Constitué déjà d'une soixantaine de membres, la Chambre économique de l'Ontario consulte ses effectifs afin de se définir une orientation plus claire, plus précise.

« Les gens semblent vouloir se prendre en main. Ils semblent vouloir s'affirmer davantage », ajoute Mme St-Jean, citant en exemple les quelque 2400 gens d'affaires qui se sont inscrits dans un tout nouveau répertoire francophone à être publié dans quelques jours.

Ironiquement, c'est un Franco-Ontarien qui est à la tête de l'un des plus grands succès financier au Canada-Français. Mais Paul Desmarais n'est plus à Sudbury. Il n'est même plus en Ontario. Il n'y a cependant pas d'exode de Franco-Ontariens au Québec. Plusieurs, par contre, quittent les régions francophones pour s'établir dans des centres plus importants, la plupart du temps à Toronto, où ils font face à l'assimilation.

« La langue des affaires ici c'est l'anglais », souligne Pierre Cléroux, économiste à la Fédération canadienne des entreprises indépendantes, à Toronto. « Si tu veux avoir un emploi, c'est l'anglais et pour les gens pour qui la culture est peut-être moins importante, l'effort de parler deux langues devient moins intéressant. Après une génération, on vient qu'on parle seulement une langue ».

Pour contrer ce problème, il faudrait améliorer le système d'éducation post-secondaire. Il n'y a qu'un seul collège francophone (d'autres étant bilingues) et que des universités bilingues.

« Non seulement les Franco-Ontariens ne contrôlent pas d'institutions post-secondaires, mais bien souvent, les cours ne sont pas disponibles en français. Ils sont donc obligés de s'instruire en anglais ou d'aller au Québec », déplore M. Cléroux.

Tout le monde s'entend pour dire que l'éducation a un impact direct sur l'état de l'économie. C'est pourquoi la Fédération des caisses populaires de l'Ontario est de la bataille pour la création d'institutions d'enseignements post-secondaires francophones.

« On se rend compte que les Franco-Ontariens sont un peu sous-scolarisés par rapport à leurs compatriotes anglophones. Cela a un impact sur leur situation économique », soutient le directeur général de la Fédération, Pierre Lacasse.

L'existence même de la Fédération prouve par contre qu'il existe un certain pouvoir économique franco-ontarien. Avec ses 46 caisses, 1,3 milliard $ d'actif et près de 190 000 membres, la Fédération est consciente de son impact.

Mais elle est encore timide quand vient le temps de s'impliquer directement dans l'économie franco-ontarienne. Contrairement aux Acadiens du Nouveau-Brunswick, il n'est pas question ici de se lancer dans le capital de risque. « Ça été discuté mais c'est demeuré pour l'instant au stade de projet. On a un premier projet de faire un fonds de développement, mais non pas pour des entreprises en général mais pour notre propre entreprise, pour les caisses elles-mêmes », explique M. Lacasse.

Frank, Bob, Joe et les autres . . .

Chantal Hébert

De notre bureau d'Ottawa

LA PREMIÈRE FOIS qu'une minorité francophone a voulu savoir si la nouvelle Charte des droits de la constitution lui donnait le contrôle de ses écoles, l'Ontario s'est retrouvé au banc des accusés. Au milieu des années 80, Queen's Park a farouchement défendu son droit de faire gérer les écoles françaises par des élus scolaires anglophones . . . et a perdu à plate couture.

Il y a deux ans, quand les Franco-Albertains ont posé la même question à la Cour Suprême du Canada, le Québec s'est présenté à son tour pour plaider contre une interprétation libérale de l'article 23 qui garantit les droits linguistiques et scolaires des minorités. Une intervention faite sur le tard. À une exception près, des tribunaux de toutes les provinces avaient déjà donné raison à leurs minorités. Ce que la Cour suprême a confirmé dans son jugement.

L'Ontario entretemps était passé dans le camp des gagnants. Les conservateurs partis du pouvoir, Queen's Park affichait désormais, avec des panneaux bilingues flambants neufs, une nouvelle mentalité. Le Québec aussi : il était devenu remarquablement distant.

Car depuis 1982, la Charte des droits a produit de la bisbille entre minorités francophones et gouvernement québécois. Au cours de la dernière décennie, les nombreuses batailles entourant la Charte ont fait dégringoler Québec de son piédestal de protecteur bienfaisant des minorités, qu'il a sacrifié aux impératifs de la défense de ses propres objectifs linguistiques.

Invoquant des raisons domestiques, en plus de plaider contre une expansion de leurs droits scolaires, Québec est intervenu contre l'imposition de nouvelles obligations en matière de bilinguisme au Manitoba et est resté muet quand deux provinces, l'Alberta et la Saskatchewan ont abrogé par décret leurs obligations en matière linguistique.

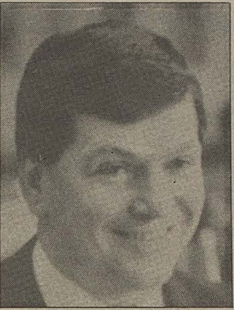
Le débat du lac Meech a fait le reste. Jusqu'à la toute fin, les communautés francophones ont hésité à appuyer un accord qui leur faisait une bien petite place. Pour plusieurs dans leurs rangs, l'Accord consacrait leur statut de parents pauvres. Alors que Québec allait promouvoir sa société distincte, le Canada s'engageait seulement à « préserver » les minorités. Les relations avec Québec en ont pris un coup. « Gil Rémillard a toujours rêvé d'être ministre des colonies », raconte un ancien cadre de la Fédération au sujet des remontrances privées administrées par Québec au fil des tractations du lac Meech. Une anecdote dont le ton en dit long sur l'arrière-goût d'amertume qui perdure au terme de l'expérience.

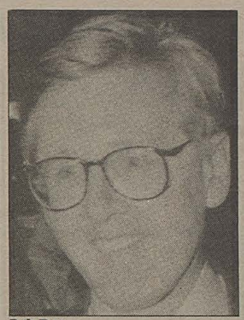
Il y a un an, à la veille d'un nouveau débat sur l'unité canadienne, les communautés francophones du reste du pays ont largué le Québec de la raison sociale de leur fédération. Le sentiment qu'il y avait déjà un bon bout de temps que ce dernier les avait jetées par-dessus bord était répandu.

À tout évènement, sur le plan constitutionnel, l'absence actuelle de Québec de la table constitutionnelle a donné aux minorités encore une autre bonne raison d'aller chercher des appuis ailleurs.

Devenue Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada, l'ex-Fédération des francophones hors Québec a trouvé des alliés. Ils s'appellent Joe, Bob et Frank, et ils ont de bonnes raisons de vouloir le maintien de la dualité linguistique canadienne.

— Joe, c'est pour pour Joe Ghiz, de l'Île-du-Prince-Édouard : peu de gens savent que c'est à l'Île qu'on retrouve la plus importante proportion d'écoliers à fréquenter les classes d'immersion en langue française. Et alors que le climat actuel dans le reste du pays en incite plusieurs à avoir le bilinguisme discret, depuis le mois dernier, la minorité francophone de Charlottetown, roule carosse dans un nouveau centre communautaire et scolaire co-financé par les gouvernements fédéral et provincial.


Frank McKenna


Bob Rae

— Bob, c'est pour Bob Rae, de l'Ontario: depuis la ronde constitutionnelle de 1981, l'Ontario n'est pas devenu officiellement bilingue. Au contraire, les libéraux qui l'avaient promis, puis les néo-démocrates qui l'avaient réclamé ont tous deux, une fois au pouvoir, fini par juger la bouchée trop grosse à avaler pour l'opinion publique ontarienne.

Mais Queen's Park a quand même mis les francophones sur la carte de la province. À Toronto comme dans une vingtaine d'autres régions ontariennes, on affiche bilingue et on est tenu, sur papier tout au moins, d'offrir des services en français.

— Frank, c'est pour Frank McKenna, du Nouveau-Brunswick: récemment, c'est la seule province bilingue au pays qui a fini par faire une place à la table constitutionnelle aux représentants des minorités francophones, exclus par le gouvernement fédéral des négociations multilatérales des derniers mois. Frank McKenna s'est allégrement dispensé d'avoir la même courtoisie pour le CoR, ce parti qui a chevauché l'opposition au bilinguisme, jusqu'au rang d'opposition officielle à Fredericton.

Au plan linguistique, l'Ontario et le Nouveau-Brunswick ont désormais tout à gagner du maintien de la dualité linguistique canadienne, davantage que le Québec, calcule-t-on de plus en plus. À un moindre degré, des provinces comme l'Île-du-Prince-Édouard aussi.

Car, le climat linguistique est précaire au Nouveau-Brunswick. L'échaffaudage bilingue de l'Ontario est encore fragile. L'immersion qui a rendu le français populaire à l'Île-du-Prince-Édouard est un phénomène en régression au pays. Dans les trois cas, battre en retraite sur le front du bilinguisme, c'est encaisser d'importantes pertes sociales.

Ce qui ne veut pas dire, admet-on à regret dans les milieux francophones hors Québec, que les minorités linguistiques pèsent aussi lourd qu'elles le voudraient dans les préoccupations de ces provinces.

À la table constitutionnelle, aussi bien Joe Ghiz que Bob Rae ont placé la cause autochtone en tête de liste de leurs priorités pour la ronde actuelle, loin devant la question linguistique.

Sur le plan provincial, les dossiers linguistiques les plus importants piétinent. En Ontario, le réseau d'institutions post-secondaires que réclament les francophones n'existe encore que sur papier. Les premiers conseils scolaires franco-ontariens sont handicappés par d'importantes carences au niveau du financement.

Au Nouveau-Brunswick, avec la présence du CoR dans son assemblée législative comme rappel quotidien de ce qu'il y a des risques à jouer trop fort la carte du bilinguisme, Frank McKenna n'a pas encore mis à exécution sa promesse d'enchâsser dans la constitution la loi qui consacre l'égalité de statut du français et de l'anglais dans sa province.

Et cet hiver, alors que personne ne voulait se tasser pour faire une place aux francophones du reste du Canada à la table constitutionnelle élargie, plusieurs d'entre eux en étaient à se demander s'ils n'étaient pas devenus les bébés-phoques du débat canadien actuel : la bonne cause d'une autre époque.

Québec n'a pas intérêt à se couper de sa périphérie

Sylvain Simard : « Nous avons l'obligation d'aider les francophones canadiens »

Jocelyne Richer
De notre bureau de Québec

LE PRINCIPE : un État comme celui du Québec, qui parle une langue partagée par quelque 2 % des habitants du continent, n'a vraiment pas intérêt à se couper de sa périphérie. La réalité : le Québec n'a pas toujours fait tout en son possible pour tisser et consolider les liens qui lui permettraient de participer à l'émergence d'une solidarité francophone canadienne.

Au cours des dernières décennies, disent plusieurs personnes qui ont suivi l'évolution du dossier, le Québec a eu tendance à consolider son propre État, à bâtir ses institutions, sa fonction publique, et à se donner un cadre législatif pour promouvoir l'usage du français en ses murs, bref, à agir en tant que « majorité », mettant sous le boisseau ses connivences avec les « minorités » francophones du pays.

Il est cependant temps que les choses changent, disent de plus en plus de voix conscientes qu'il est d'abord et avant tout dans l'intérêt du Québec de cultiver de bonnes relations avec ses amis francophones *from coast to coast.*

Des voix comme celle de Sylvain Simard, président du Mouvement national des Québécois, qui considère que le Québec a boudé le Canada-français depuis assez longtemps. « Il y avait du brouillage, dit-il, dans les relations entre les minorités francophones et les Québécois », « brouillage » en partie dû au fait que les uns et les autres ne partagent pas nécessairement la même vue de la question constitutionnelle.

« Le Québec a fait comme si le problème n'existait pas », dit M. Simard, dans une sorte de mea culpa collectif à l'endroit des communautés francophones du pays. Les souverainistes, particulièrement, déjà inquiets de la survie du français au Québec, avaient tendance à croire qu'ailleurs au pays la langue de Molière avait déjà disparu. Mais ce temps doit être révolu, dit-il. « Le Québec a l'obligation d'aider les communautés francophones canadiennes. »

Mais depuis la commission Bélanger-Campeau et surtout depuis une rencontre, en janvier 1991, entre les leaders des francophones canadiens et ceux du mouvement souverainiste québécois, ajoute-t-il, les ponts commencent à apparaître dans le décor.

« Le Québec souverain aura besoin d'appuis, dont celui de la population qui est le plus près de lui : la communauté francophone canadienne, poursuit M. Simard. Le Québec a tous les intérêts du monde, économique, culturel et politique, à entretenir ces liens. Ce seront les premiers en dehors du Québec à acheter notre culture. »

Sous-entendu : en y voyant d'abord leur propre intérêt, les Québécois auront d'autant plus tendance à cultiver de bons rapports avec leurs voisins francophones. « Tous les peuples cherchent à avoir une diaspora », dit-il. De là à prétendre que les francophones du pays sont des Québécois égarés, il n'y a qu'un pas que le président du MNQ ne franchit pas vraiment, tout en disant considérer « qu'en bonne partie, cette population est issue de nous ».

Ils ne sont donc pas, à ses yeux, des « Québécois déplacés », mais le Québec réserverait à ces Canadiens « condamnés chez eux à être minoritaires » un « accueil chaleureux », si d'aventure il leur prenait l'envie de résider dans un Québec francophone et souverain, explique-t-il.

La souveraineté, croit M. Simard, est la meilleure garantie que les minorités francophones puissent espérer pour se développer. « Plus le Québec sera fort, plus elles pourront faire des gains linguistiques », dit-il, dans une entrevue au DEVOIR.

Cette ouverture, cette attitude accueillante, ne se traduisent pas nécessairement encore dans les faits. Que penser, par exemple, de la fermeture récente du Secrétariat permanent des peuples francophones après 13 ans d'activités orientées vers la concertation et la solidarité entre francophones du pays ?

Ce bureau, qui n'avait visiblement de permanent que le nom, servait pourtant de point d'ancrage à de nombreux professeurs de français canadiens qui venaient parfaire leur formation au Québec. De plus, on y donnait de l'information à quelque 2000 personnes chaque année.

La fermeture ne s'est pas faite sans grincement de dents. Surtout que la décision devenait effective au moment où un certain premier ministre de l'Ouest (Don Getty, de l'Alberta) réclamait rien de moins que l'abolition de la loi sur les langues officielles.

Malgré la disparition récente du Secrétariat permanent des peuples francophones, les liens demeurent nombreux et heureusement trop long à énumérer. Et le gouvernement du Québec continue d'accorder quelque deux millions de dollars d'aide directe annuelle aux organismes francophones du pays.

Par exemple, l'Ordre des francophones d'Amérique, institué en 1978 par le Conseil de la langue française, reconnaît chaque année le mérite d'une douzaine de personnes qui se sont consacrées à l'épanouissement de la vie française en Amérique. Le Conseil de la langue française a toujours cherché à conserver un lien réel avec les francophones de l'Amérique, donc d'abord du Canada, voulant être « attentif à leurs problèmes, à l'écoute de leurs aspirations légitimes et solidaire de leurs luttes pour affirmer leur vitalité », disait le président de l'organisme, M. Pierre Étienne Laporte, lors de la remise de l'Ordre aux récipiendaires en 1990.

Mais ces liens, comme on le croit à la Fédération des communautés francophones et acadienne, doivent d'abord servir à augmenter la connaissance que nous avons les uns des autres.

Qui savait, par exemple, au Québec, que le Yukon comptait une minorité francophone active et organisée ? Les Québécois d'une autre époque attirés là par la traite des fourrures et la ruée vers l'or se sont installés et ont aujourd'hui leur association, leur propre journal (*L'aurore boréale*), leurs écoles et une loi qui leur garantit l'accès à des services gouvernementaux en français à compter de 1993. Comme le dit un document de l'Association franco-yukonnaise, « tous les espoirs sont permis pour la francophonie de la dernière frontière ». Et pour celle plus au sud aussi, souhaitons-le.



Sylvain Simard, président du Mouvement national des Québécois.

Qui savait, par exemple, au Québec, que le Yukon comptait une minorité francophone active et organisée ? Aujourd'hui, ils ont leur association, leur journal, leurs écoles et une loi qui leur garantit l'accès à des services gouvernementaux en français à compter de 1993.

Un verre à moitié plein ou à moitié vide ?

L'opinion des Québécois sur l'avenir des francophones du Canada

Jocelyne Richer
De notre bureau de Québec

70 % des Québécois francophones affirment que le Québec a un rôle à jouer auprès de la communauté francophone hors Québec. Cependant, un Québécois sur cinq croit que le Québec n'a pas à se mêler de ce dossier et un sur dix ne sait pas quoi répondre.

LES FRANCOPHONES du Canada ont encore sur le coeur les déclarations de l'écrivain Yves Beauchemin et de l'ex-premier ministre du Québec, René Lévesque, à l'effet qu'ils ne seraient que des « cadavres chauds » et des « dead ducks ».

Avouons que les qualificatifs ne sont pas des plus flatteurs. Et dans quelle mesure reflètent-ils la réalité de l'opinion publique québécoise ? La francophonie canadienne est-elle aux yeux du Québec une cause perdue, une vue de l'esprit ? Ou serait-elle plutôt perçue comme la preuve tangible et rassurante de la survivance du fait français en Amérique ?

Les sondages d'opinion, à cet égard, présentent un verre à moitié vide ou à moitié plein. Interrogés sur leur perception de l'avenir du fait français au Canada — en dehors du Québec — les Québécois ne débordent pas d'optimisme, mais n'ont pas non plus baissé les bras. À tout prendre, ils semblent relativement peu intéressés à ce qui se passe à l'est ou à l'ouest, le nez peut-être trop collé sur leur loi 101 et ses fragiles acquis.

Le dernier sondage en lice effectué en avril dernier auprès d'un millier de personnes par la firme SOM et la société Nadeau, Beaulieu et associés, d'Ottawa, confirme l'ambivalence des Québécois.

Solidarité oblige, quelque 70 % des Québécois francophones y affirment que le Québec a un rôle à jouer auprès de la communauté francophone hors Québec. C'est bien, mais ça laisse un Québécois sur cinq qui croit que le Québec n'a pas à se mêler de ce dossier, et un sur dix qui ne sait pas quoi répondre.

La majorité des personnes interrogées (57 %) croient que les gouvernements, règle générale, tiennent peu compte des revendications des communautés francophones, en matière constitutionnelle. La ronde actuelle nous dira s'ils ont raison.

Quant à savoir si la francophonie a de l'avenir hors les murs du Québec, les Québécois hésitent : 44 % sont d'avis que la francophonie canadienne est appelée à demeurer stable ou à s'accroître, et 47 % à diminuer ou à disparaître. Bref, on est raisonnablement optimistes ou modérément pessimistes...

Ce qui est peut-être l'élément le plus significatif du sondage est l'ignorance avouée du phénomène francophone canadien. Un Québécois sur quatre refuse de se prononcer sur le nombre estimé de francophones hors Québec, ne sachant pas quel nombre indiquer. De plus, 28 % des personnes sondées fixent le nombre de francophones hors Québec à moins de 100 000. Chez les personnes ayant 12 ans et moins de scolarité, 83 % disent ignorer leur nombre. Un Québécois sur cinq ayant plus de 16 années d'études a répondu qu'ils étaient moins de 100 000, ce qui est bien sûr bien en deça de la réalité, et qui en dit long sur leur perception négative de la question.

Sont-ils appelés à disparaître ? Plus on est scolarisé, plus on est pessimiste, 56 % ayant plus de 16 ans de scolarité croient que leur nombre va diminuer ou que le français va carrément disparaître. Il n'y a qu'un Québécois sur deux à dire que la situation des francophones hors Québec est pire que celle réservée aux anglophones du Québec. Et un sur dix à n'en avoir aucune idée.

Fait intéressant dans le contexte d'une comparaison à établir entre la minorité anglophone québécoise et les minorités francophones du pays : la majorité des anglophones québécois interrogés (60 %) sont d'avis que la situation des francophones hors Québec est « mieux » ou « comparable » à la leur.

La perception des Québécois à ce chapitre semble plutôt stable, comme le démontre un autre sondage effectué il y a près d'une dizaine d'années (en 1983-1984) pour le compte du ministère des Affaires intergouvernementales canadiennes.

PHOTO JACQUES NADEAU

Yves Beauchemin

Il révélait que deux fois plus de personnes (34 % contre 16 %) pensaient que la situation des francophones hors-Québec s'était détériorée, au cours des dix années précédentes.

On pouvait noter que le pessimisme croissait avec le niveau d'instruction des personnes sondées. Chez ceux qui avaient moins de neuf ans de scolarité, 22 % seulement étaient d'avis que la situation se détériorait, alors que cette proportion grimpait à 42 % chez ceux qui avaient plus de 16 ans de scolarité.

À savoir si le Québec devrait exiger pour les minorités francophones du pays les mêmes droits que ceux accordés aux anglophones québécois, 81 % se montraient favorables ou très favorables. On peut difficilement être contre la vertu.

Par ailleurs, sur la question de la loi canadienne sur les langues officielles, perçue au Québec comme une véritable police d'assurances pour les minorités, 59 % disaient qu'elle devrait demeurer telle quelle. Aussi, 79 % étaient d'avis que si jamais elle était abolie (comme le réclamait récemment certains, tel le premier ministre de l'Alberta, M. Don Getty), cela aurait des conséquences « assez » ou « très importantes » sur l'avenir du français au pays.

Plus ou moins ignorants, plutôt préoccupés, les Québécois semblent toucher du bout des doigts la question de la francophonie canadienne, peut-être pour mieux exorciser leurs propres fantômes linguistiques.





Travailler aujourd'hui pour demain

Projet de Centre scolaire communautaire à Kingston

Annie Bourret

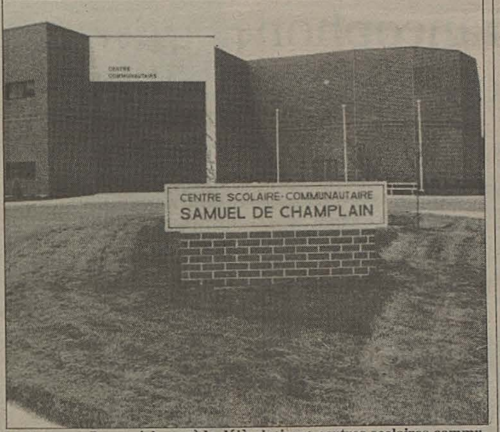
LE DISCOURS pessimiste habituel sur la minorité franco-ontarienne ne rend pas compte de l'élan dynamique qu'elle connaît, parce que ce mouvement repose sur des éléments plus difficiles à comptabiliser que des taux de transfert linguistique. En même temps qu'on qualifie l'Ontario français de « cadavre encore chaud », les francophones de cette province consolident leurs réseaux — en éducation, dans le mouvement des femmes et au plan culturel — et travaillent activement à établir l'infrastructure nécessaire au maintien de la langue et de la culture françaises en Ontario.

Grâce au projet du groupe de transition du Centre scolaire communautaire de Kingston, l'Ontario comptera peut-être bientôt sa première institution scolaire et communautaire complètement gérée par des francophones. En effet, après trois ans de concertation et de démarchage, le groupe de

transition attend une réponse du ministère de l'Éducation de l'Ontario pour l'automne 1992 : soit une allocation de fonds aux sections de langue française des deux conseils scolaires de la région qui leur permettra d'acheter un terrain, soit le statut de projet-pilote. Après cette étape, le groupe de transition pourra se présenter au palier fédéral, qui ne bougera que lorsque le gouvernement de l'Ontario s'engagera.

Kingston ne compte pas assez de francophones pour avoir le statut de région désignée selon la *Loi sur les services en français* de l'Ontario : dans tout le comté de Frontenac, on dénombre seulement 5000 francophones sur une population totale de 112 000 personnes (il en faudrait 6000). Il n'existe aucune structure gouvernementale pour assurer des services en français dans la région, à l'exception de l'éducation. Pour le reste, la communauté francophone de Kingston doit compter sur elle-même et, malgré qu'elle soit fortement minoritaire, elle comprend plusieurs groupes culturels et communautaires, comme la troupe de théâtre amateur Les Tréteaux, le chapitre local de l'Association canadienne- française de l'Ontario et La Route du savoir, un groupe d'alphabétisation. Le Centre Frontenac regroupe tous ces organismes, ainsi que le groupe de transition.

Les retombées de l'établissement d'un centre scolaire communautaire seraient fort importantes à Kingston : en assurant un toit commun aux élèves du palier secondaire des secteurs catholique et public, ainsi qu'aux organismes communautaires et culturels, on établit un espace pour vivre véritablement en français dans une communauté où, à l'extérieur de l'école, la langue anglaise domine,



Le Nouveau-Brunswick possède déjà plusieurs centres scolaires communautaires, dont le Centre Samuel de Champlain, à Saint-Jean.

parfois même à la maison. La qualité des installations scolaires pour le palier secondaire augmenterait spectaculairement : les élèves du secteur catholique suivent leurs cours dans des classes portatives, sans toilettes ni eau courante !

Dans sa démarche, le groupe de transition du Centre scolaire communautaire a bénéficié jusqu'à un certain point de la malheureuse expérience de Sault-Ste-Marie. Cette communauté franco-ontarienne, divisée sur les critères d'admission scolaire et faisant face à une grande opposition de la majorité anglophone, a préféré abandonner son projet de centre scolaire communautaire à la fin de 1989, au profit de l'harmonie. Après les résultats d'une étude de faisabilité qui concluait à la viabilité d'un centre scolaire communautaire à Kingston, un groupe de transition s'est constitué et s'est assuré les services d'un coordonnateur, chargé de faire la liaison entre les membres de la communauté, les organismes communautaires et les sections de langue française des deux conseils scolaires ainsi que le démarchage auprès des dirigeants politiques. Le groupe de transition a ensuite procédé à une consultation de six mois de toutes les parties intéressées. Cette consultation a permis d'élargir la base et d'établir un consensus durable sur les objectifs et le financement du centre, ainsi que sur la cohabitation harmonieuse des organismes communautaires et des conseils scolaires.

Mais malgré tous les acquis, les obstacles à surmonter demeurent nombreux. Après trois ans, la communauté francophone de Kingston s'essouffle : une réponse concrète de la part du gouvernement provincial constituerait une reconnaissance importante de la valeur effectué, pour gagner de la crédibilité et continuer à avancer. On doit aussi composer avec la majorité anglophone, particulièrement les élus. Les députés provincial et fédéral appuient le projet de centre scolaire communautaire, mais la mairesse de Kingston s'y intéresse de façon plutôt polie. Quant aux conseillers scolaires de langue anglaise, ils ne voient pas d'un bon oeil l'autonomie des sections de langue française. Enfin, il faut ménager l'opinion publique de la communauté anglophone de la région qui constitue le berceau de l'*Alliance for the Preservation of English in Canada* (APEC). La prudence s'impose : si la communauté anglophone de Kingston s'opposait au centre, elle pourrait nuire sérieusement à son établissement, comme à Sault-Ste-Marie.

L'absence d'autres centres scolaires communautaires en Ontario ajoute à la complexité de coordonner les dimensions scolaire et communautaire, parce que le projet de Kingston ne répond pas aux critères de la bureaucratie provinciale. Par exemple, la propriété des installations scolaires revient légalement au ministère de l'Éducation. Si le Centre Frontenac, qui regroupe tous les organismes communautaires et culturels de Kingston devient co-propriétaire, le centre scolaire communautaire deviendrait « illégal ». Pour contourner cette complication légale, le centre devra avoir un statut de projet-pilote.

S'il se concrétise, le centre scolaire communautaire constituera un symbole important dans la gestion de l'éducation en langue française en Ontario, et galvanisera les autres communautés franco-ontariennes. Si en plus les relations entre anglophones et francophones demeurent harmonieuses, cela créerait un précédent où les anglophones pourraient comprendre que le bien-être linguistique et culturel de leur minorité de langue française ne les menace pas. Mais surtout, et avant même sa réalisation, ce projet de centre scolaire communautaire comporte déjà un bilan non négligeable en milieu minoritaire : l'acquisition d'un savoir-faire politique au plan provincial, fédéral, communautaire et médiatique ainsi qu'en mobilisation de fonds; l'élaboration d'un processus mobilisateur sur le plan communautaire; et le développement d'un solide partenariat écoles-organismes communautaires. À cet égard, la démarche de Kingston illustre bien ce mouvement de leadership qu'on observe en Ontario français, dont la philosophie se trouve résumée dans ce vers d'une chanson de Paul Demers : « Notre place... aujourd'hui pour demain ».

Les communautés francophones ont besoin de nous comme nous avons besoin d'elles — Gil Rémillard

Gilles Lesage

De notre bureau de Québec

« NOUS AVONS besoin des communautés francophones du Canada, et elles ont besoin de nous. »

Ainsi s'exprime M. Gil Rémillard, au cours d'une entrevue avec LE DEVOIR, il y a dix jours, pour ce cahier spécial sur la francophonie canadienne.

Le ministre de la Justice et délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes, responsable à ce titre, depuis décembre 1985, des relations avec les francophones hors Québec, estime que le gouvernement Bourassa a « une politique qui est très claire ». Il s'inscrit ainsi en faux contre l'affirmation suivante — relevée dans le mémoire que la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada a présenté, le 14 mai, devant la Commission d'étude sur toute offre d'un nouveau partenariat de nature constitutionnelle : « Le Québec n'a pas encore défini une politique claire quant à son rôle envers la francophonie canadienne. »

« Le Québec, répond M. Rémillard, doit jouer son rôle comme partenaire majeur de la fédération canadienne. Il est bon qu'il puisse s'appuyer sur des communautés francophones, partout au Canada, des plus vives et solides possible. C'est un principe important. Le gouvernement l'a démontré à plusieurs reprises par des gestes bien concrets, par des programmes de collaboration et de coopération avec les francophones de chacune des provinces et, surtout, dès le départ des discusions constitutionnelles. » Le ministre rappelle que, dès le 9 mai 1986, le gouvernement Bourassa avait fait de la reconnaissance de la dualité canadienne l'une des conditions, la sixième, de son retour dans le giron canadien. De fait, après avoir fait état des cinq conditions qui ont mené à l'accord du lac Meech et à ce qui s'en suit depuis cinq ans, M. Rémillard avait ajouté : « En somme, nos revendications pour adhérer à la loi constitutionnelle de 1982 se fondent sur trois objectifs principaux : la rendre acceptable pour le Québec, la bonifier au profit de l'ensemble de la fédération canadienne et améliorer la situation des francophones hors Québec.

« Le Québec doit s'appuyer sur des communautés francophones des plus vives et solides possible, partout au Canada. »

« Ce dernier aspect nous est particulièrement important, ajoutait le ministre délégué. En effet, la situation des francophones hors Québec sera l'une de nos préoccupations majeures pendant ces prochaines négociations constitutionnelles. Leur situation pourrait grandement être améliorée en précisant par exemple au paragraphe 3B de l'article 23 que l'expression « établissement d'enseignement de la minorité » comprend le droit de gérance. C'est ce qu'a déjà décidé la Cour d'appel de l'Ontario. Mais la cause, qui était une demande d'avis du gouvernemnent ontarien, n'a pas été portée en appel.

« Pourquoi ne pas profiter de nos négociations constitutionnelles pour préciser ce point si important pour la survie des francophones hors Québec ? Il serait peut-être opportun aussi de s'interroger sur ce fameux concept de « nombre suffisant ». Cette limite au droit des minorités à l'instruction dans leur langue est-elle toujours appropriée ? Nous voulons discuter de ces questions et de bien d'autres avec le gouvernement fédéral et les autres provinces pour tenter d'améliorer la situation des francophones hors Québec », ajoutait M. Rémillard.

Qu'en est-il, six ans plus tard ? « On l'a pas fait pour rien, explique le ministre. On croyait, dans la mesure où on croit à ce pays, qu'il y a un élément intéressant dans la charte canadienne des droits, à savoir tout ce qui concerne la dualité linguistique. Il y a deux aspects dans la reconnaissance de cette dualité :

— l'un qui concerne le Québec et le reste du Canada, prenant en compte l'évolution du phénomène national québécois depuis la Révolution tranquille, en vertu duquel les Québécois se réfèrent à eux-mêmes avant de se référer au Canada; la Commission Laurendeau-Dunton a reconnu ce phénomène, et la Commission Pépin-Robarts a confirmé ce qu'on appelle depuis la société distincte et donné droit de cité au concept d'asymétrie fédérale;

— l'autre aspect de la dualité, c'est la réalité francophone-anglophone, selon la vieille théorie des deux peuples fondateurs.

« Nous, on dit que les deux concepts vont de pair et qu'il n'y a pas de conflit entre les deux, dans la mesure où on sait établir la juste balance entre les deux, ajoute M. Rémillard. C'est comme ça qu'on a négocié Meech, et la société distincte et la dualité, comme ça qu'il y a des programmes en place et des subventions. On y croit à la francophonie hors Québec. »

Il n'y a pas eu abandon de l'objectif de mai 1986, assure le ministre. Au contraire, il a été intégré à celui de la société distincte et de la reconnaissance de la dualité canadienne, les deux faisant l'objet du même article, en deux paragraphes, du lac Meech. « Entre les deux, insiste M. Rémillard, il y a cette relation, cette symétrie, cette harmonie, cet équilibre entre la société distincte et la dualité. Pour la première fois, dans un texte juridique, il y avait la reconnaissance de l'existence légale des communautés francophones, et l'on se référait à l'obligation des gouvernements fédéral et provinciaux de les protéger. D'un côté, il y avait la société distincte et la responsabilité de l'Assemblée nationale de la protéger et de la promouvoir. De l'autre, il y avait la dualité et l'obligation de la protéger. »

Dans son mémoire aux députés québécois, à la mi-mai, la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada faisait valoir que la société québécoise est en mesure de participer davantage à l'épanouissement de ces communautés, sur deux volets : le premier, de nature constitutionelle,

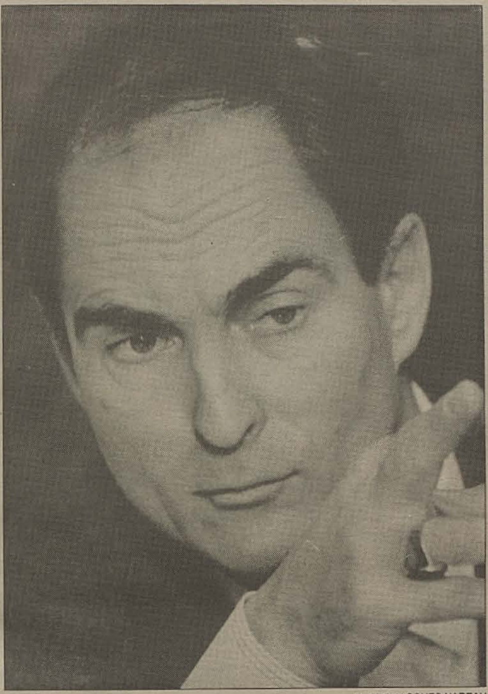


PHOTO JACQUES NADEAU

Gil Rémillard

Il n'y a rien de comparable entre la situation des francophones hors Québec et celle des anglophones du Québec.

par l'enchâssement d'une généreuse clause de développement de la dualité linguistique; le second, par la mise en place d'une politique, en matière de francophonie canadienne, qui établisse un véritable partenariat entre le Québec et ces communautés. Sur le premier point, M. Rémillard répond qu'il ne saurait se prononcer tant que le Québec n'aura pas reçu et analysé le texte final des « offres » d'Ottawa. Sur le deuxième, il estime que le partenariat en question existe déjà (voir autre papier).

Le ministre de la Justice revient sur un point capital : il n'y a rien de comparable entre la situation des francophones hors Québec et celle des anglophones du Québec. De la même manière que le Québec peut exprimer pleinement son identité francophone, de la même manière, la communauté anglophone du Québec a le droit d'évoluer et de s'exprimer. Toutefois, ajoute M. Rémillard, le contexte canadien et nord-américain n'est pas le même pour les anglophones que pour les francophones; les deux groupes n'ont pas les mêmes moyens et l'environnement n'est pas du tout comparable. Le problème des francophones hors Québec et des anglophones du Québec ne se pose pas dans les mêmes termes, dit le ministre. Il y faisait ainsi allusion dans son discours de mai 1986 : « Nous voulons assurer aux anglophones du Québec les droits linguistiques auxquels ils ont droit. Ces droits doivent se situer évidemment dans le contexte du caractère francophone de la société québécoise et du ferme désir du gouvernement d'en assurer le plein épanouissement. »

Il y a une dizaine d'années, le ministre péquiste Jacques-Yvan Morin élaborait, selon un terme alors à la mode, le concept de « non indifférence et de non ingérence » dans les affaires des francophones hors Québec. Qu'en est-il pour le gouvernement Bourassa ? « Pour nous, c'est plus que cela, assure M. Rémillard. Notre politique est basée sur notre pensée fédéraliste. Comme partenaire de la Fédération, le Québec peut d'autant plus jouer un rôle important qu'il s'appuie sur les francophones un peu partout au Canada, pas seulement au Nouveau-Brunswick et en Ontario, mais partout au pays.

« Le rapatriement et la constitution de 1982 ont suscité un regain de vie et d'énergie des communautés francophones. Pour la première fois, le bilinguisme, jusqu'alors dans une simple loi, était inscrit dans la constitution. Celle-ci prévoyait des services dans les deux langues au plan fédéral et au plan des provinces. Ce qui a permis aux francophones de réclamer des écoles et le droit de les administrer. Ce qui a suscité aussi un engouement des Canadiens anglais envers le français, comme le révèle le phénomène de l'immersion en classe ou en milieu francophone. »

Il y a là, conclut M. Rémillard, un facteur d'harmonie et d'équilibre à retrouver. Il n'y a pas de conflit entre ce que le Québec veut être et exprime, et les aspirations des francophones hors Québec. Établir la balance entre la société distincte et la dualité, dans le même concept, ce n'est pas facile, c'est un défi, attendons les textes d'Ottawa...

Une seule francophonie canadienne

Louis J. Robichaud
Sénateur

IL NE PEUT y avoir, à mon avis, qu'une seule francophonie canadienne, et sa règle fondamentale doit être l'agissante solidarité de toutes ses composantes. Vous verrez que le vieux tigre que je suis, n'a pas perdu ses dents, ni son espoir de convaincre.

Comme Acadien, et ancien premier ministre d'une province, je ne suis pas porté à sous-estimer l'importance de nos identités particulières, ni des contraintes qu'impose la vie en fédération. Je comprends donc les aspirations du Québec à occuper sa pleine place au soleil. Je dirais même à vouloir contrôler lui-même ce qu'il juge essentiel à son épanouissement présent et futur. Où en serions-nous tous, par exemple, s'il n'avait pas fait sa Révolution tranquille ?

Mais je ne suis pas convaincu, ni dans son propre intérêt, ni dans celui des communautés, qu'il réaliserait mieux ses objectifs en dehors, qu'au sein de la fédération. Je pense même le contraire, en voyant le chemin que les uns et les autres avons parcouru en vingt-cinq ans, et ceci malgré les problèmes qui subsistent. Ce n'est pas la Bosnie-Herzégovine ici ! Fondamentalement, notre dualité linguistique et culturelle est mieux reconnue, et notre partenariat franco-anglo, fait envie au reste du monde.

Nous avons besoin de vous, et pas seulement de bonnes paroles et de quelques oboles. Et vous avez plus besoin que beaucoup de monde le croient, du presque un million de francophones que nous sommes. Ils font mentir bien des prophètes de malheur, et donnent à notre langue une assise continentale. Une éventuelle séparation briserait notre élan. Elle pourrait même nous être fatale. Malgré les efforts exceptionnels de la Fédération des communautés francophones et acadienne, y a-t-il eu un débat là-dessus au Québec ? Mais, comme le disait C.D. Howe : « What's a million ? » Sauf qu'à nous tous, Québécois compris, nous ne sommes pas beaucoup de millions !

Après un siècle d'oubli presque total, nous sommes entrés, au cours des années 60 dans une phase prometteuse à laquelle je suis heureux d'avoir pu contribuer. Ottawa s'intéressait enfin à nous. Il obtenait même en 81, — dans des circonstances combien pénibles pour le Québec, — l'aval des autres provinces pour garantir les droits minoritaires en éducation. Ce cahier spécial fera état d'autres progrès de tous ordres, malgré des problèmes démographiques que nous partageons, au moins en partie, avec le Québec.

L'attitude de beaucoup de nos soeurs et de nos frères québécois nous désole. On ne voit de nous que le négatif de la photo.

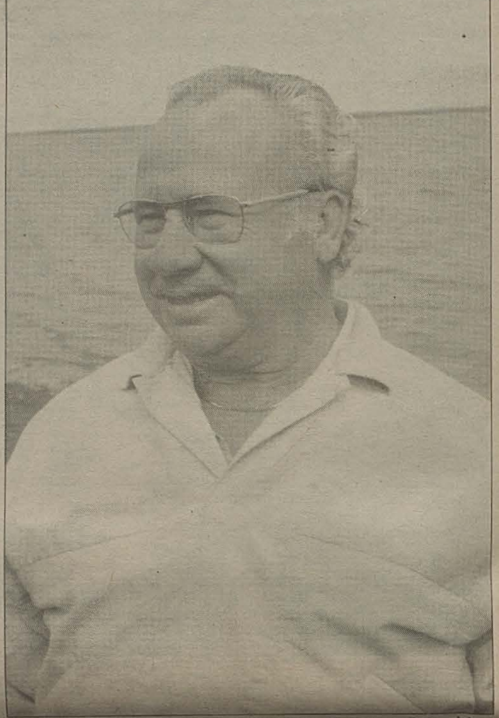
Nous nous sentons otages de l'ignorance et de l'indifférence. L'ignorance pousse à croire que nous sommes une espèce en voie de disparition. Nous sommes passés en une décennie du statut de *dead ducks*, à celui de « cadavres encore chauds ». Comment peut-on être aussi méprisant ? L'indifférence suggère qu'il n'y a plus guère de place dans la conscience d'un grand nombre de Québécois politiquement engagés, pour une aussi nécessaire solidarité de l'histoire, du coeur et de l'esprit.

Il y a eu quelque aide du Québec, mais aussi son incroyable plaidoyer en Cour suprême en fait contre la gestion par les communautés minoritaires francophones de leurs propres écoles, alors que les anglophones ont toujours joui de ce droit au Québec. On ne semble pas avoir entendu les appels, pourtant bien clairs, des communautés devant l'opinion et les diverses instances québécoises.

Quelle place devrait occuper l'avenir de ces communautés dans l'équation constitutionnelle ? Personne ne demande au Québec de sacrifier son avenir sur l'autel des minorités. Mais n'est-on prêt à payer aucun prix, à offrir aucune réflexion cohérente là-dessus ? Après les « *dead ducks* » de René Lévesque, préoccupé par trop de dossiers urgents, se contentera-t-on d'un simple « Bye Bye ! » à la Dominique Michel ? Je ne le crois pas. Je fais encore confiance à la profonde générosité des Québécois, — pas toujours manifeste chez leurs leaders. Elle a encore été démontrée dans un récent sondage du DEVOIR. Mais le temps presse.

À mon avis, le Québec doit continuer à protéger sa minorité anglophone, — sa loi sur l'affichage lui a donné bien mauvaise presse au Canada anglais — comme il l'a traditionnellement fait. Autant par goût de l'équité que par intérêt mutuel, et dans n'importe quelles circonstances ! Mais alors, dans ces conditions, ne serait-ce pas le comble de l'absurde qu'il s'estime impuissant à défendre aussi les droits des communautés francophones et acadienne partout au Canada ? Il ne suffit pas de constater une réelle différence d'intérêts entre les Québécois qui souhaitent limiter les pouvoirs du fédéral, et ceux des communautés qui jugent indispensable le maintien des pouvoirs à leur égard. Il existe sûrement pour de bons négociateurs des formules satisfaisantes de compromis. Le Québec ne peut plus, en bonne conscience, simplement continuer d'omettre le sort de ses frères de langue de son équation politique. Je fais ici appel, à titre personnel, à ce même sens de la justice, qui l'a souvent caractérisé.

La même logique suggère l'impérieuse nécessité, comme la directrice de ce journal l'a proposé avec insistance, que le Québec mette au point un programme de coopération digne des parties en cause. Un tel programme engagerait son gouvernement, mais aussi, de leur propre gré, toutes les strates de la société québécoise, pour que vive et croisse toute la francophonie canadienne.



Le sénateur Louis Robichaud, ex-premier ministre du Nouveau-Brunswick.





La francophonie canadienne à l'heure d'un nouveau partenariat avec le Québec

Linda Cardinal et J.-Yvon Thériault

Professeurs de sociologie à l'Université d'Ottawa, ils sont les auteurs de « Les francophones hors Québec face à la souveraineté du Québec », dans Les obstacles à la souveraineté : l'opinion des experts.

> **Le Québec est un lieu de passage obligatoire pour les artistes de la francophonie.**

DEPUIS la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme au Canada, les traditionnalistes n'ont cessé de lancer des cris d'alarme et de proposer les scénarios de l'apocalypse en ce qui concerne l'avenir de la francophonie canadienne voire aussi québécoise. D'autres, qu'on pourrait nommer les autonomistes, ont décidé de ne pas réduire la vitalité des francophones hors Québec à une question de taux d'assimilation, de baisse de taux de natalité et de calcul statistique entre la langue maternelle et la langue d'usage. Pour eux, la francophonie représente un ensemble de communautés réelles avec des dynamismes divers; un enjeu politique et social sur lequel il faut réfléchir et non seulement s'apitoyer. C'est à partir de ces derniers préalables que nous pensons que la francophonie hors Québec doit se situer dans le débat constitutionnel actuel et face à une éventuelle souveraineté du Québec. Selon nous, les enjeux pour la francophonie canadienne se situent à deux niveaux : identitaire et politique. D'une part, souveraineté ou non, il est impératif que les francophonies québécoise et canadienne comprennent leur commune appartenance à une même ère culturelle; qu'elles se donnent des bases pour des relations plus égalitaires et moins caractérisées par le paternalisme et le ressentiment des uns par rapport aux autres. L'apport proprement culturel de près d'un million de francophones canadiens n'est pas négligeable et sera toujours important sinon nécessaire au rayonnement d'un Québec français.

La fin du peuple canadien-français

LA CRISE que vivent les milieux de la francophonie canadienne et acadienne dans le débat constitutionnel actuel est un prolongement de la fragmentation de l'identité canadienne-française déjà réalisée au début des années 60. Cette rupture annonçait que désormais les revendications des francophones hors Québec ne passeraient plus par une identification indéfectible au projet québécois (qui était, rappelons-le, jusqu'aux années 60, un projet canadien-français). Elle disait aussi que les intérêts de la francophonie canadienne passeraient par le maintien de leur lien avec le fédéral et que ses membres ne pouvaient plus voir dans le Québec, le sauveur des minorités.

Longtemps camouflée au sein de la francophonie canadienne cette crise s'est accentuée au cours des dernières années. Seulement récemment, la francophonie canadienne tente-t-elle d'accoucher d'un nouveau discours dans lequel les francophones hors Québec assumeraient leur canadienneté et le fait qu'ils ne partagent pas les intérêts du Québec. C'est d'ailleurs la même crise identitaire qui était exprimée lorsque la Fédération des francophones hors Québec, en juin 1991, vota son changement de nom pour la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. Lise Bissonnette écrivait que « le nouveau nom est un concept torturé ». Il marque néanmoins un changement d'attitude pour le mieux définissant pour la première fois l'identité des communautés sans référence au Québec. En fait, les prises de position récentes des principaux leaders de la francophonie hors Québec en faveur d'un fédéralisme centralisé rend particulièrement visible aujourd'hui cette fragmentation identitaire du Canada-français.

S'il faut admettre que dans la conjoncture actuelle ces deux communautés ont des intérêts divergents, il faut aussi rappeler que tant leur origine historique que leur présence minoritaire sur le territoire nord-américain nouent entre eux, à un autre niveau, une communauté de destin. Voilà, il nous semble, le dilemme dans lequel se situe la francophonie hors Québec dans le débat sur le statut du Québec. Voilà aussi pourquoi ses porte-parole peuvent à la fois tenir le discours du fédéralisme centralisé et déclarer à la Commission Bélanger-Campeau que la société québécoise « est la mieux placée pour ne pas dire la seule, à pouvoir identifier ses besoins culturels et elle assume elle-même les conséquences de ses décisions (1) ».

Mais, comme leur nouveau nom, leur situation demeure torturée. Faut-il pousser le réalisme des intérêts jusqu'à favoriser une fermeture du Canada hors Québec vis-à-vis les demandes historiques du Québec, fermeture qui aurait comme conséquence de pousser le Québec vers la souveraineté. C'est la difficulté qui guette le discours actuellement tenu par les leaders des minorités francophones et acadienne du Canada. Ils se refusent à envisager que leur choix pour un fédéralisme centralisé pourrait conduire à un Canada fort sans le Québec. C'est pourtant vers cette direction que nous dirige le constat d'une divergence d'intérêt entre les deux versants de l'ancien Canada français.

Un nouveau partenariat

RIEN n'empêche des groupes qui ont des intérêts différents d'engager un dialogue entre eux. Il n'est même pas impossible de croire que le Québec et la francophonie canadienne pourront devenir des partenaires dans un Canada sans le Québec. Et, malgré les apparences, dans plusieurs domaines ou secteurs, des liens existent déjà entre le Québec et la francophonie hors Québec.

Entre autres, les Francophones hors Québec ont tissé des liens avec le mouvement coopératif Desjardins qui appui leurs efforts dans le domaine de la coopération entre autres en Acadie et en Ontario-français. Des liens existent dans le domaine de l'éducation avec le nouveau regroupement des groupes d'alphabétisation qui inclut des groupes du Québec. Sur le plan culturel, le Québec est un lieu de passage obligatoire pour les artistes de la francophonie canadienne et acadienne.

Dans un nouvel arrangement politique où les deux francophonies reconnaîtraient à la fois leur identité distincte et leur communauté de destin, le prolongement de ces collaborations pourrait prendre la piste d'accords de réciprocité. Au-delà de l'approche juridique actuelle, ces accords permettraient au Québec d'avoir une porte ouverte au Canada par sa présence culturelle auprès des communautés francophones et acadiennes. Les services institutionnels que le Québec mettrait ainsi à la disposition des communautés francophones et acadienne seraient en quelque sorte échangés contre des services réciproques que le Canada hors Québec mettrait au service de la communauté anglophone du Québec (par exemple, Radio-Québec/Radio Canada, le Conseil des Arts, et autres). Dans la meilleure des hypothèses une telle « réciprocité » entre le Québec et le Canada envers leur minorité linguistique respective pourrait résulter hors Québec dans l'acroissement de certains services en langue française.

On ne peut être qu'en accord avec Lise Bissonnette lorsqu'elle soulignait dans son éditorial du 18 juin 1991 (2), que dans les relations entre le Québec et les communautés francophones canadiennes la balle est dans le camp du Québec. Les porte-parole des milieux minoritaires francophones acceptent le choix du Québec vers une plus grande autonomie et ils refusent d'être des détracteurs de la souveraineté. Mais, ils le font en sachant très bien que l'option autonomiste prise par les différents gouvernements du Québec depuis le début des années 60 conduit ultimement à opposer les intérêts du Québec français et ceux des groupes minoritaires canadiens et acadiens. S'ils acceptent le choix du Québec, ils ne peuvent sans esprit suicidaire travailler allégrement à sa réalisation. Nul ne peut leur reprocher de ne pas travailler sur les scénarios du post-fédéralisme. C'est seulement le Québec qui peut et qui a intérêt à effectuer une telle démarche. C'est du Québec que l'idée des « accords de réciprocité » peut faire partie d'une éventuelle entente Québec-Canada. La francophonie canadienne minoritaire n'aura ainsi pas tout perdue dans l'affirmation politique d'un Québec français.

---

1 — FFHQ, *Mémoire présenté par la Fédération des francophones hors Québec*, Commission sur l'avenir politique et constitutionnel du Québec, Ottawa, FFHQ, 1990, p. 13.

2 — Lise Bissonnette, « L'ère des otages est terminée », LE DEVOIR, éditorial du 18 juin 1991.

Rémillard: on se comprend mieux mutuellement

Gilles Lesage

De notre bureau de Québec

LES RELATIONS entre le Québec et les communautés francophones et acadienne du Canada sont excellentes, estime le ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes.

M. Gil Rémillard a pu le vérifier, le mois dernier, en faisant une tournée rapide dans les quatre provinces de l'Ouest avec le premier ministre. Il y a quatre ans, en raison des ondes de choc du lac Meech et de la réticence du Québec à prendre position en leur faveur, les communautés francophones étaient plutôt réfractaires au Québec. Et le premier ministre, M. Robert Bourassa, l'avait appris à ses dépens, en revenant de sa visite en Californie. Rien de tel, le mois dernier, rapporte le ministre de la Justice, qui accompagnait le chef du gouvernement. « On se comprend mieux de part et d'autre et on partage le même désir de travailler ensemble », confie M. Rémillard. Partout, la réception a été cordiale.

Il en donne comme preuve l'ouverture récente d'un bureau du Québec à Vancouver. Il ne s'agit pas d'un petit bureau avec une seule personne, explique-t-il; il y a là un attaché politique qui va s'occuper de la francophonie en Colombie-Britannique. Pour le Québec, ces deux antennes dans l'Ouest sont un investissement important. Il en est de même à Edmonton, où le Québec maintient aussi un bureau « senior » depuis des années, note le ministre, qui vient d'y dépêcher M. Michel Brûlé, un haut fonctionnaire remarquable et compétent, ci-devant directeur général du Secrétariat permanent des peuples francophones. De plus, le Québec a contribué à la création d'une Maison de la francophonie à Vancouver. Ce qui permet au ministre de dire que le Québec est extrêmement attentif aux besoins des communautés francophones, dans la mesure de nos moyens, ajoute-t-il toutefois.

Outre les deux bureaux mentionnés, le Québec maintient aussi une présence depuis plusieurs années à Ottawa, à Toronto et à Moncton. Ce sont des bureaux bien organisés, avec des spécialistes des relations fédérales-provinciales. Le partenariat souhaité par la Fédération existe déjà, fait valoir le ministre. Il se dit disposé à améliorer les moyens mis en place, avec la collaboration des communautés elles-mêmes. « Le Québec ne veut pas s'immiscer dans leurs affaires, ajoute-t-il, ni dans les affaires intergouvernementales des autres provinces. » Il ajoute toutefois que ces bureaux hors Québec sont en « ligne directe » avec lui.

Le Québec a contribué à la création d'une Maison de la francophonie à Vancouver. Ce qui permet au ministre Gil Rémillard de dire que le Québec est extrêmement attentif aux besoins des communautés francophones, dans la mesure de ses moyens. Le gouvernement provincial maintient aussi une présence depuis plusieurs années à Ottawa, à Toronto et à Moncton.

Mais pourquoi donc a-t-on fermé le Secrétariat, établi par le premier ministre Lévesque en 1979 ? Le gouvernement doit rationaliser son administration, répond le ministre et développer des mesures différentes, avec l'aide d'autres organismes. Ainsi, l'Université Laval assume une partie de la relève en organisant conférences et colloques pour les francophones d'Amérique; le Musée du Petit séminaire de Québec a récupéré les archives; le Mouvement Desjardins met sur pied un Salon et un Forum de la francophonie. Il y a donc des interventions multiples et, croit le ministre, plus dynamiques que par un Secrétariat, dont le budget n'était que de 300 000 $ l'an.

M. Rémillard explique que l'activité du Québec envers la francophonie se fait sur trois plans : international, avec l'ACCT (Agence de coopération culturelle et technique), dirigée par M. Jean-Louis Roy et qui a permis au Québec de jouer un rôle important dans les Sommets francophones depuis février 1986; extérieur, via les Affaires internationales, auprès des pays non francophones, notamment les États-Unis; et, finalement, interne, par le truchement du Secrétariat, que dirige M. Rémillard.

Si la francophonie est si importante, comment se fait-il qu'il n'en fut même pas fait mention lors de l'étude récente des crédits budgétaires ? Les députés n'ont pas manqué d'intérêt, mais de temps, ironise M. Rémillard, qui n'a dû alors répondre qu'à des questions exclusivement constitutionnelles.

Le rapport Allaire, le rapport Bélanger-Campeau, ne sont-ils pas aussi étrangement discrets — à peine quelques lignes, dans les deux cas — au sujet des communautés francophones hors Québec ? Peut-être, reconnaît le ministre responsable. Mais la Fédération qui les représente a eu l'occasion de se faire entendre devant les commissions issues de la loi 150, et elle pourra probablement le faire encore.

Rappelons ici trois textes importants dans ce dossier névralgique.

— Dans son programme de 1985, le Parti libéral de MM. Bourassa et Rémillard se faisait fort d'assumer un rôle de leader à l'égard des communautés francophones hors Québec et de les épauler efficacement dans leur lutte pour la défense de leurs droits et pour leur développement. « C'est non seulement une question de solidarité mais aussi, dans notre conception de la dualité canadienne, une de nos responsabilités en tant que principal foyer de culture française en Amérique du Nord. »

— « Le Québec a un rôle à jouer dans la défense du fait français en Amérique, plus particulièrement en ce qui a trait aux droits légitimes des communautés francophones hors Québec, écrit le rapport Allaire de janvier 1991, intégré au programme du PLQ, le parti gouvernemental. Peu importe le scénario constitutionnel retenu, le gouvernemnent du Québec devra les assurer de son support et de son appui. Elles devront pouvoir compter sur une ouverture et une collaboration spéciale de la part du gouvernement du Québec. »

— Si les institutions québécoises et le gouvernement québécois soutenaient plus activement les activités des francophones hors Québec autrement que par un appui devant les tribunaux, le Québec et les Québécois sauraient mieux contribuer au dynamisme francophone au Canada », concluait le court paragraphe, au conditionnel, le rapport de la Commission sur l'avenir du Québec, fin mars 1991.

Au total, en 1991-92, le gouvernement québécois a versé environ 1,4 million $ aux francophones hors Québec, pour la réalisation de 148 projets.

Un avenir prometteur mais très incertain

Georges A. Arès

L'AVENIR de la communauté franco-canadienne pourrait être très prometteur et encourageant pour tous ceux et celles qui espèrent toujours que l'on reconnaisse la pleine légitimité du fait français au Canada.

Les exemples de la détermination de ces Canadiens de survivre, de s'épanouir et de se développer dans leur langue et leur culture abondent. En Alberta, on n'a qu'à se souvenir de l'Affaire Piquette à la législature albertaine, de la cause Mahé à la Cour suprême pour la gestion scolaire, des petites communautés telle Saint-Paul, Legal, Plamondon, etc., qui se battent depuis des années pour obtenir leurs écoles francophones. Il y en a beaucoup trop pour tous les énumérer. Ce sont des actes de courage, de volonté inflexible, démontrant la vitalité de la communauté franco-canadienne et méritant le support inconditionnel des gouvernements fédéral et provinciaux.

Mais il y a plusieurs éléments importantes qui continuent d'assombrir cet avenir, notamment :

- le manque de volonté politique et de support des gouvernements provinciaux (i.e. 10 ans après la constitutionnalisation du droit à la gestion scolaire la grande majorité des provinces ne respectent toujours pas ce droit);
- le manque de volonté politique et de support ferme et concret du gouvernement fédéral manifesté entre autres des façons suivantes ;
- nous devons nous débattre avec acharnement pour convaincre le fédéral de la nécessité de garanties constitutionnelles suffisantes pour assurer notre survie, notre épanouissement et notre développement;
- abolition du programme de contestation judiciaire, programme essentiel afin d'obtenir le respect de nos droits;
- refus de proposer la constitutionnalisation de son rôle et de sa responsabilité d'assurer la survie, l'épanouissement et le développement de la communauté franco-canadienne;
- refus de mettre en oeuvre une entente de développement de la communauté franco-albertaine (entente que les Franco-Albertains essaient de négocier depuis l'abolition de leurs droits historiques par la Loi 60 en 1988);
- la tendance du gouvernement québécois de nous abandonner dans les moments critiques et même parfois, de se ranger contre nous (Cause Mahé, Loi 2 en Saskatchewan, Loi 60 en Alberta, les modifications constitutionnelles, jusqu'à preuve du contraire !).

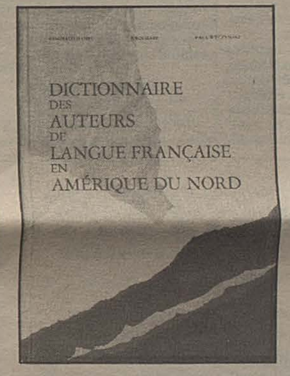
Atteindrons-nous un jour cet avenir prometteur ? La solution repose dans les mains de ces gouvernements. La communauté franco-canadienne a démontré sa volonté de survivre et de s'épanouir. Elle fait tout ce qu'elle peut faire toute seule.

Messieurs, Mulroney, Clark et Bouchard, Messieurs Bourassa et Rémillard, Messieurs les Premiers ministres Rae, Getty et compagnie : serez-vous à la hauteur ?

Cahier spécial
FRANCOPHONIE

Mise en page :
Yves d'Avignon
Publicité-Vente :
Jacqueline Avril
Brigitte Cloutier
Francine Gingras
Lucie Lacroix
Christiane Legault
Publicité-Production :
Micheline Turgeon
Ce cahier spécial est édité par le journal LE DEVOIR sous la responsabilité de :
Pierre Beaulieu
Directeur des publications spéciales
LE DEVOIR remercie pour sa collaboration le Secrétariat d'État et le ministère canadien des Communications.





Une innovation acadienne dans la quincaillerie des outils de développement

Martin Pitre

LE 14 MAI dernier, les Acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard inauguraient leur centre scolaire communautaire, le Carrefour de l'Île Saint-Jean de Charlottetown, qui devrait permettre une refrancisation de l'île. Plus tôt la même année, on coupait le ruban devant le Carrefour du Grand-Hâvre de Dartmouth en Nouvelle-Écosse, 14 ans après l'ouverture du premier centre scolaire communautaire des Maritimes, à Fredericton, capitale du Nouveau-Brunswick. À Terre-Neuve, en Alberta, en Saskatchewan et dans d'autres provinces, les minorités francophones luttent pour l'obtention de la gestion scolaire tout en caressant des projets de centres, sorte de forteresses contre l'assimilation en milieu urbain.

« Le premier ministre Joe Ghiz est très sympathique aux francophones », dit le député libéral Léonce Bernard, ministre démissionaire du gouvernement insulaire et actuel directeur d'un vaste complexe touristique communautaire, dit le Village. « Il y a 10 ans, on n'aurait jamais imaginé l'ouverture d'un tel centre », ajoute l'ex-ministre responsable des affaires acadiennes, dossier aujourd'hui entre les mains du premier ministre. Le Carrefour de l'Île Saint-Jean (ancien nom de l'Î.P.E.), dispense l'éducation aux jeunes Acadiens et fournit un toit aux associations communautaires de Charlottetown auparavant dispersées aux quatre coins d'une ville anglaise.

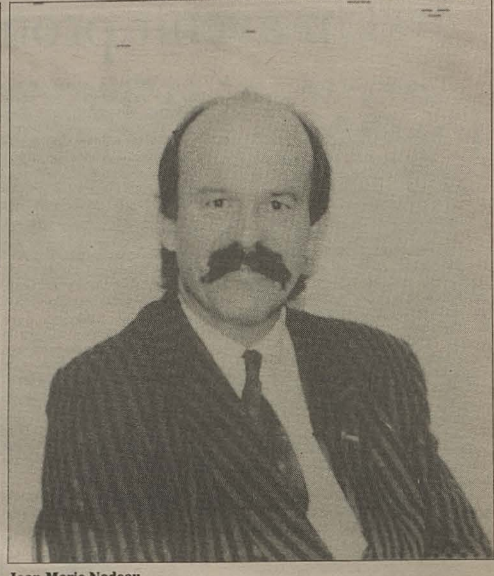
> **Les Acadiens produisent aujourd'hui des manuels scolaires et universitaires qui serviraient bien les Canadiens-anglais.**

Le cente scolaire communautaire

C'EST au Nouveau-Brunswick qu'est né le concept de centre scolaire communautaire avec l'ouverture, en 1978, du centre Sainte-Anne de Fredericton. Il sera suivi du Centre Samuel de Champlain dans la loyaliste ville de Saint-Jean et du Carrefour Beausoleil de Newcastle. Si, au Nord de la province, les Acadiens sont majoritaires et disposaient déjà de tous les outils d'éducation sur une base homogène et dualiste, le Sud se présentait alors comme une zone anglophone assimilatrice où les Acadiens rêvaient de se regrouper pour mieux fonctionner. Encore aujourd'hui, s'intégrer est synonyme d'assimilation.

« Nous ne faisons toujours pas partie de la ville », raconte Irène Guérette, la « mère » du Centre Samuel de Champlain de Saint-jean, sorte de territoire outre-anglophonie d'une Acadie plus au Nord du Nouveau-Brunswick. « Le temps n'est pas encore venu de s'ouvrir sur la ville », dit-elle encore, en esquivant le mot ghetto, tant qu'il est beau comme l'est son centre scolaire communautaire. « Westmount en est bien un, un ghetto », dit-elle.

Le président de la Société nationale des Acadiens voit dans les centres scolaires communautaires du Nouveau-Brunswick une innovation acadienne dans la quincaillerie des outils de développement collectifs.



Jean-Marie Nadeau

« Qu'une communauté soit très minoritaire dans un environnement anglophone ne doit pas empêcher d'y pourvoir les services », dit Roger Ouellet, à son retour de l'inauguration à Charlottetown du Carrefour de l'Île Saint-Jean.

Politicologue à l'Université de Moncton et président de la SNA, Roger Ouellet assiste avec satisfaction à l'élargissement de l'espace politique acadien en Atlantique. Il rappelle qu'on enseignait le français aux Acadiens avec des livres anglais. Ensuite, on les a traduits en français. Aujourd'hui, dit-il, les Acadiens produisent des manuels scolaires et universitaires qui serviraient bien les Canadiens-anglais.

Le cas de la Nouvelle-Écosse

L'ÉMANCIPATION politique des Acadiens est particulièrement visible en Nouvelle-Écosse. Le gouvernement progressiste conservateur de Don Cameron ne tient qu'à l'élection de trois députés acadiens, tous ministres, dont le porte-feuille de l'Éducation. Les 50 000 Acadiens de la province ont dressé l'antenne de leur radio communautaire à Clare et songent maintenant à des projets de coopération avec les Îles de la Madeleine, là, au large, dit Paul Comeau de la Fédération des Acadiens de la Nouvelle-Écosse.

« Nous devons appuyer le développement d'un réseau de radios communautaires francophones en Amérique, là où les communautés veulent se doter d'une voix locale », demandait récemment le député néo-brunswickois Jean-Paul Savoie à ses homologues de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française réunis à Winnipeg. Déjà, dans sa province, les radios communautaires CKRO de la Péninsule acadienne et CFAI au Madawaska tissent des interfaces et appuient la mise en ondes de projets de radios ailleurs en province. L'Association des radios communautaires acadiennes du N.-B. est née.

Cette coopération naissante entre communautés francophones et, surtout, ce pouvoir développé au sein des gouvernements provinciaux a permis récemment l'ouverture à Montréal d'un bureau de l'Acadie à vocation touristique. Les trois provinces des Maritimes ont

répondu à l'invitation d'investir dans la promotion touristique au Québec que leur lançaient la coopérative Tour Acadie et la SNA. C'est, dit Roger Ouellet, une intégration économique à l'acadienne, qui anime tant de débats au sein des gouvernements des Maritimes et des associations acadiennes provinciales.

En Saskatchewan comme en Alberta, le manque de volonté politique explique l'absence de centres scolaires communautaires, selon les associations francophones provinciales. « C'est le supplice de la goutte d'eau », lance Lyne Lemieux, agente d'information à l'Association canadienne-française de l'Alberta. « Ottawa a refusé notre projet d'entente Canada-Communautés, le 4 mars, et nous a donné 600 000 $ par année pour deux ans. De quoi boucher les trous ! On commence à devenir impatients », dit le président Denis Tardif.

« La présence de ces centres est compréhensible au Nouveau-Brunswick : il y a une volonté politique. Ici, c'est beaucoup moins évident », pense Marc Masson de l'Association culturelle franco-canadienne de la Saskatchewan. Les 23 000 francophones de cette province et les 65 000 de l'Alberta ont encore à faire : il leur manque la gestion scolaire. Ainsi, lorsque le premier ministre Robert Bourassa s'est présenté au printemps devant Don Getty de l'Alberta, celui-là même qui prône l'abolition de la loi sur les langues officielles, les francophones ont retenu leur souffle. « Le premier ministre du Québec a encouragé M. Getty à aller de l'avant avec la gestion scolaire », dit Mme Lemieux. « C'est un progrès, quand on songe qu'il avait apppuyé la loi 60 qui nous enlevait tous nos droits ».

Si, au Nord du Nouveau-Brunswick, les Acadiens sont majoritaires et disposent de tous les outils d'éducation sur une base homogène et dualiste, le Sud se présente comme une zone anglophone assimilatrice où les Acadiens rêvent de se regrouper pour mieux fonctionner.

Un pouvoir rural

LES FRANCOPHONES, qu'ils soient de l'Ouest ou de l'Est, occupent surtout leur espace de pouvoir dans les zones rurales. Les francophones majoritaires de Beaver River, en Alberta, ont pourtant élu la Réformiste Deborah Gray, songeant davantage à la terre qu'à la mer… patrie. À Terre-Neuve, dit la présidente de la fédération francophone, le pouvoir municipal n'est pas reconnu dans la capitale. « Lorsque les maires des municipalités francophones font affaire avec le reste de la province, ils le font en anglais », précise Mireille Thomas. On attend toujours, sur l'île atlantique, l'aménagement en route du petit chemin de montagne qui doit permettre de lier entre elles l'Anse-aux-Canards, Grande-Terre et Cap Saint-George. Mais, quand on représente moins d'un demi pour cent de la population provinciale, on fait de la patience un mode de vie.

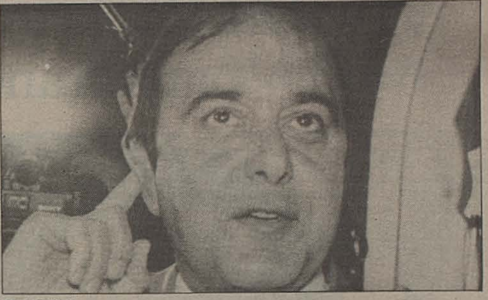
Un communauté florissante en Ontario

LES FRANCOPHONES d'Ontario constituent la plus imposante commmunauté française à l'extérieur du Québec, devant les 250 000 Acadiens du Nouveau-Brunswick. Leurs codes du travail se ressemblent. Le N.-B. a sa loi 88 sur l'égalité des deux communautés linguistiques; l'Ontario a sa loi 8 sur les services en français. Ils sont 500 000 franco-Ontariens à occuper 2200 associations et fédérations, à écouter deux télévisions et deux radios communautaires. Trois centres de santé communautaires francophones auto-gérés, trois commissions scolaires dont celle de Prescott Russell qui deviendra opérationnelle en septembre prochain, constituent une part du gain de cette communauté florissante.

« Nous ne sommes pas saturés de pouvoir », dit pourtant Suzanne Meunier de l'Association canadienne-française de l'Ontario. « L'an dernier, on a créé la Chambre économique de l'Ontario, ce qui nous permettra de sortir de la province et d'établir un partenariat avec le Québec et le Nouveau-Brunswick ».

La coopération entre Acadiens et Franco-Ontariens relève davantage de la course à savoir qui sera le premier dans la francophonie canadienne, affirme quant à lui Jean-Marie Nadeau. Il se souvient des difficiles débats au sein de la Fédération des francophones hors Québec dont les Acadiens voulaient modifier le nom pour les reconnaitre. Ce n'est que sous la menace d'une scission qu'ils ont obtenu gain de cause et qu'on parle maintenant de la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada. Cet ancien secrétaire-général de la SNA et rédacteur en chef du quotidien néo-brunswickois *L'Acadie Nouvelle* prépare actuellement un essai sur le pouvoir. De retour d'un voyage de huit mois au Mexique, il prône la création d'un Parti nationaliste acadien, estimant que les nombreux députés et ministres acadiens du gouvernement de Frank McKenna ne livrent pas la marchandise.

Mais il ne faudra pas compter sur la Société des Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick pour se transformer en parti politique. Déjà, la SAANB a réussi le pari de réunir à l'intérieur du groupe Concertation les divers lobbys acadiens, depuis le Conseil économique du N.-B., la Fédération des Dames d'Acadie, les agriculteurs, les artistes, les enseignants, jusqu'aux juristes d'expression française. On est loin, cependant, d'une forme de gouvernement parallèle acadien dont rêve Jean-Marie Nadeau. Il se désole, en songeant à l'élection dans Beauséjour du chef libéral Jean Chrétien et conserve un goût amer de l'ère Trudeau qui a légué aux nationalistes acadiens la « subventionite » dont vit la SAANB.



Don Getty

« Les subventions, ça ne fait pas des nationalistes et des peuples bien forts », dit-il. Mais les subsides ne sont-ils pas le lot des communautés minoritaires, à moins de s'affranchir de cette notion du nombre par trop manichéenne ? On peut être minoritaire dans un ensemble provincial, mais majoritaire dans la moitié de celui-ci. La Péninsule acadienne, au Nord-Est du Nouveau-Brunswick, avec ses deux radios privées, sa radio communautaire, son quotidien, son centre universitaire, a parfois le goût à l'autonomie. Au printemps dernier, cependant, au terme de ce que les Acadiens voulaient être le Sommet socio-économique de la Péninsule, le gouvernement est venu saper les bulles au champagne et n'a parlé que de sommet économique dont il se garde d'annoncer les résultats.

Un Québec souverain sera plus utile aux francophones canadiens



Bernard Landry

Michel Venne

de notre bureau de Québec

LE QUÉBEC devenu souverain sera plus utile aux francophones canadiens qu'il ne l'est actuellement, notamment par son action à l'échelle internationale. En outre, aussi bien par intérêt économique et politique que par devoir moral, le Québec va continuer d'aider matériellement les parlants français du Canada, au moins autant qu'aujourd'hui.

Pour ces raisons, les Acadiens et les francophones du Canada « n'ont rien à craindre de l'indépendance du Québec », affirme en entrevue le vice-président du Parti québécois, M. Bernard Landry, le chef du parti, M. Jacques Parizeau, ayant décliné l'invitation du DEVOIR.

La doctrine péquiste au sujet des minorités francophones hors du Québec est encore en gestation et M. Landry admet que le PQ « n'a pas été exemplaire » ni comme gouvernement ni comme parti. Il promet que le programme du PQ sera enrichi à ce chapitre lors de son congrès en 1993.

Ce chapitre s'articulera autour de quelques axes :

La meilleure garantie qu'ont les francophones et Acadiens du Canada du soutien indéfectible du Québec souverain, selon M. Landry, c'est l'intérêt que le Québec a culturellement, matériellement et politiquement à avoir de tels amis à l'extérieur de ses frontières qui partagent notre langue et notre culture.

— le Québec a une responsabilité historique « un peu comme la France vis-à-vis les francophones du monde » et un intérêt envers les francophones et les Acadiens du Canada;

— le Québec maintiendra son aide financière et technique aux communautés, de sorte que « leurs organisations, après la souveraineté, n'aient pas moins d'argent qu'elles en ont présentement »; le Québec pourrait « remplacer au besoin le gouvernement du Canada par son argent » ou encore créer avec Ottawa des programmes conjoints de soutien des minorités francophones canadiennes et anglophone québécoise;

— le Québec utilisera son influence nouvelle au sein des organisations internationales, comme les Nations unies et l'UNESCO pour « donner à travers sa voix internationale, au besoin et souvent sur demande, une voix à ceux qui sont trop minoritaires ou trop dilués pour avoir accès directement à ces organisations »;

— le Québec peut faire beaucoup pour eux par l'exemplarité du traitement qu'il réservera à sa propre minorité de langue anglaise : « le jour où nous sommes tous les deux membres des Nations unies, ça va être gênant pour le Canada, devant

Les Acadiens et les francophones du Canada « n'ont rien à craindre de l'indépendance du Québec. La doctrine péquiste au sujet des minorités francophones hors du Québec est encore en gestation et M. Landry admet que le PQ « n'a pas été exemplaire » ni comme gouvernement ni comme parti. Il promet que le programme du PQ sera enrichi à ce chapitre lors de son congrès en 1993.

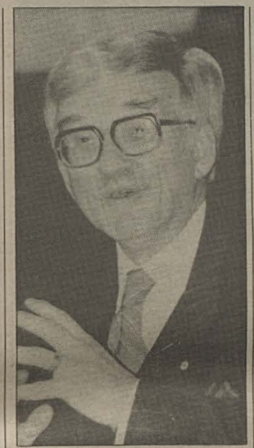
les comités qui s'occupent des minorités, d'offrir moins à ses francophones que le Québec à ses anglophones »;

— le Québec adoptera une « loi du retour » et un ensemble de mesures de nature financière (aide à l'achat d'une maison par exemple) pour faciliter l'établissement au Québec des francophones canadiens qui le désireront; la loi leur conférerait un statut juridique spécial; cette mesure est toutefois « en bas de la liste des priorités » du PQ qui ne veut pas inciter les francophones à venir au Québec car il « respecte parfaitement le fait qu'ils veuillent rester là où ils sont ».

La « meilleure garantie » qu'ont les francophones et Acadiens du Canada du soutien indéfectible du Québec souverain, selon M. Landry, c'est « l'intérêt que nous avons culturellement, matériellement et politiquement à avoir de tels amis à l'extérieur de nos frontières qui partagent notre langue et notre culture ».

Cet intérêt peut être « bassement économique », convient M. Landry, pour offrir des marchés au disque, au livre, au film québécois. Mais il y a plus, dit-il. « Il y a cet espèce de jeu d'antennes avancées qui permet d'émettre et de recevoir de l'information de l'extérieur, dans un courant d'échange qui est d'intérêt mutuel ».

Inversement, si le Québec a besoin d'eux, eux ont besoin du Québec, rappelle le vice-président du PQ. « D'abord pour les aider dans leur survie culturelle, dans leur approvisionnement de leur vie culturelle, dans les échanges, dans les chances données à plusieurs de leurs artistes qui sont obligés à toute fin pratique de venir au Québec des fois comme tremplin mondial parce que leur collectivité n'est pas toujours assez vaste ».



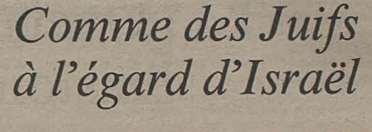
Jules Deschênes

M. Landry convient que les souverainistes n'ont pas toujours eu un comportement exemplaire envers les francophones et les Acadiens. Il rappelle comment l'ex-premier ministre René Lévesque les avait qualifiés de « dead ducks », dans les années 1970, et plus récemment l'écrivain Yves Beauchemin, de « cadavres chauds ».

« C'était malhabile et injuste. Quand on est sympathique à une communauté, on emploie des mots de vie et non des mots de mort. Tout en reconnaissant le péril d'assimilation — les chiffres récents m'ont bouleversé, dit-il —, j'aime mieux dire : tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir, et tant que ces gens-là voudront et pourront conserver leur langue et leur culture, ils pourront compter sur nous. C'est un devoir moral pour le Québec ».

M. Landry, enfin, rejette l'idée proposée récemment par l'ex juge en chef de la Cour supérieure Jules Deschênes de signer avec le Canada un traité de réciprocité pour assurer la protection de la minorité anglophone dans un Québec souverain en retour d'une protection équivalente pour les francophones du reste du Canada.

« Les droits des anglophones au Québec ne sont pas relatifs ils sont absolus, affirme M. Landry. Dès qu'on entre dans la réciprocité, ça veut dire que si l'autre fait le mal, je suis autorisé à faire le mal. Un anglophone de Montréal, Québécois comme vous et moi, en quoi ai-je le droit de mettre ses droits en balance avec la façon dont l'Alberta traite ses minorités francophones. On ne veut pas qu'aucun des deux groupes ne se sente l'otage aux fins de donner des droits à l'autre ».



Comme des Juifs à l'égard d'Israël

Michel Venne

de notre bureau de Québec

LES FRANCOPHONES du Canada qui sont contre l'indépendance du Québec « sont d'une certaine manière dans la position de Juifs qui sont contre l'État d'Israël », affirme en entrevue au DEVOIR le vice-président du Parti québécois, M. Bernard Landry.

L'ancien ministre admet que « toutes les analogies clochent ». Mais, dit-il, « que vous l'utilisiez ne me dérange pas parce qu'il y a une sensibilisation à faire ».

« Un Juif de Montréal, dit-il, est Montréalais et Québécois comme vous et moi. Mais il est ravi que le peuple auquel il se rattache historiquement ait un État souverain à lui. Et c'est ce qu'on souhaiterait que les francophones hors Québec fassent. Et que plusieurs d'entre eux font. »

« Normalement, les Juifs dans le monde soutiennent l'État d'Israël, allègue M. Landry. Or, un certain nombre d'entre eux (les francophones hors Québec) sont contre l'indépendance du Québec. J'ai le plus grand respect pour eux et je les comprends totalement. Mais plusieurs d'entre eux voient le Canada à la manière de Pierre Trudeau parce que c'était la manière qui, sur le plan formel, les avantageait le plus. »

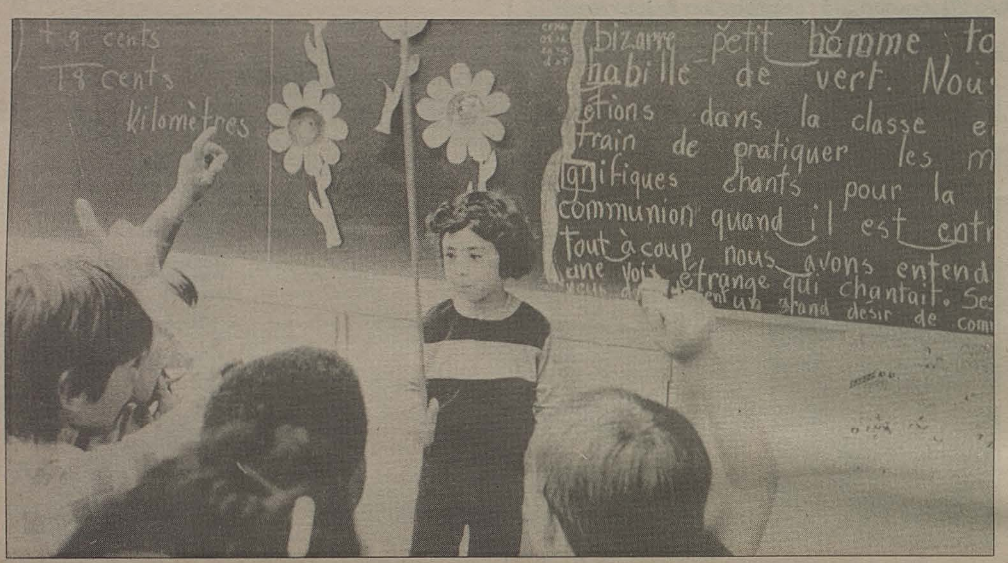
Cette analogie avec la diaspora juive, M. Landry n'est pas le seul à la véhiculer par les temps qui courent au sein du mouvement souverainiste. Dans une autre entrevue à ma collègue Jocelyne Richer, le président du Mouvement national des Québécois, M. Sylvain Simard, reprend lui aussi la comparaison, avec les nuances qui s'imposent, reconnaissant que les francophones hors Québec « ne sont pas des Québécois déplacés ».

M. Simard soutient que plus le Québec sera fort, plus les francophones du Canada sont susceptibles de faire des gains. De la même façon que « depuis 1948, il faut constater que la création de l'État d'Israël a permis à la diaspora juive d'éviter les pogroms et les persécutions », dit-il.

Le vice-président péquiste convient que les francophones du Canada ne forment pas au sens propre une diaspora québécoise comme on parle de diaspora juive, puisque beaucoup d'entre eux n'ont jamais vécu au Québec. Cette réserve s'applique en particulier aux Acadiens qui « forment un peuple, une nation, de la même manière que le Québec ».

Dans le cas des Acadiens, il faudrait au contraire, reconnaît-il, parler de diaspora acadienne vivant au Québec. Lui-même, d'ailleurs, est issu d'une famille d'origine acadienne, déportée en Louisiane, revenue à pied pour s'arrêter près de L'Assomption non loin de Montréal, où elle a fondé, avec d'autres Acadiens, un village qui s'appelle Saint-Jacques de Montcalm, où Bernard Landry est né.

La gestion des écoles de la minorité, l'histoire de David et Goliath



La gestion des écoles signifie un contrôle politique par les parents et se fait concrètement par l'élection de commissaires.

Jean-Pierre Dubé

DE QUÉBEC à Saint-Boniface, de Moncton à Plamondon, un même besoin de continuité historique en sol d'Amérique pousse à l'affirmation chez les francophones. Alors que le Québec cherche à établir une forme de souveraineté et que les Acadiens s'installent dans l'égalité politique, les communautés des autres provinces sortent des églises et du foyer pour planter leur drapeau dans le seul lieu qui leur garantit une survie : l'école française. Car la gestion de l'école française permet d'envisager un bilinguisme additif, là où il n'est pas trop tard, dans un pays où l'hostilité face à la langue française est solidement enracinée.

Six provinces continuent à violer impunément l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, même si la Cour suprême a reconnu aux minorités linguistiques le droit à la gestion de leurs écoles dans l'arrêt Mahé de 1990. Mais cela pourrait changer rapidement. « Dans un mois ou deux, souligne le président de la Commission nationale des parents francophones (CNPF), Raymond Poirier, toutes les provinces pourraient tomber en ligne. On n'est pas loin, on est à une déclaration près du premier ministre ».

La Nouvelle-Écosse a pris les devants en présentant, le 29 mai, des modifications à la loi scolaire afin de la rendre conforme à l'article 23. Le ministre de l'Éducation, Guy Le Blanc, a présenté trois amendements pour garantir l'accès à l'école acadienne, gérée sous l'autorité d'un comité d'école de la minorité.

Essentiellement, la gestion des écoles signifie un contrôle politique par les parents, et se fait concrètement par l'élection de commissaires ou de conseillers scolaires par les citoyens titulaires des droits de l'article 23, ceux dont la première langue apprise et encore comprise est celle de la minorité linguistique, ou qui ont déjà reçu une instruction dans cette langue première.

La CNPF s'attend à ce que la décision de la Nouvelle-Écosse déclenche l'effet domino. Selon Raymond Poirier, « les gouvernements provinciaux ne contestent plus qu'ils agissent hors la loi. C'est gênant et indéfendable pour un gouvernement de vouloir une nouvelle constitution sans avoir respecté celle qui est en vigueur. C'est un élément de pression ».

L'optimisme des parents repose aussi sur le fait que des négociations sont en cours, entre le secrétariat d'État et les cinq provinces à l'ouest du Québec, en vue d'un financement généreux de la gestion scolaire. En réponse à une question du député Jean-Robert Gauthier (Ottawa-Vanier) le 4 mai en Chambre, sur le rôle du fédéral face à l'enseignement dans la langue de la minorité, le secrétaire d'État Robert de Cotret a déclaré : « Nous tentons de signer avec chacune de ces provinces des ententes bilatérales pour nous attaquer justement à la question que le député d'en face a soulevée ». En d'autres mots, Ottawa ne veut pas que l'argent soit un irritant.

Car les provinces ont les talons plantés dans le ciment depuis 10

Six provinces continuent à violer impunément l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés, même si la Cour suprême a reconnu aux minorités linguistiques le droit à la gestion de leurs écoles dans l'arrêt Mahé de 1990. Mais cela pourrait changer rapidement. « Dans un mois ou deux, souligne le président de la Commission nationale des parents francophones, toutes les provinces pourraient tomber en ligne. On n'est pas loin, on est à une déclaration près du premier ministre ».

ans. À la suite de l'adoption de la Charte, qui accorde le droit d'accès à l'enseignement dans des établissements de la minorité financés par l'État, là où le nombre le justifie, les gouvernements ont vécu dans des conditions économiques de plus en plus difficiles qui ont fait émerger une résistance farouche aux nouveaux droits. L'éducation française, comme le bilinguisme institutionnel, est devenue un irritant majeur, surtout dans les provinces de l'Ouest.

Pourtant, dans les années 70, des écoles françaises ont pu être fondées, un peu partout au pays, dans la foulée de la Loi sur les langues officielles et l'euphorie de la prospérité économique générale. Pendant que Joey Smallwood se disait en faveur d'une Terre-Neuve bilingue, le Manitoba et le Nouveau-Brunswick élisaient un premier ministre très favorable au bilinguisme.

Au Manitoba d'Edward Schreyer, la Loi 113 de 1971 a enfin permis l'enseignement en français, levant une interdiction de 80 ans, et la première école française, Taché à Saint-Boniface, était créée en 1974. Au Nouveau-Brunswick de Richard Hatfield, la dualité était établie au sein du ministère de l'Éducation et la double carte électorale (une pour les anglophones et une autre pour les Acadiens) était mise en oeuvre à partir de 1973.

« La Loi a légitimé les revendications des francophones partout, explique le président de la CNPF. Dans les provinces où il n'y avait pas de droits historiques, ça a légitimé la demande. Avec l'euphorie est venu le « cash », comme le Programme des langues officielles dans l'enseignement (1970), qui soutient l'enseignement dans la langue de la minorité dans les provinces, Québec inclus.

« On a aussi obtenu les moyens pour faire de l'animation dans les communautés, et on s'est aperçu que les écoles anglicisaient les jeunes ». En effet, mises à part la clientèle des écoles françaises du Nouveau-Brunswick, du Manitoba et de l'Ontario, la vaste majorité des francophones étaient encore en 1982 dans des écoles anglaises, bilingues et — o fléau ! — d'immersion. Ils y sont d'ailleurs encore nombreux de nos jours.

Car le bilinguisme fédéral a généré un véritable raz-de-marée de francophilie. S'il fallait se battre pendant sept ou huit ans pour créer une école française, il était par contre possible, pour les anglophones, d'établir des écoles d'immersion à la volée. (Au Manitoba, par exemple, environ 5000 sont inscrits à l'école française et 20 000 en immersion en 1992). La majorité anglophone se les donnait. Et même les francophones s'y inscrivaient. Dans les communautés isolées, l'école d'immersion s'est présentée comme la solution. Hélas, elle n'a offert qu'une langue dénuée de ses expressions culturelles et demeure le reflet de l'identité de la majorité anglophone. L'immersion engendre, pour les francophones, un bilinguisme soustractif, assimilateur.

Devant l'accès limité aux programmes de français, langue première, devant un enseignement de



Ed Schreyer

qualité douteuse et une allocation de ressources continuellement remise en question par les élus de la majorité, les francophones des provinces se sont tournés peu à peu vers la gestion de leurs écoles comme l'ultime solution. C'est ainsi qu'en 1982, le Parlement canadien enchâssait le droit à des établissements de la minorité et, ne pouvant s'ingérer dans les affaires des provinces, accordait des crédits supplémentaires au Programme de contestation judiciaire (PCJ) pour assurer les parents de faire valoir l'article 23 devant les tribunaux. Le David biblique apparaissait avec sa fronde, Ottawa se contentant de fournir les pierres à partir des estrades. La bataille juridique s'est engagée.

« Depuis 1982, les choses ont avancé vraiment rapidement, souligne Raymond Potier. L'article 23 a changé toute la revendication. C'était à notre tour de prendre l'offensive, et on a eu des porte-flambeau dans presque toutes les provinces. Le juridique nous a permis d'avancer au niveau politique ».

On a donc assisté, grâce au PCJ, à la naissance de cas tels Marchand, Mercure, Hardy, Lavoie, Marleau et, le plus connu, le cas Mahé. Jean-Claude Mahé et Angéline Martel d'Edmonton sont les instigateurs d'une cause qui les a conduit en Cour suprême en juin 1989, après des demi-succès en Cour du banc de la Reine (1985) et en Cour d'appel (1987). Un troisième membre du groupe de parents, Paul Dubé, se souvient de l'opposition au projet de gestion en Alberta en 1982, où l'establishment francophone avait contracté la fièvre de l'immersion.

« Les francophones de l'Alberta se disaient : notre langue est enfin valorisée avec l'immersion ! Ils ne voulaient pas demander d'école française à cause du « *Backlash* ». Quand on a approché l'Association canadienne-française de l'Alberta (ACFA) en 1982, on nous a dit : si vous voulez une école française, occupez-vous en. L'ACFA ne nous a pas appuyés au niveau de la gestion lors des deux premiers procès ».

Même en Cour suprême, l'ACFA n'a donné à la gestion qu'un appui mitigé, après quoi elle a accusé le gouvernement du Québec de s'être prononcé contre les minorités francophones. Le Québec, comme on sait, n'est pas partie prenante de la Charte et s'est en effet présenté en Cour comme intervenant pour rappeler l'autonomie des provinces en matière d'éducation, ne souhaitant pas faire les frais d'une ingérence du fédéral. Et en faisant valoir l'ampleur des moyens dont profite sa minorité anglophone en matière d'éducation.

Si l'unité parmi les chefs de file a été difficile au cours des ans, la situation dans les tranchées n'est pas moins douloureuse. Il y a bien sûr des francophones qui choisissent l'école catholique anglaise puisque la langue d'enseignement n'est pas un obstacle à la vie éternelle. Mais il y a surtout, dans le contexte de taux d'assimilation élevés comme dans l'Ouest, des francophones profondément acculturés qui font la vie dure à ceux qui souhaitent s'épanouir en français.

Par exemple, au Manitoba, les meilleurs alliés de l'administration récalcitrante sont des francophones. Goliath est un monstre à deux langues. Le président de la Commission scolaire de la Montagne, Roland Rey, a nié catégoriquement le fait de l'assimilation dans sa région de Saint-Claude, alors qu'en réalité, l'absence d'une école française y fait bondir les taux. Dans la Division scolaire de la rivière Rouge, la seule qui regroupe une majorité d'électeurs francophones, on a refusé de désigner une seule école française, les parents préférant, au nom de la paix sociale, les programmes de français partiel et le partage des locaux avec l'immersion.

Mais comme dans les autres provinces, cette réalité n'empêche pas des progrès réels. Nombreux sont les parents qui ont compris qu'on ne peut pas bâtir un avenir dynamique avec une langue seconde.

« De 1982 à 1990, conclut Raymond Poirier, on s'est bien plus *astinés* sur ce que ça voulait dire, la gestion. On en a perdu du temps. Mais l'article 23 a pris de la valeur depuis que la Cour suprême l'a interprété en notre faveur. Ce ne sera pas long qu'on va l'avoir la gestion d'un bout à l'autre du pays ». La justice veut que David l'emporte enfin.



Pourquoi tant d'hésitations à Ottawa ?

Yves Lusignan

LE PRÉSIDENT de la Fédération des communautés francophones et acadienne ne sait pas pourquoi le gouvernement fédéral hésite tant à faire la promotion active du bilinguisme au pays. Mais il « présume » que la montée des partis Confederation of Regions au Nouveau-Brunswick et Reform Party dans l'Ouest n'est pas étrangère à cet attentisme. De toute façon, dit M. Raymond Bisson, « ce sont les gens qui sont contre le bilinguisme qui sont les plus vocaux et qui s'expriment davantage. Mais je pense qu'ils forment la minorité ».

Les sondages, rappelle-t-il, indiquent que « la grande majorité » des Canadiens appuient le bilinguisme au pays. Évidemment il croit, comme le Commissaire aux langues officielles, que le gouvernement fédéral devrait davantage informer les Canadiens sur sa politique linguistique.

Cet hiver, le gouvernement fédéral a donné ses premiers coups de sabre dans le budget alloué aux minorités linguistiques. L'abolition du Programme de contestation judiciaire, et le non renouvellement pour cinq autres années du programme de financement des radios communautaires, sont des décisions qui ont été mal accueillies dans les communautés francophones.

Compte tenu des compressions budgétaires, le Commissaire aux langues officielles, Victor Goldbloom, qualifiait dans son « dévénement majeur » le simple fait que le gouvernement fédéral ait maintenu le niveau de financement aux communautés « à des niveaux sensiblement similaires » à ceux des dernières années.

Mais ce qui fait « très très mal », explique Raymond Bisson, c'est la décision annoncée dans le dernier budget fédéral d'abolir le Programme de contestation judiciaire.

Car, c'est en utilisant les fonds alloués par ce programme que les francophones d'Edmonton ont pu défendre avec succès devant la Cour suprême le droit des parents de gérer et de contrôler leurs écoles, tel que reconnu dans l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Résultat : les provinces recalcitrantes n'ont maintenant plus le choix que d'amender leur loi scolaire pour se conformer au jugement de la Cour suprême dans l'affaire Mahé, qui date du mois de mars 1990.

Mais maintenant, les francophones doivent y penser à deux fois avant de se lancer dans des poursuites judiciaires contre des gouvernements qui ne respectent pas leurs droits en vertu de la Charte. « Nos communautés n'auront plus accès à un mode de financement qui nous permet de nous assurer que nos droits soient respectés » déplore M. Bisson, qui parle d'un « effet désastreux » à long terme.

Des Maritimers ?

LES ACADIENS deviendront-ils des « Maritimers » ? Certes pas sans lutte, promet la Société des Acadiens et Acadiennes du N.-B. qui s'oppose au projet d'intégration économique des provinces Maritimes à l'union politique inéluctable par la suite.

L'union économique des provinces Maritimes est ressortie des tablettes poussiéreuses des années 1960 où l'avait relégué le premier ministre néo-brunswickois d'alors, Louis J. Robichaud. Cet Acadien inspiré de Kennedy et promu aux plus hautes sphères de l'appareil politique du N.-B. avait lu dans le rapport Deutsch que l'intégration économique conduit à l'intégration politique et qu'à cela, il ne pouvait se résoudre. Or, voilà que son héritier politique, le premier ministre Frank McKenna, se fait l'ardent défenseur de cette intégration, assurant qu'elle ne sera qu'économique.

« Nous sommes actuellement 33 % de la population du N.-B. et nous ne serions que 12 % de la population des Maritimes », dit le président de la SAANB, Réal Gervais. « Perdre notre poids démographique, c'est amenuiser notre poids politique », ajoute-t-il. Les Acadiens réclament l'enchâssement dans la constitution de la loi 88 qui garantit l'égalité des deux communautés linguistiques. Sans cet enchâssement, il n'y a pas d'intégration possible, estime-t-on.

Le Mouvement coopératif acadien, riche de son milliard $, a désapprouvé l'empressement du gouvernement McKenna à agir dans ce dossier. On nous consulte une fois le dossier monté, déplorait le président du MCA dans un mémoire sur la question présenté au premier ministre. « Toute modification aux institutions politiques, liée ou non à l'intégration économique, doit s'assurer du maintien de notre représentativité », ajoutait le MCA.

Mais le projet d'intégration n'a pas que des opposants. Certains vont même plus loin que le premier ministre McKenna. Ainsi, le député fédéral d'Acadie-Bathurst et ancien chef du parti libéral du N.-B., Douglas Young, qui fait de l'union politique des Maritimes en une seule province sa croisade moderne. Le président de la Société nationale des Acadiens, Roger Ouellet, voit quant à lui dans l'adoption par les législatures d'une loi-cadre sur la dispense des services en français un adoucissant.



Les Acadiens de Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard sont davantage favorables au projet d'union que leurs voisins du N.-B. L'ajout de 250 000 Acadiens du N.-B., avec leur pouvoir et leurs gains ne peut que profiter, croit-on, aux 50 000 Acadiens de la N.-E. et aux 6000 de l'I.P.-É. Or, dit la SAANB, les Acadiens du N.-B. serviront mieux les intérêts de leurs voisins en étant forts chez-eux, discours qui n'est pas sans rappeler celui des Souverainistes québécois à l'égard de l'Acadie.

La gestion d'un bout à l'autre du pays

VOICI un survol rapide des provinces permettant de faire état des progrès politiques et juridiques en matière d'enseignement dans la langue de la minorité officielle.

Colombie Britannique

LE GOUVERNEMENT a fait produire une étude et s'est engagé à présenter un projet de loi assurant la gestion scolaire. Seulement 2,4 % des 14 815 enfants admissibles (de 6 à 17 ans) selon l'article 23 sont inscrits dans les écoles françaises homogènes (1).

Alberta

LA PROVINCE s'est engagée à présenter un projet de loi dans les plus brefs délais sur la gestion. Environ 10 % des 21 093 enfants admissibles fréquentent des écoles françaises homogènes.

Saskatchewan

Un projet de loi serait sur le point d'être présenté, mais l'engagement du gouvernement à légiférer en matière de gestion est lié au financement d'Ottawa. 1,6 % des 10 722 enfants admissibles sont inscrits dans une école homogène.

Manitoba

LA PROVINCE a présenté un plan de gestion partagée entre une éventuelle division homogène et les divisions anglophones existantes, un projet jugé inconstitutionnel. 18,2 % des 17 754 élèves admissibles sont inscrits à l'école française.

Ontario

LA GESTION scolaire a été accordée dans trois régions jusqu'à présent : Ottawa-Carlton, Toronto et Prescott-Russell. Un rapport du gouvernement préconise la création d'une douzaine de conseils scolaires de la minorité. 109,9 % des enfants admissibles sont inscrits dans des établissements de la minorité.

Nouveau-Brunswick

LA GESTION a été accordée aux francophones dans les années 70 et les 46 086 élèves inscrits représentent 80,4 % des effectifs possibles.

Île-du-Prince-Édouard

LA GESTION complète a été consentie en 1990, avec la désignation d'un conseil scolaire chargé de l'éducation française sur l'ensemble du territoire. 22 % de la clientèle admissible de 2280 est inscrite.

Nouvelle-Écosse

LA PROVINCE a présenté des amendements permettant à la minorité de gérer les écoles. La gestion scolaire est déjà en vigueur au Centre scolaire et communautaire du Grand-Havre à Dartmouth. Les effectifs des écoles homogènes représentent 18,6 % des 10 516 enfants admissibles.

Terre-Neuve

UN COMITÉ ministériel doit faire sous peu une recommandation face à la gestion scolaire. 162 élèves sur un potentiel de 1117 sont inscrits aux programmes de français.

1 — Les données sont tirées de l'étude d'Angéline Martel, les Droits scolaires des minorités de langue officielle au Canada : de l'instruction à la gestion, publiée en 1991 par le Commissariat aux langues officielles. Les chiffres sont toutefois de 1989.

Outiller les jeunes pour qu'ils prennent leur place

La Fédération des jeunes Canadiens français vient en aide aux 14-30 ans

Jacques Des Becquets

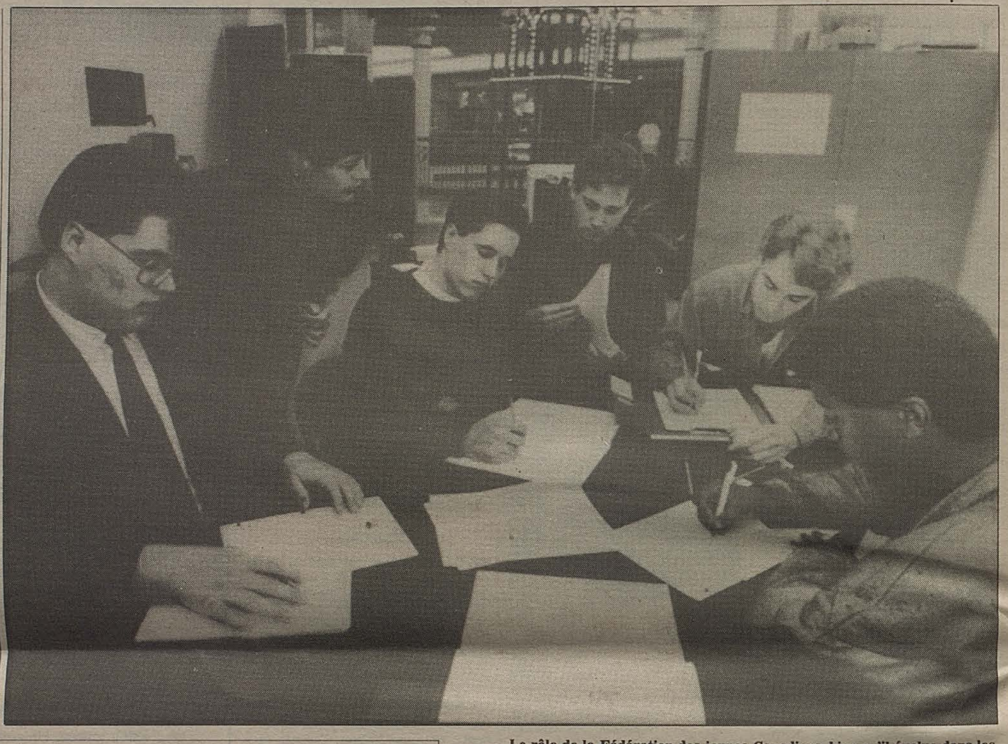
PAUL LAPIERRE, directeur général des la Fédération des jeunes Canadiens français l'avoue volontiers. L'organisme qu'il dirige, évolue plus souvent qu'autrement dans l'ombre. Mais ce rôle dans l'ombre des actions ou programmes qui viennent en aide aux jeunes de 14 à 30 ans, il s'y est fait, considérant qu'il porte fruit.

Rôle

FONDÉE en 1974, la Fédération a pourtant joué un rôle de premier plan comme représentante d'associations-jeunesse auprès d'instances gouvernementales fédérales tel le Secrétariat d'État. « À l'époque, résumait Lapierre en entrevue téléphonique, la Fédération représentait les jeunes dans divers dossiers. Il y avait aussi des rassemblements communautaires. » Au fil des ans, l'organisme a évolué pour jouer un rôle encore plus politique.

Aujourd'hui, neuf associations-jeunesse (par exemple, la Fédération des élèves du secondaire franco-ontarien, FESFO ou encore Direction Jeunesse) en sont membres : d'autres organismes sont plutôt membres associés. Ce sont elles pour qui la Fédération effectue du lobbying à Ottawa. La clientèle de ces regroupements, précise Lapierre, va de 14 ans à une trentaine d'années. Les 18 à 25 ans composent cependant la plus forte proportion des associations.

Les secteurs d'intervention de la Fédération sont variés. L'un des sujets de l'heure par exemple est l'implantation de collèges francophones en Ontario, après la Cité collégiale à Ottawa. Il y a quelque



Le rôle de la Fédération des jeunes Canadiens, bien qu'il évolue dans les coulisses, est de créer des programmes destinés aux jeunes de 14 à 30 ans.

Aux yeux de la Fédération des jeunes Canadiens français, quatre volets ne peuvent être considérés séparément si l'on souhaite l'épanouissement des jeunes par rapport au monde environnant. Il faut pouvoir réunir l'éducation, les possibilités d'entrepreneurship, les communications et les loisirs.



temps, la Fédération des jeunes Canadiens français a procédé à plusieurs démarches qui ont facilité la création d'un réseau de radios communautaires, et maintenant, explique le directeur général, ces nouveaux regroupements de coopératives volent de leurs propres ailes avec l'appui de leur communauté respective. La station de radio CFRH Radio-Huronie (à Penetanguishene, en Ontario) et sa légion de bénévoles sont ainsi devenus réalité. Depuis trois ans, la Fédération procède à des consultations partout au pays avec *Vision d'avenir*; il s'agit d'une vaste enquête qui porte sur l'assimilation des jeunes et des solutions que l'on peut y apporter. Le coût de cette étude est d'un million $.

« Notre mandat consiste à outiller les jeunes pour qu'ils prennent la place qui leur revient. Ils effectuent des stages, des projets concrets, ils travaillent à la radio. Notre mission, c'est de les exposer à des expériences langagières et culturelles », dit Lapierre, conscient que, pour que les jeunes se développent, il faut les mettre en présence de moyens et d'outils qui leur permettront de s'exprimer.

Quatre volets indissociables

AUX YEUX de la Fédération des jeunes Canadiens français, quatre volets ne peuvent être considérés séparément si l'on souhaite l'épanouissement des jeunes par rapport au monde environnant. Il faut pouvoir réunir l'éducation, les possibilités d'entrepreneurship, les communications (tel la radio mentionnée précédemment) et les loisirs.

Ce quatrième volet ne peut être traité à la légère. Paul Lapierre explique : « Le jeune doit bien sûr passer par l'éducation, des possibilités d'entrepreneurship et de communication, mais il doit pouvoir aussi s'amuser en français. À quoi cela sert-il d'offrir les trois composantes précédentes s'il ne peut se divertir dans sa langue maternelle ? La culture et les activités sociales c'est très important parce que tu les trouve partout; et nous voulons que le jeune évolue en français dans sa communauté. Il faut regarder les quatre volets dans leur ensemble parce qu'ils se complètent ».

Le dossier loisirs est appelé à acquérir encore plus d'importance dans les prochaines années au sein de la liste de priorités de la Fédération des jeunes Canadiens français. Les associations-jeunesse réparties à travers le Canada réalisent en effet que la demande est de plus en plus forte pour pouvoir tenir des Jeux francophones dans leur province respective, à l'instar des Jeux du Québec ou des Jeux de l'Acadie. Le Secrétariat d'État et le ministère de la Condition physique et du sport amateur se pencheront sur la question avec les gens de la Fédération, mentionne Lapierre. Les enjeux ne sont pas minces : sur le million de francophones hors Québec, 20 % ou 200 000, ont moins de 25 ans.

Autres dossiers

L'ÉDUCATION retient également l'attention de la Fédération, surtout celle du niveau postsecondaire. « Nous voulons jouer un rôle actif, explique Lapierre à ce sujet. Par exemple, un deuxième répertoire (à nous) de bourses sera bientôt disponible. Les francophones du pays ne savent pas qu'il existe de l'argent disponible pour étudier au postsecondaire. Plus d'un million $, à titre d'exemple, pour les jeunes francophones de la Colombie-Britannique. Plusieurs l'ignorent. »

Autre exemple, il existe plusieurs endroits au Canada où de jeunes francophones ne peuvent même pas espérer poursuivre le deuxième cycle d'études en sciences, en droit ou en médecine dans leur langue. Embûche connexe, les accréditations de cours ne sont pas uniformes d'un établissement à l'autre. « Tout Canadien a droit à l'éducation dans sa langue maternelle, selon l'article 23 de la Charte des droits et libertés », rappelle l'interlocuteur.

Lien d'appartenance

PAUL LAPIERRE juge essentielle une collaboration entre la Fédération (et ses associations-jeunesse membres) et le Québec. « La survie des francophones ne pourra se faire sans le Québec. Il faut que l'on collabore sous forme de partenariat pour partager nos expertises Québec — hors Québec. Ce n'est pas un cri de détresse que je lance. Mais il nous faut de la collaboration pour créer un réseau pancanadien pour le postsecondaire... Je respecte le débat politique (qui prévaut actuellement). Le lien d'appartenance avec le Québec varie (selon les groupes ou l'évolution des provinces), mais l'aspect linguistique nous rapproche. Il faut actualiser la collaboration, que ce soit au moyen des médias ou autres. Sait-on par exemple que MusiquePlus n'est pas diffusée à Vancouver ? Il faudrait l'autoriser à avoir une fréquence; les jeunes francophones manquent un élément culturel. »

Le numéro de téléphone de la Fédération des jeunes Canadiens français est le (613) 236-8864.

VICTOR GOLDBLOOM

Reconnaître la réalité humaine du Canada

Jacques Des Becquets

DÉPUTÉ de la circonscription D'Arcy McGee de 1966 à 1979, Victor Goldbloom a été le tout premier ministre de l'Environnement sous Robert Bourassa, au début des années 70. Pendant huit ans, il a été président-directeur général du Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs; pendant huit ans également, il fut président de l'Amitié internationale judéo-chrétienne, avant d'accepter le poste deCommissaire aux langues officielles.

Victor Goldbloom fait fi de ceux et celles qui voient en ce poste un rôle qui aurait perdu de l'importance depuis sa création en 1969. L'important, selon lui, n'est pas de jauger le poids que l'on a accordée à son poste à une époque ou à une autre, mais plutôt de « faire comprendre aux Canadiens que l'objectif de la Loi sur les langues officielles est de reconnaître la réalité humaine du Canada ».

Pour lui, les sept millions de Canadiens d'expression française ont le droit fondamental d'être servies dans leur langue, tout comme les anglophones peuvent être servis dans la leur.

Pour Victor Goldbloom, le Canada doit aussi reconnaître une troisième composante linguistique, présente bien avant l'arrivée des francophones ou des anglophones : les langues autochtones, à qui l'on doit un respect particulier. Aussi dans son rapport annuel, le Commissaire recommande-t-il que l'on fasse un effort pour préserver ces dialectes qu'un demi-million de Canadiens parlent encore. Il s'agira d'accorder à ces langues, dit-il, un statut comparable à celui au français et de l'anglais; cela est d'ailleurs déjà chose faite pour six de ces langues dans les Territoires du Nord-Ouest.



Victor Goldbloom, commissaire aux langues officielles.

Dualité linguistique

LA DUALITÉ linguistique est intrinsèque au Canada. En termes économiques, M. Goldbloom considère que le pays peut tirer profit de cette caractéristique « d'être distinct par rapport aux autres ». Le marché anglophone nord-américain représente 437 millions d'individus. Le marché francophone mondial, 112 millions. « Nous avons la possibilité, avec nos deux langues officielles, de rejoindre ces marchés-là de façon privilégiée », dit-il.

Faire respecter la dualité linguistique n'est pas chose facile, notamment en ce qui concerne la répartition des deux groupes linguistiques par provinces. « Nous n'avons pas en chaque province 50 % d'anglophones et 50 % de francophones. Même au Nouveau-Brunswick qui est officiellement une province bilingue, il y a 2/3 d'anglophones et 1/3 de francophones. Au Québec, il y a environ 87 % de francophones et 13 % d'anglophones. Cela veut dire que nous faisons face partout au Canada à une relation majorité-minorité. C'est dans le cadre de cette réalité que nous devons fournir des services. Nous devons nous assurer qu'un certain nombre de fonctionnaires fédéraux puisse répondre dans l'une ou l'autre des langues selon le besoin, aux requêtes nent des citoyens. »

Si une personne se sent lésée, elle peut toujours communiquer avec l'un des cinq bureaux régionaux (Moncton, Montréal, Toronto, Winnipeg et Edmonton) ou le bureau central; dans tous les cas, assure le Commissaire, le plaignant ou la plaignante conserve l'anonymat pour ne pas subir de représailles. L'an dernier, environ 2000 personnes ont communiqué avec le Bureau du Commissaire aux langues officielles. Selon M. Goldbloom, la grande majorité des plaintes étaient fondées.

Opposants

AUTANT le bureau du commissaire essaie de promouvoir les services fédéraux dans les deux langues, autant se trouve-t-il de personnes pour s'opposer au bilinguisme. On se souviendra de la sor-

tie, en janvier dernier, de Don Getty, premier ministe de l'Alberta. « M. Getty a suggéré que nous laissions la fourniture des services dans les deux langues, au bon vouloir des gens. Mais je ne suis pas convaincu que nous réussirions à offrir des services convenables. Après la proposition de Getty, il n'y a pas un premier ministre provincial qui s'est dit d'accord avec lui.

« Un mythe très répandu veut que l'objectif (de la Loi sur les langues officielles (de la 1969) soit de bilinguiser le pays d'un océan à l'autre et d'obliger tous les Canadiens à s'exprimer dans les deux langues. Il y a des gens qui croient que les portes de la fonction publique fédérale sont fermées s'ils ne sont pas bilingues et qui sont convaincus que si l'on n'est pas de langue maternelle française, on n'a pas de chance d'obtenir d'avancement. Je trouve cela extrêmement regrettable. La générosité d'esprit chez les Canadiens est très évidente; (nous avons) un respect de l'autre qui est différent de nous-mêmes. Cette considération est latente, elle dort dans l'esprit des gens. Il faut l'éveiller et c'est l'une des tâches que je me suis attribuées. »

« Nous avons la possibilité, avec nos deux langues officielles, de rejoindre le marché économique nord-américain de façon privilégiée. (...) C'est un mythe très répandu que l'objectif de la Loi sur les langues officielles de 1969 était de bilinguiser le pays d'un océan à l'autre et d'obliger tous les Canadiens à pouvoir s'exprimer dans les deux langues. »

Coûts

CERTAINS regroupements ou personnes s'attaquent aussi au bilinguisme en remettant en question ses coûts. Les sommes consacrées au bilinguisme se traduisent essentiellement en des paiements du niveau fédéral aux provinces pour fins d'éducation, pour la traduction de documents ainsi que la formation linguistique aux fonctionnaires, précise M. Goldbloom. La facture totale en 1991 était de 661 millions $. « Cela représente moins de 2/3 de 1% des dépenses fédérales. Si l'on exclut les contributions aux fins d'éducation, on arrive à 335 millions $ pour les services, qui est 3/10 de 1% des dépenses totales. Cela représente 13$ par année par Canadien ou trois cents et demie par jour. Je reconnais que la conjoncture est difficile, mais ces sommes sont requises si nous voulons servir correctement les citoyens et citoyennes de ce pays ».

Pour ajouter aux propos du *Reform Party* qui préconise le français au Québec et l'anglais comme langue de travail ailleurs, Goldblom avance : « Il me paraîtrait profondément regrettable que nous adoptions une solution géographique. D'abord, on laisserait tomber presqu'un million de Canadiens francophones qui habitent les provinces et territoires à l'extérieur du Québec et on laisserait tomber 3/4 de million d'anglophones au Québec. En fait, contrairement à ce que pensent beaucoup de gens, on n'épargnerait pas grand chose ! Nous n'aurions pas changé l'équilibre mathématique. Ce serait un non-sens, un rejet de tout ce que nous avons essayé de réussir au cours de bientôt deux siècles et demi.

« Il y a un sentiment qui est très près de mon coeur, ajoute M. Goldbloom. La loi contribue à renforcer la langue française au Québec et ailleurs. Il me semble que l'existence d'une loi canadienne qui a pour but de protéger et appuyer la langue française et la vie en français est un instrument important lorsqu'on cherche des moyens d'assurer pour l'avenir la vitalité et l'utilité de la langue française entourée par la langue anglaise en Amérique du Nord. ».

Le Québec

Victor Goldbloom observe aussi attentivement ce qui se déroule au Québec. S'il est une action qui a envenimé les relations entre la belle province et ses consoeurs canadiennes selon lui, c'est la Loi 178 sur l'affichage; le Commissaire aux langues officielles se le fait d'ailleurs rappeler chaque fois qu'il se déplace au Canada anglais. « Il ya beaucoup de bonnes choses, des choses très justes et très généreuses qui ont été faites par le Québec en termes de soins de santé, de services sociaux, en éducation : tout cela en anglais est parfaitement reconnu et appuyé par les ressources publiques. J'essaie de donner un portrait équilibré du Québec lorsque je parle à des anglophones des autres régions du Canada. » Il tente de faire comprendre à ses vis-à-vis que les Québécois sont environ sept millions de personnes ayant les mêmes préoccupations et aspirations qu'eux.

Le chef du Bureau des langues officielles ne souhaite pas l'abolition pure et simple de la Loi 78, mais aimerait plutôt que le Québec se range du côté du jugement de la Cour suprême du Canada, jugement par lequel le français obtiendrait ce qu'il appelle la « nette prédominance » sur les affiches.

Beaucoup plus fondamentalement, Victor Goldbloom croit que la préservation d'une langue passe par l'éducation et par son renforcement comme langue de travail. À ce titre, il n'est pas tout de parler français dans son milieu de travail ou dans les établissements scolaires. Encore faut-il que les manuels d'apprentissage, les instruments ou encore les logiciels soient disponibles, dans ce cas-ci, en français.

Si le Québec décidait de faire cavalier seul dans les prochains mois, le Commissaire aux langues officielles croit que les communautés linguistiques minoritaires seraient les grandes perdantes. « J'ai de la difficulté à prévoir exactement comment le Canada maintiendrait les services aux communautés linguistiques minoritaires si le Québec ne faisait plus partie du pays. »

Communautés vivantes

APPELÉ à dresser le bilan de la Loi de 1969, Victor Goldbloom souligne qu'un progrès évident a été accompli dans « la qualité et la quantité de services disponibles à la minorité dans chacune des provinces et chacun des territoires ». Il attribue une partie du succès à la création des institutions qui ont permis la préservation et l'épanouissement de l'une des deux langues officielles. Il applaudit notamment la création de centres communautaires qui sont jumelés à des écoles au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse ou encore dans l'ouest.

Avenir

INTERROGÉ à savoir ce que réserve l'avenir à la francophonie canadienne, Victor Goldbloom croit que la dualité linguistique continuera d'être l'une des caractéristiques du Canada. Certains changements s'opéreront cependant. À son avis, les classes d'immersion produiront par exemple une génération de Canadiens qui « auront la capacité de fonctionner et de communiquer dans les deux langues, (ce qui portera à) moins de préjugés, moins d'idées fixes, moins d'idées négatives quant à la dualité linguistique. Ce seront des Canadiens qui évolueront dans les sphères politiques, d'affaires, éducationnelles ou professionnelles.

« Si je regarde la question à l'envers, je suis obligé de dire que si nous ne faisons pas, aujourd'hui et pour les décennies à venir, l'effort de conserver et de renforcer notre dualité linguistique, il est certain qu'à la longue, nous aurons perdu la langue minoritaire qu'est le français. » C'est pour la génération actuelle et celles qui suivront que M. Goldbloom déploie beaucoup d'efforts « en ce moment critique de notre histoire, pour expliquer, pour faire accepter et pour renforcer la dualité linguistique du Canada ».

Et cela, le Commissaire prétend pouvoir le faire de sorte que, même avec la dimension multiculturelle qui est propre au Canada, l'on puisse poursuivre « le respect de la diversité de nos héritages. Nous ne pourrons nous fondre en une seule identité culturelle. Il y aura toujours au moins trois composantes : francophone, anglophone, autochtone. Voilà un équilibre délicat équilibre que nous devons mettre en place; respecter la diversité mais distiller à même cette diversité un sentiment d'appartenance qui nous unit ».

Le Rempart

Le Rempart — L'hebdo des francophones du sud-ouest ontarien

Windsor, Ontario | 24 juin 1992 | 26 ième année, No25

L'ACFA blâmé pour son manque de solidarité

Les francophones canadiens seront représentés au sein de la délégation fédérale

Ottawa (APF): Les francophones canadiens feront partie de la délégation canadienne lorsque les premiers ministres se réuniront pour conclure un nouveau pacte constitutionnel.

Le ministre des Affaires constitutionnelles, Joe Clark, a finalement accepté de faire une place aux représentants de la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA), l'organisation porte-parole du million de francophones de l'extérieur du Québec.

C'est sans tambour ni trompette que le gouvernement fédéral a profité de la tenue de l'assemblée annuelle de la FCFA, qui avait lieu en fin de semaine à Ottawa, pour annoncer la nouvelle. Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, Bernard Valcourt, a transmis le message aux dirigeants de la FCFA lors d'une rencontre privée et a laissé au président de l'organisme, Raymond Bisson, le soin d'en faire l'annonce aux délégués.

Cette nouvelle ne pouvait arriver à un meilleur moment pour les dirigeants de la FCFA. La veille, l'Association canadienne-française de l'Alberta émettait un communiqué dénonçant "l'absence de véritables stratégies politiques nationales" dans le dossier constitutionnel. Mécontent du leadership exercé par leur association nationale, L'ACFA faisait connaître "sa déception et son impatience" et remettait même en question son appartenance à la fédération nationale.

Les Albertains estiment que les francophones hors Québec n'ont aucun poids dans le dossier constitutionnel et réclament des interventions plus musclées de leur porte-parole nationaux. "Le fédéral devrait être le premier à nous défendre. Il y a moyen de leur dire avec fermeté", croit le directeur général de l'ACFA, George Arès.

Sans rejeter du revers de la main la stratégie de lobbying adoptée par la FCFA, M. Arès est d'avis qu'il faut "accoter le fédéral au mur publiquement pour qu'il ne nous oublie pas". L'ACFA se propose d'ailleurs de faire une tournée au Québec "pour informer les Québécois de la façon dont le fédéral nous traite ou nous maltraite", selon les résultats qui seront obtenus lors des négociations constitutionnelles.

Mais plus encore, il existe "de sérieux différends" avec la FCFA sur des questions de fond, comme les relations des francophones hors Québec avec les groupes ethnoculturels, avec les autochtones, et sur tout ce qui concerne la promotion de la communauté anglo-québécoise.

D'abord, les Albertains ne veulent pas être mis dans le même panier que les anglophones du Québec et estiment que ce sont d'abord et surtout les communautés francophones au pays qui ont le plus besoin de se développer et de s'épanouir et donc, de recevoir l'aide des gouvernements.

Ensuite, ils ne comprennent pas pourquoi la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) a refusé le siège que lui avait offert le Conseil national des autochtones à l'époque où les francophones hors Québec cherchaient par tous les moyens à participer activement aux discussions constitutionnelles. "On peut travailler avec les autochtones sans être d'accord avec tout ce qu'ils véhiculent. Nous, nous l'avons fait". M. Arès croit d'ailleurs que l'ACFA doit continuer de siéger côte à côte avec les autochtones, même si Ottawa a maintenant accepté de faire une place aux francophones hors Québec.

Mais la mauvaise humeur de l'ACFA n'avait d'égal que celle du président de la FCFA, Raymond Bisson qui, lors d'une entrevue avec l'APF, a blâmé les porte-parole albertains pour avoir publiquement mis en doute la stratégie de la fédération nationale. "Il aurait été important pour l'ACFA d'attendre que l'on discute du dossier constitutionnel à notre réunion".

C'est donc à huis clos que les associations francophones membres de la FCFA ont débattu du dossier constitutionnel. A défaut d'analyser les offres fédérales qui tardent toujours à être déposées par Ottawa, les discussions ont tourné autour d'hypothèses de travail.

Au sortir de la réunion les deux représentants albertains, qui participaient à titre d'observateurs, ne tiraient pas les mêmes conclusions. Le vice-président de l'ACFA, Léo Piquette, parlait "d'une bonne réunion" et se disait heureux de la discussion à huis clos. "Je sors d'ici assez optimiste. On s'est bien entendu et les lignes de communication sont ouvertes". Il estimait même que la FCFA

Suite page 2

L'autonomie financière des femmes sera une priorité à la FNFCF au cours des trois prochaines années

Ottawa (APF): Elle connaît des femmes qui n'ont pas le droit de signer un chèque. Elle connaît des femmes qui doivent remettre leur paye à leur mari. Et elle connaît des professionnels qui, par fierté, refusent que leur femme se retrouve sur le marché du travail.

Nous ne sommes pas dans les années 1940 mais bien en 1992 et, selon la nouvelle présidente de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF), Ghislaine Foulem, il ne s'agit pas là de cas isolés.

Il y a encore des femmes, dit-elle, qui doivent demander la permission à leur mari pour obtenir de l'argent de poche! Et ce n'est pas parce qu'il y a deux automobiles stationnées en face de la maison familiale, l'une pour madame et l'autre pour monsieur, que cela veut automatiquement dire que l'épouse est autonome sur le plan financier. Souvent, dit-elle, les deux véhicules sont immatriculés au nom du mari!

La question de l'autonomie financière des femmes et des groupes de femmes sera donc la grande priorité de la FNFCF au cours des trois prochaines années. Originaire du Nouveau-Brunswick, Ghislaine Foulem connaît bien la question pour avoir été présidente de la Conférence socio-économique de la Péninsule acadienne et présidente fondatrice de l'association des femmes collaboratrices du Nouveau-Brunswick.

Un spectacle envoûtant

Les longs mois de préparation de Richard Rochette, que l'on voit ici présentant une de ses chansons, et les Chromosones (Sylvie Bédard, Guy Babin, Paul Lapointe et Constant Brousseau) ont produit un spectacle qui a progressivement ensorcelé la centaine de personnes venues en jouir pour le début des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste à la Place Concorde vendredi soir. Avant la fin du spectacle, les gens étaient debout (photo ci-dessous) à crier pour réentendre de ses compositions, entre autres, "Blues" qui a été particulièrement appréciée. Ils ont ainsi réussi à faire revenir le groupe sur scène à cinq reprises avant que la vedette, épuisée, puisse tirer sa révérence, ayant laissé une marque qui ne sera pas vite oubliée par l'assistance. (Voir autres photos des fêtes de la Saint-Jean-Baptiste en page 6)





Index des Services en Français

Suite page 6

On parle d'eux et d'elles

Jocelyne Roy, Hélène Vanasse et **Serge Lachapelle** se joignent à leur mère, **Mme Mignonne Lachapelle** pour souhaiter un prompt rétablissement à leur père, **M. Georges Lachapelle** qui est hospitalisé depuis quelque temps. Ils l'assurent de toute leur affection et ont hâte de le revoir chez lui.

*****

Le conseil d'administration de la nouvelle Chambre économique de l'Ontario nommé le mois dernier a tenu ses élections la semaine dernière et a choisi **M. Donald Lassaline** de St-Joachim comme son trésorier. M. Lassaline est comptable agréé, partenaire de la firme Cox Hyatt à Windsor.

*****

Mme Lucie Leahey, psychométricienne au Conseil des écoles catholiques du comté d'Essex, a reçu une bourse pour poursuivre ses études en vue d'un doctorat en psychologie à l'Université du Québec à Montréal.

*****

L'heureux gagnant du tirage 50/50 de la Place Concorde pour le mois de juin est **M. Mitch Lafontaine** qui touche ainsi la jolie somme de 775,00$. (On peut se procurer un billet pour les douze prochains mois au coût de 12$ à la réception de la Place Concorde.)

*****

Grâce à l'appui financier du ministère de la Culture et des Communications pour le développement professionnel, **Mme Mireille Whissell**, présidente du Centre culturel Tournesol Windsor-Essex, a suivi récemment un séminaire de la Chaire de gestion des arts de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales à Montréal. Elle a ainsi eu l'occasion de développer, avec de l'aide professionnelle, une mission, les orientations stratégiques et la planification de mise en oeuvre de la stratégie pour son organisme. "Tournesol se promet bien d'avoir un délégué ou une déléguée aux cours encore en 1993" dit la présidente.

*****

M. Guy Matte vient d'être nommé secrétaire général et trésorier de l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens, succédant à M. **Jacques Schryburt** qui accède à la direction de la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants. M. Matte a été président de l'AEFO, de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et de la Fédération des francophones hors-Québec.



Les francophones canadiens seront... suite de la une

avait pris une direction "plus ferme qu'avant" dans le dossier constitutionnel.

Le directeur général de l'ACFA, George Arès, était par contre beaucoup moins optimiste. "Il n'y a rien qui a changé en fin de semaine pour modifier notre position en ce moment". Selon lui, il n'y a pas eu de discussions portant sur les stratégies à employer pour "aller chercher le maximum". M. Arès a toutefois noté que toutes les associations francophones veulent, elles, pousser les négociations à leur extrême limite pour obtenir le plus possible lors des négociations constitutionnelles. Seul motif de satisfaction de M. Arès: les exécutifs de l'ACFA et de la FCFA se rencontreront bientôt pour solutionner les différends.

Quant au président de la FCFA, Raymond Bisson, il estimait que la réunion s'était "très très bien déroulée" et soutenait que la position constitutionnelle des francophones hors Québec avait été adoptée par les délégués "à presque l'unanimité". M. Bisson croit que la stratégie utilisée par la FCFA à ce jour, une stratégie axée sur le lobby politique, a porté fruit et qu'il n'y a pas lieu de la modifier.

Tous les jardins seront à temps plein dans les écoles françaises d'Essex

(JCM) Suite au succès de son programme de jardin d'enfance à temps plein dans certaines de ses écoles cette année, la Section de langue française du Conseil des écoles catholiques du comté d'Essex a décidé d'étendre le service à toutes ses écoles l'année prochaine. Il sera donc ajouté aux écoles St-Antoine à Tecumseh, Ste-Ursule à McGregor, Sacré-Coeur à Lasalle, St-Joseph à Rivière-aux-Canards et St-Michel à Leamington.

"L'avantage principal est de mieux préparer les jeunes au programme de première année en les habituant beaucoup plus à communiquer en français auparavant," a expliqué le surintendant Camille Thomas.

D'autre part, à la réunion du Conseil de la semaine dernière, on a annoncé la nomination du P. Paul Roy, curé de la paroisse St-Simon et St-Jude de Belle-Rivière, comme aumônier du Conseil, pour remplacer le P. Marc Larocque qui a été muté de la paroisse de Belle-Rivière à celle de St-Jérôme à Windsor. L'aumônier agit comme conseiller moral et spirituel.

On a aussi annoncé l'accord avec le ministère de l'Education au sujet de prêts de service selon lequel M. Michel Yelle, consultant en géographie et informatique, et le Dr Anton Klarich, psychologue, continueront une autre année avec le ministère et M. Paul Lachance entamera une première année de service comme consultant en mathématiques. Mme Tina Stagno et M. Guy Deslauriers, pour leur part, retourneront à l'enseignement à l'école secondaire L'Essor après quelques années de prêt au ministère.

Attention devant!



Plus de 200 joueurs ont participé à la deuxième journée annuelle de golf de la Place Concorde qui a eu lieu récemment au terrain Fox Glenn. On voit ci-dessus un des premiers groupes de quatre à faire le premier envoi: en ordre habituel, le Dr Paul Quenneville, M. Marcel Bergeron, son fils Eric, et leur invité, M. André Bergeron de Haileybury. Ci-dessous, le responsable de la journée, M. Denis Duguay (à droite), remet la plaque aux gagnants du plus bas net, MM. Gerry Vachon et Michel Caron. Les gagnants du plus bas brut étaient MM. Doug Gilmore et Bill Marshall. "Je félicite les gagnants et je remercie tous les autres qui ont participé à notre journée, de dire M. Duguay. Un merci spécial à tous ceux qui ont appuyé l'événement par un don: La Place Concorde, le centre Alphana, le centre Actifit, l'Association Francophone des Sports et Loisirs Windsor-Essex, le Bar l'Oasis, le Rempart, l'Association canadienne-française de l'Ontario, State Chemical, Splendor Pools, Cox Hyatt, le Centre canadien-français, Coca-Cola, Labatt, Robert Lespérance et Romeo Machine Shop."

Assemblée annuelle des groupes d'alphabétisation

Les délégués demandes des programmes de formation pour les responsables

(JCM, C) La formation des membres des conseils d'administration, des coordonnateurs et coordonnatrices des centres ainsi que des animateurs et animatrices d'ateliers devra être une des priorités du Regroupement des Groupes Francophones d'Alphabétisation Populaire de l'Ontario (RGFAPO) au cours de la prochaine année ont décidé les participants et participantes à l'assemblée générale de l'organisme tenue récemment à Elliott Lake. "C'est une décision qui bénéficiera directement à notre centre," a commenté Mme France Monette, coordonnatrice du centre d'alphabétisation Alphana de Windsor-Essex, qui participait à la rencontre."Cette formation est importante pour assurer que nous puissions continuer à améliorer nos services et notre fonctionnement à mesure que notre centre prend de plus en plus d'envergure." (Pendant l'année qui se termine, le centre Alphana a servi une soixantaine d'apprenants et projette augmenter ce nombre de 25% l'année prochaine.)

D'autre part, suite à l'assemblée, le RGFAPO veut discuter de trois questions fondamentales avec le ministre de l'éducation Tony Silipo, soit la mise sur pied d'un COFAM francophone (voir autre article sur cette page), des dispositions permettant la rémunération des animateurs et animatrices d'ateliers ainsi que l'accélération du développement de la politique d'alphabétisation des adultes amorcé en novembre dernier.

"Le fait que les représentants et représentantes des 27 groupes d'alphabétisation membres du RGFAPO présents à l'assemblée s'accordent sur ces points devrait avoir un impact sur le gouvernement, explique Mme Monette, et chacune de ces mesures aurait des retombées favorables pour Alphana." Elle souligne en particulier l'importance de fonctionner sous un COFAM francophone.

Les délégués ont aussi adopté une résolution visant l'organisation d'un "Alpha-partage" à l'intention des apprenants et apprenantes qui leur permettrait d'échanger sur divers points d'intérêt pendant quelques jours.

En plus de Mme Monette, le centre Alphana était représenté à l'assemblée par M. Raymond Ferland et Mmes Marie Mayrand et Alice Girard.

On insiste auprès du gouvernement sur la création d'un COFAM francophone

(JCM) De plus en plus de groupes francophones revendiquent auprès du gouvernement provincial la création d'un Conseil ontarien de formation et d'adaptation de la main-d'oeuvre (COFAM) francophone autonome, parallèle à l'organisme semblable de langue anglaise que se propose de mettre sur pied ce gouvernement. Le Conseil chapeautera tous les programmes pertinents des divers ministères.

La question concerne entre autres le Regroupement des Groupes Francophones d'Alphabétisation Populaire de l'Ontario. Les délégués à la récente assemblée annuelle de l'organisme ont renouvelé les demandes d'un COFAM francophone et d'un Conseil francophone de l'alphabétisation. "Ces structures sont essentielles afin que le gouvernement puisse répondre de façon adéquate aux besoins de formation et d'alphabétisation pour la population franco-ontarienne," a déclaré leur présidente Anne-Marie Paquette.

La coordonnatrice du centre d'alphabétisation Alphana de Windsor-Essex, Mme France Monette, abonde dans le même sens et voit difficilement son centre opérer convenablement "sous un COFAM anglophone."

Les responsables scolaires ajoutent maintenant leurs voix à ces revendications.

La Section de langue française du Conseil d'éducation de Prescott-Russell a adopté une résolution en ce sens. Attendu, entre autres, que l'essor et le développement des programmes et services gouvernementaux doivent être maintenus lorsque les programmes des ministères seront transférés au COFAM et que les francophones doivent exercer le plein contrôle des activités de formation à leur intention, la SLF revendique un COFAM parallèle, autonome et francophone, puis demande à ses homologues d'autres

Suite page 6

Echec au Crime

ECHEC AU CRIME offre des récompenses allant jusqu'à $1000. pour des renseignements menant à une arrestation en rapport avec le crime décrit ci-bas ou n'importe quel crime sérieux, et garantit l'anonymat à l'informateur qui n'a pas à se nommer ni témoigner en cour, mais qui est identifié par un numéro. Le numéro à composer est **258-8477**, du comté à frais virés s'il y a lieu.

Entrée par effraction à Centre Line Equipment Rental

Le 17 mai 1992, des voleurs sont entrés chez Centre Line Equipment Rental au 3950 promenade Rhodes en sciant un cadenas sur la barrière avant puis en défonçant une porte avant de l'édifice. Ils ont pris une scie Stihl Cut-Quick, un générateur Honda de 6500 watts et trois générateurs Honda 1400WX. Ces items ont une valeur de plus de 9 000 $.

Les enquêteurs croient qu'il aurait fallu trois ou quatre hommes pour soulever et porter le générateur de 6500 watts. De plus, on n'a pas saccagé les pupitres dans le bureaux, ce qui fait croire que les voleurs savaient exactement ce qu'ils recherchaient.

PETITES ANNONCES CLASSÉES

GARDIENNE: Mère d'un garçon de trois ans, aimerait garder chez elle, 5 jours par semaine, cour clôturée, dans Riverside Village, bonnes références. Demander pour Ginette au **945-7195.15**

A VENDRE: 1985 Ford Escort, 2 portes, manuel 4 vitesses, tel quel, meilleure offre. **253-3746.** 16

FEMME DE MÉNAGE: Aimerait faire du ménage dans maison privée, référence disponible. Contacter Cécile au **737-7603.** 18

A VENDRE: Roulotte "Prowler-Lynx" 1987 de 24 pieds. Peut accomoder 6 personnes pour coucher. Excellent état. Accessoires compris. **728-2589.** 19

A LOUER: Windsor: 1 appartement (1 chambre (3 1/2 pièces); 2 chambres (4 1/2 pièces), poêle, réfrégiration, TRÈS PROPRE. 425 $ - 550 $ (Services inclus). Demande premier et dernier mois. **256-9343 ou 728-4379** 20

A VENDRE: Roulotte motorisée, 1982, 20', GMC, **252-6754** 20

A VENDRE: Robe pour mère de marié(e), grandeur 16 - 18, couleur aqua pâle, **250-8061.** 21

AVENDRE: Bateau: 19 pieds; Glastrom, puissance 85 chevaux, et accessoires. Prix demandé 4 500$. **252-9653** 21

A VENDRE: Air climatisé Kenmore, 8 000 BTU, **735-6489.** 22

A VENDRE: Ski-Doo 1978 Bombardier F/A 340, 2 carburateurs, en bon état: 400 $. Appeler Bob après 20 h 30 au **1-738-6733.** 23

A VENDRE: Tuxedo noir, grandeur veston 40, pantalon 34, ainsi que 2 chemines tuxedo blanches, très bonne condition **945-5051.** 24

A VENDRE: 1981 Honda, "Silver Wing", GL-500 avec valise, Fairing, Am/Fm Stereo, Toile protectrice. 1,100$ ou meilleur offre **944-1807 .** 24

A VENDRE: Une bicyclette 3 vitesses, prix à discuter. Appeler après 15h (3pm) **974-0475.** 25

Commentaire

L'an 2090

L'an 2090
Et le monde a une énorme faim
On a même de la misère à faire notre pain
Il n'y a même plus de fleurs de lys
Nous détruisons notre terre,
Et la transformons en un enfer.
Nos enfants respirent avec effort,
Espérant que nous n'ayons pas fait le tort.
Dans les années passées
Les enfants attendaient des jouets à Noël
Mais en cette longue année
Ils demandent seulement un autre Noël.
Cent ans passés, ils pensaient
Que ces histoires de destruction
N'étaient rien que de la fiction.
Mais quand la réalité tombe
Cent ans plus tard on en souffre
C'est comme une grosse bombe
Qui éclate sur nous comme une poudre.
La génération de nos enfants s'étouffe
Ils voulaient vivre mais
Le passé les étouffe,
Avec les guerres sans paix
Les arbres meurent rapidement.
Les fleurs sont mortes.
Les humains ne comprennent pas.
Nous n'avons plus de médicaments
Depuis très longtemps
Parce que nous n'avons plus de fôrets.
Elles ont été coupées, il paraît.
Il y avait déjà de nombreux animaux
Mais maintenant, c'est difficile pour qu'ils aient de l'eau.
Ils sont tous morts
C'est nous qui avons le tort.
Nos enfants meurent d'un rhume,
Ils s'étouffent dans la brume.
Nous essayons de nettoyer l'air
Mais nous ne savons pas comment faire.
Durant les années, il est devenu si sale
Qu'il nous fait du mal.
On ne peut pas dire une opinion
Sans que quelqu'un dise "non".
Les lois sont disparues tranquillement
Sans bruit et très lentement.
Les gens ont trop peur
Ils se cachent heure après heure.
Les jeunes se font voler leurs droits
Et ils perdent tous leur foi.
Nous n'avons même plus le droit de vote,
Les écoles ne donnent plus de notes.
Les peines dans les coeurs
Les larmes dans les yeux
D'avoir eu peur,
Et de ne plus avoir de jeux.

Nous revoici en 1992,
Avec gilets et blouses.
Nous nous trouvons à cette époque
Avec nos autos et nos blocs.
Les temps peuvent être changés
Mais d'abord, c'est à nous de changer.

Luc Blanchette
École Ste-Thérèse

La maladie du siècle

On a appelé la maladie d'Alzheimer la "maladie du siècle" et avec bonne raison. La proportion de gens de 65 ans ou plus qui sont atteints de cette maladie est d'environ 10% et le pourcentage dépasse le chiffre effrayant de 50% parmi ceux qui ont plus de 85 ans. Si on songe en même temps au fait que la population vieillit en général (d'ici l'an 2000, 20% de la population aura 65 ans ou plus), on voit que le nombre de personnes souffrant de cette maladie, qui se situe actuellement à 3800 à Windsor et dans le comté d'Essex, va augmenter de façon dramatique.

Cette maladie coûte déjà très cher. On dépense 4,5 billions de dollars (d'un budget total pour les soins de santé de 31 billions de dollars) pour les soins aux affligés, et cela ne tient pas compte des effets de la maladie sur la santé des autres membres des familles appelés à prendre soin des victimes.

L'Alzheimer Society of Windsor and Essex County est vouée à aider les victimes de cette maladie et des autres maladies qui affectent la santé mentale. Elle offre un soutien à la famille, diffuse l'information et appuie financièrement la recherche. Le public a accès aux services de la société directement ou sur référence d'un médecin, ce qui pourrait changer avec la nouvelle réforme des soins à long terme.

Les services offerts incluent:

* Des groupes d'appui à la famille, ainsi que le counselling particulier ou à la famille par des conseillers entraînés, à Windsor ainsi que dans le comté d'Essex.

* Le programme "Day Away": 3 jours par semaine à Windsor au Huron Lodge et une journée par semaine à Essex. Les clients sont amenés par leur famille ou par un chauffeur bénévole à 9h30 et passent de 9h30 à 15h15 sous la surveillance de la Société. Le programme offre une journée d'activités structurées y compris de l'exercice, de la thérapie de musique et de relaxation, de l'artisanat, des sorties spéciales, etc. sous la surveillance d'un récréologiste et avec un rapport client: personnel de 2:1. Souvent, les victimes de la maladie d'Alzheimer bénéficient beaucoup de ces programmes et la famille jouit d'un répit dont elle a bien besoin.

* Le programme "In-home Respite": La société a un personnel spécialement entraîné pour offrir les soins personnels et la camaraderie à une personne atteinte de maladie mentale, ce qui permet un répit dont elle a bien besoin à la personne qui prend soin de la victime. On offre aussi ces soins pour permettre un répit d'une nuit ou d'une fin de semaine.

La Société offre un programme actif d'éducation, y compris des réunions mensuelles le premier mercredi du mois à la bibliothèque municipale de Windsor. Elle parraine aussi une réunion de médecins chaque mois de janvier et une pour les infirmières au printemps.

La Société est engagée à prélever au moins 8 000 $ par année pour le Tanz Institute à Toronto et a dépassé cet objectif par le passé. Elle parraine aussi des projets de recherche à Windsor et vient de compléter une étude des établissements qui offrent des soins à long terme à Windsor et dans le comté d'Essex. Cette étude est disponible à notre Bibliothèque de ressources au 1010 de l'avenue University ouest et peut aider à une famille à choisir une maison de soins infirmiers, un foyer pour personnes âgées ou une maison de repos.

Lorsqu'un diagnostic confirme la présence de la maladie d'Alzheimer, une période de soins débute qui peut durer de 2 ans à 20 ans. Cette période sera marquée de plusieurs moments de crise à mesure que progresse la maladie. Il y a de l'aide de disponible.

Il nous fait plaisir de répondre à vos questions au 977-8911.

On vous invite à vous appuyer sur nous!

Ciaran Sheehan, médecin, président





Publié tous les mercredis par les **Publications des Grands Lacs Ltée.**
7515 ave Forest Glade (Windsor),
R.R. 2, Tecumseh, Ontario N8N 2M1

Éditeur: **Jean Mongenais**
Correspondant national: **Yves Lusignan**

Equipe:
Johanne Gagnon
Céline Vachon
Jean Mongenais

Enregistré comme courrier de deuxième classe. Permis 02903

Abonnements: Canada: **16.00$**; Ailleurs: **37.00$**
Téléphones: Général: **948-4139**
Rédaction: **948-4130**
Télécopieur: **948-0628**

Membre de l' APF
Association de la presse francophone

Les handicapés auront leur loi d'ici le congé estival

Ottawa (APF): Le gouvernement canadien souhaite adopter avant le congé estival de la Chambre des communes le projet de loi sur les personnes handicapées.

Déposé le 5 mai dernier ce projet de loi "historique" a pour but de modifier six lois fédérales afin d'éliminer les obstables à l'intégration des 3,3 millions de personnes handicapées au Canada. Il s'agit de la Loi électorale du Canada, de la Loi sur l'accès à l'information, de la Loi sur la protection des renseignements personnels, de la Loi sur la citoyenneté et de la Loi sur les transports nationaux de même que le Code criminel.

C'est la première fois qu'un gouvernement dépose un projet de loi qui s'adresse exclusivement aux personnes handicapées et le ministre responsable, M. Robert De Cotret, a indiqué qu'il s'agissait d'un début et qu'il entendait aller encore plus loin dans une deuxième étape.

Il est d'ailleurs le premier à admettre que le gouvernement n'a pas retenu toutes les modifications proposées par le Conseil canadien des droits des personnes handicapées. Le Conseil avait proposé en septembre dernier un projet de loi omnibus qui éliminait tous les obstacles légaux rencontrés par un handicapé.

Concrètement, le projet de loi prévoit un meilleur accès aux bureaux de scrutin, le recours à des bureaux de scrutin mobiles pour permettre aux handicapés de voter là où ils vivent, et un accès aux documents gouvernementaux et aux renseignements personnels en médias substituts (audiocassette, braille).

Dans le domaine du transport, le gouvernement modifiera le préambule de la Loi sur les transports nationaux, qui spécifiera dorénavant que le transport doit être accessible aux personnes ayant une déficience.

Le Code criminel sera modifié pour permettre à un plaignant handicapé de témoigner derrière un écran ou à l'extérieur de la salle d'audience, si le fait de voir l'accusé l'empêche de témoigner librement. Cette disposition s'applique dans le cas des infractions d'ordre sexuel.

La Loi sur la citoyenneté sera ausi modifiée pour permettre aux personnes handicapées d'obtenir la citoyenneté canadienne au même titre que les autres personnes.

Enfin, geste rare, le ministre des Communications est à préparer des directives pour le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), qui forcerait l'organisme à adopter des règlements en ce qui concerne le sous-titrage et l'équité en matière d'emploi.

Mais selon le ministre, les lois ne suffisent malheureusement pas à abolir les obstacles qui se dressent devant les handicapés. Car le plus grand problème, ajoute-t-il, réside dans l'attitude des Canadiens. C'est bien beau favoriser l'accès aux handicapés à un édifice gouvernemental, a dit le ministre en substance, mais si une fois dans le bureau du fonctionnaire l'handicapé est perçu comme un problème de plus à résoudre, alors la situation des handicapés ne progresse pas.

Un comité recommande le rétablissement du Programme de contestation judiciaire et la création d'un fonds de fiducie

Ottawa (APF): Le Programme de contestation judiciaire devrait être rétabli et placé à l'abri des caprices de la politique fiscale et financière du gouvernement en place.

Dans un rapport unanime, le Comité des droits de la personne et de la condition des personnes handicapés recommande au gouvernement fédéral de remettre sur les rails ce programme qui date de 1978 et de le restructurer sous la forme d'une fondation dotée d'un capital de départ d'un maximum de 10 millions de dollars et ce, au plus tard le 1er novembre prochain.

Le Comité recommande aussi que le Centre des droits de la personne de l'Université d'Ottawa administre cette fondation et que les gouvernements provinciaux, le Barreau canadien et les groupes de défense des droits linguistiques et des droits à l'égalité soient invités à contribuer financièrement à ce fonds de fiducie.

On recommande aussi que le Programme, qui a été aboli le 27 février lors du dernier budget fédéral, continue de recevoir des fonds jusqu'à ce que la fondation soit opérationnelle. Enfin, le Comité recommande au gouvernement de faire connaître ses intentions dans deux mois, c'est-à-dire au plus tard le 16 août.

Le Comité démolit complètement les raisons invoquées par le gouvernement pour justifier l'abolition du Programme. C'est une erreur, écrit le Comité, de croire que les contestations judiciaires ne sont plus nécessaires. Cela repose, ajoute-t-il, sur «la croyance erronée» que tous les droits linguistiques et les droits à l'égalité ont été réglés une fois pour toutes et que la Charte des droits et libertés restera inchangée. Citant en exemple notre voisin américain, le Comité rappelle que la Cour suprême des Etats-Unis continue à juger des causes constitutionnelles importantes, 200 ans après l'entrée en vigueur de l'American Bill of Rights.

Le Comité ajoute que le Programme a permis aux groupes désavantagés de se faire entendre et que sans lui, l'accès aux tribunaux serait réservé à ceux qui ont des avantages financiers et politiques.

Pour ce qui est des coûts du Programme, le Comité souligne «qu'à compétence égale» la rémunération des avocats travaillant pour le Programme est «très inférieure» à celle des avocats du ministère de la Justice!

(Les francophones de l'extérieur du Québec ont amplement profité du Programme de contestation judiciaire pour faire reconnaître leurs droits linguistiques, notamment au chapitre des droits en éducation. Sur les 77 causes-types subventionnées par le Programme depuis 1985, 39 portaient sur les droits à l'instruction. C'est par le biais du Programme de contestation judiciaire que les francophones ont obtenu gain de cause dans le jugement de la Cour suprême dans l'affaire Mahé, qui a reconnu le droit des parents à gérer et à contrôler leurs écoles. Lors de l'abolition du Programme, 20 causes-types étaient toujours devant les tribunaux, dont trois devant la Cour suprême.)

Pour la Fédération des communautés francophones et acadienne, (FCFA) le gouvernement fédéral n'a maintenant d'autre choix que de se rallier au consensus et de rétablir le Programme de contestation judiciaire, avant qu'il ne disparaisse complètement le 30 septembre prochain.

Selon le directeur général de la FCFA, M. Marc Godbout, le gouvernement fédéral a «une responsabilité incontournable» en ce qui a trait au respect des droits reconnus au Canadiens.

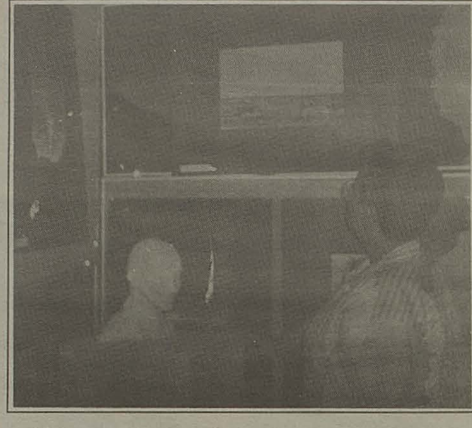
La Commission national des parents francophones (CNPF) abonde dans le même sens. Mais M. Paul Charbonneau, directeur général de la CNPF, croit que le fonds de départ devrait être supérieur à 10 millions. C'est que le Programme de contestation judiciaire coûtait déjà 2.7 millions dans sa version actuelle avant son abolition, dont 750,000$ en frais administratifs. En outre, 500,000$ dollars devaient être consacrés à chaque année au financement des causes linguistiques.

Avec un fonds de fiducie de 10 millions et des taux d'intérêt qui sont en chute libre, les groupes défavorisés disposeraient finalement de moins de un million de dollars en intérêt par année, pour financer toutes les causes sur les droits linguistiques et les droits à l'égalité.

Selon l'actuelle directrice du Programme, Mme Andrée Côté, le gouvernement fédéral devrait investir non pas 10 mais plutôt entre 20 et 25 millions de dollars dans une fondation de ce genre.

Pas de grandes foules, mais une ambiance chaleureuse

On fêtait la Saint-Jean-Baptiste en fin de semaine à la Place Concorde. Vendredi soir, Richard Rochette et les Chromosones présentaient un spectacle (Voir première page).



Vendredi soir, samedi, et dimanche en matinée on pouvait admirer les oeuvres d'arts visuels réalisées par les élèves des écoles secondaires de la région. C'est ce que fait ici Mme Micheline Boisvert.



Samedi soir, le Centre culturel Tournesol Windsor-Essex présentait en spectacle le très populaire Georges Hamel, accompagné cette fois par Lionel Fortin ainsi que les Country Playboys. On voit l'artiste qui parle avec son cousin Jean-Albert Godin de Tecumseh du Félix qu'il s'est mérité pour sa dernière cassette. Il a annoncé qu'une autre nouvelle cassette de chants de Noël serait disponible à la fin de l'année.



Dimanche matin, un tout petit groupe est venu assisté à la messe spéciale célébrée par Mgr Jean Noël que l'on reconnaît ici avec M. Emile Larmarche qui l'a servie.

Index des Services en Français

COMPTABLES
Cox, Hyatt & Company, M. Donald Lassaline, B. Comm., C.A. 875 ave Ouellette, Pièce 200, Windsor. **258-4626**
Robert Séguin, 737 Ouellette, (Rez-de-chaussée) Windsor. **253-6326**

CONSTRUCTION (Voir **RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION**)

CUISINES (Voir RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION)

ÉLECTRICIEN
Roy Electric, Richard et Marcel Roy, Pointe-aux-Roches, **798-3205**

ÉQUIPEMENT DE BUREAU
Advance Business Systems, M. Onil Larochelle, 925 ave Crawford, **258-4979**

EXCAVATION (Voir **CAMIONNAGE**)

GARAGES
Mallet Sunoco, M. François Mallet, 925 rue Erie Est, (angle Parent) **973-8316.**

INSTITUTIONS FINANCIÈRES
Caisse Populaire de Pointe-aux-Roches, C.P. 100, Pointe-aux-Roches, **798-3026**
Caisse Populaire de Tecumseh, 1120 ch. Lespérance, Tecumseh, **735-6069**

LAINE (Voir **ARTISANAT**)

LAVEUSES ET SÉCHEUSES (Voir **APPAREILS MÉNAGERS**)

LIBRAIRIES (Voir aussi **ARTICLES RELIGIEUX et SERVICE DE RECHERCHE DE LIVRES**)

MENUISERIE (Voir **RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION**)

MEUBLES
Bergeron Furniture, M. Phil Bergeron, 391 rue Front, Lasalle, **734-6162**
Dan's Appliances and Furniture, M. Dan Thériault, 28 rue William S., Chatham, **351-8777**

MONUMENTS DE CIMETIÈRE
Excelsior Monuments Limited, M. Don Lappan, 11918 Ch Tecumseh, Tecumseh, **735-2445**

OPTICIEN
Union Vision Centre, Mme Carole Jubenville, 573 est, ch Tecumseh (en face du centre médical) Windsor **977-1164**

OPTOMÉTRISTE
Dr Robert Charron, 1101 est, rue Erie, suite C., Windsor. **973-1101;** 54 rue Main est, Kingsville, **733-2282,** 5805 ch Malden, LaSalle (ouvert à l'été '92)

ORDINATEURS-VENTE-SERVICE
Mister Ray's Computers, M. Raymond Marentette, Tecumseh, (heures flexibles.) **735-6774**

PHOTOGRAPHES
St-Louis Studio & Camera Inc., M. Georges St-Louis, 12065 ch. Tecumseh, Tecumseh, **735-2622**
The Photographer, Mlle Jennifer Cybulski, 1335 rue Wyandotte Est, Windsor. **253-4535**
Towne Portraits, M. Dan Gadoury, 5729 ch Tecumseh E, **944-2652**

QUINCAILLERIE
Stoney Point Hardware, M. Gérald Lefaive, ch Tecumseh, Pointe-aux-Roches, **798-3535**

RÉCEPTIONS-SALLE À LOUER
Centre Canadien-Francais, (Club Alouette) 2418 ave Central, Windsor. **945-1189**

RÉFRIGÉRATEURS, CUISINIÈRES (Voir **APPAREILS MÉNAGERS**)

Suite page 10



Jeudi 25 juin - STW 17h à 19h30; rég. 19h30 à 23h
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **L'Association canadienne française de l'Ontario**

Mercredi 15 juillet - 18h et 20h
Salle Bingo City, (angle Manning et E.C. Row)
Parrainé par: **L'Association francophone de Basketball du Sud-Ouest de l'Ontario**

Jeudi 16 juillet - STW 17h à minuit (4 sessions)
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **L'Association canadienne-française de l'Ontario**

Vendredi 17 juillet - 17h45 - 19h
Salle "Big D" Bingo , 2515 rue Dougall
Parrainé par: **Les majorettes "Les Papillons"**

Vendredi 17 juillet - 17h à minuit
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **La paroisse St-Jérôme**

Samedi 18 juillet - 17h à minuit
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **Place Concorde, Actifit**

Mercredi 22 juillet - 17h à 22h30
Salle Can-Am Bingo, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **La troupe de théâtre communautaire Soleil-Sud**

On insiste auprès... suite de la page 3

conseils de faire de même.

C'est ce qu'a fait la Section de Langue française du Conseil des écoles catholiques de Windsor la semaine dernière. "Il s'agit simplement du même principe selon lequel nous tenons au contrôle de nos institutions d'enseignement élémentaire et secondaire," a expliqué le surintendant Denis Levert.

En Bref

COLLECTE DE SANG A BELLE-RIVIERE EN JUILLET

En juillet, en plus de ses cliniques régulières de collecte de sang tous les lundis et jeudis de 13 heures à 20 heures à ses locaux au 3909 est chemin Grand Marais à Windsor, la Société de la Croix-Rouge fera une collecte spéciale à la salle paroissiale St-Simon et St-Jude à Belle-Rivière de 13 heures à 16 heures et de 17 heures 30 à 20 heures le mercredi 14 juillet.

La Société établit à 1 380 le nombre d'unités de sang qui seront requises à Windsor et dans le comté d'Essex pendant juillet.

52 000$ POUR LES ACTIVITES RECREATIVES A LASALLE

Dans le cadre de son programme Nouvelles Approches à la récréation communautaire, le ministère ontarien du Tourisme et de la Récréation a accordé 52 241 $ pour deux projets à Lasalle.

Le Sandwich West Turtle Club qui organise des ligues de baseball pour les jeunes garçons et les jeunes filles recevra tout près de 40 000$. L'autre octroi servira à faire des améliorations au Centenial Arena.

TESTS ANONYMES DE DEPISTAGE DU VIH/SIDA MAINTENANT DISPONIBLES A WINDSOR

Trois endroits à Windsor figurent sur la liste de nouvelles cliniques habilitées par le ministère de la Santé à offir des tests anonymes de dépistage du virus du sida (VIH). Les tests sont offerts sur rendez-vous que l'on peut prendre en téléphonant et en donnant un prénom quelconque. Ce sont le HIV Care Program de l'hôpital Metropolitan General (258-2146), la Clinique de dépistage du VIH du Bureau de Santé Windsor-Essex (254-6115) et le Sandwich Community Health Center (254-6115 aussi).

"L'aspect le plus important d'un programme efficace de test anonyme de détection du VIH est la qualité de la consultation, déclare le Dr Jay Browne, coordonnateur du Bureau de lutte contre le sida du ministère. Lorsque les gens se présentent pour un test, nous avons l'occasion de les renseigner sur le sida et sur les moyens de changer leur comportement afin d'enrayer la propagation du virus."

De plus, des formulaires spéciaux permettent à ceux qui effectuent les tests de recueillir des renseignements concrets comme la façon dont le virus a été contracté, tout en protégeant l'anonymat.

COURS UNIVERSITAIRES A DISTANCE

La Télé-université offre des cours pour des francophones hors-Québec de 22 ans ou plus qui possèdent l'expérience pertinente.

Cette façon d'étudier devient de plus en plus populaire car elle permet de vaincre la plupart des obstacles qui limitent l'accès à l'enseignement universitaire, qu'ils soient géographiques, sociaux, économiques, familiaux ou physiques. Par contre, elle a aussi ses exigences, car l'étudiant ou l'étudiante doit faire preuve d'autonomie, de discipline et de capacité de se motiver soi-même. Un lien personnalisé par téléphone facilite la chose.

Renseignements: 1-800-665-4333.

LE PORTFOLIO: UN MOYEN POUR LES FEMMES DE FAIRE VALOIR LEURS ACQUIS

L'université Laurentienne de Sudbury offrira dès septembre prochain un cours par correspondance sur la production du portfolio, un outil permettant d'acquérir une plus grande confiance en soi et pouvant servir de guide d'orientation personnelle et professionnelle. Le cours aidera aux participants à être plus en mesure de suivre des études répondant à leurs besoins, d'accéder ou de se réorienter au marché du travail.

Pour le suivre, il faut avoir terminé sa 13e année (les personnes âgées de plus de 21 ans peuvent être admises en tant qu'étudiantes adultes), s'inscrire à l'université, puis à l'éducation permanente. Les frais d'inscriptions sont de 421$.

Renseignements: Rolande Savoie: 1-613-741-9978.









Bureau
de jonction
des enquêtes

2300, rue Yonge
C.P. 2382
Bureau 1201
Toronto (Ontario)
M4P 1E4
416/323-4806
Téléc: 416/323-4997

AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

RÉSEAU DE GRAND TRANSPORT À L'OUEST DE LONDON

CH-90-13

Ontario Hydro propose une expansion importante de son réseau de grand transport situé à l'ouest de London. Une commission mixte a été formée pour tenir une audience publique sur la proposition.

La commission mixte tiendra une audience publique pour envisager l'autorisation de l'entreprise d'Ontario Hydro qui prévoit l'acquisition des droits de propriété nécessaires à la réalisation du projet consistant en la conception, la construction, l'exploitation et l'entretien de lignes de transport aériennes à courant alternatif, ainsi que d'installations connexes, installations de télécommunication et de commande y compris,

entre le poste de transformation Longwood, situé au sud-ouest de London dans le canton de Caradoc, et la centrale de Lambton, située au sud de Sarnia;

entre la jonction Cowal, située au sud-est du poste de transformation Longwood, et le poste de sectionnement Chatham;

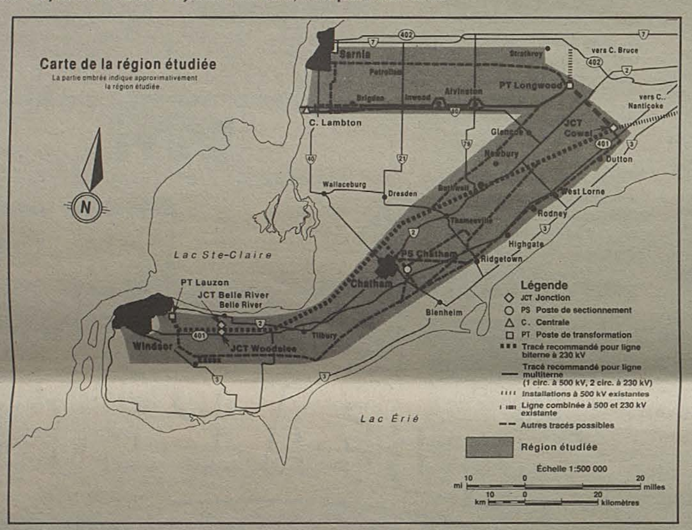
entre le poste de sectionnement Chatham et le poste de transformation Lauzon, situé à Windsor; et

entre la jonction Woodslee et la jonction Belle River, située près de Belle River.

La région étudiée est illustrée sur la carte ci-jointe. Sont indiqués sur cette carte les emplacements des lignes de transport, des nouveaux postes de transformation et de sectionnement et des installations connexes recommandés par Ontario Hydro, ainsi que d'autres emplacements possibles.

Veuillez lire cet avis attentivement. Les résultats de la présente audience pourraient vous toucher directement. Si vous n'assistez pas à l'audience ou que vous ne vous y faites pas représenter, la commission continuera l'audience sans vous, et vous n'aurez plus le droit d'être avisé(e) du déroulement de l'audience.

Si vous désirez participer à l'audience préliminaire et à l'audience principale, veuillez appeler (à frais virés) le Bureau de jonction des audiences au (416) 323-4806 pour demander un formulaire d'inscription relatif à l'audience sur le réseau de grand transport à l'ouest de London. Le formulaire dûment rempli devra être retourné le 17 juillet 1992 au plus tard.



La commission pourra envisager l'approbation des emplacements recommandés par Ontario Hydro ou de tout autre emplacement situé dans la région étudiée. La décision prise lors de l'audience déterminera l'emplacement des lignes de transport, des postes de transformation et de sectionnement et de toutes autres installations qui pourraient être approuvées. Votre propriété pourrait faire l'objet d'une expropriation pour toute installation qui pourrait être approuvée. Si vous désirez connaître l'emplacement des installations de manière plus précise, veuillez appeler le (416) 592-3946 et demander où vous pouvez prendre connaissance des cartes tracées à l'échelle.

CALENDRIER ET OBJET DE L'AUDIENCE PRÉLIMINAIRE

La commission mixte ouvrira l'audience publique par une audience préliminaire qui débutera :

à : Best Western Wheels Inn
615, rue Richmond
Chatham (Ontario)

le : 10 août 1992
à 10 h.

Aucun témoignage ne sera entendu lors de l'audience préliminaire. Lors de l'audience préliminaire, la commission :

- demandera aux parties éventuelles de soumettre une déclaration indiquant leurs intérêts et leurs préoccupations relativement à la proposition d'Ontario Hydro;
- déterminera qui sont les participants, les parties et les intervenants;
- déterminera les points qui seront pris en considération lors de l'audience;
- entendra les soumissions des parties sur la procédure;
- entendra les soumissions des parties sur le calendrier de l'audience;
- entendra les soumissions sur le lieu de l'audience;
- entendra les soumissions proposant des lieux supplémentaires pour la présentation des témoignages;
- fixera une date limite pour la réception des demandes d'aide financière aux intervenants;
- fixera une date pour la tenue d'une audience relativement à l'aide financière si une telle audience se révèle nécessaire;
- entendra les soumissions relatives à d'autres sujets si elle le juge approprié.

La commission pourra fixer le lieu et la date du début de l'audience principale, ainsi que le calendrier de l'audience.

GÉNÉRALITÉS

Ontario Hydro propose une expansion importante de son réseau de grand transport. Cette expansion nécessiterait l'élimination de certaines lignes de transport existantes et la construction de lignes de transport, de postes de transformation et de sectionnement sur le site de la centrale de Lambton, d'installations de sectionnement au niveau de la jonction Belle River, et d'installations connexes. Les emplacements recommandés et des emplacements possibles figurent sur la carte ci-jointe.

Ontario Hydro a préparé une évaluation environnementale des installations de transport proposées et l'a soumise à la ministre de l'Environnement. La ministre de l'Environnement a préparé et publié un document d'examen de l'évaluation environnementale. Un avis annonçant la fin de l'examen a été rendu public par la ministre le 31 janvier 1992.

Les documents relatifs à l'évaluation environnementale d'Ontario Hydro et l'examen effectué par les ministères et les organismes gouvernementaux peuvent être consultés, pendant les heures normales de bureau, à certains bureaux de secteur d'Ontario Hydro et à certains bureaux municipaux, ainsi qu'aux adresses suivantes :

Ministère de l'Environnement
Direction des évaluations environnementales
250, avenue Davisville, 5[e] étage
Toronto (Ontario)

Bureau de jonction des audiences
Bureau 1201
2300, rue Yonge
Toronto (Ontario)

Ontario Hydro
Région ouest
1075, Wellington Road
London (Ontario)

L'audience se réfère aux lois suivantes :

- *Loi sur la jonction des audiences,* L.R.O. 1990, chap. C.29;
- *Loi sur les évaluations environnementales,* L.R.O. 1990, chap. E.18;
- *Loi sur l'expropriation,* L.R.O. 1990, chap. E.26, articles 6, 7 et 8;
- *Loi sur le projet d'aide financière aux intervenants,* L.R.O. 1990, chap. I.13.

L'objet de l'audience principale est de permettre à la commission de prendre toute décision et ordonnance,

a) en vertu de la *Loi sur les évaluations environnementales,*
  (i) sur l'acceptation ou sur la modification et l'acceptation de l'évaluation environnementale;
  (ii) sur la question de savoir si l'exploitation de l'entreprise pour laquelle l'évaluation environnementale a été soumise doit être autorisée ou non;
  (iii) sur la question de savoir si l'autorisation visée à l'alinéa (ii) doit être accordée à certaines conditions et, dans ce cas, sur ces conditions; et

b) en vertu de la *Loi sur l'expropriation,* relativement au fait de savoir :
  (i) si l'expropriation est juste et raisonnablement nécessaire pour permettre la réalisation des objectifs d'Ontario Hydro; et
  (ii) si l'autorisation de telles expropriations, avec ou sans modifications, qui pourraient être nécessaires pour permettre la réalisation de l'entreprise devrait, ou ne devrait pas, être accordée.

AIDE FINANCIÈRE AUX INTERVENANTS

Les personnes intéressées ont le droit de faire une demande d'obtention de statut d'intervenant et d'aide financière. Toute personne requérant le statut d'intervenant et demandant une aide financière pour participer à l'audience, en vertu de la *Loi sur le projet d'aide financière aux intervenants,* L.R.O. 1990, chap. I.13, doit remplir le formulaire de demande dont il est fait mention dans le présent avis et le déposer auprès du Bureau de jonction des audiences au plus tard le 17 juillet 1992.

À l'audience préliminaire, le 10 août 1992, la commission fixera une date limite pour la réception des demandes d'aide financière. Avant que ces demandes soient étudiées, un comité d'aide financière sera formé en vertu de la *Loi sur le projet d'aide financière aux intervenants.* Conformément aux critères énoncés dans la Loi, le comité d'aide financière déterminera qui bénéficiera d'une aide financière, ainsi que le montant de l'aide dans chaque cas.

* * * * *

Les soumissions peuvent être faites en personne au moment de l'audience, et ce, oralement ou par écrit. La commission ne prendra pas en considération toute soumission relative à la proposition qui serait faite après la conclusion de l'audience principale.

C'est à vous qu'il revient de contacter le Bureau de jonction des audiences pour prendre connaissance des dates, lieux et heures prévus pour l'audience, au cours de son déroulement. Le Bureau de jonction des audiences accepte les appels à frais virés.

La commission mixte donnera avis de sa décision par courrier aux parties et participants, et la déposera dans le dossier d'audience publique.

Audience n° CH-90-13
"James Curren"
Secrétaire de la commission
(416) 323-4806
Télécopieur (416) 323-4997

Fait à Toronto, le 22 mai 1992.

(You can obtain a copy of this notice in English by contacting the Hearings Registrar at (416) 323-4806.)



NOUVEAU CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SANTE DE LANGUE FRANCAISE A SUDBURY

Un centre qui offrira ses services en langue française figure parmi les six nouveaux centres communautaires de santé annoncés récemment par Mme Frances Lankin, ministre de la santé. On prévoit qu'il ouvrira ses portes au début de 1993.

Les centres de santé sont des organismes à but non-lucratif, relevant d'un conseil d'administration qui reçoit son budget annuel de fonctionnement de la province et qui offrent des services de santé familiaux et des services de promotion de la santé adaptés aux besoins des collectivités qu'ils desservent.

Une étude de faisabilité d'un tel centre de langue française à Windsor est en cours.

GUIDES POUR CONSOMMATEURS ET COMMERCANTS CONCERNANT LES PLAINTES

Deux nouvelles brochures du ministère de la Consommation de l'Ontario visent à réaliser une plus grande satisfaction dans le marché.

"Tourner les plaintes à son avantage: Le guide du consommateur" offre des suggestions concernant comment déposer une plainte efficace. "Tourner les plaintes à son avantage: le guide du commerçant" examine ce qui amène le consommateur à se plaindre et suggère des moyens de traiter les plaintes afin d'améliorer le service à la clientèle.

On peut en recevoir copie en communiquant avec le Centre d'Information des consommateurs du ministère au 1-800-268-1142.

FRANC-O-FORME SE DOTE D'UN CONSEIL D'ADMINISTRATION

Franc-O-Forme, le Centre d'information franco-ontarien sur le sport, la condition physique et les loisirs, s'est doté d'un conseil d'administration de huit membres dont le président est M. Raymond Lessard, un entraîneur de North Bay.

Le Centre a comme mission de faciliter la prise en charge par la communauté francophone de ses ressources pour favoriser son développement et soutenir son épanouissement en privilégiant la vie active.

A L'ÉTÉ '92 LISEZ... ET GAGNEZ!

En collaboration avec LE REMPART, BOUKALIVRE présente son premier concours estival de lecture!

La démarche est très simple:
1. Choisissez et lisez un des livres suggérés ci-dessous
2. Expliquez en 200 mots environ ce que vous avez apprécié de ce livre
3. Envoyez votre texte à Boukalivre, C.P. 833, Belle-Rivière, (Ontario) N0R 1A0, d'ici le 17 août 1992 en prenant soin d'indiquer votre nom, votre adresse, votre numéro de téléphone et votre catégorie (voir ci-dessous)

Règlements:

* Le concours est ouvert à tous.

* **Catégories**:
Adolescentes-Adolescents (19 ans ou moins)
Adultes: (20 ans ou plus)

* Un gagnant ou une gagnante de chaque catégorie sera choisi par un jury indépendant nommé par LE REMPART et BOUKALIVRE, selon les critères suivants: originalité de la pensée, références directes au contenu du livre, qualité du français.

* Le gagnant ou la gagnante de la catégorie adulte recevra: deux billets aller-retour Windsor-Montréal par VIA rail et un bon d'achat pour 25$ de **BOUKALIVRE;** le gagnant ou la gagnante de la catégorie Adolescentes-Adolescents recevra un bon d'achat pour 50$ de BOUKALIVRE.



BOUK-ALIVRE

* Tout texte de participation avec les renseignements indiqués ci-dessus doit être rendu au Bureau de Poste de Belle-Rivière avant minuit le 17 août 1992.

* Les participants et participantes autorisent la publication de leur texte.

Livres suggérés:

Paul Demers par PIERRE ALBERT (*L'Interligne, 12.95 $*)
L'auteur rassemble des témoignages percutants et des propos d'une grande franchise. On suit l'artiste dans son cheminement professionnel, on suit l'homme dans sa lutte pour la vie, on suit le Franco-ontarien dans son engagement communautaire.

La couronne de l'oubli par GABRIELLE POULIN (*Prise de parole, 19.95$*)
Après une faiblesse cardiaque, une femme émerge sans mémoire, muette, et reprend possession peu à peu d'elle-même. Roman.

Les ailes du destin par FRANCINE OUELLETTE (*L.-EXP., 19.95$*)
Avec une rare authenticité, l'auteure nous raconte la vie d'un jeune bûcheron qui devient pilote d'avion, et malheureusement qui connaît aussi l'univers carcéral. Elle nous dépeint l'intimité de ces hommes mis en cage, (Ce roman contient quelques passages qui pourraient choquer les sensibilités)

Le complot par CHRYSTINE BROUILLET (*C. ECHELLE' 7.95$*)
Sophie, une adolescente aide son copain François à arrêter, par un complot, l'exploitation d'une carrière qui menace l'environnement (Vise surtout les adolescentes et adolescents).

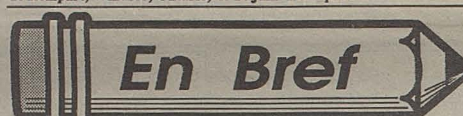
Le raisin devient banane par RAYMOND PLANTE (*BOREAL, 8.95 $*)
C'est l'apprentissage de la débrouillardise, l'initiation au monde adulte avec des rires et des larmes, du bruit et des musiques. (Vise surtout les adolescentes et adolescents)

Drôle de moineau par M.A. BOUCHER-MATIVAT (*HERITAGE, 7.95$*)
Luc doit passer ses vacances à la campagne, loin de ses copains, de son ordinatuer... comment survivra-t-il? (Vise surtout les adolescentes et adolescents).

LE REMPART et BOUKALIVRE sont heureux de présenter ce concours pour souligner

Le plaisir de lire!

Pour renseignements sur le concours ou sur les services de vente et de recherche de livres BOUKALIVRE, composez le 728-4557 ou le 728-1259.



Index des Services en Français

RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION

Rénovations et Constructions, Gaudet's Aluminum Ltée, M. François Gaudet, M. Germain Gaudet, 1307 McDougall, Windsor, **252-4870, FAX: 252-2311**
Jacques Roofing & Trim, M. Jacques Ouimet, **969-1301**

JD Rénovations, Jean Dallaire, 1017, Highway 2, Puce, **727--6583.**
Bathcrest Kitchen and Bath Centre, M. Mike Brisson, 1305 ave Windsor, **254-2284**
LP Cash and Carry Lumber, LP Roofing and Building Supply, M. Léo-Paul et Mme Brochu, Angle Routes 2 et 42. **728-1061**
Paquette Windows and Home Improvements, M. Venance Paquette, M. Pierre Paquette, 2560 rue Jefferson, Windsor. **974-6160**

SABLE, PIERRE BROYÉE (Voir **CAMIONNAGE**)

SALLES DE BAIN (Voir **RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION**)

SALONS DE COIFFURE

Coupe by Rolande & Esthetics by Caroline, Rolande Tremblay, Caroline Meloche, 3338 ch Dougall, **250-0926**
Norma Jean Designs, Mmes Lu-Anne Fauteux, Chantal Gagnon, 331 ave. Ouellette, Windsor **977-1798**
The Gallery Beauty Salon, Mme Linda Nantais, 3919 rue Seminole, Windsor, **945-0855**

SALONS FUNÉRAIRES

Paul Reaume Funeral Home, Comber, **687-2128**

SERVICES AGRICOLES

SERVICE D'ALPHABÉTISATION ET D'APPRENTISSAGE POUR ADULTES

Alphana, Mlle Lise Ratté, 7515, promenade Forest Glade, Windsor, **944-5991.**

SERVICE D'EAU PURIFIÉE À DOMICILE

National Safety Associates, M. et Mme Rénald et Carmen Cyrenne, **254-5357**

SERVICE DE RECHERCHE DE LIVRES

Boukalivre, Christiane Senécal, C.P. 833, Belle-Rivière, **728-4557**

SERVICES AUX FEMMES

Réseau des Femmes du Sud de l'Ontario (Essex-Kent), Activités diverses: **Mme Nicole Germain, 948-9322;** Service de counselling: **Mme Anne-Marie Monaghan, 253-5656**
L'Union culturelle des Franco-ontariennes, Mme Suzanne Cubaynes **351-2746,** Mme Laurette Lapointe **944-3000,** Mme Marcelle Baribeau **354-0083,** Mme Lucille Bondy **734-7936**

SERVICES D'INFORMATION ET DE SECRÉTARIAT

Association canadienne-française de l'Ontario Windsor/Essex/Kent, Mme Nicole Germain, 7515 pr. Forest Glade, Windsor. **948-9322**

SPORTS

Association francophone des Sports et Loisirs, Mme Henriette Michaud, **948-5545, poste 221**

STEREOS-TÉLÉVISEURS-VCRs

Stereo Den, M. Albert Labonté, 2661 ave Howard, Windsor. **972-3055**

TERRAINS DE CAMPING (Voir **CAMPING**)

TRAITEURS (Voir **RÉCEPTIONS-SALLE À MANGER**)

TRICOT (Voir **ARTISANAT**)

VOYAGES (Voir **AGENCES DE VOYAGE**)

LA VITESSE MAINTENANT DETECTEE AU LASER

Depuis environ un mois, la Sûreté provinciale de l'Ontario utilise des appareils de détection de vitesse au laser pour combattre les abus de vitesse sur les autoroutes principales de la province.

Utilisant un jet de lumière puissant et précis, les appareils au laser peuvent cibler à une longue distance un seul véhicule parmi plusieurs autres et rendent les détecteurs de radar démodés.

L'ÉGLISE VEUT DES LOGEMENTS SOCIAUX

(APF) La Conférence des évêques catholiques du Canada s'inquiète du désengagement du gouvernement fédéral dans le domaine du logement social.

Dans une lettre adressée au ministre des Finances, le président de la Commission des affaires sociales de la Conférence, Mgr Joseph Faber MacDonald, réclame le rétablissement du programme fédéral d'aide à l'habitation.

Le 12 mai dernier, Mgr MacDonald avait protester contre la décision du gouvernement d'abolir son Programme d'aide au logement coopératif.

LES CHANSONNIERS ET MUSICIENS FRANCO-ONTARIENS EN ASSEMBLÉE

Les chansonniers et musiciens franco-ontariens se rencontrent à Rockland pour parler de projets d'avenir lors de la deuxième assemblée annuelle de l'Association des professionnels de la chanson et de la musique franco-ontariennes.

Après deux ans d'existence, l'Association veut se donner un fonctionnement permanent. Elle songe aussi à réaliser un disque compilation, qui présenterait un aperçu de la création musicale franco-ontarienne et produire un bottin des artistes et des chansoners franco-ontariens.



La main cachée

Jean Royer, L'Hexagone, 14.95$, isbn 2-89006-420-4, 1991

Tout d'abord il est intéressant d'apporter quelques notes sur l'auteur. Originaire de Saint-Charles-de-Bellechasse, Jean Royer a enseigné, fait de la radio et du journalisme. Il a oeuvré entre autre au SOLEIL de Québec et au DEVOIR de Montréal. Il a fondé le théâtre d'été le "Galendor" à l'île d'Orléans. Il est directeur littéraire des Editions l'Hexagone.

Précédemment, il a écrit "Les heures nues", "Depuis l'amour", "Poèmes d'amour" et beaucoup d'autres recueils de poésie. Il est important de mentionner que nous lui devons "Ecrivains contemporains, Entretiens 1976- 1989", en 5 volumes. C'est un ouvrage presque unique, ici, qui présente plus de cinquante écrivains décrits en rapport avec leurs oeuvres respectives.



"LA MAIN CACHÉE", le plus récent livre de Jean Royer, est un récit de 112 pages, au ton confidentiel. L'auteur écrit premièrement pour lui-même. Il n'est pas celui qui recherche la sympathie des lecteurs, ou la renommée. Pas plus qu'il ne place son art au service de quelque but mercantile.

Les 26 chapitres du livre sont des souvenirs de sa vie, marquée par le fait qu'il est né avec une seule main. Par ce récit, l'auteur se réconcilie avec lui-même, en parlant librement de cette main manquante.

Quelques photos de famille accompagnent le récit. D'ailleurs, la page couverture nous montre un petit garçon gêné, avec son chapeau de paille, et son tambour, qu'il ne tient que d'une seule main.

Ses souvenirs s'étendent de la période où il était petit garçon, jusqu'à celle de l'homme d'aujourd'hui. Il a essayé d'oublier ou de surmonter avant d'accepter l'absence de sa main droite.

Il ne faut pas parcourir ce livre tout d'un trait. C'est préférable de le lire petit à petit pour en capter l'essentiel. L'écriture est poétique et recherchée. Plusieurs phrases sont chargées de sens et provoquent nos réflexions.

Il est même intéressant de relire ce livre. A chaque fois, on découvre une perspective qui nous avait échappée.

Jean Royer est aussi un lecteur attentif. Comme nous tous, il a retenu des éléments de ses lectures qui s'adaptent bien à sa vie et à ses émotions.

Ces extraits de lecture apparaissent ici et là à travers du récit. Elles se distinguent du reste du texte, car elles sont en italiques. A ia fin du livre, dans la Table des citations, nous les retrouvons avec leurs auteurs et les titres des livres d'où elles proviennent.

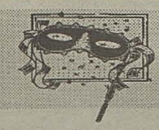
Donc, LA MAIN CACHEE retient notre attention et nous dit simplement: "...ce que l'on appelle bonheur, c'est sa propre capacité d'aimer la vie"(page 84) .

J'aime bien faire des randonnées mais je ne sais pas toujours où commencent les propriétés privées. Pouvez-vous m'aider?

Chaque année, le ministère des Richesses naturelles (MRN) reçoit des milliers de plaintes concernant des personnes qui pénètrent sans permission sur des propriétés privées. Le plus souvent, ces personnes le font par accident car aucun panneau n'est érigé pour les prévenir.

Les propriétaires ne sont pas obligés de placer des panneaux (genre «Terre privée» ou «pêche interdite») à une distance particulière de la limite de leurs terres. Toutefois, s'ils posent un panneau, celui-ci doit être bien visible de cette limite ou du point d'accès, à la lumière normale du jour. En Ontario, un cercle rouge peint sur un arbre ou un poteau de clôture signale souvent l'interdiction de pénétrer sur les terres.

Le fait de pénétrer sans permission sur une terre est une grave infraction passible d'une amende pouvant atteindre 1 000 $. Si vous croyez avoir pénétré une telle propriété, soyez respectueux. Demandez la permission du propriétaire, ne laissez pas vos déchets derrière vous et n'allumez pas de feux. Si vous faites preuve de bon jugement, le propriétaire fera de même.



Spectacles Arts Loisirs Spectacles Arts Loisirs



En bref

Le poste communautaire de Trillium Cable présentera (en anglais) le jeudi 25 juin à 21 heures, un panel de représentants patronaux qui discuteront les modifications proposées par la Commission des Accidents de Travail qui rendraient plus de gens éligibles aux prestations de la Commission et reconnaîtraient le stress au travail comme maladie pouvant donner lieu à des prestations. Les propositions soulèvent des inquiétudes chez plusieurs employeurs qui savent que le système de compensation est présentement en difficulté et craignent que les dispositions proposées aggraveraient cette situation. Le panel sera animé par Barbara Madren du poste et sera composé de MM. Ian Davis de Kautex Canada, Al Scott de Riverside Fabricating et Dan Jennings de la compagnie SKD.

Le samedi, 27 juin, à l'émission radiophonique de Radio-Canada "L'Amérique en Festival" qui débute à 16h04, on pourra entendre des extraits de deux spectacles enregistrés par CBEF: celui de Dan Bigras lors de la Semaine canadienne-française de Sarnia et celui de Gaston Mandeville présenté lors du Festival francophone du sud-ouest. Ce sont des réalisations de Paulette Richer.

Les invités à l'émission "Chez-nous, Chez-vous" de CBEF la semaine prochaine sont: lundi, 29 juin: Mme Léontine Deruyter, 90 ans, "tailleure belge"; mardi, 30 juin: Mme Sarah Bédard Gulko; mercredi, premier juillet: Mme Janine Griffore, directrice de l'école secondaire de Pain Court; jeudi, 2 juillet: Mme Carmen Labonne, mannequin, chanteuse et golfeuse; et vendredi, 3 juillet: M. Jean-Marie Beaudon, pdg de King Agro de Pain Court.

"Chez-nous, chez-vous", qui est diffusée de 9h12 à 9h30, vise à faire découvrir des personnes intéressantes de la région en présentant leurs témoignages au sujet de leur vie personnelle, leurs origines, les raisons qui les ont amenées à vivre ici, ce qui les motive, comment elles voient l'avenir.

C'est Pierre Granger, connu dans cette région pour avoir passé quelques années à CBEF au début des années 70, qui deviendra l'hôte de l'émission "Ce Soir Ontario/ Outaouais" à partir du 31 août.

Originaire de Trois-Rivières et diplômé du Collège des annonceurs de Québec, il a aussi oeuvré pour la Société Radio-Canada à Toronto comme animateur radio et hôte du magazine télévisé hebdomadaire à contenu économique et socio-culturel avant de devenir l'hôte du "Ce Soir Toronto" jusqu'en 1989 lorsque l'émission a été discontinuée. Il exerçait son talent pour la société d'état à Montréal depuis lors.

Dès le 29 juin, de 7 heures à 10 heures, la Chaîne de TVOntario offrira un babillard quotidien d'informations communautaires, scolaires et promotionnelles pour une période d'essai de 12 semaines.

Selon la demande, il pourra afficher un calendrier communautaire d'activités, des offres d'emploi, des cours offerts par les collèges et universités de la province, des événements spéciaux, etc. Le public est invité à faire parvenir à La Chaîne ses commentaires sur ce que devrait contenir ce babillard en composant le 1-800-387-8435, poste 2939.

"Momentum", un portrait cinématographique spectaculaire du Canada et le premier film qui ait jamais été tourné et projeté en IMAX HD, arrive au Canada le premier juillet, fort du succès phénoménal remporté à l'Expo universelle de Séville où il était le clou du Pavillon du Canada.

On pourra le voir au cours de l'été au Cinéplus du Musée des Civilisations à Hull, puis au Cinésphère de la Place Ontario pendant la Canadian National Exhibition du 18 août au 8 septembre, puis à Vancouver et à Montréal.

"Momentum" entraîne les spectateurs et spectatrices dans une tournée étourdissante de 20 minutes au sein du paysage géographique et culturel du Canada, faisant ressortir la beauté, l'immensité et le dynamisme de ce pays.



Disques en revue



Yvan Brunet

France D'Amour «Animal» Select/Tacca-4502.

France D'Amour est une jolie, nouvelle rockeuse québécoise et "Animal" sa première aventure discographique, enregistrée à Montréal c'est l'énergie du rock et la fougue de la jeunesse. On se laisse prendre volontier par "Animal" la chanson-titre, "Quand je sors la nuit" réalisé par Walter Rossi, et "L'appât des mots" (le grand succès radiophonique). "Animal" c'est égalment la sensualité du rock, l'amour à fleur de peau conjugés sur les ballades contemporaines "Ailleurs" et "Solitaire". Un très bon achat.

Marc Gabriel "Les chants des gouttières" Musicor/Station STAG 800-2.

Marc Gabriel, celui qui nous avait si bien servi les chansons "Karianne" et "Les enfants d'El Menzah" il n'y a pas tellement longtemps récidive avec un petit bijou d'album avec de nouvelles chansons taillées sur mesure. Ce type a une voix accrochante, qui peut plaire à un large public. A savourer absolument: "Au large" (où il n'y a pas de rues, seulement de l'espace à conquérir) et "Arthabaska" (question de regrets et de nostalgie). Une explosion de voix et de guitares.

The Black Crowes "The Southern Harmony & Musical Companion" WEA/Def American 92 69164.

"The Southern Harmony & Musical Companion" est beaucoup plus militant que "Shake Your Money Maker" (leur première offrande vinylisée dont on a vendu plus de quatre millions de copies). Parmi les meilleurs extraits on retrouve "Remedy", "Thorn In My Pride" et "Sometimes Salvation". Au bout de multiples écoutes on pense à Sam Cooke et à Rod Stewart et ceci n'est pas un mince compliment.

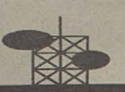
Ringo Starr "Time Takes Time" BMG/Private Music 82097.

Réalisant ses limitations en tant que chanteur et compositeur, Ringo Starr (The Beatles) a fait appel à ses bons amis Don Was, Peter Asher, Phil Ramone et Jeff Lynne (ELO) pour s'occuper de la production et de ses bons amis Tom Petty, Brian Wilson et Harry Nilsson pour s'occuper des arrangements. En somme, du matériel entraînant qui se prête bien à la danse d'antan. Un effort plaisant avec la voix nasale de Starr qui se porte bien sur "Weight Of The World" et "Don't Go Where The Road Don't Go".

Ennio Morricone "City Of Joy" (trame sonore) Sony ET 52750.

La grande vedette de ce film est Patrick Swayze (Ghost). La musique douce et mielleuse et parfois tempétueuse est signée Ennio Morricone (Marco Polo/The Good, The Bad & The Ugly). Rien d'épatant ou d'énervant ici. Je vous conseille de voir le film avant de faire l'achat de la trame sonore.



Sur les ondes de...

... CFTM

Mercredi 24 juin - 20h
CINÉMA DU MERCREDI: «Le garçon qui venait du ciel»

(The Heavenly Kid) Am. 1985. Comédie fantaisiste de C. Medoway avec Lewis Smith, Jason Gedrick et Jane Kaczmarek. Après sa mort, un jeune fanfaron devient l'ange gardien d'un adolescent maladroit et timide.

Jeudi 25 juin - 6h30
SALUT BONJOUR!

En direct.

Vendredi 26 juin - 21h30
VIE PRIVÉE: Célibataire aujourd'hui!

Avec Reine Malo. Le célibat est un phénomène de plus en plus fréquent au Québec, chez les hommes comme chez les femmes. Il est une situation acceptée voire souhaitée. Parfois, sinon souvent, derrière une apparente sérénité se cachent des sentiments de solitude, de manque de confiance en soi, et même de vide affectif.

(Reprise).

Samedi 27 juin - 19h00
TOP MUSIQUE

Avec Francis Reddy. Les vidéoclips francophones du palmarès Radio Activité. Concours, artistes-invités et tout ce qui se passe dans le milieu artistique.

Lundi 29 juin - 16h30
CLAIRE LAMARCHE: entre la vie et la mort. Que vivent les gens qui sont dans le coma? Et leur entourage? (Reprise)

Forum populaire où le public en studio discute de ses préoccupations dans la vie de tous les jours.

... CBEFT

Jeudi 25 juin 16h (dimanche 28 juin - 13h30)
LA GRANDE FÊTE SPORTIVE DE LA JEUNESSE ACADIENNE: les jeux de l'Acadie

Les Jeux de l'Acadie réuniront à Grand-Sault, dans le nord du Nouveau-Brunswick, plus de mille jeunes athlètes acadiens âgés de 10 à 15 ans et provenant des quatre provinces maritimes. La Télévision de Radio-Canada présentera, cette année encore, les instants mémorables de cette fête sportive en diffusant en direct les cérémonies d'ouverture ainsi qu'une revue des compétitions, suivie des cérémonies de clôture.

Le programme des compétitions comprend les disciplines suivantes: athlétisme, badminton, balle-molle, cyclisme, gymnastique artistique, handball, soccer, tennis et volley-ball.

Mentionnons en terminant que la Messe des Jeux de l'Acadie sera diffusée dans le cadre du *Jour du Seigneur*, le **dimanche 5 juillet à 10h**, et que les compétitions des jeux feront l'objet de deux émissions des *Héros du samedi*, les **15 et 22 août à 11h.**

Vendredi 26 juin - 14h30
L'HEURE DE DISNEY: Les femmes de papa

Comédie réalisée par Mollie Miller. Lisa, Meagan et Jessie se mettent en tête de faire passer leur père des bras de Cosie à ceux de Susan.

Samedi 27 juin - 11h45
VISIONTARIO: La parenté qu'on ne voit pas souvent.

Magazine d'information animé par Dominique Arnoldi. Les Franco-Ontariens de la Huronie de Penetang. (première de 3 parties). reprise du vendredi à 18h.

Dimanche 28 juin - 17h30
GÉNIES EN HERBE

Émisssion-jeu pour les jeunes. Rediffusion le lundi à 11h15.

Lundi 29 juin - 17h30
BONJOUR, BON APPÉTIT...

Émission culinaire. Tarte aux fraises. Rediffusion le mardi à 11h15.

Mardi 30 juin - 17h30

... TV5

NORD SUD, DERNIÈRE ÉMISSION. RIO, UN SOMMET NORD-SUD.

Émission d'information et d'actualités internationales animée par Alain Crevier touchant à la fois les pays industrialisés et ceux en voie de développement.

Présentation de trois reportages sur les tentatives déployées par le Sud pour contrer certains problèmes environnementaux. Invité: Maurice Strong, secrétaire général de la Conférence des Nations unies sur l'environnement et le développement. Rediffusion le mercredi à 11h15.

Mercredi 1er juillet - 22h45 (en rediffusion jeudi 2 juillet - 15h45)
SANTÉ A LA UNE: Comment vaincre sa timidité?

Qui n'a, un jour, perdu ses moyens devant son patron ou dans une circonstance inhabituelle? Ce qui peut, dans certains cas, ajouter du charme à une personnalité, peut également être un handicap dans la vie professionnelle, car ce trait de caractère empêche souvent la personne qui en souffre de se montrer sous son jour véritable. Grâce à de nombreux reportages et des témoignages de timides, SANTÉ A LA UNE nous dit quels sont les moyens thérapeutiques, individuels ou collectifs qu'il est possible d'utiliser pour retrouver l'assurance qui nous fait défaut aux moments cruciaux, comment apprendre à parler au cours d'une réunion ou comment passer un examen oral sans bredouiller. Un sujet qui ne connaît pas les frontières.